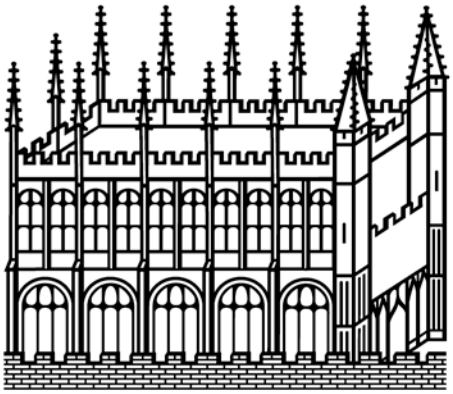

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

UNS. 158 i. 25

UNS. 158 i. 25

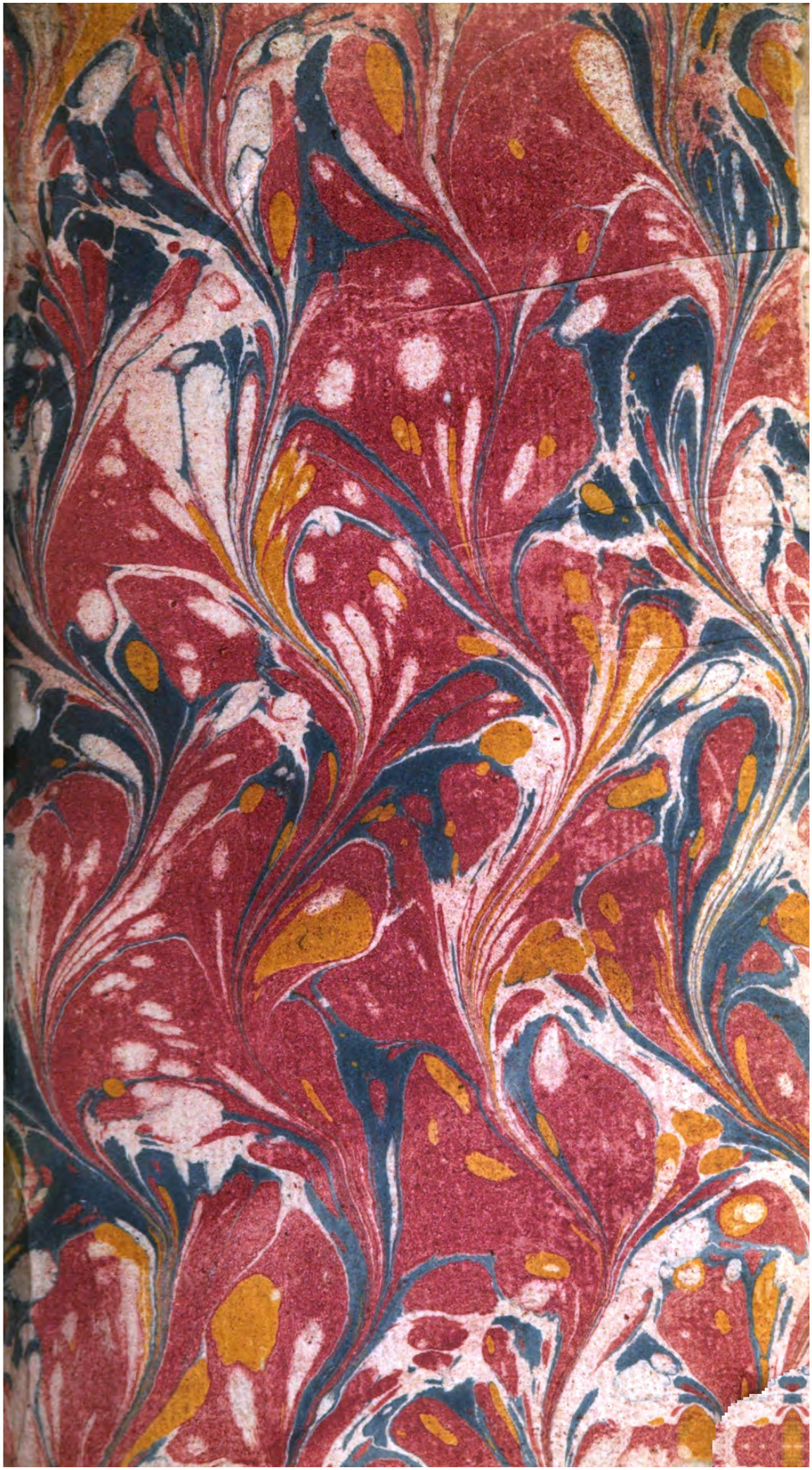

PENSÉES DIVERSES.

PENSÉES DIVERSES,

Ecrites à un Docteur de Sorbonne,

A L'OCCASION

DE LA COMETE

qui parut au mois de Decembre 1680.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE.

TOME SECOND.

A ROTTERDAM,
Chez LES HERITIERS DE REINIER LÉERS.

M. DCCXXI.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
13 FEB 1952
OXFORD

TABLE
DES
SECTIONS

Contenuës dans le Tome ſecond des Penſées diverſes.

§. 155. *DEſordres & zéle de la Cour de France au dernier ſiecle.* pag. 1

§. 156. *Zéle des Grands Seigneurs de France contre les Proteſtans.* pag. 6

§. 157. *Raiſon très-forte pour prouver la neceſſité de la grace.* pag. 7

§. 158. VII. Preuve, *tirée des frequentes Communions.* pag. 8

§. 159. *Confirmation de la même choſe.* p. 9

§. 160. *Que ceux qui attribuent la corruption des mœurs à l'affoibliſſement de la foi, extenuent le crime, au lieu de le rendre plus atroce.* pag. 13

§. 161. *Conjectures ſur les mœurs d'une ſocieté qui ſeroit ſans Religion.* pag. 18

§. 162. *Que les loix humaines font la vertu d'une infinité de perſonnes. L'impudicité en eſt un exemple.* pag. 19

§. 163. *Que les hommes ſont plus ſenſibles à l'honneur que les femmes.* pag. 20

§. 164. *Quelles ſont pour l'ordinaire les veritables cauſes de la chaſteté des femmes.* pag. 22

§. 165. *Combien l'impudicité qui regne parmi les Chrétiens fait tort à la Religion Chrétienne.* pag. 25

§. 166. *Marque à laquelle on peut connoître, ſi l'on fait quelque choſe pour l'amour de Dieu.* pag. 29

§. 167. *Quelle eſt la veritable raiſon pourquoi un peché eſt plus ordinaire qu'un autre.* pag. 32

§. 168. *Reflexion ſur l'habitude de mentir & de médire.* pag. 34

§. 169. *Si les hommes ont raiſon de croire que l'impudicité ſoit un moindre crime que le meurtre.* pag. 36

§. 170. *Reflexion ſur la malice qui ſe trouve ſouvent dans la médiſance.* pag. 39

§. 171. *Pourquoi la vengeance & l'avarice ſont des paſſions ſi communes.* pag. 42

§. 172. *Si une ſocieté d'Athées ſe feroit des loix de bienſeance & d'honneur.* p. 48

§. 173. *Que l'opinion de la mortalité de l'ame, n'empêche pas qu'on ne ſouhaite d'immortaliſer ſon nom.* pag. 52

§. 174. *Exemples qui montrent, que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par l'impureté des mœurs.* pag. 54

§. 175. *Que les gens voluptueux ne s'amuſent guere à dogmatiſer contre la Religion.* pag. 62

§. 176. *Que l'homme ne regle pas ſa vie ſur ſes opinions.* pag. 66

§. 177.

§. 177. *Quelle eſt la raiſon pourquoi on ſe repreſente les Athées extraordinairement mechans.* pag.69

§. 178. *Si l'on peut avoir une idée d'honnêteté, ſans croire qu'il y ait un Dieu.* pag.72

§. 179. *Qu'un Athée peut être avide de gloire & de loüange.* pag.75

§. 180. *Que l'exemple de Lucrece & de ſes ſemblables prouve manifeſtement, que la Religion n'étoit point la cauſe des idées d'honnêteté qui étoit parmi les Payens.* pag.78

§. 181. *Nouvelle remarque, qui fait voir que les hommes ne vivent pas ſelon leurs principes.* pag.83

§. 182. *L'Athéiſme ayant eu des Martyrs, c'eſt une marque indubitable, qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté. Reflexion ſur la conduite de Vanini.* pag.87

§. 183. *Examen de l'objection que l'on tire de la difficulté qu'il y a à convertir un Athée.* pag.91

§. 184. *D'où viennent les difficultez de croire.* pag.93

§. 185. *Reflexion ſur la conduite de* JESUS-CHRIST *envers les Saducéens & les Phariſiens.* pag.98

§. 186. *De l'averſion des Juifs pour l'Idolâtrie.* pag.99.

§. 187. *S'il y a quelque autre cauſe de l'incredulité, que l'inclination au mal.* pag. 102

§. 188. *Combien la Religion Payenne étoit propre à faire des Athées.* pag. 106

§. 189. *Quoique l'homme ſoit très-corrompu, il ne veut pas que la Religion commande le crime.* pag. 109

§. 190. *Quelle eſt la raiſon de cela.* pag. 112

§. 191. *Si la profeſſion exterieure de Religion que font les Athées, leur peut faire quelque bien.* pag. 114

§. 192. *Pourquoi on s'eſt tant étendu ſur cette matiere.* pag. 115

§. 193. *Reflexion ſur un traité de Plutarque, de la ſuperſtition.* pag. 116

§. 194. V. Reponſe. *Qu'il n'y a point d'exemple, qui prouve que Dieu ait formé miraculeuſement des prodiges pour la pretenduë converſion de quelqu'un à l'Idolâtrie.* pag. 121

§. 195. *Combien les miracles parmi les Payens euſſent été favorables à l'Idolâtrie d'un côté, & inutiles de l'autre* p. 122

§. 196. *Inutilité de la converſion d'un Epicurien à l'Idolâtrie.* pag. 123

§. 197. *Qu'il y a des erreurs plus groſſieres que de nier la Providence.* pag. 125

§. 198. *Reflexion ſur ce qui s'eſt paſſé au ſujet des 65. Propoſitions condamnées par le Pape.* pag. 131

§. 199.

§. 199. *Reflexion ſur la diverſe maniere dont on agit contre les vices & contre les erreurs.* pag. 133

§. 200. *Qu'il y a des erreurs qui ne ſont point criminelles.* pag. 138

§. 201. *Ce qui fait qu'une erreur eſt pire qu'une autre.* pag. 142

§. 202. *Si Dieu eût fait des miracles pour faire connoître ſa bonté aux Payens, il eût travaillé pour les faux Dieux.* pag. 143

§. 203. II. Objection. *Les Cometes ſe font ſans miracle. Dieu peut faire des miracles parmi les Infidéles. Dieu ſe veut faire connoître aux hommes par le moyen des Cometes. Les actes d'Idolâtrie dont les Cometes ſont cauſe, rendront les hommes inexcuſables.* p. 144

§. 204. I. Reponſe. *Qu'afin que les Cometes ſoient des ſignes de ce qui doit arriver après leur apparition, il faut neceſſairement qu'elles ſoient formées par miracle.* pag. 145

§. 205. *Liſte de pluſieurs hypotheſes qu'on peut ſuivre pour raiſonner ſur les Cometes.* ibid.

§. 206. *Qu'il n'y a point d'hypoteſe, où l'on trouve une liaiſon naturelle entre les Cometes & ce qui ſe paſſe ſur la terre après leur apparition.* pag. 147

§. 207. *En quel ſens les cauſes ſecondes ſont*

ſubordonnées entre elles, ou ne le ſont pas. pag. 150

§. 208. *Eclairciſſement de cette doctrine.* pag. 154

§. 209. *Autre éclairciſſement par le ſyſtême des cauſes occaſionnelles.* pag. 156

§. 210. *Confirmation de cette doctrine par ce qui arrive lorſqu'il ſe fait des miracles.* pag. 158

§. 211. *Application de ce qui a été dit ſur la* I. *hypotheſe, à trois autres.* pag. 159

§. 212. *Que la* IV. *hypotheſe ne ſouffre point la liaiſon dont on parle ici.* pag. 160

§. 213. *Confirmation de ces remarques, par la contingence des actions de l'homme.* pag. 165

§. 214. *Qu'il tient à peu de choſe que les plus grands évenemens ne ſoient changez.* pag. 168

§. 215. *Moyen de s'imaginer que les Cometes ſoient un preſage ſans miracle.* pag. 171

§. 216. *Refutation de ce moyen.* ibid.

§. 217. Seconde Reponſe. *Que ſi les Cometes étoient des miracles, elles ſeroient d'un certain ordre de miracles que Dieu ne fait jamais dans le païs des Infideles.* pag. 174

§. 218. *Quels ſont les miracles que Dieu fait parmi les Infideles.* pag. 176

§. 219. III. Reponſe. *Qu'il eſt faux que Dieu*

Dieu ſe ſoit propoſé de ſe faire connoître pour le vrai Dieu aux Gentils, en leur faiſant voir des Cometes. p.179

§. 220. *La vûë d'une Comete ne nous rend pas plus propres à connoître la nature de Dieu.* pag.182

§. 221. *Il y avoit des Nations Payennes qui n'admettoient point les Religions étrangeres.* pag.183

§. 222. *Courte repreſentation de ce qu'on peut inferer des remarques precedentes.* pag.186

§. 223. *S'il eſt permis de nier que Dieu faſſe une choſe, lorſque l'on ne reconnoît pas qu'elle ſoit de quelque uſage.* p.187

§. 224. *Reflexion ſur la maxime du Preteur Caſſius*, cui bono. pag.189

§. 225. *Reflexion ſur la maniere dont on interprete l'endurciſſement de Pharaon.* pag.191

§. 226. IV. Reponſe. *Qu'il eſt faux que les Gentils ſe ſoient rendus inexcuſables en ne ſe convertiſſant pas au vrai Dieu à la vûë des Cometes.* pag.193

§. 227. *Les Cometes ne ſont pas capables d'amener les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu.* pag.195

§. 228. III. Objection. *Les Cometes ſont un effet naturel, & la cauſe naturelle des malheurs que l'on ſouffre après leur apparition.* pag.197

§. 229.

§. 229. Reponſe. *Qu'il eſt impoſſible que les Cometes ſoient la cauſe efficiente des malheurs que l'on dit qu'elles preſagent.* pag. 198

§. 230. *Qu'il n'y a rien de plus digne de la grandeur de Dieu, que de maintenir les loix generales.* ibid.

§. 131. *Reflexion ſur l'injuſtice de ceux qui ſe plaignent de la proſperité des méchans.* pag. 201

§. 232. *De la difference qu'il y a entre les miracles & les effets de la nature par rapport à nous.* pag. 203

§. 233. *Que les caracteres des vrais miracles ne conviennent pas aux Cometes.* pag. 205

§. 234. *Si Dieu a fait des biens & des maux aux Payens afin de les convertir.* pag. 206

§. 235. *Nouvelles remarques qui prouvent que les Cometes ne ſont point la cauſe du mal à venir, & qui ſont tirées des viciſſitudes fortuites des choſes humaines.* pag. 211.

§. 236. *Combien ſont quelquefois petites les cauſes des plus grands évenemens.* pag. 214

§. 237. *Que les Cometes ne peuvent pas avoir part à toutes les paſſions qui cauſent la diverſité des évenemens.* pag. 218

§. 238. *Que l'homme n'a beſoin que de lui-même*

même pour être agité de toute ſorte de paſſions. Combien les Juifs ont été ſuperſtitieux. pag. 221

§. 239. REMARQUES, *qui montrent que pour faire des conjectures ſur les ſuites d'une Comete, il eſt inutile de l'obſerver, & qu'il ne faut que prendre garde à la ſituation des affaires generales, aux paſſions, & aux interêts des Princes. Eſſai de ce principe ſur la Comete de* 1618. *& ſur celle de* 1681. p. 224

§. 240. *Exemples de quelques Politiques qui ont deviné certains évenemens.* p. 225

§. 241. *Refutation du preſage de Paſquier.* pag. 229

§. 242. *Il étoit facile de prevoir une grande guerre dans l'Europe l'an* 1618. pag. 233

§. 243. *Lenteur & bigoterie de la Politique de la Maiſon d'Autriche.* pag. 234

§. 244. *Que les Conquerans ont évité la reputation de perſecuteurs.* pag. 236

§. 245. *Combien la Maiſon d'Autriche s'eſt affoiblie par les perſecutions de Religion.* pag 240

§. 246. *Quels ſont les préſages que l'on debite preſentement. Diſpoſitions favorables pour la France à faire des conquêtes.* pag. 242

§. 247. *Detail des circonſtances avantageuſes à la France.* pag. 243

§. 248.

§. 248. *Conſideration de l'état preſent de l'Europe.* pag. 249
§. 249. *Combien les Republiques ont autrefois mortifié les Monarchies* pag. 251
§. 250. *Combien la paix de Nimegue a été avantageuſe à la France.* pag. 255
§. 251. *Reflexion ſur la forme du Gouvernement d'Allemagne.* pag. 256
§. 252. *Attachement des Jéſuites aux interêts de la France.* pag. 258
§. 253. *De quelques Propheties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes.* pag. 261
§. 254. *Pretextes que le Roi pourroit prendre pour ſe ſervir des favorables diſpoſitions que la fortune lui offre.* pag. 262
§. 255. *Raiſons pour ne ſe pas ſervir de ces favorables diſpoſitions.* pag. 266
§. 256. *Reflexion ſur ce qui a été rapporté concernant certaines Propheties qu'on fait courir à l'avantage de la France.* pag. 273
§. 257. *Si l'Europe auroit plus de ſujet de ſe liguer preſentement, qu'elle n'en a eu autrefois.* pag. 282
§. 258. *Si les Ligues ſont à craindre.* p. 285
§. 259. *Fautes des Alliez durant la derniere guerre.* pag. 286
§. 260. *Effets conſiderables de quelques Ligues.* pag. 288.

DES SECTIONS.
§. 261. *Qu'il ne faut point s'aſſûrer ſur l'état preſent des choſes.* pag. 294
§. 262. *Concluſion de l'Ouvrage.* pag. 295
§. 263. *Abregé de tout l'Ouvrage.* pag. 297

Fin de la Table du Tome ſecond.

TABLE

TABLE
DES
CHAPITRES
Contenus dans l'Addition aux Penſées diverſes.

CHAPITRE I.

POurquoi on n'a pas repondu plûtôt au libelle intitulé, Courte Revuë, &c. *Quatre raiſons ont porté à n'y point repondre.* Pag. 317

CHAP. II. *Pourquoi on repond enfin au libelle intitulé*, Courte Revuë, &c. 337

CHAP. III. *Reponſe à la cenſure generale lancée ſur le livre des Cometes par l'Auteur de la Courte Revuë.* 341

CHAP. IV. *Reponſe aux objections particulieres qui concernent les Penſées diverſes.* 350

CHAP. V. *Reponſe aux objections qui concernent les droits de la conſcience erronée.* 403

CHAP. VI. *De quelle maniere ſe doivent conduire les Juges Eccleſiaſtiques qui connoîtront de ce different.* 409

CHAP. VII. *Requête à toutes les Univerſitez, pour leur demander la déciſion des points ſuivans.* 422

CHAP. VIII. *Courte Revuë des maximes de Religion & de Morale établies dans le libelle intitulé*, Courte Revuë, &c. *& refuté dans les Chapitres precedens.* 432

PEN-

PENSÉES DIVERSES,

écrites à un

Docteur de Sorbonne,

A l'occaſion de la Comète qui parut au mois de Décembre 1680.

---

§. CLV.

Deſordres & zéle de la Cour de France au dernier ſiecle.

ENTRE les marques par leſquelles j'ai dit que l'on pouvoit reconnoître que les plus inſignes debauchez croyent en Dieu, je n'ai pas oublié la haine qu'ils témoignent pour les Religions differentes de la leur. Je pourrois appliquer cette remarque aux perſonnes de qualité, que je tâche de juſtifier ici du crime d'irreligion : mais parce que cela me meneroit trop loin, je ne parlerai que de la Cour de Catherine de Medicis.

J'ai déja dit que cette Cour étoit fort adonnée à la Magie; & il eſt aiſé dès-là de conjecturer, qu'encore qu'on y crût un

Dieu, on y étoit capable de toute ſorte de méchancetez. Auſſi eſt-il certain, que (1) l'impudicité & le luxe *y triompherent avec une licence effrenée, & que la trahiſon, l'empoiſonnement, & l'aſſaſſinat y devinrent ſi communs, que ce n'étoit plus qu'un jeu, que de perdre ceux de la mort deſquels on croyoit tirer quelque avantage. Avant ce regne, c'étoient les hommes qui par leur exemple & par leurs perſuaſions attiroient les femmes dans la galanterie: mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues & des myſteres d'Etat, c'étoient les femmes qui alloient au devant des hommes. Leurs maris leur lâchoient la bride par complaiſance & par interêt: & d'ailleurs ceux qui aimoient le changement, trouvoient leur ſatisfaction dans cette liberté, qui au lieu d'une femme leur en donnoit cent.* Voilà d'un côté la peinture d'une Cour abandonnée à tout mal.

Mais voici de l'autre une peinture qui nous la repreſentera perſuadée de la divinité de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. On n'a jamais perſecuté les Heretiques, plus que l'on perſecuta les Calviniſtes ſous François I. & Henri II. Cela n'ayant pas empêché qu'ils ne ſe multipliaſſent, on ne voulut pourtant point tolerer leurs Aſſemblées, & l'on aima mieux plonger

(1) *Mezer. Abregé Chronol. ſur la fin de la vie de Charles IX.*

plonger le Royaume dans les funeſtes deſolations d'une guerre civile, que de ſouffrir qu'il y eût en France une nouvelle Religion. Quoi, diſoit-on, il ſera dit que l'Egliſe aura été déchirée impunément dans le Patrimoine du Roi Très-Chrétien ? Cette Egliſe, qui eſt ſur le trône depuis Clovis ? Cette Egliſe, dont les Rois de France ſont les fils ainez ? Non, il faut exterminer tous ceux qui ont eu l'audace de la combattre. En effet, on en vint aux armes, & l'on ne fit jamais aucun traité avec les Rebelles, qu'afin de ſe mieux preparer à les ruïner ; & quand on vit que la force ouverte ne ſervoit de rien, on ſe ſervit de la ruſe, on attira leurs Chefs & leur principale Nobleſſe à la Cour ſous le plus beau pretexte du monde, & on l'y maſſacra cruellement. On continua la tuerie & les combats autant que l'on put, juſques à ce qu'enfin les deux partis plus las que raſſaſiez de s'entredetruire, & deſeſperant chacun de la victoire, s'accorderent le mieux qu'ils purent. Si la Cour de France eût été Athée, elle n'eût jamais tenu cette conduite.

Mais peut-être que ceux qui étoient à la tête de ces grands zélateurs de la Religion Catholique, n'étoient point coupables du dereglement des mœurs dont j'ai parlé. Au contraire c'étoient eux qui y avoient le plus de part, comme on le peut voir, ſi l'on ſuit

à la trace Mrs de Guiſe. Et pour comprendre comment il ſe peut faire, qu'un homme ſoit en même tems zélé pour ſa Religion, & fort debauché, il n'y a qu'à conſiderer que dans la plûpart des hommes, l'amour de la Religion n'eſt point different des autres paſſions humaines que l'on contracte. On ſe trompe fort, ſi l'on s'imagine que tous les Chrétiens qui paroiſſent avoir de l'attachement pour le Chriſtianiſme, & tous les Catholiques qui haïſſent les autres Sectes, ont reçû cette diſpoſition immediatement de Dieu; car il n'y a que les veritables Serviteurs de Dieu qui ſe puiſſent vanter d'avoir du zéle par une grace du Saint Eſprit. Les méchans Chrétiens qui témoignent du zéle pour leur Religion, n'ont à proprement parler que de l'entêtement. Ils aiment leur Religion, comme d'autres aiment leur nobleſſe, ou leur patrie; ou plûtôt ils s'obſtinent à perſeverer dans leur Religion, comme d'autres s'obſtinent à ne point changer les anciennes coûtumes qui regardent la maniere de s'habiller, ou de ſe marier. Il y a des gens qui ſe laiſſeroient auſſi-tôt tuer, que de ſouffrir que l'on innovât leurs vieilles coûtumes: ils font la même choſe, quand on veut les empêcher d'aller prier Dieu dans certaines Egliſes avec les ceremonies uſitées de tout tems. Il y a grande apparence, que le Duc de Mompenſier,

(1) Mompenſier, qui faiſoit pendre tous les Huguenots qu'il prenoit, & violer par un de ſes Officiers toutes les belles Huguenotes qui tomboient en ſa puiſſance, s'étoit entêté de cette belle paſſion, parce qu'il ſe glorifioit d'être deſcendu de Saint Loüis, & qu'il avoit oüi dire, que S. Loüis alloit perſecuter les ennemis de la Religion juſques dans l'Afrique. Les Grands Seigneurs s'entêtent ſi fort de l'antiquité de leur race & de l'imitation de leurs ancêtres, que cela ſeul eſt capable de leur donner de l'horreur pour les Schiſmatiques. Ainſi, croire que la Religion dans laquelle on a été élevé, eſt fort bonne, & pratiquer tous les vices qu'elle défend, ſont des choſes extrémement compatibles, auſſi bien dans le grand monde, que parmi le peuple.

Peu de gens ſe taiſent preſentement de la vie de la Reine Marguerite, fille de Catherine de Medicis. Je puis donc dire hardiment, qu'elle eſt un illuſtre exemple de ce monſtrueux aſſortiment dont j'ai parlé, entre une eſpece de devotion, & la debauche. Voici comme parle Mr de (2) Mezerai de la vie qu'elle menoit en ſa vieilleſſe: *Ce fut au fauxbourg Saint Germain qu'elle tint ſa petite Cour le reſte de ſes jours, mêlant bizar-*

(1) Brantome, Memoir. tom. 3. (2) Abregé Chronol. ad ann. 1605.

bizarrement les voluptez & la devotion, l'amour des lettres & celui de la vanité, la charité Chrétienne & l'injuſtice ; car comme elle ſe piquoit d'être vûe ſouvent à l'Egliſe, d'entretenir des hommes ſçavans, & de donner la dime de ſes revenus aux Moines, elle faiſoit gloire d'avoir toûjours quelque galanterie, d'inventer de nouveaux divertiſſemens, & de ne payer jamais ſes dettes.

§. CLVI.

Zéle des Grands Seigneurs de France contre les Proteſtans.

La preuve que je tire de la haine que l'on a pour les Sectes, peut être appliquée à nos Grands Seigneurs; car ils s'employent aſſez bien à la ruïne du Calviniſme, ſelon le nouveau plan que l'on a choiſi; ils s'y employent, dis-je, aſſez bien, ſans qu'il paroiſſe qu'ils ayent la moindre envie de vivre plus chrétiennement. Ceux qui ont des Huguenots dans leurs terres, tâchent de les convertir, ou de gré, ou de force. Les Gouverneurs des places font la même choſe à l'égard des Bourgeois & des Soldats qui ſont ſous leur juriſdiction. Ceux qui ont des domeſtiques Calviniſtes, ou les chaſſent, ou les obligent à abjurer leur creance. D'où il s'enſuit, que nos Grands Seigneurs ne ſont ni Athées, ni Deïſtes, quelle

que

que ſoit quant au reſte la vie qu'ils menent.

Je conclus donc encore une ſois, que ceux qui doutent de la divinité de la Religion Chrétienne, & qui traitent de fable ce que l'on dit de l'autre vie, ſont en très-petit nombre. Deſorte que ces grands dereglemens dont le P. Rapin nous donne la deſcription, ne tirent point leur origine de l'incredulité de ces derniers ſiecles, mais de l'inclination au mal qui ſe trouve dans le cœur de l'homme, & pour la gueriſon de laquelle il faut tout autre choſe qu'une ſimple connoiſſance de la verité de l'Evangile.

§. CLVII.

Raiſon très-forte pour prouver la neceſſité de la grace.

Si vous examinez bien ceci, je m'aſſûre, Monſieur, que vous y trouverez un argument invincible, pour prouver que nous avons beſoin de l'operation interieure du Saint Eſprit, afin d'aimer Dieu. Car tout ce que les hommes qui nous inſtruiſent peuvent faire, ſe reduit à nous perſuader la verité. Or nous pouvons être perſuadez de la verité ſans l'aimer. Donc ce ne ſont pas les hommes qui nous font aimer les veritez de l'Evangile; & par conſequent c'eſt Dieu qui nous les fait aimer, en ajoûtant à l'illumination de notre eſprit une diſpoſi-

tion de cœur, qui nous fait trouver plus de joye dans l'exercice de la vertu, que dans la pratique du vice.

§. CLVIII.

VII. Preuve, *tirée des frequentes Communions.*

CEs paroles du P. Rapin, *Il n'y eut jamais plus de Communions, & moins de changement de vie*, me font ſouvenir du livre de la frequente Communion, dans lequel Mr Arnaud a fait une deſcription fort éloquente de la corruption des hommes: *Qui peut ignorer*, (1) dit-il, *ce que les Seculiers ne ſçavent que trop par la connoiſſance qu'ils ont du monde, ce que les Confeſſeurs connoiſſent encore davantage par la néceſſité de leur fonction, & ce que les Predicateurs font retentir ſi hautement dans les Chaires pour exciter les pecheurs à la penitence; que toutes les veritables marques du Chriſtianiſme ſont preſque aujourd'hui éteintes dans les mœurs des Chrétiens?* Il entre enſuite dans le detail, & nous montre l'impureté dans les mariages, la corruption dans les familles, les débordemens dans la jeuneſſe, l'ambition parmi les riches, le luxe parmi toute ſorte de perſonnes, l'infidelité dans le commerce,

(1) *Part. 3. ch. 16.*

ce, l'alteration dans la marchandiſe, la tromperie dans les artiſans, la debauche dans le menu peuple. Il dit que la fornication paſſe dans le monde pour une faute legere, l'adultere pour une bonne fortune, la fourberie pour la vertu de la Cour, les juremens & les blaſphêmes pour des ornemens de langage, la tromperie & le menſonge pour la ſcience du trafic, la fureur du jeu continuel pour une honnête occupation des femmes, la qualité d'honnête femme pour une qualité differente de celle de femme de bien, la Simonie déguiſée & la profanation du bien de l'Egliſe pour un accommodement legitime, & enfin les voleries & les uſures pour un revenu des charges, pour l'interêt ordinaire de l'argent, & pour une invention de s'enrichir, dont il n'y a preſque plus que les ſimples & les ignorans qui faſſent aujourd'hui quelque ſcrupule. Il paſſe ſous ſilence les crimes abominables ignorez par nos peres, & aujourd'hui étrangement debordez.

On croira peut-être, que cet habile Docteur ſe propoſe de deplorer l'incredulité des hommes, & de dire qu'ils ſont tombez dans l'Atheïſme. Mais ce n'eſt nullement ſa penſée, puiſqu'il reconnoit de bonne foi, qu'on n'a jamais vû plus de confeſſions & de communions, qu'on ſe preſſe autour des confeſſionaux, que les autels ſont envi-

ronnez de Communians, & que les Paroiſſes, & principalement les Monaſteres en ſont pleins. Il paroît par toute la ſuite de ſon diſcours, que les mêmes perſonnes qui ſont coupables des deſordres qu'il a décrits, ſont celles qui ſe confeſſent & qui communient très-ſouvent, & il n'eſt pas le ſeul qui reconnoiſſe cette verité.

L'Auteur du livre de *la Morale pratique des Jéſuites*, ſe plaignant de la facilité de ces bons Peres à remettre les pechez, remarque (1) que les perſonnes les plus criminelles n'apprehendent plus la confeſſion; qu'au contraire elles y courent avec la même facilité qu'au peché; & que les perſonnes qui rempliſſent l'Egliſe des Jéſuites, *ſont (2) les mêmes qui après dîner peuplent les cabarets, les jeux de boule, & autres lieux de divertiſſement.* Un autre (3) Auteur qui ne peut pas être ſuſpect en cette matiere, puiſque c'eſt un Jéſuite, nous donnant l'image & la peinture des mœurs corrompuës de ce ſiecle, dit expreſſément, comme nous l'avons déja vû, qu'il n'y eut *jamais plus de communions, & moins de changement de vie*; & il met entre les effets de la corruption generale, *ces viciſſitudes d'égarement & de retour à Dieu, de deſordre & de devotion, avec*

(1) Page 80. (2) Page 85. (3) Le P. Rapin, Foi des dern. ſiecles, pag. 106. & 158.

avec leſquelles on frequente les Sacremens, ces intervalles du crime pour le jour auquel on communie, ces confeſſions ſans repentir, ces repentirs ſans amandement, ces converſions ſans changement de vie, qui ſe voyent dans le monde. Il eſt donc vrai qu'il y a un très-grand nombre de perſonnes qui ſe confeſſent ſouvent, & qui vivent néanmoins très-mal. D'où il s'enſuit par une conſequence évidemment neceſſaire, que la plûpart des Chrétiens vivent d'une maniere abominable, quoique non ſeulement ils croyent qu'il y a un Dieu, mais auſſi que tous nos myſteres ſont veritables. Car qui peut douter, que la plus grande partie de ceux qui ſe confeſſent, & qui communient ſi ſouvent, ne le faſſent afin d'expier leurs pechez; ce qui eſt une preuve évidente, qu'ils ajoûtent une entiere foi à la doctrine de l'Egliſe?

§. CLIX.

Confirmation de la même choſe.

En un mot, il ne faut que conſiderer la credulité de nos peuples pour les miracles; la confiance qu'ils ont en l'interceſſion des Saints; le ſoin qu'ils prennent de faire dire des Meſſes pour les trépaſſez; leur ardeur pour s'enrôler dans les Confrairies, & pour faire toucher leurs chapelets à quelque Châſſe de reputation; la prodigieuſe foule

qu'il y a dans les Egliſes à Indulgence plenière ; la facilité qu'ils ont à mettre en credit les Reliques nouvellement venuës de Rome, celles de Saint Ovide, par exemple ; leur averſion pour les Huguenots : il ne faut, dis-je, que conſiderer cent choſes de cette nature, pour être convaincu que le vice des Chrétiens n'eſt pas de manquer de foi. *Il eſt difficile*, dit Saint (1) Auguſtin, *de trouver un homme qui diſe dans le ſecret même de ſon cœur*, il n'y a point de Dieu. *Cette ſorte de gens eſt aſſez rare ; & ſi ce ſont ceux qu'on nous commande de ſouffrir, à peine trouverons-nous des ſujets de patience.*

Que dirons-nous de ceux qui courent après les Directeurs commodes, ſinon que ce ſont des gens très-perſuadez de tous nos myſteres ; mais du reſte ſi adonnez au mal, que pour s'y plonger avec plus de liberté, ils ſe ſervent de tous les expediens que les mauvais Caſuiſtes leur preſentent ?

Si l'on peut demontrer quelque choſe dans la Morale, je ne doute pas que je n'ai demontré, qu'il eſt faux que les Chrétiens qui ſe plongent dans toute ſorte de crimes, ne ſont point perſuadez de la verité de leur Religion. D'où je conclus, que l'origine du dereglement des mœurs n'eſt pas l'incredulité. C'eſt tout autre choſe.

(1) *In Pſal.* 52.

§. CLX.

§. CLX.

Que ceux qui attribuent la corruption des mœurs à l'affoibliſſement de la foi, exténuent le crime, au lieu de le rendre plus atroce.

Un eſprit ſuperficiel qui m'entendroit raiſonner comme je raiſonne, croiroit infailliblement que je fais l'apologie des pecheurs : mais un eſprit penetrant jugeroit ſans doute que je fais tout le contraire. Car puiſque je tâche de prouver que les hommes vivent très-mal, quoiqu'ils conſervent la perſuaſion des veritez Evangeliques, il eſt indubitable que je les accuſe d'une plus noire méchanceté, que ne ſeroit la méchanceté de ceux qui manqueroient de cette perſuaſion. C'eſt un principe univerſellement reconnu, que plus on peche avec connoiſſance de cauſe, plus on ſe rend criminel. Or, ſelon moi, les pecheurs ſont perſuadez de la verité de l'Evangile. Donc ils ſont plus criminels, ſelon moi, que ſelon le P. Rapin, qui s'imagine que leurs crimes viennent du manque de foi. Il eſt certain que la malice d'une action diminuë, à meſure que les connoiſſances de celui qui la commet ſont moindres ; ſi ce n'eſt qu'il ſoit lui-même la cauſe de ſon ignorance, ayant étouffé ſes lumieres de gayeté

de

de cœur, afin de pecher plus librement. Or comme il n'y a que Dieu qui ſçache qui ſont ceux qui ſe ſont rendus ignorans eux-mêmes par pure malice, nous ſerions fort temeraires, ſi nous diſions que ceux qui pechent, parce qu'ils n'ont preſque plus de foi, ſont plus méchans que les autres : mais on le peut fort bien ſoûtenir, ſans faire des jugemens temeraires, de ceux qui pechent dans une pleine perſuaſion de la verité de l'Evangile; & par conſequent ceux qui ſont dans les principes que je poſe, aggravent le crime des pecheurs, bien loin de l'extenuer.

Car de dire qu'il n'y a que la malice du cœur, qui ſoit capable d'offuſquer l'évidence des veritez Evangeliques, c'eſt en verité s'ériger en Juge d'une choſe qui n'eſt pas trop de notre reſſort, puiſqu'il n'y a que Dieu qui connoiſſe certainement ce qui ſe paſſe dans l'homme, & la proportion des objets avec les diſpoſitions de l'entendement. Nous éprouvons tous les jours dans des choſes purement ſpeculatives, que les mêmes raiſons paroiſſent convaincantes à quelques perſonnes, & fort probables à quelques autres, pendant qu'un troiſiéme n'en fait aucun cas. Dans un plaidoyé où nous n'avons point d'interêt, combien de fois nous arrive-t'il d'être plus frappez de ce qu'il y a de moins ſolide? Combien de fois nous arrive-t'il d'être plus frappez des objections

objections que des reponſes, quoique les reponſes ſoient meilleures en elles-mêmes que les objections, & qu'il nous ſoit indifferent pour notre fortune, qu'elles le ſoient, ou qu'elles ne le ſoient pas ? Il ſeroit donc ridicule de ſoûtenir, que toutes les fois que nous preferons une raiſon à une autre, nous le faiſons pour favoriſer l'envie d'offenſer Dieu. Or cela étant inſoutenable, on ne peut pas dire raiſonnablement, que tous ceux qui doutent de nos myſteres, le font, parce qu'ils ſouhaitteroient que l'Evangile fût faux. Il n'eſt pas impoſſible que l'éloignement où nous ſommes du tems que l'Evangile s'eſt établi par une infinité de miracles, & l'étrange depravation des mœurs qui couvre depuis mille ans tout le Chriſtianiſme, & les Sectes innombrables en quoi il s'eſt diviſé, dont chacune condamne toutes les autres, & dont il y en a pluſieurs qui écrivent fort ſçavamment & fort ſubtilement contre les autres, il n'eſt pas impoſſible, dis-je, que tout cela ne forme des nuages dans certains eſprits, qui les empêchent d'appercevoir clairement la divinité de l'Evangile, ſans qu'ils y contribuent par leur inclination au mal. Quoi qu'il en ſoit, j'ai lieu de croire que l'on trouvera ſon compte à ce que j'ai dit, ſoit que l'on aime à exaggerer la dépravation des hommes, ſoit que l'on aime à leur donner

ner des éloges. Car en diſant qu'ils conſervent ſain & entier le precieux depôt de la foi, en depit de leurs paſſions corrompuës, je leur donne quelque loüange ; mais cela même nous fait voir, qu'il faut que leur malignité ſoit bien exceſſive, puiſque la lumiere de la foi n'eſt pas capable de la corriger.

Il importe plus qu'on ne penſe, (1) de faire ſentir à l'homme juſqu'où va ſa depravation, & ſur tout de lui faire bien connoître le monſtrueux deſordre où il eſt plongé, qui fait qu'il agit continuellement contre ſes principes, & contre les preceptes de la Religion qu'il croit avoir reçûë de Dieu ; cela, dis-je, importe beaucoup, parce que ſi l'on prend garde que tout le reſte du monde eſt ſujet à certaines loix de Mechanique qui s'obſervent regulierement, & qui nous paroiſſent très-conformes à l'idée que nous avons de l'ordre, on conclura neceſſairement, qu'il y a dans l'homme un principe qui n'eſt pas corporel. Car ſi l'homme n'étoit que corps, il ſeroit neceſſairement ſoumis à cette ſage & reguliere Mechanique qui regne dans tout l'Univers, & il n'agiroit pas d'une maniere ſi contraire à l'idée que nous avons de l'ordre. Il y a donc dans l'homme une ame, qui eſt une ſubſtance diſtincte du corps, & plus parfaite

(1) *Voyez ci-deſſous n.* 192.

te que le corps, puiſque c'eſt elle qui rend l'homme raiſonnable. Or comment s'imaginer que tous les corps ſont ſujets à l'ordre, & ne pas croire que les ſubſtances plus parfaites que le corps y ſont ſujettes auſſi ? Si le monde eſt l'ouvrage du hazard, pourquoi eſt-il ſujet à des loix qui s'executent toûjours ? On ne peut repondre rien qui vaille. Il faut donc dire à tout le moins, que la nature des choſes a voulu que le monde ſe gouvernât par de belles loix. Mais ſi elle l'a voulu pour le corps, pourquoi n'a-t'elle point voulu que l'ame de l'homme fût ſujette à l'ordre ? On ne peut encore repondre rien qui vaille. Il faut donc dire, que l'ame de l'homme a été créée dans l'ordre, auſſi bien que les autres choſes, par un Être infiniment parfait, & que ſi elle n'y eſt plus, c'eſt parce qu'abuſant de ſa liberté, elle eſt tombée dans le deſordre. Plus on prouve la corruption de l'homme, plus on oblige la raiſon à croire ce que Dieu nous a revelé de la chûte d'Adam. Si bien qu'il eſt plus utile qu'on ne penſe à la Religion, de prouver que la malice des hommes eſt ſi prodigieuſe, qu'il n'y a qu'une grace particuliere du Saint Eſprit qui la puiſſe corriger, & que ſans cette grace, c'eſt toute la même choſe à l'égard des mœurs, ou d'être Athée, ou de croire à tous les Canons des Conciles. Cela eſt ſi vrai, que vous ne voyez

guere

guere d'Eſprit fort qui veüille convenir de la corruption de l'homme. Vous recevrez dans peu de jours mes conjectures ſur les mœurs d'une Societé d'Athées.

§. CLXI.

Conjectures ſur les mœurs d'une ſocieté qui ſeroit ſans Religion.

Après toutes ces remarques, je ne ferai pas difficulté de dire, ſi l'on veut ſçavoir ma conjecture touchant une ſocieté d'Athées, qu'il me ſemble qu'à l'égard des mœurs & des actions civiles, elle ſeroit toute ſemblable à une ſocieté de Payens. Il y faudroit à la verité des loix fort ſeveres, & fort bien executées pour la punition des criminels. Mais n'en faut-il pas par tout? Et oſerions-nous ſortir de nos maiſons, ſi le vol, meurtre, & les autres voyes de fait étoient permiſes par les loix du Prince? N'eſt-ce pas uniquement la nouvelle vigueur que le Roi a donnée aux loix pour reprimer la hardieſſe des filoux, qui nous met à couvert de leurs inſultes la nuit & le jour dans les ruës de Paris? Sans cela ne ſerions-nous pas expoſez aux mêmes violences que tous les autres regnes, quoique les Predicateurs & les Confeſſeurs faſſent encore mieux leur devoir qu'ils ne faiſoient autrefois? Malgré les roües, & le zéle des Magiſtrats,

Magiſtrats, & la diligence des Prevôts, combien ſe fait-il de meurtres & de brigandages, juſques dans les lieux & dans le tems où l'on execute les criminels ? On peut dire ſans faire le declamateur, que la Juſtice humaine fait la vertu de la plus grande partie du monde, car dès qu'elle lâche la bride à quelque peché, peu de perſonnes s'en garentiſſent.

§. CLXII.

Que les loix humaines font la vertu d'une infinité de perſonnes. L'impudicité en eſt un exemple.

Cela paroît par l'exemple de l'impudicité. Tous les Chrétiens demeurent d'accord, qu'elle eſt défenduë par la Loi de Dieu, l'Egliſe nous le prêche inceſſamment. Avec tout cela, de cent hommes, je ne ſçai s'il y en a un qui ſoit ſans reproche de ce côté-là. Pourquoi ? Parce que la Juſtice de l'Etat n'inquiete perſonne là-deſſus. Pour les femmes, il faut leur rendre cette juſtice, qu'il y en a un plus grand nombre qui s'abſtiennent de ce mal ; mais ce n'eſt pas qu'elles ayent naturellement un plus grand fond de ſainteté que les hommes, ou que l'amour qu'elles ont pour Dieu, leur donne plus de force pour reſiſter à la tentation. Qu'eſt-ce donc ? C'eſt qu'elles ſont retenuës par

par la dure loi de l'honneur, qui les expoſe à l'infamie, quand elles ſuccombent au penchant de la nature. Il eſt certain que ſi les hommes n'euſſent point attaché l'honneur & la gloire des femmes à la chaſteté, les femmes ſeroient auſſi generalement plongées dans les pechez de la chair, que les hommes; & il y a même beaucoup d'apparence qu'elles s'y porteroient avec plus d'ardeur, parce qu'il eſt fort apparent que cette paſſion eſt plus violente dans les femmes, que dans les hommes.

§. CLXIII.

Que les hommes ſont plus ſenſibles à l'honneur que les femmes.

En effet, s'il y alloit de l'honneur d'un homme de vivre chaſtement, comme il y va de l'honneur des femmes, il eſt fort apparent que les Gentilshommes qui iroient dans les lieux de debauche, ſeroient auſſi rares, que ceux qui abandonnent lâchement le poſte que leur General leur a confié. On voit très-peu de Gentilshommes qui faſſent cela; très-peu qui dans la vûë d'acquerir de la gloire, ne mépriſent la mort, & n'affrontent de grands perils. Il n'y a pas encore bien long-tems, qu'on n'en eût preſque point trouvé en France, qui ne ſe battît en duel pour la moindre injure

injure qui eût été faite à ſon honneur ; en quoi il couroit non ſeulement le peril manifeſte d'être tué, mais auſſi le peril du dernier ſupplice. Il eſt donc apparent, que ſi la chaſteté étoit le chemin de la gloire pour les hommes, & l'impudicité le chemin de l'ignominie, il ſeroit auſſi rare de voir un Gentilhomme engagé dans un commerce de galanterie ſcandaleux, qu'il eſt rare d'en voir qui ſe faſſent degrader des armes par leur lâcheté. Il eſt néanmoins certain, qu'il y a incomparablement plus de femmes de noble famille, qui ſe perdent de reputation par leur incontinence, qu'il n'y a de Gentilshommes qui ſe faſſent degrader de nobleſſe par leur lâcheté. Il y a donc beaucoup d'apparence, que ſi les femmes pouvoient ſatisfaire les deſirs de la nature ſans commettre leur reputation, elles porteroient la debauche plus loin que ne font les hommes : & que les hommes ſurmonteroient mieux la convoitiſe, que l'autre ſexe ne la ſurmonte, ſi leur honneur dépendoit de cette victoire. Dites, ſi vous voulez, que cela vient de ce que les femmes n'ont pas tant de force ſur leurs paſſions que les hommes, & que la crainte du mépris fait des impreſſions plus ſenſibles ſur les hommes que ſur les femmes : prouvez cela par la raiſon qu'il n'y a pas tant de femmes qui ſurmontent l'envie de ſe divertir par la crainte de

de ſe diffamer, qu'il y a d'hommes qui ſurmontent la crainte de la mort, la plus violente de toutes les paſſions, par la crainte de l'infamie. Ou bien dites, que la nature a donné aux femmes un temperament plus indomptable à cet égard-là qu'aux hommes; peu m'importe. Il ſera toûjours vrai de dire, que la raiſon, qui fait que les femmes s'abſtiennent incomparablement plus que les hommes du crime de l'incontinence, vient de ce que les hommes ont établi la gloire des femmes dans la chaſteté; au lieu qu'ils ont ſi peu établi la gloire de l'homme dans cette vertu, qu'un homme qui oſeroit s'en picquer dans le monde, s'expoſeroit à la raillerie.

§. CLXIV.

Quelles ſont pour l'ordinaire les veritables cauſes de la chaſteté des femmes.

N'allez pas vous imaginer cependant, que ſelon moi, il n'y a point de femme qui n'emprunte ſa vertu de la crainte de l'infamie. A Dieu ne plaiſe, que je faſſe des jugemens ſi injurieux à la grace du Saint Eſprit. J'ai déja declaré, & je le declare encore une fois, que j'excepte de la regle generale un bon nombre de perſonnes, qui ſe conduiſent par le veritable eſprit de la Religion

ligion Chrétienne, & que Dieu preſerve de la contagion la plus univerſellement repanduë, comme il paroît par cet Oracle: *Reliqui* (1) *mihi ſeptem millia virorum, qui non curvaverunt genua ante Baal.* Mais après cette déclaration, je ne vois pas qu'on doive trouver étrange, que je ſoupçonne de fauſſeté la plûpart des vertus humaines, & la chaſteté des femmes nommément. Si celles qui ont fait leur devoir de ce côté-là s'éxaminent à la rigueur, elles trouveront, je m'aſſûre, que la peur du *qu'en dira t'on*, y a plus contribué que toute autre choſe. Et combien y en a-t'il qui ſont l'original de l'Amaryllis du *Paſtor fido*, & qui diſent dans le ſecret de leur cœur, ou dans un tête-à-tête paſſionné:

Que votre bonheur eſt extrême,
Cruels lions, ſauvages ours,
Vous qui n'avez dans vos amours,
D'autre regle que l'amour même!
Que j'envie un ſemblable ſort;
Et que nous ſommes malheureuſes,
Nous de qui les loix rigoureuſes,
Puniſſent l'amour par la mort!

Ha! que l'on aime peu, quand on craint de mourir;

Myrtille,

(1) Epiſt. ad Rom. cap. XI. v. 4.

Myrtille, plût au Ciel, qu'une mort inhumaine,
Fût du peché la ſeule peine,
Je ferois gloire d'y courir!
Seule regle des belles ames,
Et le premier Dieu de mon cœur,
Honneur, voi que je fais à ta ſainte rigueur,
Un ſacrifice de mes flammes.

Vous voyez bien, que la loi qui punit l'amour par la mort, n'eſt pas celle qui fait tant murmurer les cœurs amoureux, & que c'eſt le châtiment de la renommée que l'on redoute. On ſe perſuade que Dieu pardonne tout, mais que les hommes ne pardonnent rien; & qu'ainſi tout conſiſte à bien ſauver les apparences, ce qui eſt aſſez malaiſé. Auſſi dit-on, que celles qui ont des reſſources aſſûrées pour échaper au jugement des hommes, ne font pas tant de façons. Si vous joignez à cela le *caſta eſt quam nemo rogavit:* une certaine honte qui vient de l'éducation, & qui empêche ſouvent les plus amoureuſes de faire toutes les avances: l'envie de faire valoir la faveur, & d'irriter la paſſion d'un Amant par la difficulté, ce qui pourtant le rebute quelquefois: l'amour d'une belle reputation: le deſir d'acquerir l'eſperance de s'en faire un mari

par

par ce moyen : un certain (1) noble orgueil, qui ne permet pas qu'on ſe reſolve à ſouffrir qu'il y ait quelqu'un au monde témoin de notre foibleſſe : les manieres peu agreables de ceux dont on eſt ſollicitée, leurs contre-tems, leur indiſcretion ; ſi vous joignez, dis-je, tout cela enſemble, vous trouverez le veritable principe de la continence du ſexe, ſans qu'il ſoit beſoin de recourir aux impreſſions de la Religion.

§. CLXV.

Combien l'impudicité qui regne parmi les Chrétiens, fait tort à la Religion Chrétienne.

La remarque que je viens de faire ſur l'étenduë de l'impudicité parmi les Chrétiens, me fait ſouvenir d'avoir lû dans la Relation de Mr Ricaut, (2) *que les Turcs ſe mocquent preſentement de ce que nous leur diſons de la ſeverité de la Religion Chrétienne, à l'égard de la défenſe d'épouſer plus d'une femme, & de ſe ſatisfaire avec quelque autre que ce puiſſe être, qu'avec elle. Il eſt vrai,* ajoûte-

(1) *Eſto ; agram nulli quondam flexere mariti, Non Lybia, non ante Tyro deſpectus Iarbas . . . placitone etiam pugnabis amori ?* Virgil. Æn. 4. (2) *Etat de l'Empire Ottom. liv. 2. ch.* 21.

ajoûte-t'il, *qu'il faut avoüer, à notre confuſion, que le dereglement de nos mœurs & de notre conduite, donne un juſte ſujet à ces Infideles de nous faire les reproches & les railleries qu'ils nous font là-deſſus, & de nous dire, que notre vie detruit notre doctrine. Ils ſont ſcandaliſez de voir, qu'il n'y a pas ſeulement parmi nous une infinité de perſonnes qui violent ces ſaintes regles du Chriſtianiſme par une vie impure & abominable, mais qu'il ſe trouve encore des loix & des privileges qui autoriſent la paillardiſe. Ils prouvent cela par les lieux de debauche que l'on voit en Italie. Ils ſçavent que l'impudicité paſſe pour une eſpece de Marchandiſe & de trafic à Veniſe & à Naples; que les* Courtiſanes *à Rome, & les* Cantoneras *en Eſpagne, font partie du Corps de l'Etat, & qu'on leve ſur elles des taxes & des impôts. Ils ne comprennent point ſur quelles raiſons cette Politique peut être fondée, ni ce que les Italiens peuvent dire pour défendre cette pratique.* L'Auteur devoit pouſſer un peu plus loin ſa bonne foi, & reconnoître ingenûment, que les Eſpagnols & les Italiens ne ſont pas les ſeuls blâmables. Car ſi l'on excepte *ces taxes & ces impôts*, les Courtiſanes de Londres ne le cedent en rien à celles d'Eſpagne & d'Italie, ſoit qu'on regarde leur nombre, ſoit qu'on regarde leur éfronterie, ſoit qu'on regarde la paiſible impunité dont elles joüiſſent. Une

Relation

Relation de Mr de Saint Didier ſeroit fort propre à nous l'apprendre, & Mr Ricaut ne devoit pas épargner ſa nation, en faiſant ſi bon marché de l'honneur des autres aux railleries des Infidéles.

Mais au reſte, cette raiſon des Italiens qu'il dit que les Turcs ne ſçauroient comprendre, me fournit une forte preuve. On ſçait que la raiſon qui les oblige à tolerer les lieux de debauche, eſt qu'ils veulent éviter un plus grand mal; c'eſt-à-dire, une eſpece d'impureté plus execrable, & pourvoir à la ſûreté des femmes d'honneur : *Il y a* (1) *deux cens cinquante-quatre ans que Veniſe ſe trouvant ſans Courtiſanes, la Republique fut obligée d'en faire venir un grand nombre d'Etrangeres. Le Doglioni qui a écrit les choſes notables de Veniſe, loüe extrémement en cela la ſageſſe de la Republique, laquelle par ce moyen ſçût pourvoir à la ſûreté des femmes d'honneur, auſquelles on faiſoit tous les jours des violences publiques, puiſque les lieux les plus ſaints n'étoient point un azile aſſûré où la chaſteté n'eût rien à craindre.* Il a été un tems, où l'on permettoit aux Prêtres & aux Moines en (2) Allemagne de tenir des Concubines,

(1) *Mr de S. Didier, Relat. de Veniſe, chap. des Courtiſ.* (2) *Voyez les Centum gravamina apud VVolphium, Lect. Memor. vol. 2. p. 223. 226.*

Concubines, moyennant un certain tribut annuel qu'ils payoient à leur Prelat. On croit ordinairement que la ſeule avarice étoit la cauſe de cette indigne tolerance. Mais il eſt plus apparent, qu'on vouloit empêcher par là, que la pudicité des honnêtes femmes ne fût trop ſollicitée, & calmer les inquietudes des maris, dont il eſt bon que le Clergé ne s'attire pas le reſſentiment. Je dis que cela me fournit une forte preuve, parce qu'il en reſulte évidemment, que j'ai eu raiſon de dire, que la Religion n'eſt pas un frein capable de retenir nos paſſions. En effet, voilà la Religion Chrétienne ſi peu capable de moderer l'incontinence, qu'on s'eſt vû forcé de lui ſacrifier une partie des femmes, afin de ſauver l'autre, & d'éviter un plus grand crime, qui n'a pas laiſſé néanmoins de devenir très-commun. Sur quoi je remarque en paſſant, que les hommes ſont ſi convaincus, que les ſermens les plus ſolennels ne ſont pas une barriere aſſez forte pour arrêter l'ambition des Princes, qu'encore qu'on ait un grand ſoin de leur faire jurer l'obſervation des traitez de paix, on ne laiſſe pas d'avoir des inquietudes continuelles, dès que l'on apprend que ſon voiſin fait marcher des troupes. Nous en voyons tous les jours pluſieurs exemples. Or puiſque la Religion n'eſt pas capable de ſurmonter le

penchant

penchant de la nature, il faut qu'il y ait quelque autre principe de la chaſteté des femmes, & des bonnes qualitez des hommes, que celui de la conſcience.

§. CLXVI.

Marque à laquelle on peut connoître, ſi l'on fait quelque choſe pour l'amour de Dieu.

Je vous prie de me dire, ſi une femme qui ne ſe proſtituë point, & qui cependant empoiſonne ſa mari, peut ſe vanter de ne ſe point proſtituer, parce qu'elle veut obéïr à Dieu ? Il eſt clair qu'elle ſeroit la dupe de ſon propre cœur, ſi elle s'imaginoit faire quelque bonne action pour l'amour de Dieu, pendant qu'elle eſt capable d'empoiſonner ſon mari. Car ſi l'amour de Dieu avoit quelque pouvoir ſur elle, ſe pourroit-elle reſoudre à faire un meurtre auſſi execrable que celui-là ? Et ſi elle s'y peut reſoudre, ſans néanmoins être capable de ſe proſtituer, ne faut-il pas neceſſairement qu'il y ait des conſiderations particulieres qui la détournent de la proſtitution, & qui ne ſervent de rien pour la détourner de l'empoiſonnement de ſon mari ? N'eſt-il pas indubitable, qu'elle ne ſe porteroit pas moins à tout autre crime qu'à celui-là, ſi elle y étoit pouſſée par de ſemblables paſſions, & ſi leur execution n'avoit pas des

circonſtances plus propres à l'arrêter ? Ainſi ce qu'elle fait plûtôt un crime qu'un autre, vient uniquement de ce qu'elle peut faire l'un ſans tomber dans l'infamie, & ne peut faire l'autre ſans ſe deshonorer pour le reſte de ſes jours. Ce n'eſt donc point ſa Religion qui eſt cauſe qu'elle ne ſe proſtituë pas. Si les hommes s'examinent à cette regle, ils trouveront qu'ils ne font preſque rien pour l'amour de Dieu, & que s'ils donnent l'aumône, pendant qu'ils entretiennent commerce criminel avec une femme, c'eſt ou parce qu'ils n'ont aucune peine à donner leur bien, ou parce que leur temperament les attendrit à la vûë d'un miſerable, ou parce qu'ils veulent acquerir la reputation d'être liberaux envers les pauvres, ou parce qu'ils croyent acheter par là le droit de faire des crimes impunément.

Ha que l'on ſe trompe, ſi l'on croit faire pour l'amour de Dieu tout ce qu'on fait de loüable, à moins que l'on n'ait éprouvé que l'on s'abſtient des choſes qui nous ſont les plus cheres, dès qu'on s'apperçoit que Dieu nous les a défenduës ! Un homme qui aime les femmes, & qui contente ſa paſſion le plus qu'il peut, mais qui d'ailleurs eſt ſi ſobre, qu'il ne hait rien tant que de rompre ſon regime, & qui ne pourroit boire du vin pur ſans gagner des maux de tête fort violens, qui eſt outre cela grand poltron,

tron, & ne ſçait ce que c'eſt ni d'épée ni de piſtolet, n'auroit-il pas bonne grace de ſe faire un merite devant Dieu de ce qu'il ne s'enivre point, ni ne vole ſur les grands chemins ? Qu'il renonce à l'impudicité à laquelle il eſt ſi ſenſible, qu'il ſe faſſe cette violence-là par la raiſon que Dieu le lui a commandé, & alors on prendra pour bon tout ce qui eſt en lui de loüable : autrement il nous permettra de croire, que ſon averſion pour l'ivrognerie & pour le vol, eſt une vertu à laquelle ſa foi n'a nulle part, & qu'il retiendroit toute entiere, quand même il renonceroit au Chriſtianiſme.

Voilà cependant l'état de la plûpart des honnêtes gens. Ils ont une paſſion favorite qu'ils cultivent avec ſoin, & ſur laquelle ils ne ſe font point de violence. Le reſte eſt aſſez reglé. Ils s'en applaudiſſent, & ſe figurent qu'ils font là un grand ſacrifice à Dieu. Pauvres ignorans ! ſi vous étiez capables de faire un grand ſacrifice à Dieu, vous comprendriez bien que ce ſeroit votre paſſion favorite qu'il faudroit ſacrifier, & qu'on ne ſacrifie pas les paſſions auſquelles notre temperament nous rend inſenſibles.

§. CLXVII.

Quelle eſt la veritable raiſon pourquoi un peché eſt plus ordinaire qu'un autre.

Je ne ſçai ſi tout le monde fait la reflexion que j'ai ſouvent faite, en voyant qu'il y a des pechez bien plus ordinaires que les autres. J'en doute fort; car ſelon toutes les apparences, la plûpart des gens s'imaginent, que cela vient de ce qu'il y a des pechez qui paroiſſent ſi veniels & ſi petits, qu'on ne les compte preſque pour rien en comparaiſon des pechez crians. Mais pour moi je n'en donne pas cette raiſon, & je tiens au contraire, que cela vient de ce qu'il y a des pechez qui cauſent univerſellement une joye plus ſenſible que les autres, & à moins de frais. Car enfin, la joye eſt le nerf de toutes les affaires humaines, & il eſt certain, quoi qu'on en diſe, que l'homme a plus d'amour pour la joye, que de haine pour la douleur, & qu'il eſt plus ſenſible au bien qu'au mal. On ne fait pas difficulté d'aller au chagrin & à la douleur, pourvû qu'on paſſe par la joye; ni de paſſer par la douleur & par le chagrin, pourvû qu'on aille au plaiſir. Cela paroît par l'exemple de tant de jeunes filles, qui emportées par les poids victorieux du plaiſir preſent, ſe laiſſent aller à des actions, qu'elles ſçavent bien

bien qui entraînent après elles une longue ſuite d'amertumes ; & par l'exemple de tant de gens, qui ont éprouvé mille fois, que l'uſage de certaines viandes, & le trop boire leur ont cauſé des douleurs épouvantables, qui ne laiſſent pas de contenter leur appetit là-deſſus, quand ils en trouvent l'occaſion. Il y a des (1) Corſes, qui après une offenſe reçûë, ſe ſont tenus cachez quinze jours entiers dans des broſſailles pour attendre leur ennemi, trop ſatisfaits d'y brouter quelques racines, pourvû qu'ils euſſent la joye de voir reüſſir l'embuſcade. Il faut bien que la force du plaiſir ſoit grande, puiſqu'on a vû tant de fois à Rome, pour le peu de Veſtales qu'il y avoit, le ſupplice de celles qui s'étoient mal gouvernées : ſupplice ſi affreux, ſi infame, ſi lugubre, ſi chargé d'execration, qu'il n'y avoit rien de plus propre à refrener les ſaillies de l'incontinence.

Cela étant, ſi vous me demandez, pourquoi l'impudicité eſt un vice incomparablement plus ordinaire, que le meurtre ; je vous repondrai, que ce n'eſt pas parce que l'on ſçait bien que le meurtre eſt un crime plus atroce : mais parce qu'il y a incomparablement plus de gens dominez par les plaiſirs de l'impudicité, que par le plaiſir de

(1) *Athen. anc. & nouvelle. pag.* 47.

de tuer. J'avouë que la peine temporelle établie contre les meurtriers, contribuë beaucoup à la difference dont nous parlons: mais on m'avoüera auſſi, après avoir bien examiné la choſe, que la raiſon que j'en donne y contribuë encore davantage.

§. CLXVIII.

Reflexion ſur l'habitude de mentir & de médire.

Voulez-vous que je vous parle d'un vice encore plus ordinaire que l'impudicité, ſçavoir de la médiſance & du menſonge? N'eſt-il pas vrai, que la principale cauſe qui rend ces vices ſi generaux, eſt parce qu'ils ſont une ſource inépuiſable de plaiſirs? Ce ſont des vices qui flattent extrémement notre vanité, notre envie, notre avarice & notre haine; par conſequent ils nous doivent être fort agreables. Les Marchands & les Artiſans, à force de mentir & de proteſter avec ſerment qu'une choſe eſt d'un tel prix, attrapent toûjours quelque choſe de plus; le menſonge leur eſt donc un plaiſir continuel, ainſi ils mentent éternellement. Ceux qui mentent pour ſe vanter, y trouvent auſſi de grandes joyes, s'imaginant que ſur leur parole, on les prendra pour des perſonnes d'importance. Ceux qui mentent pour flatter les autres, y trouvent

trouvent auſſi beaucoup de douceurs : ils ſe font des amis qui payent quelquefois leurs loüanges argent comptant, ou bien qui leur rendent ſervice quand l'occaſion s'en preſente, ou à tout le moins, qui leur rendent loüanges pour loüanges. Au pis aller, ils ſe font une ſecrette joye de voir la credulité de ceux qu'ils loüent, & d'éviter leur indignation; car il y a des gens qui ne pardonnent jamais à ceux qui leur épargnent l'encens. Pour ceux qui médiſent, ils ont le plaiſir de diminuer la gloire de leur prochain, qui leur donne de la jalouſie, & de ſe mettre au-deſſus de lui, entant qu'en eux eſt. Outre qu'ils deviennent par là très-propres à plaire aux femmes, qui eſt une grande affaire dans le monde.

Ils deviennent propres à leur plaire, parce que, generalement parlant, les femmes ſont fort vaines & fort envieuſes ; ſi bien que pour rendre la converſation agreable à celles qu'on voit, il ne ſuffit pas de ſçavoir mentir en les loüant, il faut encore ſçavoir mentir en blâmant les autres femmes, & ſur tout celles qui ſont en concurrence de beauté, ou d'eſprit, ou de credit, ou de rang avec celles qu'on frequente. Il ne faut donc pas leur rendre viſite, ſans ſçavoir quelque hiſtoire deſavantageuſe de ces autres-là, & de ceux qui ont accoûtumé de les voir. Si l'on n'en a point appriſes, qu'on en

 invente;

invente; car il faut ou ſçavoir médire, ou renoncer à la profeſſion de galant-homme. C'eſt pour cela qu'on remarque, qu'il n'y a point de lieux au monde où la médiſance regne tant, que dans ceux où les deux ſexes ſont toûjours enſemble, non ſeulement parce que cette familiarité fait naître mille incidens qui donnent ſujet de cauſer, mais auſſi parce que les hommes apprennent dans cette école tous les rafinemens de cet art.

Cela ſoit dit en paſſant, car ce n'eſt pas là où je veux venir. Je m'en vais vous montrer, que la cauſe pour laquelle tous ces vices ſont ſi communs, eſt parce qu'ils nous plaiſent, & non pas parce qu'ils nous paroiſſent innocens; & puis vous verrez à quoi cela me ſervira.

§. CLXIX.

Si les hommes ont raiſon de croire que l'impudicité ſoit un moindre crime que le meurtre.

N'eſt-il pas vrai, qu'il n'y a aucune revelation, ni aucune bonne raiſon Theologique, qui nous apprennent que l'impudicité ſoit un peché moins deſagreable à Dieu, que le meurtre, ou que le parjure? Elle eſt à la verité plus favorable à la ſocieté publique, que les deux autres: mais ce n'eſt pas à cela que l'on doit connoître la qualité des

des pechez, puiſqu'il eſt conſtant dans la bonne Theologie, que la méchanceté d'une action conſiſte en ce qu'elle eſt défenduë de Dieu, mettant à part la diſtinction du droit naturel, d'avec le droit poſitif. Enſuite de quoi, les circonſtances qui ſe tirent de l'état où ſe trouve le pecheur, de ſes connoiſſances & de ſes fins, font varier le degré de turpitude ſelon le plus ou le moins. Je doute fort que le poids du plaiſir qui nous emporte, ſoit capable de diminuer le crime; parce que ſi cela étoit, il faudroit dire que les pechez d'habitude, beaucoup plus deteſtables que les autres, ſont néanmoins plus veniels, à cauſe que le poids des habitudes contractées eſt une eſpece de détermination qui diminuë la liberté. Pour ce qui eſt des ſuites ruïneuſes à la ſocieté civile, je ne crois pas qu'à moins qu'elles ayent été dans l'intention du pecheur, elles aggravent ſa faute devant Dieu. Par exemple, un Bandit qui tuë un homme dans le coin d'un bois, ſans ſçavoir quel homme c'eſt, ſe contentant de ſçavoir qu'il faut s'en defaire pour emporter ſa dépoüille, n'eſt pas plus criminel, ou moins criminel devant Dieu, parce que dans la ſuite il naît mille deſordres, ou mille biens de ſon meurtre. Il a peut-être tué un homme chargé d'enfans, qui tombent dans la mendicité par la perte de leur pere; un homme

homme qui dans tout le voiſinage étoit le ſoûtien des pauvres, & de l'innocence opprimée ; un homme qui accordoit tous les procès des particuliers, &c. ou bien il a tué un homme qui n'avoit ni feu, ni lieu, & qui étoit à tout faire. Tout cela n'eſt compté pour rien devant Dieu, n'étant attaché que par accident au meurtre qui a été commis. Deux hommes tirent un coup de piſtolet chacun à ſon ennemi; l'un le tuë, l'autre le manque, ou bien le bleſſe ſi à propos, que lui crevant un abſcès, qui lui eût cauſé la mort en peu de jours, il le met en état de vivre cinquante ans en pleine ſanté, comme l'on en (1) rapporte des exemples. La Juſtice humaine a beau faire difference entre ces deux hommes, condamnant l'un à la mort, & laiſſant l'autre en repos, à cauſe que l'action de l'un a cauſé du prejudice au public, & non pas celle de l'autre ; ils ne laiſſent pas d'être également coupables au Tribunal de la Juſtice de Dieu. Ainſi quoique la ſocieté publique profite de l'impudicité, & ſoit endommagée par le meurtre, il ne s'enſuit pas que l'un de ces pechez ſoit moindre que l'autre devant Dieu, parce qu'il ſuffit de ſçavoir, que Dieu a défendu nettement & expreſſément une choſe, pour

(1) *Camerarius, Meditat. Hiſtor. Vol. 3. liv. 3. ch. 19.*

pour ne la pouvoir faire ſans tomber dans tout ce qui conſtituë le crime. Le peché d'Adam qui a été puni d'une maniere ſi terrible, ne tira ſon énormité que de la défenſe ; car du reſte il n'y avoit rien de plus innocent, que de manger d'un certain fruit. Cela ne faiſoit aucun tort, ni à la ſocieté humaine, ni aux bêtes, ni aux autres creatures. Diſons donc, que les Chrétiens qui s'abandonnent aux deſordres de l'incontinence, qui mentent perpetuellement, ou pour tromper leur prochain, ou pour noircir ſa reputation, ou pour flater leur vanité, ſont auſſi criminels devant Dieu que les homicides, puiſqu'ils n'ont aucune revelation, ni aucune bonne raiſon qui leur diſe, que Dieu n'a pas défendu toutes ces choſes également, ou qui leur promette l'impunité des unes, plûtôt que des autres : & par conſequent, que ce qui fait que certains crimes ſont plus communs, n'eſt pas que l'on ſçache qu'ils ſont plus petits devant Dieu.

§. CLXX.

Reflexion ſur la malice qui ſe trouve ſouvent dans la médiſance.

Quand les Predicateurs ſe jettent ſur la médiſance & ſur l'impudicité, ils nous y font voir tout ce qui ſe peut dire contre les pechez les plus infames. Je n'en excepte pas même

même ceux qui paſſent pour des Caſuiſtes commodes, car j'en ai oüi qui faiſoient fort les rigides là-deſſus. A les en croire, c'étoit le comble de la malice. Peut-être qu'un autre jour ils mettoient quelque autre crime encore plus haut, comme font les Panegyriſtes des Saints, qui donnent toûjours le haut bout à celui pour qui ils prêchent. Mais quoi qu'il en ſoit, nous ne pouvons pas pretexter, que nous ignorons le mal extrême qui eſt attaché à la médiſance & à l'incontinence, car on nous le depeint tous les jours très-vivement. Dans le fond, il y a des médiſances qui ſont auſſi criminelles qu'un homicide, & qui partent d'un principe de haine ſi inveteré, que dans un ſujet à bufle, ce ſeroient de bons coups de piſtolet, & non pas de ſimples coups de langue. Quand je vois des gens d'Egliſe ſe venger de leurs ennemis, ou par des libelles diffamatoires, ou par des calomnies repanduës ſecrettement, je ne fais pas difficulté de dire, qu'il y a tel Gentilhomme, qui ayant eſtropié à coups de bâton un païſan, a moins offenſé Dieu qu'ils ne l'offenſent. Cette bile noire, & ce fiel qui ſe voyent dans toutes les pages de pluſieurs livres, plus facilement que ni le papier ni l'encre, ſuppoſent une diſpoſition de cœur plus éloignée de la charité Chrétienne, que ne font pas les violences d'un Cavalier qui bat

ſon

ſon hôte, & qui jette ſes meubles par la fenêtre. Mais l'Auteur n'a tué perſonne, ni caſſé les bras à perſonne. Cela n'y fait rien, il n'eſt pas propre à cette ſorte d'offenſe, il a d'autres armes offenſives qu'il fait valoir. C'eſt comme ſi un (1) loup demandoit, qu'on lui tînt compte de ce qu'il ne ruë pas. Mais l'Auteur eſt pouſſé de zéle, il ne veut pas que le vice demeure impuni. Bagatelles ! Un Prelat l'a perſecuté, ou ſe plaît à ſuſciter tous les jours quelque nouvelle affaire à ſon Ordre ; voilà le pretendu zéle qui anime l'Auteur contre les debauches du Prelat, & qui lui fait tant reclamer les anciens Canons. Marque de cela, c'eſt qu'un autre Ordre Eccleſiaſtique, qui reçoit tous les jours des effets de la bonté & du credit du Prelat, le laiſſe joüir paiſiblement des faveurs de ſes Maîtreſſes ; & bien loin de crier contre ſon eſprit de Cour, il le louë de ſon zéle infatigable pour la gloire de l'Egliſe, & pour le ſalut de ſes brebis ; ce qu'il ne feroit pas, quand même cela ſeroit vrai, ſi le Prelat lui étoit contraire. Ces mêmes faiſeurs de libelles, qui font ſi bien la leçon aux Evêques qui les perſecutent, feroient fort bien l'éloge d'un autre Prelat leur Patron, quoiqu'il fût le plus galant homme

(1) *Mirum ut neque calce lupus quemquam, neque dente petit bos.* Horat. Satyr. 1. lib. 2.

homme du Royaume. Je vous aſſûre, Monſieur, que vous avez des Confreres, qui ſans autres armes que leur plume, ſe rendent plus coupables devant Dieu, que ceux qui ſe vengent de leurs ennemis avec l'épée & le piſtolet, parce que la maniere violente & pleine d'injures avec laquelle ils écrivent, fait voir qu'ils s'éloignent de l'eſprit de l'Evangile, & donnent dans celui de la vengeance, autant ou plus que les gens du monde.

§. CLXXI.

Pourquoi la vengeance & l'avarice ſont des paſſions ſi communes.

Et à propos de vengeance, examinons un peu, pourquoi elle eſt ſi commune parmi les Chrétiens. Eſt-ce que nous ignorons que l'Ecriture nous la défend, comme une action des plus criminelles ? Rien moins que cela ; il y a peu de veritez auſſi clairement couchées dans l'Evangile, que celles qui regardent la charité envers le prochain, & l'obligation que nous avons de pardonner les injures qui nous ſont faites. Il n'y a point de chapitre de Morale, ſur lequel les Predicateurs inſiſtent plus vivement, & dès la ſortie du berceau, on nous apprend une priere dont JESUS-CHRIST eſt l'Auteur, & que nous repetons à toute heure, pour

pour ainſi dire, qui nous engage en propres termes à n'eſperer le pardon de nos pechez, qu'autant que nous renoncerons à la vengeance. De ſorte que ceux qui ſçavent les premiers élemens de la Religion Chrétienne, ne peuvent point être en doute, ſi la paſſion de ſe venger eſt un grand peché. Il faut donc dire, que la raiſon pourquoi elle eſt ſi univerſelle, vient de ce qu'elle a des charmes pour tout le monde. Les Italiens y en trouvent tant, qu'ils diſent par une profanation horrible, que Dieu ſe l'eſt reſervée, afin d'être le ſeul qui goûtât d'un mets ſi délicieux. Les autres nations n'outrent pas tant cette matiere. Mais generalement parlant, tous les hommes ſont ſenſibles au plaiſir de ſe venger, parce que l'amour propre étant inſeparable de leur nature, ils ſouhaitent naturellement d'avoir au-deſſous d'eux le plus de gens qu'il leur eſt poſſible. S'ils ne peuvent pas s'élever au-deſſus des autres, ils ſouhaitent à tout le moins de n'être leurs inferieurs que le moins qu'ils peuvent. Or comme les offenſes dont nous ſouhaitons de nous venger, nous repreſentent à nous-mêmes inferieurs à celui qui nous a offenſez, nous nous trouvons déchargez d'un grand chagrin, & tranſportez dans un vif ſentiment de joye, toutes les fois qu'en nous vengeant, nous regagnons notre avantage, ou même nous

acquerons

acquerons quelque ſuperiorité ſur notre ennemi. Voilà ſans doute le principe du plaiſir que les hommes trouvent dans la vengeance, & en même tems la raiſon pourquoi tant de gens ſont vindicatifs. Et ſi l'on conſidere outre cela, qu'il ſe trouve mille moyens de ſe venger qui ne coûtent pas beaucoup, & qui n'expoſent point aux pourſuites de la Juſtice, on aura la vraye raiſon pourquoi tant de gens ſe vengent effectivement.

Quelque obligez que nous ſoyons de convenir que les paſſions impudiques ſont fort generales, il faut néanmoins avoüer qu'elles le ſont moins, que celle dont je viens de faire mention; car du moins y a-t'il un certain âge qui ſe ſauve de ces paſſions: les enfans n'y trouvent point encore du plaiſir; les vieillards n'y en trouvant plus, s'en déſaccoutument peu-à-peu pour la plûpart. Mais il n'y a point d'âge qui nous délivre du deſir de la vengeance: elle plaît aux enfans dès le berceau, & ne deplaît pas aux vieillards les plus infirmes. Avec tout cela, je ne ſçai pas ſi l'avarice n'eſt point encore plus generale, que la paſſion de ſe venger. J'entens par l'avarice, non ſeulement la paſſion ſordide qu'un meſquin a pour l'argent, mais en general la paſſion d'avoir des richeſſes, ſoit qu'on les prodigue après cela, ſoit qu'on les condamne

damne à demeurer dans un coffre. On croit ordinairement qu'il y a une oppoſition prodigieuſe entre les prodigues & les avares, & l'on ſe trompe; car à le bien prendre, il n'y a point de plus grands voleurs du bien d'autrui, que ceux qui font des dépenſes exceſſives, comme il paroît par la conduite des gens de Finance & des gens de guerre. Leurs feſtins, leurs bâtimens, & les fêtes qu'ils donnent aux Dames, ſe font avec la derniere profuſion : mais en recompenſe, leurs extorſions ſur le peuple ſe font avec la derniere avarice, & on leur peut appliquer très-juſtement ce qu'on a dit d'un ancien Romain, (1) *qu'ils ſont avides du bien d'autrui, & prodigues du leur.* Je puis donc prendre l'avarice au ſens que j'ai dit. La prenant ainſi, je la trouve ou plus generale, ou auſſi generale que le deſir de la vengeance. Cherchant enſuite la cauſe pourquoi c'eſt une paſſion ſi univerſelle, je ne trouve pas que ce ſoit parce que l'on doute, ſi c'eſt un grand peché, ou non; car comment pourroit-on avoir des doutes là-deſſus parmi les Chrériens, après la défenſe qui nous eſt faite dans le Decalogue, de ſouhaiter le bien d'autrui, & après tant de predications contre l'avarice, qui par l'autorité

(1) *Alieni appetens, ſui profuſus.* Salluſt. de Catilina.

torité inconteſtable de Saint Paul, nous la repreſentent comme une eſpece d'idolâtrie, & comme un monſtre des plus hideux ? Il faut donc dire, que c'eſt l'amour propre, cette paſſion inſeparable de notre nature, qui nous rend avares. Car cette maudite paſſion nous faiſant trouver du plaiſir à tout ce qui flatte notre vanité, à tout ce qui nous diſtingue des autres hommes, à tout ce qui nous peut procurer l'accompliſſement de nos deſirs, à tout ce qui nous peut ſervir de rempart contre les maux que nous craignons, nous porte à deſirer ardemment d'avoir du bien, parce que nous eſperons de trouver tous ces avantages-là dans la poſſeſſion des richeſſes. De la maniere que les hommes ſont faits, & par je ne ſçai quelle conſtitution machinale de leur nature, penſer qu'ils ont du bien, eſt une choſe qui les rejoüit. On a beau nous étaler de grandes moralitez ſur les inquietudes des avares : il eſt ſûr qu'ils goûtent incomparablement plus de douceurs par la poſſeſſion de leurs treſors, qu'ils ne ſentent d'amertumes par la crainte de les perdre. La vûë de leurs (1) loüis augmente la bonne opinion qu'ils avoient de leur perſonne, &

(1) *Populus me ſibilat : at mihi plaudo ipſe domi, ſimul ac nummos contemplor in arca.* Horat. Satyr. 1. l. 1.

& fait qu'en ſe donnant eux-mêmes beaucoup d'encens, ils ſe dédommagent de l'approbation que le public leur refuſe quelquefois. Or comme il n'y a rien qui divertiſſe plus un homme, que de ſe regarder lui-même comme un objet d'admiration, & que de ſe voir en état de goûter tous les plaiſirs qui ſont à vendre, il s'enſuit que la poſſeſſion des richeſſes lui eſt une ſource de joye, ou du moins qu'il eſpere qu'elle le ſera. Si l'on me demande donc, pourquoi preſque tous les hommes ſouhaitent de ſe venger & d'être riches, qui ſont deux paſſions que l'Evangile condamne, & pourquoi il n'y a qu'un petit nombre de gens qui aiment ou la chaſſe, les tableaux, les ſciences, & telles autres choſes permiſes, ou la vertu qui eſt une choſe commandée: je repons en peu de mots, *c'eſt parce que la conſtitution machinale de l'homme, c'eſt à-dire l'union de ſon ame avec ſon corps, fait que preſque tous les hommes trouvent du plaiſir à ſe venger & à être riches, & qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui trouvent du plaiſir à la chaſſe, aux tableaux, à l'étude, & à la vertu.*

De toutes ces dernieres remarques, je tire cette concluſion, que c'eſt le plaiſir & la facilité d'avoir du plaiſir, qui rendent certains vices plus communs que les autres, & non pas les opinions que l'on a ſur la malice

malice plus ou moins grande de certains vices; & par conſequent, que la Religion (car c'eſt là où j'en voulois venir) ne ſert à cet égard (1) qu'à faire de belles declamations en chaire, & à nous montrer notre devoir: après quoi nous nous conduiſons abſolument par la direction de notre goût pour les plaiſirs. D'où il reſulte, que les Athées, qui ne font que ſuivre la même direction, ne ſont pas neceſſairement plus corrompus que les Idolâtres, quoiqu'ils n'ayent pas comme les Idolâtres, telles ou telles opinions ſur le crime, & ſur les châtimens du crime.

§. CLXXII.

Si une ſocieté d'Athées ſe feroit des loix de bienſeance & d'honneur.

On voit à cette heure, combien il eſt apparent qu'une ſocieté d'Athées pratiqueroit les actions civiles & morales, auſſi bien que les pratiquent les autres ſocietez, pourvû qu'elle fît ſeverement punir les crimes, & qu'elle attachât de l'honneur & de l'infamie à certaines choſes. Comme l'ignorance d'un premier Être Createur & Conſervateur

(1) *Souſentendez ici & par tout ailleurs où il ſera neceſſaire l'exception marquée ci-deſſus* p. 136. 164.

ſervateur du monde, n'empêcheroit pas les membres de cette ſocieté d'être ſenſibles à la gloire & au mépris, à la recompenſe & à la peine, & à toutes les paſſions qui ſe voyent dans les autres hommes, & n'étoufferoit pas toutes les lumieres de la raiſon; on verroit parmi eux des gens qui auroient de la bonne foi dans le commerce, qui aſſiſteroient les pauvres, qui s'oppoſeroient à l'injuſtice, qui ſeroient fidéles à leurs amis, qui mépriſeroient les injures, qui renonceroient aux voluptez du corps, qui ne feroient tort à perſonne, ſoit parce que le deſir d'être loüez les pouſſeroit à toutes ces belles actions, qui ne ſçauroient manquer d'avoir l'approbation publique, ſoit parce que le deſſein de ſe menager des amis & des protecteurs, en cas de beſoin, les y porteroit. Les femmes s'y piqueroient de pudicité, parce qu'infailliblement cela leur acquerroit l'amour & l'eſtime des hommes. Il s'y feroit des crimes de toutes les eſpeces, je n'en doute point; mais il ne s'y en feroit pas plus que dans les ſocietez Idolâtres, parce que tout ce qui a fait agir les Payens, ſoit pour le bien, ſoit pour le mal, ſe trouveroit dans une ſocieté d'Athées; ſçavoir, les peines & les recompenſes, la gloire & l'ignominie, le temperament & l'éducation. Car pour cette grace ſanctifiante, qui nous remplit de l'amour de Dieu, & qui

nous fait triompher de nos mauvaiſes habitudes, les Payens en ſont auſſi depourvûs que les Athées.

Qui voudra ſe convaincre pleinement, qu'un peuple deſtitué de la connoiſſance de Dieu, ſe feroit des regles d'honneur, & une grande délicateſſe pour les obſerver, n'a qu'à prendre garde, qu'il y a parmi les Chrétiens un certain honneur du monde, qui eſt directement contraire à l'eſprit de l'Evangile. Je voudrois bien ſçavoir, d'après quoi on a tiré ce plan d'honneur, duquel les Chrétiens ſont ſi idolâtres, qu'ils lui ſacrifient toutes choſes. Eſt-ce parce qu'ils ſçavent qu'il y a un Dieu, un Evangile, une Reſurrection, un Paradis, un Enfer; qu'ils croyent que c'eſt deroger à ſon honneur, que de laiſſer un affront impuni, que de ceder la premiere place à un autre, que d'avoir moins de fierté & moins d'ambition que ſes égaux? On m'avoüera que non. Que l'on parcoure toutes les idées de bienſeance qui ont lieu parmi les Chrétiens, à peine en trouvera-t'on deux qui ayent été empruntées de la Religion; & quand les choſes deviennent honnêtes de malſeantes qu'elles étoient, ce n'eſt nullement parce que l'on a mieux conſulté la Morale de l'Evangile. Les femmes ſe ſont aviſées depuis quelque tems, qu'il étoit d'un plus grand air de qualité de s'habiller en public,

& devant le monde, d'aller à cheval, de courir à toute bride après une bête, &c. & elles ont tant fait, qu'on ne regarde plus cela comme éloigné de la modeſtie. Eſt-ce la Religion qui a changé nos idées à cet égard? Comparez un peu les manieres de pluſieurs nations qui profeſſent le Chriſtianiſme, comparez-les, dis-je, les unes avec les autres, vous verrez que ce qui paſſe pour malhonnête dans un païs, ne l'eſt point du tout ailleurs. Il faut donc que les idées d'honnêteté qui ſont parmi les Chrétiens, ne viennent pas de la Religion qu'ils profeſſent. Il y en a quelques-unes de generales, je l'avoue, car nous n'avons point de nations Chrétiennes, où il ſoit honteux à une femme d'être chaſte. Mais pour agir de bonne foi, il faut confeſſer que cette idée eſt plus vieille, ni que l'Evangile, ni que Moïſe : c'eſt une certaine impreſſion qui eſt auſſi vieille que le monde, & je vous ferai voir tantôt, que les Payens ne l'ont pas empruntée de leur Religion. Avoüons donc, qu'il y a des idées d'honneur dans le genre-humain, qui ſont un ouvrage de la nature, c'eſt-à-dire, de la Providence generale. Avoüons-le ſur tout de cet honneur dont nos braves ſont ſi jaloux, & qui eſt ſi oppoſé à la Loi de Dieu. Et comment douter après cela, que la nature ne pût faire parmi des Athées, où la

connoiſſance de l'Evangile ne la contre-quarreroit pas, ce qu'elle fait parmi les Chrétiens?

§. CLXXIII.

Que l'opinion de la mortalité de l'ame n'empêche pas qu'on ne ſouhaite d'immortaliſer ſon nom.

Peut-être s'imagine-t'on, qu'un Athée étant perſuadé que ſon ame meurt avec le corps, ne peut rien faire de loüable par ce deſir d'immortaliſer ſon nom, qui a tant de pouvoir ſur l'eſprit des autres hommes. Mais c'eſt une penſée très-fauſſe, parce qu'il eſt certain que ceux qui ont fait de grandes choſes pour être loüez de la poſterité, ne ſe ſont point flattez de l'eſperance de ſçavoir dans l'autre monde ce qu'on diroit d'eux après leur mort. Et encore aujourd'hui, nos braves qui s'expoſent à tant de perils & à tant de fatigues pour faire parler d'eux dans l'Hiſtoire, s'imaginent-ils que les monumens qui ſeront élevez en leur honneur, & qui apprendront à la poſterité la plus reculée tout ce qu'ils auront fait de grand & de magnifique, leur feront ſentir quelque plaiſir? Croyent-ils qu'on les informera dans l'autre monde, de ce qui ſe paſſe dans celui-ci? Et ne ſçavent-ils pas, que ſoit qu'ils joüiſſent de la

felicité

felicité du Paradis, ſoit qu'ils brûlent dans les Enfers, il leur ſeroit très-inutile d'apprendre que les hommes les admirent? Ce n'eſt donc point la croyance de l'immortalité de l'ame qui fait aimer la gloire; & par conſequent, les Athées ſont très-capables de ſouhaiter une éternelle reputation. Ce qu'il y a de plus ſolide dans l'amour de la gloire, ce ſont ſans doute les agreables imaginations que l'on roule dans ſon eſprit pendant cette vie, en ſe repreſentant une longue ſuite de ſiecles remplis de l'admiration de ce que l'on aura fait. Eſt-on mort? Ce n'eſt plus cela, on a bien d'autres choſes à faire, que de ſonger à la reputation qu'on a laiſſé dans ce monde:

Id cineres & manes credis curare ſepultos?

Vous avez oüi dire, ſans doute, que Mr de Caſtelnau (1) ayant été honoré du bâton de Marêchal de France peu avant ſa mort, dit *Que cela étoit fort beau en ce monde, mais qu'il s'en alloit en un pais où cela ne lui ſerviroit de rien.*

(1) Il mourut d'une bleſſure reçûë au ſiege de Dunkerque, l'an 1658.

§. CLXXIV.

Exemples qui montrent, que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par l'impureté des mœurs.

Quoi qu'il en ſoit, me dira-t'on, ce ſeroit une étrange choſe, qu'un Athée qui vivroit vertueuſement. C'eſt un monſtre qui ſurpaſſe les forces de la nature. Je repons, qu'il n'eſt pas plus étrange qu'un Athée vive vertueuſement, qu'il eſt étrange qu'un Chrétien ſe porte à toute ſorte de crimes. Si nous voyons tous les jours cette derniere eſpece de monſtre, pourquoi croirons-nous que l'autre ſoit impoſſible?

Mais pour dire quelque choſe de plus fort, & qui ne laiſſe pas dans les termes d'une ſimple conjecture, ce que j'ai avancé concernant les mœurs d'une ſocieté d'Athées, je remarquerai que ce peu de perſonnes qui ont fait profeſſion ouverte d'Atheïſme parmi les Anciens, un Diagoras, un Theodore, un Evemere, & quelques autres, n'ont pas vécu d'une maniere qui ait fait crier contre le libertinage de leurs mœurs. Je ne vois pas qu'on les accuſe de s'être diſtinguez par les dereglemens de leur vie, auſſi bien que par les égaremens épouvantables de leur raiſon. Je trouve au contraire, que leur bonne vie a paru

paru ſi admirable à (1) Clement Alexandrin, qu'il s'eſt crû obligé à s'inſcrire en faux contre l'accuſation d'Atheïſme qu'on leur avoit intentée. Il pretend que la penetration de leur eſprit à découvrir les erreurs de la Theologie payenne, a fait toute leur impieté, & qu'on ne les a appellez Athées, que parce qu'ils ne vouloient pas reconnoître les faux Dieux. Il ſe trompe; & j'admire qu'un homme qui avoit autant d'érudition, n'ait pas pris garde que les Payens (2) diſtinguoient fort exactement les uns des autres, ceux qui affirmoient l'exiſtence des Dieux, ceux qui en doutoient, ceux qui la nioient, ceux qui leur attribuoient le gouvernement du monde, & ceux qui ſe contentoient de leur accorder une beatitude qui ne ſe mêloit de rien. On n'a jamais confondu le ſentiment de ceux qui nioient qu'il y eût des Dieux, avec les autres opinions, & l'on a toûjours affecté le nom d'Athées à ceux-là, & toûjours mis de ce nombre ceux que Clement Alexandrin en veut ôter. (3) Ciceron, (4) Plutarque, (5) Diogene Laërce, & pluſieurs autres, ſont ſi exprès là-deſſus, qu'il n'y a point de chicane qui puiſſe tenir contre des témoignages de

(1) *In Protreptico.* (2) *Cicero, l. 1. de naturâ Deorum.* (3) *L. 1. de nat. Deor.* (4) *De placit. Philoſoph.* (5) *In vita Ariſtippi.*

de cette nature. Socrate a paſſé pour un Philoſophe qui avoit reconnu l'unité de Dieu ; cependant on ne le rangeoit pas parmi les Athées avec Theodore & Diagoras. Il s'eſt trouvé quelques autres Philoſophes, qui ont pretendu que toutes les Divinitez du Paganiſme ſe pouvoient reduire à une. Lactance (1) ſoutient hautement, que l'unité de Dieu a été connuë à pluſieurs Payens, à Orphée, à Virgile, à Thales, à Pythagoras, à Anaxagoras, à Antiſthene, à Cleanthe, à Anaximene, à Ciceron ; & il le prouve par des paſſages authentiques tirez de leurs livres : jamais pourtant on n'a diffamé ces gens-là comme des Athées. Il faut donc dire, que c'eſt ſans raiſon que Clement Alexandrin a douté de l'Atheïſme de ceux qui en ont été accuſez nommément & expreſſément par les Payens ; & il eſt étrange, que (2) Muret qui avoit une ſi belle literature, ſoit tombé dans la même faute. Il eſt donc vrai, que Diagoras, Theodore, Nicanor, Hippon, & Evemere n'ont crû aucune Divinité : cependant ils étoient ſi honnêtes (3) gens, qu'un Pere de l'Egliſe les reclame, & veut faire honneur de leur vertu à la bonne Religion.

Il

(1) *Lib.* 1. *de falſ. relig. c.* 5. (2) *Variar. lect. l.* 10. *cap.* 17. (3) Σωφρόνως βεβιωκότας, *qui moderatè & continenter vixerunt.* Clem. Alexandr. in Protrept.

Il paroît par quelques paſſages de Pline, qu'il ne croyoit point de Dieu : ce n'étoit pas néanmoins un voluptueux, & jamais homme n'a été plus (1) attaché que lui à des occupations honnêtes & dignes d'un illuſtre Romain.

Epicure qui nioit la Providence & l'immortalité de l'ame, eſt un des anciens Philoſophes qui a vécu le plus exemplairement : & quoique ſa Secte ait été décriée dans la ſuite, il eſt néanmoins certain, qu'elle a été compoſée de quantité de perſonnes d'honneur & de probité, & que ceux qui l'ont deshonorée par leurs vices, n'étoient point devenus vicieux dans cette Ecole. C'étoient des gens débauchez par habitude & par temperament, qui étoient bien-aiſes de couvrir leurs ſales paſſions d'un auſſi beau pretexte qu'étoit celui de dire, qu'ils ſuivoient les maximes d'un des plus grands Philoſophes du monde, & qui s'imaginoient que pourvû qu'ils ſe cachaſſent ſous le manteau de la Philoſophie, ils pouvoient ſe mocquer du ſcandale qu'ils cauſeroient. Ils n'étoient donc pas devenus debauchez, parce qu'ils avoient embraſſé la doctrine d'Epicure : mais ils avoient embraſſé la doctrine d'Epicure mal entenduë, parce qu'ils étoient debauchez. C'eſt ainſi qu'en

(1) *Vide Plin. Jun. epiſt. 5. l. 3.*

qu'en parle (1) Seneque, quoiqu'il fût d'une Secte remplie d'animoſité contre la memoire d'Epicure, & il ne fait pas difficulté de proteſter, qu'il eſt fort perſuadé que la volupté de ce Philoſophe étoit fort ſobre & fort ſeche. Saint (2) Jerôme parle très-avantageuſement de la frugalité du même Epicure, & l'oppoſe aux dereglemens des Chrétiens, pour leur faire plus de confuſion.

Il y a eu parmi les Juifs une Secte qui nioit tout ouvertement l'immortalité de l'ame, c'étoient des Saducées. Je ne vois pas qu'avec une opinion ſi deteſtable, ils ayent mené une vie plus corrompuë que les autres Juifs, & il eſt au contraire fort vraiſemblable, qu'ils étoient plus honnêtes gens que les Phariſiens, qui ſe piquoient tant de l'obſervation de la Loi de Dieu.

Monſieur de Balzac nous apprend dans le Socrate Chrétien, les dernieres paroles d'un Prince qui avoit vécu & qui étoit mort Athée,

(1) *Non ab Epicuro impulſi luxuriantur, ſed vitiis dediti luxuriam ſuam in Philoſophiæ ſinu abſcondunt, & eò concurrunt, ubi audiunt laudari voluptatem. Nec æſtimatur voluptas illa Epicuri: ita enim me hercule ſentio, cùm ſobria & ſicca ſit, ſed ad nomen ipſum advolant, quærentes libidinibus ſuis patrocinium aliquod ac velamentum.* De vit. beat. c. 12. (2) *Lib. 2. contra Jovinian. cap.* 8.

Athée, & lui rend ce témoignage, *Qu'il ne manquoit pas des vertus morales, qu'il ne juroit que certes, & ne buvoit que de la tiſane, & qu'il étoit extrémement reglé en tout ce qui paroiſſoit de lui au-dehors.*

Le deteſtable Vanini, qui fut brûlé à Toulouſe pour ſon Atheïſme l'an 1619. avoit toûjours été aſſez reglé dans ſes mœurs, & quiconque eût entrepris de lui faire un procès criminel ſur tout autre choſe que ſur ſes dogmes, auroit couru grand riſque d'être convaincu de calomnie.

Sous le (1) regne de Charles IX. l'an 1573. on brûla dans Paris un homme qui avoit dogmatiſé l'Atheïſme ſecrettement. Il ſoûtenoit qu'il n'y avoit point d'autre Dieu au monde, que de conſerver la pureté de ſon corps, auſſi diſoit-on, qu'il avoit encore ſa virginité. Il avoit autant de chemiſes qu'il y a de jours en l'année, & il les envoyoit laver en Flandres à une fontaine fameuſe pour la clarté de ſes eaux, & pour la vertu de blanchir admirablement le linge. Il avoit de l'averſion pour toutes les impuretez, ſoit des actions, ſoit des paroles; & quoiqu'il ſoutînt ſes blaſphêmes avec une opiniâtreté qu'il garda juſques à la mort, il les prononça toûjours d'un air extrémement radouci, & d'une bouche compoſée à debiter des fleurettes. La

(1) *Voy. le P. Garaſſe, Doctr. curieuſe, l. 2 ſect. 6.*

La Relation de Mr Ricaut, Secretaire de Mr le Comte de Winchelſey, Ambaſſadeur d'Angleterre à Conſtantinople, a fait trop de bruit, pour ne vous être pas connuë, ſi bien que je ne m'amuſe pas à vous faire l'éloge de la diligence que cet Auteur a employée pour s'inſtruire exactement de ce qu'il écrit; je vous dirai ſeulement, qu'après avoir (1) rapporté que les Athées ont formé une Secte nombreuſe en Turquie, qui eſt compoſée pour la plûpart des *Cadis*, & des perſonnes ſçavantes dans les livres Arabes, il ajoûte que les partiſans de cette Secte ont une amitié extraordinaire les uns pour les autres, qu'ils ſe rendent mutuellement toute ſorte de bons offices, qu'ils ſont civils & hoſpitaliers, & que s'il leur arrive un hôte qui ſoit de leur ſentiment, ils lui font la meilleure chere qu'ils peuvent. Leurs civilitez vont trop loin, je ne le nie pas, puiſqu'ils procurent à leur hôte pendant la nuit un divertiſſement très-malhonnête; mais ils ne font rien en cela, dont les autres Turcs ne ſoient coupables. Deſorte que ſi l'on compare toute la vie des autres Turcs, avec celle de ces Athées, l'on n'y verra point de difference, ou bien l'on trouvera ceux-là plus malhonnêtes gens, que ceux-ci.

Je

(1) *Etat preſ. de l'Empire Ottoman, l. 2. ch. 12.*

Je n'ai garde de mettre le Chancelier de l'Hôpital dans le nombre des Athées, car je ne doute pas qu'il n'ait été bon Chrétien: mais je dirai ſeulement, qu'il a été fort ſoupçonné de n'avoir point de Religion, quoiqu'il n'y eût rien de plus auſtere, rien de plus grave, rien de plus compoſé que ſa mine, & qu'il vécût exemplairement. Mr de (1) Beaucaire de Peguillon, Evêque de Mets, l'accuſe tout franc d'Atheïſme. Son témoignage eſt un peu ſuſpect, à cauſe de ſon attachement au Cardinal de Lorraine, dont il avoit été precepteur. Mais néanmoins cela fait voir, que les hommes ne s'obſervent pas aſſez, lorſqu'ils prononcent ſi hardiment, que l'Atheïſme eſt inſeparable de l'impureté des mœurs, puiſqu'il ſe trouve qu'un Chancelier de France a été ſoupçonné d'Atheïſme, quoique ſa bonne vie fût connuë de toute la terre. C'eſt une choſe étrange & tout-à-fait ſcandaleuſe, que tant lui, que tous ceux qui ſe diſtinguoient par l'auſterité de la morale dans le dernier ſiecle, ayent paſſé pour méchans Catholiques, & qu'un homme qui auroit pû averer ſon abandon à toutes ſortes de debauches, eût ſuffiſamment prouvé qu'il ne

(1) *Homo quidem doctus, ſed nullius Religionis, aut, ut verè dicam, ἄθεος.* Commentar. rerum Gallic. l. 28. n. 57.

ne donnoit point dans les nouvelles opinions, comme autrefois on abſolvoit ceux (1) qui étoient accuſé d'avoir conſpiré contre l'Etat, pourvû qu'ils certifiaſſent qu'ils s'étoient proſtituez.

§. CLXXV.

Que les gens voluptueux ne s'amuſent guere à dogmatiſer contre la Religion.

Je ne ſçai ſi l'on ne pourroit pas appliquer à la Religion, ce qui fut dit par (2) Jules Ceſar à ceux qui le vinrent avertir, que M. Antoine & Dolabella machinoient quelque choſe contre lui ; *Je ne me defie guere*, leur repondit-il, *de ces gens ſi gras & ſi bien peignez ; je redoute bien plus ces maigres & ces pâles là*, parlant de Brutus & de Caſſius. Les ennemis de la Religion, ces eſprits qui ne croyent rien ; qui ſe font un titre d'eſprit fort, de douter de tout ; qui cherchent des reponſes aux argumens dont on ſe ſert pour prouver l'exiſtence de Dieu ;

(1) *Duos ſolos è notioribus veniâ donatos conſtat, qui ſe quò facilius expertes culpæ oſtenderent, impudicos probaverant.* Sueton. in Domit. c. 10. *Ceſoninus vitiis protectus eſt, tanquam in illo fœdiſſimo cœtu paſſus muliebria.* Tacitus, Annal. l. 11. Vid. Sueton. in Nerone. c. 29. (2) *Plut. in Jul. Caſ.*

Dieu; qui raffinent les difficultez que l'on objecte contre la Providence, ne ſont pas pour l'ordinaire des gens fort voluptueux. Quand on paſſe toute la journée parmi les verres & les pots, qu'on aime à courir le bal toute la nuit, qu'on en conte & à la blonde & à la brune, qu'on tend toute ſorte de pieges à la pudicité des femmes, qu'on ne cherche qu'à tuer le tems dans la debauche, & à prevenir le degoût des plaiſirs par la diverſité des objets; on ne ſe met guere en peine de ſçavoir, ſi Mr Deſcartes a bien demontré dans ſa Metaphyſique l'exiſtence de Dieu, & la ſpiritualité de l'ame, & s'il a bien répondu aux objections qui lui ont été propoſées. On ne s'aviſe point non plus, d'examiner la Demonſtration Evangelique de Mr Huet, ſi pleine d'éloquence & d'érudition, & de chercher dequoi éluder les preuves de la verité de la Religion Chrétienne. On ne va point ſe rompre la tête à étudier les pretenduës demonſtrations de Spinoza, pour tâcher de comprendre que l'Univers eſt un être ſimple, & que nous ſommes des modifications de Dieu. On ſe mocque même d'un Phyſicien, qui s'attache à découvrir la raiſon des phenomenes.

Que (1) Rohault vainement ſeche pour concevoir, Comment

(1) Mr Deſpreaux, Epître à Mr de Guilleragues.

Comment tout étant plein, tout a pû ſe mouvoir.

On n'a pas le tems de ſonger à tout cela; & quand on l'auroit, on ne l'employeroit pas à des penſées abſtraites, qui n'ont rien d'agreable pour des perſonnes accoûtumées à la ſenſualité. On s'en repoſe donc ſur ce qui en eſt, on croit bonnement ſon Catechiſme; on ſe perſuade même, qu'en ne doutant de rien, on ſe menage des reſſources pour ſon ſalut, & que la foi n'eſt pas moins utile à la tranquillité de notre ame, que neceſſaire à ſon ſalut, & l'on ſe divertit en attendant. Au contraire, ceux qui ont l'eſprit d'incredulité en partage, & qui ſe piquent de douter avec raiſon, ſe ſoucient peu du cabaret, traitent la coqueterie de haut en bas, ſont chagrins, maigres & pâles, rêvent même en mangeant à quelque figure de Geometrie; ſi bien qu'au lieu de dire avec (1) Caton, que de tous ceux qui avoient entrepris d'opprimer la liberté de Rome, il n'y avoit que Ceſar qui eût été ſobre; il faut demeurer d'accord, qu'entre ceux qui ont conſpiré contre l'unité de l'Egliſe, qui ont inventé des hereſies, qui ont voulu renverſer ou la Religion, ou même l'exiſtence de Dieu, il n'y a pas eu beaucoup

(1) *Sueton. in Jul. c. 53.*

coup d'ivrognes & de debauchez. (1) Ciceron ayant vû que Ceſar ne gratoit ſa tête que du bout du doigt, & qu'il avoit grand ſoin de bien peigner, de bien friſer, & de bien arranger ſes cheveux, jugea qu'il n'étoit pas capable d'attenter à la liberté de la Republique. Il ſe trompa dans ſa conjecture; mais il ne peut guere arriver qu'on ſe trompe, en jugeant qu'un homme plongé dans les plus infames debauches, ne ſe fera point brûler, ni pour le crime d'Hereſie, ni pour celui d'Atheïſme. Ce n'eſt pas que je croye, que tous ceux qui n'ont point de Religion, ſoient d'une vie bien morigenée; je crois qu'il y en a qui ſe portent à tous les crimes imaginables: mais je pretens ſeulement, qu'il y en a auſſi qui ne ſe diſtinguent point par leurs vices, & l'on ne ſçauroit me nier cela, puiſque j'ai l'experience de mon côté. Or de ce qu'il y a des Athées, qui moralement parlant, ont de bonnes inclinations, il eſt facile de conclure, que l'Atheïſme n'eſt pas une cauſe neceſſaire de mechante vie, mais ſeulement une cauſe par accident, ou bien une cauſe qui ne produit la corruption des mœurs, qu'en ceux qui ont aſſez de penchant au mal pour ſe debaucher ſans cela.

(1) *Plutarch. in Jul. Caſ.*

§. CLXXVI.

§. CLXXVI.

Que l'homme ne regle pas ſa vie ſur ſes opinions.

Je conçois que c'eſt une choſe bien étrange, qu'un homme qui vit bien moralement, & qui ne croit ni Paradis, ni Enfer. Mais j'en reviens toûjours là, que l'homme eſt une certaine creature, qui avec toute ſa raiſon, n'agit pas toûjours conſequemment à ſa creance. Les Chrétiens nous en fourniſſent aſſez de preuves. Ciceron l'a (1) remarqué à l'égard de pluſieurs Epicuriens, qui étoient bons amis, honnêtes gens, & d'une conduite accommodée, non pas au deſir de la volupté, mais aux regles de la raiſon : *Ils vivent mieux*, dit-il, *qu'ils ne parlent, au lieu que les autres parlent mieux qu'ils ne vivent.* On a fait une ſemblable remarque ſur la conduite des Stoïciens. Leurs principes étoient, que toutes choſes arrivent par une fatalité ſi inevitable, que Dieu lui-même ne peut, ni n'a pû jamais l'éviter. Naturellement cela les devoit conduire à ne s'exciter à rien, à n'uſer jamais ni d'exhortations, ni de menaces, ni de cenſures, ni de promeſſes. Cependant, il n'y a jamais eu de Philoſophes qui ſe ſoient

(1) *De finibus, l. 2.*

ſoient plus ſervis de tout cela, qu'eux; & toute leur conduite faiſoit voir qu'ils ſe croyoient entierement les maîtres de leur deſtinée. Les Turcs tiennent quelque choſe de cette doctrine des Stoïciens, & outrent extrémement la matiere de la Predeſtination. Cependant on les voit fuïr le peril, tout comme les autres hommes le fuyent, & il s'en faut bien qu'ils ne montent à l'aſſaut auſſi hardiment que les François, qui ne croyent point la Predeſtination. Tout ce qu'on nous dit de la ſecurité de ces Infidéles, fondée ſur l'opinion qu'ils ont de l'immutabilité de leur ſort, ſont des contes. Ils ſe ſervent des lumieres de leur prudence tout comme nous, & châtient certaines fautes encore plus ſeverement que nous. On voit des Chrétiens qui nient la Predeſtination : on en voit auſſi qui la croyent. Quelques-uns pretendent, que l'on peut être aſſûré de ſon ſalut, que l'on ne perd jamais la grace, que l'on n'eſt point ſauvé par ſes œuvres, qu'il ne faut confeſſer ſes pechez qu'à Dieu, & qu'il n'y a point de Purgatoire : d'autres nient tout cela. Mais malgré cette difference dans les dogmes, ils ſe gouvernent les uns & les autres de la même façon, pour ce qui regarde les mœurs. S'ils different en quelque choſe, cela vient du genie particulier de chaque nation, & non pas du genie de la Secte.

Ce ſeroit une choſe infinie, que de parcourir toutes les bizarreries de l'homme, qui font voir que c'eſt non ſeulement le plus ſot de tous les animaux, comme l'a prouvé Mr Deſpreaux dans l'une de ſes Satires, mais auſſi un monſtre plus monſtrueux que les Centaures & que la Chimere de la Fable; ce qui, au dire de Mr Paſcal, eſt une forte preuve de la verité qui nous eſt recitée dans le Livre de la Geneſe, touchant la chute du premier homme. Il eſt certain, que c'eſt là qu'il faut chercher le dernier denouëment de toutes les contradictions qui ſe voyent dans notre eſpece. Mais cela n'empêche pas, que le principe que j'ai poſé, ne ſerve à débrouïller un peu ce cahos. Car s'il eſt vrai que les perſuaſions generales de l'eſprit ne ſont pas le reſſort de nos actions, & que c'eſt le temperament, la coûtume, ou quelque paſſion particuliere qui nous determinent, il peut y avoir une diſproportion énorme entre ce que l'on croit, & ce que l'on fait. Donc il eſt auſſi facile qu'un Athée ſe prive de ſes plaiſirs en faveur d'un autre, qu'il eſt facile qu'un Idolâtre faſſe un faux ſerment. Ainſi l'on voit que de ce qu'un homme n'a point de Religion, il ne s'enſuit pas neceſſairement qu'il ſe porte à toute ſorte de crimes, ou à toute ſorte de plaiſirs. Il s'enſuit ſeulement qu'il ſe porte aux choſes pour leſquelles

leſquelles ſon temperament & le tour de ſon eſprit lui donnent de la ſenſibilité, encore faut-il que la crainte de la juſtice humaine, ou de quelque dommage, ou de quelque blâme ne vienne pas à la traverſe. Par où l'on voit, qu'un Païen à l'égard des mœurs, ne vaut pas neceſſairement plus qu'un Athée.

§. CLXXVII.

Quelle eſt la raiſon pourquoi on ſe repreſente les Athées extraordinairement méchans.

Mais d'où vient donc, me dira-t'on, que tout le monde ſe figure les Athées comme les plus grands ſcelerats de l'Univers, qui tuent, qui violent, qui raviſſent tout ce qu'ils peuvent ? C'eſt qu'on s'imagine fauſſement, qu'un homme agit toûjours ſelon ſes principes ; c'eſt-à-dire, ſelon ce qu'il croit en matiere de Religion. C'eſt qu'on a vû des perſonnes ſans Religion commettre les plus effroyables deſordres qui ſe puiſſent voir, le Sultan Mahomet II, par exemple ; & qu'on ne conſidere pas, que ces gens-là n'en feroient pas moins, quand même ils croiroient en general qu'il y a un Dieu, comme il paroit par l'exemple de Neron que j'ai déja rapporté, & par celui de Bajazeth, qui a été pour le moins auſſi feroce, auſſi cruel, & auſſi vicieux que l'autre

l'autre Sultan. C'eſt (1) qu'on ne diſtingue point les Athées qui commencent par douter, d'avec ceux qui finiſſent par douter. Ceux-là ſont pour l'ordinaire de faux Sçavans, qui ſe piquent de raiſon, & de mépriſer les voluptez corporelles. Les autres ſont des ames ſoüillées de toute ſorte de vices, & capables des plus noires méchancetez, qui s'appercevant que la crainte des Enfers vient quelquefois troubler leur interêt qu'il n'y ait point de Dieu, tâchent de ſe le perſuader. Un de nos plus illuſtres (2) Prelats ſemble croire, qu'il n'y a point d'autres perſonnes que celles-là qui donnent dans l'Atheïſme : *Nous pouvons dire*, remarque-t'il, *tout le contraire de ce que diſoit ce Philoſophe impie & libertin, qui aſſûroit plûtôt par le plaiſir de dire un bon mot, que par une veritable conviction, que c'étoit la crainte qui avoit établi la creance de la Divinité. Car c'eſt au contraire la ſeule crainte des châtimens, qui fait que quelques-uns cherchent à ſe perſuader qu'il n'y a point de Dieu.* Je ne crois pas que tous les Athées ſoient de cette eſpece; je crois ſeulement, qu'il y a des gens qui tâchent de ſe perſuader

(1) *Nec ignoro pleroſque conſcientiâ meritorum, nihil ſe eſſe poſt mortem magis optare, quàm credere.* Minuc. Felix. (2) *Mr l'Evêque de Tournai, Memoir. touchant la Religion, pag.* 12.

der l'Atheïſme. Soit qu'ils en viennent à bout, ſoit qu'ils n'y puiſſent pas réüſſir, ce ſont les plus mechans hommes du monde. Mais ils ne ſont pas mechans, parce qu'ils ſont Athées : ils deviennent Athées, parce qu'ils ont été mechans; & s'ils ne peuvent pas devenir Athées, ils ne laiſſent pas de vivre comme s'ils l'étoient. Car dès qu'un homme eſt capable de vouloir être Athée, & de faire des efforts pour cela, il eſt de la plus effroyable malice qui puiſſe tomber dans une ame ; & ſi Dieu ne fait des miracles pour le convertir, c'eſt un homme qui fera tous les crimes qui ſeront en ſon pouvoir, quoiqu'il ne puiſſe venir à bout de paſſer dans l'Atheïſme. Deſorte qu'un tel homme eſt incomparablement plus éloigné du chemin de ſon ſalut, qu'un Athée de naiſſance, qu'un incredule ſans deſſein & de bonnes mœurs. Or parce que ceux qui étouffent, ou qui tâchent d'étouffer dans leur ame par belle malice, la connoiſſance de Dieu, ſont les plus inſignes debauchez & les plus determinez pecheurs qui ſoient au monde, on ſe perſuade que tous les Athées indifferemment ſont des ſcelerats.

§. CLXXVIII.

§. CLXXVIII.

Si l'on peut avoir une idée d'honnêteté, ſans croire qu'il y ait un Dieu.

Ce qui fait encore que l'on eſt dans cette perſuaſion, c'eſt qu'on a de la peine à comprendre, qu'un homme qui ne croit point de Dieu, ait aucune idée d'honnêteté; ſi bien qu'on ſe l'imagine toûjours prêt à faire tous les crimes dont la Juſtice humaine ne le peut point châtier. On ſe trompe manifeſtement, puiſqu'on a vû faire aux Epicuriens pluſieurs actions loüables & honnêtes, dont ils ſe pouvoient diſpenſer ſans craindre aucune punition, & dans leſquelles ils ſacrifioient l'utilité & la volupté à la vertu. La raiſon a dicté aux anciens Sages, qu'il (1) falloit faire le bien pour l'amour du bien même, & que la vertu ſe devoit tenir à elle-même lieu de recompenſe, & qu'il n'appartenoit qu'à un mechant homme, de s'abſtenir du mal par la crainte du châtiment.

Nos

(1) *Satis enim nobis (ſi modo in Philoſophia aliquid profecimus) perſuaſum eſſe debet, ſi omnes Deos, hominesque celare poſſemus, nihil tamen avarè, nihil injuſtè, nihil libidinoſè, nihil incontinenter eſſe faciendum. Hinc ille Gyges, &c.* Cicero l. 3. de Offic. *Voyez Horace, l. 1. Ep. 17.*

Nos Hiſtoires nous racontent, qu'un Ambaſſadeur de Saint Loüis vers le Soudan de Damas, ayant demandé à une femme qu'il trouva dans les ruës, ce qu'elle pretendoit faire avec le feu qu'elle portoit d'une main, & avec l'eau qu'elle portoit de l'autre; apprit de cette femme, qu'elle deſtinoit le feu à brûler le Paradis, & l'eau à éteindre les flâmes de l'Enfer, afin que les hommes ne ſerviſſent plus la Divinité par des vûes mercenaires, mais uniquement à cauſe de l'excellence de ſa nature. Pour ne rien dire des Saducéens, qui faiſoient profeſſion ouverte de ſervir Dieu, quoiqu'ils n'attendiſſent de lui que les biens de cette vie, ne liſons-nous pas qu'Epicure, qui nioit la Providence & l'immortalité de l'ame, ne laiſſoit pas d'honorer les Dieux? Il fit des (1) livres de devotion, où il parla avec tant de force de la ſainteté & de la pieté, qu'on eût dit que c'étoit l'Ouvrage de quelque Souverain Pontife. Quand on lui objectoit, qu'il n'avoit que faire du culte des Dieux, lui qui croyoit qu'ils ne nous faiſoient ni bien ni mal, il repondoit que l'excellence de leur nature étoit une aſſez grande (2) raiſon de les venerer, & qu'on

(1) *Cicero de Nat. Deor. l.* 1. (2) *Habet venerationem juſtam quicquid excellit.* Cicer. de Nat. Deor. l. 1.

qu'on ſe trompoit fort de croire, qu'à moins que de redouter le reſſentiment des Dieux, on ne pouvoit pas leur rendre ſes adorations: (1) *Delivrez de ces frayeurs, & mis en liberté par Epicure, nous ne redoutons point les Dieux, parce que nous ſçavons qu'ils ne ſe chagrinent de rien, ni ne cherchent à faire du mal à perſonne, & nous honorons pieuſement & ſaintement cet Etre plein de majeſté & d'excellence.* Qu'il y eût plus de ſincerité que de politique dans tous ces beaux diſcours, c'eſt de quoi je ne voudrois pas repondre. Mais on ne ſçauroit nier, qu'un homme qui parle ainſi, n'ait une idée d'honnêteté, & ne conçoive qu'il eſt digne de l'homme d'avoir une veneration deſintereſſée pour les choſes excellentes; & c'eſt la concluſion que (2) Seneque tire de cette doctrine d'Epicure. Il eſt donc vrai que la raiſon a trouvé ſans le ſecours de la Religion,

(1) *His terroribus ab Epicuro ſoluti, & in libertatem vendicati, nec metuimus eos quos intelligimus, nèc ſibi fingere ullam moleſtiam, nec alteri quærere, & piè ſanctèque colimus naturam excellentem atque præſtantem.* Cicer. ibid.

(2) *Cur colis? Propter Majeſtatem, inquis, ejus eximiam, ſingularemque naturam. Ut concedam tibi, namque hoc facis nullâ ſpe, nullo pretio inductus. Eſt aliquid per ſe expetendum, cujus te ipſa dignitas ducit. Id eſt honeſtum.* De Benef. l. 4. c. 18.

gion, l'idée de cette pieté que les Peres ont tant vantée, qui fait que l'on aime Dieu, & que l'on obeït à ſes Loix, uniquement à cauſe de ſon infinie perfection. Cela me fait croire, que la raiſon ſans la connoiſſance de Dieu, peut quelquefois perſuader à l'homme, qu'il y a des choſes honnêtes, qu'il eſt beau & loüable de faire, non pas à cauſe de l'utilité qui en revient, mais parce que cela eſt conforme à la raiſon.

Il peut bien y avoir des gens aſſez brutaux, pour ne voir pas qu'il eſt plus honnête de faire du bien à ſon bienfaiteur, que de le payer d'ingratitude : mais je ne vois pas que ce ſoit une neceſſité indiſpenſable, que tous ceux qui ignorent qu'il y a un Dieu, méconnoiſſent l'honnêteté qui eſt jointe avec la reconnoiſſance. Car il faut ſçavoir, qu'encore que Dieu ne ſe revele pas pleinement à un Athée, il ne laiſſe pas d'agir ſur ſon eſprit, & de lui conſerver cette raiſon & cette intelligence, par laquelle tous les hommes comprennent la verité des premiers principes de Metaphyſique & de Morale.

§. CLXXIX.

Qu'un Athée peut être avide de gloire & de loüange.

Il eſt d'ailleurs fort certain, qu'un hom-

me deſtitué de foi, peut être fort ſenſible à l'honneur du monde, fort avide de loüanges & d'encens. S'il ſe trouve donc dans un païs, où l'ingratitude & la fourberie expoſent les hommes au mépris, & où la generoſité & la vertu ſoient admirées, ne doutez point qu'il ne faſſe profeſſion d'être homme d'honneur, & qu'il ne ſoit capable de reſtituer un depôt, quand même on ne pourroit l'y contraindre par les voyes de la Juſtice. La crainte de paſſer dans le monde pour un traître & pour un coquin l'emportera ſur l'amour de l'argent; & comme il y a des perſonnes, qui s'expoſent à mille peines & à mille perils, pour ſe venger d'une offenſe qui leur a été faite devant très-peu de témoins, & qu'ils pardonneroient de bon cœur, s'ils ne craignoient d'encourir quelque infamie dans leur voiſinage: je crois même, que malgré les oppoſitions de ſon avarice, un homme qui n'a point de Religion eſt capable de reſtituer un depôt, qu'on ne pourroit le convaincre de retenir injuſtement, lorſqu'il voit que ſa bonne foi lui attirera les éloges de toute une ville, & qu'on pourroit un jour lui faire des reproches de ſon infidelité, ou le ſoupçonner à tout le moins d'une choſe qui l'empêcheroit de paſſer pour honnête homme dans l'eſprit des autres. Car c'eſt à l'eſtime interieure des autres hommes que

nous

nous aſpirons ſur tout. Les (1) geſtes & les paroles qui marquent cette eſtime, ne nous plaiſent, qu'autant que nous nous imaginons que ce ſont des ſignes de ce qui ſe paſſe dans l'eſprit. Une machine qui nous viendroit faire la reverence, & qui formeroit des paroles flateuſes, ne ſeroit guere propre à nous donner bonne opinion de nous-mêmes, parce que nous ſçaurions que ce ne ſeroient pas des ſignes de la bonne opinion qu'un autre auroit de notre merite. C'eſt pourquoi celui dont je parle, pourroit ſacrifier ſon avarice à ſa vanité, s'il croyoit ſeulement qu'on le ſoupçonneroit d'avoir violé les loix ſacrées du depôt. Et s'il ſe croyoit à l'abri de tout ſoupçon, encore pourroit-il bien ſe reſoudre à lâcher ſa priſe, par la crainte de tomber dans l'inconvenient qui eſt arrivé à quelques-uns, de publier eux-mêmes leurs crimes pendant qu'ils dormoient, ou pendant les tranſports d'une fievre chaude. (2) Lucrece ſe ſert de ce motif, pour porter à la vertu les hommes ſans Religion.

Je paſſe ſous ſilence ce qu'a dit (3) Cardan, que ceux qui ſoutiennent que l'ame

(1) *Voyez l'Art de penſer*, 1. *part. chap.* 9.
(2) *Quippe ubi ſe multi per ſomnia ſape loquentes, aut morbo delirantes protraxe ferantur, & celata diu in medium peccata dediſſe.* Lib. 5. (3) *De immort. anima, cap.* 33.

meurt avec le corps, ſont par leurs principes plus gens de bien que les autres, parce qu'ils ont un interêt particulier à ne point s'acquerir une mauvaiſe reputation; & il les compare aux uſuriers, qui pour ne pas decrier le metier, ſont les plus exacts de tous les hommes à tenir ce qu'ils promettent, & dans les termes qu'ils le promettent.

§. CLXXX.

Que l'exemple de Lucrece & de ſes ſemblables prouve manifeſtement, que la Religion n'étoit point la cauſe des idées d'honnêteté qui étoient parmi les Payens.

Mais que diriez-vous, Monſieur, ſi je vous prouvois, que le deſir de la gloire dont les Payens ont été ſi penetrez, ne dépendoit bien ſouvent, ni en tout, ni en partie, des idées qu'ils empruntoient de la Religion? Si je le prouve, il faudra que l'on m'accorde, que ce deſir de gloire procedoit ſouvent d'un principe tout-à-fait diſtinct de la Religion, & par conſequent qu'il eût pû ſe rencontrer dans le monde, encore qu'il n'y eût point eu de Religion. Examinez bien comment je prouve tout ceci.

C'eſt un fait inconteſtable, que pendant les trois ou quatre premiers ſiecles de l'ancienne Rome, la modeſtie, la frugalité, & la

la chaſteté des femmes y ont éclaté beaucoup mieux, qu'elles ne font depuis mille ans parmi les Chrétiens. On croyoit que ces vertus étoient le principal ornement du ſexe, on loüoit les femmes qui s'en piquoient, & l'on n'avoit que du mepris pour celles qui en étoient depourvûës. On ſçait que le premier (1) Magiſtrat de Rome, revêtu d'une autorité qui ne differoit pas beaucoup de la tyrannique, ſe ſervit en vain de mille promeſſes avantageuſes, afin de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit pour la fille d'un Bourgeois. Il trouva qu'on s'étoit rendu inacceſſible à toutes ſes tentations. Il falut donc que par des voyes indirectes, il recourût à l'autorité que ſa Charge lui (2) donnoit : mais le pere de la jeune fille aima mieux la poignarder, que de ſouffrir qu'elle lui fût enlevée de vive force. On m'avoüera qu'il faut être infiniment ſenſible à l'honneur, pour agir de cette maniere, & que Lucrece qui ne voulut ni écouter les ſales propoſitions que lui fit le fils de ſon Roi, ni ſurvivre à l'affront qu'elle en reçût, devoit avoir une paſſion incroyable pour la reputation d'honnête femme. Cela

(1) *Appius Claudius Decemvir, l'an de Rome* 304. (2) *Appius amore ardens, pretio ac ſpe pellicere adortus, poſtquam omnia pudore ſepta animadverterat, ad crudelem ſuperbamque vim animum convertit.* Livius Dec. 1. lib. 3.

Cela étant une fois poſé, je dis que cette grande ſenſibilité pour l'honneur, ne pouvoit pas être inſpirée aux femmes Romaines par la Religion qu'elles profeſſoient, puiſqu'il eût falu pour cela, que leur Religion leur eût appris, que l'impudicité déplaiſoit aux Dieux. Or bien loin de leur apprendre, elle leur enſeignoit au contraire, que les Dieux étoient exceſſivement impudiques: deſorte que ſi les Romains de l'un & de l'autre ſexe euſſent ſuivi les inſtincts de leur Religion, ils euſſent tous raiſonné comme celui à qui (1) Terence fait dire, en voyant un tableau de Jupiter converti en pluye d'or pour jouir de ſa Maîtreſſe, *Petit homme que je ſuis, je ferois difficulté de faire ce de quoi le plus grand des Dieux ne fait point ſcrupule?* Qui peut douter deſormais, que les hommes ne ſe faſſent des idées d'honnêteté & de gloire independamment de la Religion, puiſque d'un côté nous avons vû ci-deſſus, qu'ils jugent honnêtes certaines choſes qui ne le ſont pas effectivement, & que la Religion leur repreſente comme deshonnêtes, & que de l'autre nous voyons ici, qu'ils jugent deshonnêtes certaines choſes qui le ſont effectivement, & que la Religion leur devroit repreſenter comme fort honnêtes?

Si

(1) *Ennuch. Act. 3. Sc. 5.*

Si cette reflexion ne paroît pas aſſez convaincante, en voici une à laquelle il n'eſt pas poſſible de reſiſter. Si Lucrece avoit aimé la chaſteté par un principe de Religion, ou ce qui eſt la même choſe, ſi elle l'eût aimée afin d'obeïr à Dieu, elle n'eût jamais conſenti aux deſirs de Sextus, & eût mieux aimé abandonner ſa reputation à la calomnie, que de ſe ſoüiller dans un adultere. C'eſt pourtant ce qu'elle ne fit pas. Elle reſiſta courageuſement aux pourſuites de ce Prince, quoiqu'il la menaçât de la tuer. Mais quand il l'eut menacée d'expoſer ſa reputation à une infamie éternelle, elle fit ce qu'il ſouhaitoit, & puis ſe tua. C'eſt une preuve évidente, qu'elle n'aimoit dans la vertu que la ſeule gloire qui l'accompagnoit, & qu'elle n'avoit nullement en vûë de plaire à ſes Dieux; car ceux qui veulent plaire à Dieu, choiſiſſent plûtôt de paſſer pour infames devant les hommes, que de commettre le crime. Il faut donc avoüer neceſſairement, que la Religion de Lucrece ne contribuoit rien à ſa chaſteté; & qu'à cet égard elle eût été toute telle qu'elle étoit, quand même elle n'eût jamais oüi dire qu'il y eût des Dieux.

On me dira peut-être, que je me donne bien de la peine pour rien, puiſque je tâche d'établir ce que perſonne ne me conteſte, ſçavoir que l'Athéïſme n'ôte pas à

l'homme le deſir d'être loüé. Que veut-on donc que je faſſe ? Veut-on que je prouve, que l'Athéïſme n'empêcheroit pas les hommes d'attacher l'idée d'honnêteté à ce qui eſt veritablement honnête ; que par exemple, dans une ſocieté d'Athées on ne feroit jamais conſiſter la gloire des femmes dans la continence ? Si l'on ne veut que cela, je n'ai pas beſoin de nouveaux raiſonnemens ; il me ſuffit de dire, que l'on faiſoit conſiſter à Rome la gloire des femmes dans la chaſteté, quoique la Religion les conduisît naturellement à regarder les inceſtes & les adulteres comme des actions divines. Si contre tous les inſtincts de la Religion on a établi pour maxime parmi les Payens, que la chaſteté étoit loüable & glorieuſe aux femmes ; à plus forte raiſon établiroit-on cette maxime parmi les Athées. Et comme il eſt auſſi naturel à l'homme, de faire cas des choſes à proportion de ce qu'elles coûtent, que d'aimer à être diſtingué, la nature ſeule auroit bientôt appris aux habitans d'une même ville qu'il eſt glorieux à une femme de ne prodiguer pas ſes faveurs ; ce qui conduit naturellement & inſenſiblement les choſes au point où on les a vûës preſque dans toutes les Republiques.

§. CLXXXI.

§. CLXXXI.

Nouvelle remarque, qui fait voir que les hommes ne vivent pas ſelon leurs principes.

De quelque côté que l'on ſe tourne, l'on ne me ſçauroit nier, que les hommes agiſſent contre leurs principes. Car ſi l'on me dit, que les anciens Idolâtres avoient certaines notions de leurs Dieux, qui leur apprenoient qu'ils recompenſoient la vertu, & qu'ils puniſſoient le vice ; je demande, d'où vient donc que les Idolâtres étoient ſi mechans ? Et ſi l'on me dit, qu'ils étoient mechans, parce que leur deteſtable Theologie leur repreſentoit les Dieux comme coupables de mille crimes ; je demande, d'où vient donc qu'il y a eu tant d'honnêtes gens parmi les Payens, & qu'il y a tant de ſcelerats parmi les Chrétiens, où cette raiſon n'a point de lieu ? Jamais on ne me repondra, qu'en reconnoiſſant que le veritable mobile des actions de l'homme, eſt fort different de ſa Religion. Ce qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe dire, que la Religion ſe mêle ſouvent dans ce reſſort, & qu'elle lui donne de grandes forces pour les choſes où le temperament nous incline : par exemple, un homme bilieux eſt bien-tôt armé de zéle contre ceux qui ne ſont pas de ſa Secte. C'eſt la foi, dit-on, qui eſt cauſe de

cela. Dites plûtôt, que c'eſt l'envie naturelle, & le plaiſir que nous avons tous de ſurpaſſer nos rivaux, & de nous venger de ceux qui condamnent notre conduite.

L'Auteur du *traité de Religion contre les Athées, les Déiſtes, & les nouveaux Pyrrhoniens*, imprimé l'an 1677. a dit mille belles choſes, & avec beaucoup d'éloquence. Entre autres penſées, il n'a pas oublié (1) celle-ci, *Que ſi l'Athéiſme, ou le Déiſme euſſent regné dans les premiers ſiecles, il y a long tems que le monde ſeroit detruit, bien loin d'avoir pû durer une éternité dans cette opinion.* Pour le prouver, il rapporte un entretien (2) ſuppoſé entre deux impies, où l'on voit que dans leurs principes, la raiſon, & les loix naturelles & civiles, la juſtice & la vertu ſont des mots vuides de tout ſens. Il le prouve fort judicieuſement; mais parce qu'il n'a pas pris garde à une choſe que je crois avoir demontrée, ſçavoir que les hommes ne ſuivent pas leurs principes, on lui peut objecter avec raiſon, qu'il n'a rien prouvé dans cet endroit-là. Ce qu'il fait dire à l'un de ſes perſonnages ſuppoſez, ne peut être revoqué en doute dans la bonne Theologie; *Que (3) les Payens ont tous conſacré, pour le dire ainſi, l'inclination predominante*

(1) *Chap.* 11. *pag.* 238. (2) *Chap.* 12. (3) *Pag.* 264.

dominante de leur nature, & qu'ils ſe ſont taillé ſur ce pied des vertus & des felicitez : Que dans les actions difficiles, le fantôme de la gloire les ſoûtenoit, & leur faiſoit faire des efforts, qui portoient l'exemple au-delà de toute imitation : Que le deſeſpoir où ils jettoient tous leurs ſpectateurs, leur étoit un plaiſir delicieux, qui les payoit bien de toutes leurs peines : Que Manlius Torquatus, qui étoit idolâtre de la gloire & de la patrie, immola ſon fils à cette Idole :

L'amour de la patrie, & l'amour de la gloire
Sur la nature même emportent la victoire.

Qu'Alexandre avoit le ſang boüillant, le cœur haut, l'ame grande & ambitieuſe ; que tout cela mêlé enſemble, lui a ſervi à former ce qu'on appelle generoſité : Que Tite au contraire avoit naturellement horreur du ſang & du carnage, qu'il trouvoit des charmes à être aimé du peuple, qu'il s'eſt fait un merite de cet amour propre : Qu'Epicure aimoit les plaiſirs des ſens, qu'il en a fait ſa felicité : Que Seneque y étoit peut-être moins ſenſible, qu'il a fait ſa vertu de tout ce qui rebutoit la nature : Que Caton étoit froid & flegmatique, qu'il a changé ſon flegme en ſageſſe. N'eſt-ce pas ce que j'ai dit tant de fois, que les Payens n'ont ſuivi que la pente de leur temperament, &

du

du goût qu'ils s'étoient fait pour une certaine ſorte de gloire ? Or puiſqu'en ne ſuivant que cette route, ils ont rencontré quelquefois l'exercice de la vertu, quelle raiſon a-t'on de nier que les Athées y puiſſent venir ?

C'eſt peut-être qu'ils ne deſirent la loüange que foiblement ? Mais que peut-on faire de plus que ce qui fut fait par (1) Spinoza, un peu avant que de mourir ? La choſe eſt de fraîche date, & je la tiens d'un grand homme, qui la ſçait de bonne part. C'étoit le plus grand Athée qui ait jamais été, & qui s'étoit tellement infatué de certains principes de Philoſophie, que pour les mieux mediter, il ſe mit comme en retraite, renonçant à tout ce qu'on appelle plaiſirs & vanitez du monde, & ne s'occupant que de ces abſtruſes meditations. Se ſentant près de ſa fin, il fit venir ſon hôteſſe, & la pria d'empêcher qu'aucun Miniſtre ne le vînt voir en cet état. Sa raiſon étoit, comme on l'a ſçû de ſes amis, qu'il vouloit mourir ſans diſpute, & qu'il craignoit de tomber dans quelque foibleſſe de ſens, qui lui fît dire quelque choſe dont on tirât avantage contre ſes principes. C'eſt-à-dire, qu'il craignoit que l'on ne debitât dans le monde, qu'à la vûë de la mort, ſa conſcience

(1) *Il mourut à la Haye le 21. Fevrier 1677.*

ce s'étant reveillée, l'avoit fait dementir de ſa bravoure, & renoncer à ſes ſentimens. Peut-on voir une vanité plus ridicule & plus outrée que celle-là, & une plus folle paſſion pour la fauſſe idée qu'on s'eſt faite de la conſtance ? Nous verrons bientôt quelques exemples de même nature.

§. CLXXXII.

L'Athéiſme ayant eu des Martys, c'eſt une marque indubitable, qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté. Reflexion ſur la conduite de Vanini.

Quand je conſidere que l'Athéïſme a eu des Martyrs, je ne doute plus que les Athées ne ſe faſſent une idée d'honnêteté, qui a plus de force ſur leur eſprit, que l'utile & l'agreable. Car d'où vient que Vanini s'eſt indiſcretement amuſé à dogmatiſer devant des perſonnes qui le pouvoient deferer à la Juſtice ? S'il ne cherchoit que ſon utilité particuliere, il devoit ſe contenter de joüir tranquillement d'une parfaite ſecurité de conſcience, ſans ſe ſoucier d'avoir des diſciples. Il faut donc qu'il ait eu envie d'en avoir, & cela ou afin de ſe rendre Chef de parti, ou afin de délivrer les hommes d'un joug, qui, à ſon avis, les empêchoit de ſe divertir tout à leur aiſe. S'il a voulu ſe rendre Chef de parti, c'eſt une marque qu'il

ne

ne regardoit pas les plaiſirs du corps, ni les richeſſes, comme ſa derniere fin, mais qu'il travailloit pour la gloire. S'il a voulu délivrer les hommes de la crainte des Enfers, dont il croyoit qu'ils étoient importunez mal à propos, c'eſt un ſigne qu'il s'eſt crû obligé à rendre ſervice à ſon prochain, & qu'il a jugé qu'il eſt honnête de travailler pour nos ſemblables, non ſeulement à notre prejudice, mais auſſi au peril de notre vie. Car Vanini ne pouvoit pas ignorer, qu'un Athée qui ne chercheroit que ſon utilité, trouveroit mieux ſon compte parmi de bons devots, que parmi des ſcelerats, parce qu'un bon devot ne vous ſupplante point par ſes cabales & par ſes intrigues, & a ſi peu de diſpoſition à tromper, ou à s'emparer du bien d'autrui, qu'il aime mieux ceder ſon droit, que de conteſter contre un homme qu'il voit reſolu à faire de faux ſermens; au lieu qu'un ſcelerat eſt le premier à ſe ſervir de la fraude & du parjure, & à faire échoüer les deſſeins de ſes concurrens par toute ſorte de mechancetez. De façon qu'il eſt de l'interêt d'un Athée qui veut faire fortune, qu'il n'y ait que de bonnes ames ſur la terre; & Vanini n'y entendoit rien, s'il vouloit pêcher en eau trouble, de vouloir établir l'Athéïſme. Il falloit plûtôt travailler à rendre le monde devot. Il ſçavoit d'ailleurs, qu'il y a peine de mort contre

contre ceux qui enſeignent l'Athéïſme : ſi bien qu'en travaillant à reprendre ſes impietez, il riſquoit & les occaſions de profiter de la bonne conſcience des autres hommes, & ſa propre vie en même tems. Il faut donc qu'une fauſſe idée de generoſité lui ait fait accroire, qu'il devoit ſacrifier ſes interêts à ceux du prochain.

Mais d'où vient qu'il n'a pas trompé ſes Juges, & qu'il a mieux aimé mourir dans les plus rudes tourmens, que de donner une retractation, qui dans ſes principes ne pouvoit lui faire aucun tort dans l'autre monde ? Pourquoi ne pas faire ſemblant d'être deſabuſé de ſes impietez, puiſqu'il ne croyoit pas que l'hypocriſie eût été défenduë de Dieu ? Il faut reconnoître en cela, ou qu'il ſe propoſoit de faire parler de lui, comme ce faquin qui brûla le Temple de Diane, ou qu'il s'étoit fait une idée d'honnêteté, qui lui faiſoit juger que c'eſt une baſſeſſe indigne d'un homme, que de deguiſer ſes ſentimens, de peur de ſouffrir la mort. On ne ſçauroit donc nier, que la raiſon ſans une connoiſſance expreſſe de Dieu, ne puiſſe tourner les hommes du côté de l'honnêteté, tantôt bien connu, tantôt mal. Et en tout cas, l'exemple de Vanini eſt une preuve inconteſtable de ce que j'ai dit tant de fois, ſçavoir que les hommes n'agiſſent pas conformément à leur creance.

ce. Car ſi ce fou-là eût agi de cette ſorte, il eût laiſſé chacun dans ſon opinion, ou plûtôt il eût ſouhaité de trouver par tout de bons devots, qui ſe laiſſaſſent duper facilement par un hypocrite. Que lui importoit, qu'un veritable Chrétien ſe privât des plaiſirs du monde? Si cela lui faiſoit pitié, il ſortoit de ſon ſyſtême, qui ne l'engage à rien en faveur d'autrui: outre qu'il s'abuſoit groſſierement, car il n'y a point de douceurs dans le peché, qui égalent les douceurs dont une ame devote jouit dès cette vie. Pour les autres Chrétiens, il n'avoit que faire de les plaindre, ils ne ſe divertiſſent guere moins, que s'ils étoient ſans Religion. Après avoir dogmatiſé mal à propos, il eût à tout le moins juré qu'il étoit revenu de ſes erreurs, & qu'il ſigneroit de ſon ſang tous les articles de notre creance. Au lieu de cela, il ſe fit un ridicule point d'honneur de ſe roidir contre les tourmens. Ce qui fait voir, qu'avec une opiniâtreté de cette nature, il étoit capable de mourir pour l'Athéïſme, quoiqu'il eût été très-perſuadé de l'exiſtence de Dieu.

On peut joindre à l'exemple de Vanini, celui d'un certain (1) Mahomet Efendi, qui fut executé à Conſtantinople il n'y a pas fort

(1) *Etat de l'Emp. Ottom. de Mr Ricaut, l. 2. ch. 12.*

fort long-tems, pour avoir dogmatiſé contre l'exiſtence de Dieu. Il pouvoit ſauver ſa vie en confeſſant ſon erreur, & en promettant d'y renoncer à l'avenir : mais il aima mieux perſiſter dans ſes blaſphêmes, diſant, *Qu'encore qu'il n'eût aucune recompenſe à attendre, l'amour de la verité l'obligeoit à ſouffrir le martyre, pour la ſoûtenir.* Un homme qui parle ainſi, a neceſſairement une idée d'honnêteté ; & s'il pouſſe ſon obſtination juſques à mourir pour l'Athéïſme, il faut qu'il ait une ſi furieuſe envie d'en être le Martyr, qu'il ſeroit capable de s'expoſer aux mêmes tourmens, quand même il ne ſeroit pas Athée.

§. CLXXXIII.

Examen de l'objection que l'on tire de la difficulté qu'il y a à convertir un Athée.

Je ne veux point d'autre reponſe pour ceux qui diſent, que l'Athéïſme étant la plus incorrigible de toutes les diſpoſitions de l'eſprit, eſt neceſſairement pire que l'Idolâtrie. Un Idolâtre, ajoûtent-ils, qu'on veut faire entrer dans la bonne Religion, convient avec vous d'une infinité de choſes. Il ne faut point perdre de tems à lui prouver qu'il y a un Dieu, & c'eſt juſtement par où il faut commencer avec un Athée, dont l'opiniâtreté va ſi loin, qu'on vieillit

vieillit en diſputant avec lui, avant que de vuider cet article. C'eſt pour cela qu'Origene travaillant à la converſion de deux jeunes Gentilshommes Payens, dont l'un a été depuis Saint Gregoire Thaumaturge, (1) *leur permit de lire tous les Philoſophes & les Poetes, excepté ceux qui portoient à l'Athéiſme; jugeant qu'il étoit infiniment plus dangereux de s'accoutumer à entendre qu'il n'y avoit point de Dieu, que non pas à voir les differentes idées des Philoſophes touchant leurs Dieux, dont le culte paroiſſoit d'autant plus capable de rendre les hommes ſuſceptibles de la veritable Religion, qu'il étoit plus extravagant.*

Je prie ceux qui raiſonnent ainſi, de conſiderer. I. Que pour un Athée qui s'eſt opiniâtré dans ſes impietez, juſques à vouloir mourir plûtôt que de s'en dedire, il y a des millions d'Idolâtres d'une ſemblable obſtination. II. Que l'opiniâtreté de ce petit nombre d'Athées, ne venoit pas de leur Athéïſme; car ſelon la remarque que j'ai déja faite, ils devoient par leurs principes s'accommoder à la Religion du païs: deſorte que ne l'ayant point fait, il faut conclure qu'ils étoient opiniâtres par temperament, & poſſedez d'une furieuſe ambition de

(1) *Voyez la vie de Tertullien & d'Origene par Mr de la Motte, pag.* 543.

de ſe diſtinguer par des voyes extraordinaires ; ce qui eſt un tour d'eſprit capable d'obliger un homme perſuadé en general *d'une* Religion, à ſe faire brûler comme Athee. Et cela étant, il s'enſuit que ſi Vanini eût été ou Idolâtre, ou Juif, ou Mahometan, il eût été pour le moins auſſi mal diſpoſé à une veritable converſion, que les plus opiniâtres de tous les Athées.

§. CLXXXIV.

D'où viennent les difficultez de croire.

III. Outre cela, je voudrois que l'on conſiderât attentivement, d'où vient la difficulté de convertir les hommes à l'Evangile. La plûpart de ceux qui ont raiſonné ſur cette matiere ſemblent être perſuadez que cette difficulté ne vient pas de ce qu'on demande aux hommes qu'ils croyent des myſteres incomprehenſibles, mais de ce qu'on leur demande qu'ils renoncent à leurs paſſions. Voici à peu près ce qu'on a coûtume de dire ſur cette penſée.

S'il n'y avoit pour être Chrétien, qu'à dire dans ſon ame, *Je crois tout ce que l'on dit du myſtere de la Trinité, de celui de l'Incarnation, & de tous les autres qu'on veut que je croye ſans m'obliger à les comprendre*, la profeſſion de l'Evangile ne rebuteroit perſonne : chacun ſe feroit fort de croire tout

ce

ce qu'on voudroit, pourvû qu'on ne lui demandât ni qu'il le comprît, ni qu'il vécût autrement qu'à ſa fantaiſie. Ce n'eſt pas que croire ſoit une choſe auſſi aiſée que l'on diroit bien; mais c'eſt que l'on s'imagine qu'il n'y a rien de plus aiſé, & que l'on n'examine pas ce que c'eſt. *Les uns font accroire (1) au monde qu'ils croyent ce qu'ils ne croyent pas: les autres en plus grand nombre ſe le font accroire à eux-mêmes, ne ſçachant pas penetrer ce que c'eſt que croire.* Quoi qu'il en ſoit, chacun ſe juge capable de la profeſſion du Chriſtianiſme, quand il penſe que pour être fidéle, il ſuffit de dire froidement, que l'on eſt perſuadé d'avoir & *cette (2) foi ſpeculative, qui croit les myſteres, parce qu'il n'en coûte rien, & cette foi ſuperficielle, qui eſt dans la pointe de l'eſprit ſans action.* Mais quand il voit qu'on lui declare, que pour croire à l'Evangile comme il faut, il eſt neceſſaire de ſe mortifier, de ſouffrir avec joye le mépris & les injures, d'aimer ſes ennemis, en un mot, d'aller contre le torrent de ſes inclinations ſenſuelles, alors la raiſon & la nature ſe revoltent de concert, on ne veut plus oüir parler de la Religion Chrétienne.

La raiſon qui étoit prête auparavant à s'envelopper

(1) *Montagne, Eſſ. l. 2. chap. 12.* (2) *Rapin, Foi des dern. ſiecles, pag. 115.*

s'envelopper ſous les nuages d'une foi implicite, accoûtumée qu'elle étoit à ne rien dire contre la crudelité d'un Idolâtre, qui acquieſçoit à des dogmes non ſeulement plus incomprehenſibles que nos myſteres, mais encore remplis d'abſurditez, de baſſeſſes, & de contradictions qui ſautoient aux yeux; la raiſon, dis-je, ne veut plus ſouffrir, qu'on croye des choſes qu'elle ne comprend pas. C'eſt une illuſion pure que l'on ſe fait, ou un pretexte que l'on cherche pour couvrir la veritable cauſe de ſon incredulité. On n'oſe pas avoüer, que la raiſon pour laquelle l'Evangile ne nous accommode pas, eſt qu'il nous ordonne de vivre vertueuſement, on n'oſe, dis-je, l'avoüer, quoique ce ſoit là le grand grief. On cherche donc une excuſe, & l'on ſe met à diſputer contre les dogmes de ſpeculation. Le cœur ne ſe voulant point rendre, fait que l'eſprit qui eſt ordinairement ſa dupe, cherche des armes pour ſe maintenir. Saint (1) Chryſoſtome eſt incomparable ſur cette penſée, & c'eſt de lui que nous tenons cette maxime : *Ce qui fait (2) qu'on n'a point de foi pour les commandemens de Dieu, eſt qu'on ſe ſent trop lâche pour les accomplir.* Si

(1) *In I. ad Corinth. c.* 3. (2) Τὸ ἀπιστεῖν ταῖς ἐντολαῖς ἐκ τῦ πρὸς πὴν ἐκπλήρωσιν ἐκλέλυσθαι τῶν ἰσχύων γίνεται. *Idem ad Demetrium.*

Si ce ſentiment eſt veritable, il s'enſuit que les Idolâtres, tout accoûtumez qu'ils ſont à croire des choſes incomprehenſibles, ne ſont pas pourtant plus diſpoſez à ſe convertir que les Athées, parce que ſelon ce ſentiment, l'unique ſource de la reſiſtance que le cœur de l'homme fait au S. Eſprit, reſide dans la corruption du temperament, dans le deſordre des paſſions, dans l'inclination à la ſenſualité; toutes choſes qui ne ſe trouvent pas moins dans les Idolâtres, que dans les Athées. On ſe trompe donc, de croire que le plus difficile eſt fait, quand les perſonnes que l'on veut convertir à l'Evangile, ſont déja perſuadées qu'il y a un Dieu, car tous les grands obſtacles reſtent encore.

Quant à l'autorité d'Origene que l'on nous objecte, il faut repondre que ſon raiſonnement ne doit paſſer tout au plus que pour probable. On ne ſçauroit nier, qu'il n'ait quelque choſe de fort plauſible, lorſqu'on le regarde d'un certain ſens : mais conſiderez-le d'un autre bais, vous verrez qu'il n'a plus la même force. Et en effet, Mr de Condom qui a tant de juſteſſe d'eſprit, & tant de netteté de jugement, n'a pas fait difficulté de raiſonner d'une maniere toute contraire à Origene, puiſqu'il a conclu que l'Idolâtrie étoit mal-aiſée à renverſer, de ce qu'elle étoit extravagante;

L'Idolâtrie

L'Idolâtrie (1) dit-il, *nous paroit la foibleſſe même, & nous avons peine à comprendre, qu'il ait falu tant de ſorce pour la detruire. Mais au contraire, ſon extravagance fait voir la difficulté qu'il y avoit à la vaincre, & un ſi grand renverſement du bon ſens, montre aſſez combien le principe étoit gâté.* Je ne pretens point que ce Prelat ait voulu comparer l'Idolâtrie à l'Athéïſme : mais il eſt ſûr, qu'en prouvant que l'Idolâtrie étoit difficile à ruïner, il a prouvé qu'elle l'étoit plus que l'Athéïſme. *Tous les ſens*, (2) dit-il, *toutes les paſſions, tous les interêts combattoient pour l'Idolâtrie. Elle étoit faite pour le plaiſir : les divertiſſemens, les ſpectacles, & enfin la licence même y faiſoient une partie du culte divin. Les fêtes n'étoient que des jeux, & il n'y avoit nul endroit de la vie humaine, d'où la pudeur fût bannie avec plus de ſoin, qu'elle l'étoit des myſteres de la Religion. Comment accoûtumer des eſprits ſi corrompus à la regularité de la Religion veritable, chaſte, ſevere, ennemie des ſens, & uniquement attachée aux biens inviſibles ?* Il fait voir enſuite, que l'interêt, c'eſt-à-dire, le gain & la pompe que les cultes de la Religion procuroient à pluſieurs villes, & la prodigieuſe préoccupation que l'on a pour l'antiquité

(1) *Diſc. ſur l'Hiſt. univerſ. 2. part. chap. 12.*
(2) *Ibid.*

tiquité en matiere de culte divin, & les maximes d'État conſpiroient fortement au maintien de l'Idolâtrie. Or qui ne voit, que ces grands reſſorts n'euſſent eu aucune force parmi des Athées?

Nous verrons un peu plus bas, s'il y a quelque autre choſe de la difficulté de convertir les hommes à Dieu, que celle dont nous avons parlé au commencement de cet article.

§. CLXXXV.

Reflexion ſur la conduite de JESUS-CHRIST *envers les Saducéens & les Phariſiens.*

Il ſemble que notre Seigneur JESUS-CHRIST nous ait voulu enſeigner par ſa conduite envers les Saducéens & les Phariſiens, que le principal obſtacle de notre converſion conſiſte dans le mauvais état du cœur. Les Phariſiens étoient beaucoup plus orthodoxes que les Saducéens. Ils avoient de la foi pour toute l'Ecriture du Vieux Teſtament. Ils ſe picquoient d'un grand zéle pour la Loi de Dieu; & ne croyoient pas même que ce fût aſſez que de l'obſerver, ſi l'on n'obſervoit auſſi quantité d'explications, de preceptes, & de ceremonies qu'ils y avoient ajoûtées. Les Saducéens étoient bien plus accommodans; ils retranchoient mille choſes qui leur paroiſſoient ſuperfluës; toute leur foi n'alloit qu'à

qu'à recevoir les cinq Livres de Moïſe, & à croire que Dieu eſt un Être ſouverainement parfait. Mais quant au reſte, ils ne croyoient point qu'il y eût des Eſprits, & que l'ame ſubſiſtât après notre mort, & que les corps duſſent reſſuſciter un jour. Ce ſont des dogmes de la derniere impieté. Cependant le ſouverain Sacrificateur des Juifs, ni le grand Sanhedrin n'ont jamais procedé contre les Saducéens, & jamais on ne les a retranchez de la Communion de l'Egliſe Judaïque; ce qu'on eût fait infailliblement, s'ils fuſſent devenus Idolâtres.

§. CLXXXVI.

De l'averſion des Juifs pour l'Idolâtrie.

En effet, les horribles punitions que Dieu avoit envoyées aux Juifs à cauſe de leurs Idolâtries, avoient tellement imprimé dans leur eſprit l'horreur qu'il faut avoir de ce crime, qu'à peine ſe pûrent-ils empêcher de ſe ſoûlever contre leur redoutable Tyran Herode, quand il eut fait bâtir un Temple à Auguſte dans la Judée. Ce même Tyran ayant fait poſer une aigle d'or ſur la grande porte du Temple, vit avant ſa mort qu'un grand nombre de jeunes (1) hommes s'étant attroupez à la ſollicitation

(1) *Joſeph. Antiq. Jud. lib.* 17. *cap.* 8. *& l.* 18. *c.* 4. *&* 11.

licitation de quelques Docteurs de la Loi, l'abattirent en plein jour à coups de hache. Quelque tems après, Pilate ayant fait porter de nuit dans Jeruſalem les images de l'Empereur, les Juifs s'en émurent ſi fort, qu'ils accoururent ſur le champ à Ceſarée, pour ſupplier très-humblement Pilate, de les en faire ôter, ce qu'ils n'obtinrent qu'après avoir demeuré cinq jours & cinq nuits de ſuite à l'entour de ſon Palais en la poſture de ſupplians, & qu'après avoir tendu le col à l'épée nuë des ſoldats, à laquelle Pilate les menaçoit de les livrer, s'ils ne ſe reſolvoient à recevoir dans leur ville les images de l'Empereur. Ils reïtererent la même conduite peu après, proteſtant au Gouverneur Petronius avec une conſtance incroyable, qu'ils ſe laiſſeroient plûtôt tailler en pieces, que de ſouffrir que l'on mît dans le Temple de Jéruſalem la ſtatuë de Caligula. Avant cela, ils avoient obtenu par leurs prieres, non pas comme le rapporte un (1) Prelat illuſtre, que les troupes de Vitellius traverſeroient la Judée ſans enſeignes, mais qu'elles prendroient un autre chemin, pour ne pas choquer la Religion Judaïque, qui ne pouvoit ſouffrir dans l'étenduë de la Terre-Sainte aucun objet d'Idolâtrie. Ils

(1) *Mr de Condom, Diſc. ſur l'Hiſt. ex Joſephe, l. 18. c. 7.*

Ils croyoient que la preſence d'un Idolâtre profanoit la ſainteté de leurs myſteres, & ils n'avoient garde d'endurer qu'un Payen ſe mêlât avec eux pendant le ſervice divin. Leurs ſcrupules alloient ſi avant, qu'ils défendoient de s'aſſeoir à l'ombre du tronc d'un arbre ſous lequel il y avoit eu quelque Idole, ou de paſſer par deſſous cet arbre, lorſqu'on pouvoit trouver un autre chemin; & ſi l'on n'en pouvoit pas trouver un autre, ils vouloient qu'on ne paſſât ſous cet arbre qu'en courant. C'eſt le ſçavant (1) Maimonides qui nous apprend cela, avec pluſieurs autres choſes encore plus fortes. Il eſt facile de comprendre après ce que je viens de remarquer, que les Juifs qui ont été autrefois la veritable Religion, & les dépoſitaires de la volonté de Dieu, prenoient l'Idolâtrie pour un crime plus abominable que l'hereſie de ceux qui nient le Paradis. Mais ce n'eſt pas ce que je voulois dire principalement. Je voulois dire, que Notre Seigneur a témoigné plus de mépris contre les Phariſiens, que contre les Saducéens. C'eſt aux Phariſiens qu'il en veut en tout & par tout, c'eſt contre eux qu'il lance ſes plus ſeveres cenſures, c'eſt eux qu'il tâche de decrier. Pourquoi cela? C'eſt qu'encore qu'ils fuſſent plus orthodoxes,

(1) *Lib. de Idolol. c. 7. ſect. 16.*

doxes, ils avoient le cœur plus gâté d'hypocriſie & d'orgueïl, ce qui les rendoit plus incapables de ſe convertir à l'Evangile.

§. CLXXXVII.

S'il y a quelque autre cauſe de l'incredulité, que l'inclination au mal.

Mais tous ceux qui raiſonnent ſur les cauſes de la difficulté de convertir les hommes à l'Evangile, ne diſent pas ſi univerſellement, qu'elles conſiſtent dans la malice du cœur. Ils ne trouvent pas impoſſible qu'elles viennent quelquefois d'une obſcurité involontaire de l'ame, & que comme il y a des objets que nous ne ſçaurions appercevoir, quelque envie que nous en ayons, il y ait auſſi des veritez qui ne nous paroiſſent jamais être des veritez, quelque effort & quelque envie que nous ayons de les connoître. Qu'on en diſe ce qu'on voudra, nos facultez n'agiſſent jamais, ſi les objets n'ont une juſte proportion avec elles. Si les objets de la vûë ſont trop petits, ou trop éloignez, ou dans les tenebres, nous avons beau faire des vœux pour les voir, il faut nous reſoudre à ne les voir pas, quelque bons yeux que nous ayons. D'autre côté, ſi nous avons la vûë foible, on a beau nous mettre les objets à la portée d'une bonne vûë, nous ne les voyons pourtant point.

point. Et qui nous a dit, que les objets de l'entendement ne demandent pas une ſemblable proportion, afin que nous les appercevions ? Qui nous a dit, qu'il ne faut que ſouhaiter de les croire veritables, afin qu'ils nous paroiſſent veritables ? Qui nous a dit, que la lumiere interieure de notre ame eſt toûjours aſſez diſtincte, pour connoître les objets qu'on lui preſente, dans quelque éloignement qu'on les mette, & de quelques voiles qu'on les enveloppe ? Pour moi, ſans nier qu'il y ait une infinité de perſonnes qui s'aveuglent volontairement, je m'en tiens à ce que j'ai dit ailleurs, (1) qu'il n'y a que Dieu qui connoiſſe qui ſont ceux qui ignorent malicieuſement les myſteres de ſa Parole, & que puiſqu'il y a des gens qui voyent mieux la force d'une objection, que celle de la reponſe, quoique la reponſe ſoit meilleure, & quoiqu'ils n'ayent aucun interêt ni à l'objection, ni à la reponſe, il peut y avoir des gens auſſi qui ſe rendent aux plus foibles raiſons, ſans ſuivre la pente de quelque paſſion dereglée. La bonne Philoſophie nous apprend aujourd'hui d'une maniere très-convaincante, que notre ame eſt diſtincte du corps, & par conſequent qu'elle eſt immortelle. Mais combien y a-t'il de gens qui ne comprennent pas

(1) *Ci deſſus, n.* 160.

pas la force de toutes ces demonſtrations? Et qu'on ne me diſe pas, que ce ſont des gens qui ſouhaitent que l'ame periſſe avec le corps. Car au contraire, ce ſont ſouvent des perſonnes qui ſouhaitent ſon éternité. J'en prens à témoin (1) Ciceron, qui nous aſſûre qu'il ſouhaite en premier lieu, que l'ame ſoit immortelle; & ſecondement, que ſi cela n'eſt pas vrai, on le lui perſuade néanmoins. Il ajoûte, qu'en liſant le traité que Platon a fait de l'ame, il acquieſce à ſes raiſons; mais qu'auſſi-tôt qu'il laiſſe le livre, & qu'il medite là-deſſus, ſa perſuaſion s'évanouit. J'en prens auſſi à témoin (2) Seneque, qui nous donne à entendre qu'il ſe plaît à philoſopher ſur l'éternité de l'ame, ou plûtôt à la croire, & qu'il ſe range aiſément à l'opinion de pluſieurs grands hommes, qui prouvent moins une doctrine ſi agreable, qu'ils ne la promettent; Je m'abandonnois, pourſuit-il, à cette douce eſperance. Voilà deux des plus beaux eſprits de l'antiquité, qui font tout ce qu'ils peuvent

(1) *Me verò delectat, idque primùm ita eſſe, deinde etiamſi non ſit, mihi tamen perſuaderi velim.* Tuſcul. 1. (2) *Juvabat de æternitate animarum quærere, imò me hercule credere. Credebam enim facilè opinionibus magnorum virorum rem gratiſſimam promittentium magis quàm probantium. Dabam me ſpei tantæ.* Epiſt. 102.

vent pour ſe perſuader l'immortalité de l'ame, & qui néanmoins ne peuvent en être parfaitement convaincus. Il y en a d'autres qui, ſelon la remarque de Minucius Felix que j'ai citée (1) en un autre endroit, ſouhaitent que l'ame periſſe avec le corps, & ne peuvent néanmoins le croire. Tous les jours mille perſonnes enragent de ne pouvoir douter de cent choſes, qu'ils voudroient ne pas connoître, & tâchent en vain de s'aveugler ſur le merite de leurs ennemis. Il n'eſt donc pas vrai, que nos paſſions ſoient toûjours la regle de nos ſentimens. C'eſt donc à tort que l'on s'imagine, que quand nous ne voyons pas une verité importante dans la Religion, nous avons quelque paſſion ſecrette, qui a interêt que nous demeurions dans l'ignorance.

Mais peu m'importe pour ce que j'ai à prouver, que les hommes reſiſtent à l'Evangile, ou parce que leur entendement eſt rempli de tenebres excitées par la corruption du cœur, ou parce qu'ils ſont involontairement enſevelis dans un abîme de prejugez; cela, dis-je, m'importe fort peu; car de quelque façon qu'on l'explique, j'ai toûjours droit de ſoûtenir, que les Athées ne ſont pas plus mal-aiſez à convertir, que les Idolâtres. Veut-on que les hommes reſiſtent

(1) *Ci-deſſus, n.* 177.

ſiſtent à l'Evangile, parce qu'il nous commande de faire la guerre à nos paſſions ? Je ſoûtiens, & je l'ai prouvé, que les Idolâtres n'ont pas plus de forces pour reſiſter à leurs paſſions, que les Athées. Veut-on que les hommes reſiſtent à l'Evangile, parce qu'il commande de croire des choſes incomprehenſibles ? Je ſoûtiens, & je l'ai prouvé, que les Idolâtres ont leur entendement auſſi rempli de tenebres & de prejugez ridicules & extravagans, que les Athées.

§. CLXXXVIII.

Combien la Religion Payenne étoit propre à faire des Athées.

Quand j'y ſonge avec application, il me ſemble qu'à la verité les Athées n'étoient pas des ſujets fort propres à en faire des bigots du Paganiſme ; mais je ne trouve point qu'ils doivent être plus difficiles à convertir au vrai Dieu, que les Idolâtres. La Religion Payenne enſeignoit des choſes ſi ridicules touchant la Divinité, qu'il n'y a point d'homme de bon ſens qui ſe voyant Athée, n'eût mieux aimé continuer dans ſa creance, que de reconnoître des Dieux faits comme ceux des Payens. C'étoit d'ailleurs une Religion qui autoriſoit les crimes les plus abominables, & c'eſt ce qui la faiſoit mépriſer & deteſter par les Athées, comme

comme l'invention d'une Politique également violente (1) & frauduleuſe : c'eſt ce qui leur faiſoit dire, que ſi la Religion eût été donnée à l'homme par les Dieux, elle auroit été plûtôt un effet de leur colere, que de leur bienveillance : c'eſt enfin ce qui obligeoit quelques perſonnes à ſe jetter dans l'Athéïſme. Ecoutons parler (2) Plutarque :

C'eſt la ſuperſtition (dit-il) *qui a donné naiſſance à l'Athéiſme, & qui lui donne tous les jours dequoi ſe juſtifier & ſe défendre ſinon juſtement, au moins avec beaucoup de pretexte & d'apparence. Car les premiers qui ont embraſſé l'Athéiſme, ne l'ont pas fait pour trouver quelque choſe à redire ni au Ciel, ni aux aſtres, ni aux ſaiſons, ni aux revolutions du ſoleil, qui fait par ſon mouvement les jours & les nuits. Ce n'a pas été non plus, pour avoir remarqué quelque deſordre ou quelque défaut dans la nourriture des animaux, ou dans la production des fruits. Rien de tout cela. C'eſt la ſuperſtition qui en a été la cauſe : ſes actions étranges, ſes paſſions ridicules, ſes paroles, ſes mouvemens, ſes ſorcelleries, ſes enchantemens, ſes tours & retours, ſes purifications impures*

(1) *Relligio peperit ſceleroſa atque impia facta, Aulide quo pacto, &c. Tantùm Relligio potuit ſuadere malorum.* Lucret. l. 1. (2) *Traité de la ſuperſtition, traduit par Mr le Fevre.*

impures & abominables, ſes tambours, ſa vilaine & ſale continence, ſes mortifications barbares, & les outrages qu'elle ſe fait elle-même dans les Temples ; ce ſont toutes ces belles choſes qui ont donné ſujet à quelques uns de dire, qu'il vaudroit mieux que les hommes n'euſſent aucuns Dieux, que d'en avoir qui approuvaſſent telles choſes, qui priſſent plaiſir à un ſervice ſi étrange, qui maltraitaſſent leurs devots, qui ſe chagrinaſſent pour rien, & qui ſe miſſent en peine des bagatelles. En effet, les Gaulois & les Scythes n'euſſent-ils pas été plus heureux, de n'avoir jamais oüi parler des Dieux, de n'en avoir jamais eu la moindre penſée, ou la moindée idée ; que de croire qu'il y en eût, mais qui prenoient plaiſir à l'effuſion du ſang humain dont on arroſoit leurs autels, & qui recevoient ces ſacrifices pleins de barbarie & d'inhumanité, comme la choſe du monde qui leur étoit la plus agreable & la plus digne de leur grandeur ? Et combien encore eût-il été meilleur pour ceux de Carthage, d'avoir eu pour leurs premiers Legiſlateurs un Critias & un Diagore, qui ne croyoient ni Dieux ni Eſprits, que de faire à Saturne les ſacrifices qu'ils lui faiſoient ?

Telle étant la Religion des Idolâtres, il n'y a point d'apparence qu'un Athée voulût changer de parti, pour participer à ces cultes ridicules & criminels. Mais ſi on lui annonce la Religion Chrétienne, qui ne

nous

nous apprend de Dieu que toutes choſes grandes, ſaintes & ſublimes, qui nous commande la pratique des vertus les plus pures & les plus conformes aux lumieres de la droite raiſon ; il n'aura plus les mêmes difficultez à objecter : deſorte que ſi la paſſion dominante qui eſt en l'homme, de vivre ſelon les deſirs de ſon cœur, ou quelque ſtupidité prodigieuſe ne détournent point cet Athée d'embraſſer la profeſſion de l'Evangile, il verra que c'eſt un parti incomparablement plus raiſonnable, que celui qu'il tient.

§. CLXXXIX.

Quoique l'homme ſoit très-corrompu, il ne veut pas que la Religion commande le crime.

Je ne ſçaurois m'empêcher de faire ici une petite reflexion ſur la bizarrerie de l'eſprit humain ; c'eſt qu'encore qu'il aime le vice, il n'approuve pas néanmoins qu'il ſoit autoriſé par les loix de la Religion. Les mêmes perſonnes qui rejettent l'Evangile à cauſe de l'auſterité de ſa morale, rejetteroient encore avec plus d'horreur une Religion qui leur commanderoit de ſe ſouiller dans les plus infames dereglemens, ſi on la leur preſentoit lorſqu'ils ſont en état de raiſonner, & avant que d'être enſevelis dans les préjugez de l'éducation. Il n'y

n'y a point de debauché, ni de debauchée dans Paris, qui ne jettât des pierres à un Predicateur, qui auroit l'effronterie de prêcher que Dieu approuve les voluptez criminelles. Quelque vicieuſe que ſoit la vie de la plûpart des Chrétiens, il y a de l'apparence que s'il s'élevoit un Heretique qui dogmatiſât ouvertement & ſans façon, que l'Evangile nous permet tout ce que notre cœur deſire, il ne feroit aucun progrès, ou qu'il en feroit beaucoup moins, que s'il affectoit des manieres auſteres, criant avec une extrême liberté contre les mœurs des perſonnes les plus éminentes. Il n'eſt pas juſques aux Gentils que l'on n'ait craint de ſcandaliſer, en publiant une doctrine qui ſemblât ouvrir la porte à la licence; & c'eſt pour cela que Lucrece ayant expoſé dès le commencement de ſon livre, qu'il vouloit philoſopher ſelon les idées d'Epicure, le glorieux dompteur de la Religion, ajoûte fort adroitement, pour ne pas effaroucher le monde, (1) *Qu'on ne doit pas s'imaginer, qu'il a deſſein de favoriſer le crime, puiſqu'au contraire c'eſt la Religion qui a fait ſouvent commettre les plus noires méchancetez.*

Il paroît étrange, qu'il faille tenir cette conduite

(1) *Vereor ne forte rearis Impia te rationis inire elementa, viamque indugredi ſceleris, &c.* Lucret. lib. 1.

conduite avec les hommes ; & c'eſt encore une de ces contradictions qui defigurent notre eſpece. Vû le penchant que nous avons à ſatisfaire la nature, nous devrions courir après ceux qui nous prêcheroient que tout eſt permis : cependant nous les deteſterions. Puiſqu'une morale ralâchée nous paroît abominable, nous devrions nous attacher à la morale la plus rigide : cependant nous la fuyons. C'eſt donc que nous voulons un juſte milieu, qui nous permette quelque choſe, & qui ne nous permette pas tout ? Mais ſi l'on y prend garde, l'on trouvera que ce milieu même ne nous accommode pas ; car ou bien nous faiſons tout, quoique nous ne voulions pas qu'on nous le permette, ou du moins nous en faiſons plus qu'il ne nous en eſt permis par ceux que nous voulons qui nous permettent quelque choſe.

Les Politiques ont remarqué une ſemblable contradiction dans l'eſprit de l'homme à l'égard du deſir de la liberté. Les hommes en ſont fort avides, & cependant ils ne la peuvent ſouffrir. Ils ſouffrent donc l'eſclavage ? Ni cela non plus. (1) *Ils ne peuvent ſouffrir ni d'être tout-à-fait eſclaves, ni d'être tout-à-fait libres.*

Pour

(1) Nec totam ſervitutem pati poſſunt, nec totam libertatem. *Tacit. Hiſt. l.* 1.

Pour (1) avoir du public ce qu'on peut ſouhaiter,
Il ne faut le trop bien, ni le trop maltraiter.

A tout le moins s'accommodent-ils d'un mélange de liberté & d'eſclavage ? Ils ne ſçauroient le rencontrer, ni s'y tenir. *C'eſt (2) le propre de la multitude, ou de ſervir lâchement, ou de dominer fierement. Pour cette liberté qui tient le milieu, on ne ſçait ni s'en paſſer, ni la garder.*

§. CXC.

Quelle eſt la raiſon de cela.

Si vous me demandez, pourquoi les hommes ne veulent d'une Religion qui ne permet rien, ni d'une Religion qui permet tout; je vous dirai, que c'eſt parce que d'un côté leur attachement aux voluptez corporelles leur fait ſouhaiter une Religion commode, & que de l'autre le bon ſens leur dicte, qu'une Religion pour être bonne & digne de notre obéïſſance, doit venir

(1) *Solon apud Plutarch. in parall. Solon. & Publicola.* (2) *Hac natura multitudinis eſt, aut ſervit humiliter, aut ſuperbè dominatur. Libertatem qua media eſt nec ſpernere modicè, nec habere ſciunt.* Tit. Livius, Dec. 3. l. 1.

nit de Dieu, & que Dieu ne commande jamais à l'homme de faire du mal. C'eſt pourquoi un homme qui veut faire choix d'une Religion, & qui va rondement & de bonne foi dans cette recherche, ne prendra jamais une Religion qui enſeigne la pratique du peché, parce qu'il eſt manifeſte dès là qu'elle ne vient point de Dieu, & que c'eſt un pur ouvrage de l'homme, auquel on n'eſt pas obligé de ſoûmettre ſa conſcience. Mais s'il rencontre une Religion qui ordonne la pratique de toutes les vertus de la maniere la plus épurée, que dira-t'il? Il y reconnoîtra des caracteres de Divinité en l'examinant comme il faut, & ſi l'amour du vice ne le décourage point, il ſe préparera à l'embraſſer. Ce qui montre, qu'encore que les Athées ayent témoigné du mépris & de l'horreur pour les fauſſes Religions, on ne doit pas conclure qu'ils en doivent avoir pour la veritable, plus que les Idolâtres. Au contraire, ils ſemblent être plus en état de reconnoître ſa divinité, qu'un Payen, parce qu'un Payen ne ſonge pas à ſe choiſir une Religion. On lui en a donné une, avant qu'il fût capable de faire uſage de ſon jugement; il s'en contente, & ne veut pas ſeulement examiner, s'il eſt poſſible qu'il y ait quelque défaut.

Quoi qu'il en ſoit, on peut ſoûtenir que les Athées & les Idolâtres ſont également difficiles

difficiles à reduire, ſi l'on regarde la diſpoſition de leur cœur, qui eſt également mauvaiſe dans les uns & dans les autres, & capable également de s'empirer ou de s'ameliorer par les impreſſions de la coûtume, de l'éducation, des habitudes, ou du goût que l'on contracte. Or comme il eſt certain d'ailleurs, qu'un eſprit prevenu & entêté d'une Religion, eſt plus difficile à deſabuſer qu'un eſprit qui n'en a aucune, on ne peut nier que tout bien compté, l'Athée ne ſoit plus facile à convertir au vrai Dieu, que l'Idolâtre.

§. CXCI.

Si la profeſſion exterieure de Religion que font les Athées, leur peut faire quelque bien.

On pourroit ajoûter, qu'un Athée ne faiſant point ſcrupule de profeſſer exterieurement le Chriſtianiſme, eſt plus en état de le goûter, qu'un Idolâtre qui en abhorre la profeſſion par les faux principes dont il eſt imbu. Mais cette raiſon peut être combattuë par l'experience des Inquiſiteurs Eſpagnols & Portugais, qui découvrent tous les jours pluſieurs familles entieres, Juives à brûler, quoique de tems immemorial elles faſſent profeſſion d'être Chrétiennes, & que pour mieux tromper leurs voiſins, elles s'acquittent fort regulierement des

des exercices exterieures de la Religion Catholique : outre que les Athées ſuivent, pour l'ordinaire, la profeſſion exterieure de la Religion dominante ; d'où il s'enſuit, que pour un qui a les dehors d'un Chrétien, il y en a cent qui ne les ont pas. J'ai dit, pour l'ordinaire ; car il eſt ſûr qu'il y a des perſonnes ſans Religion, qui demeurent quant à la profeſſion exterieure, dans la ſocieté où ils ont été nourris, encore qu'elle n'ait pas les avantages du monde de ſon côté, ſoit qu'ils n'ayent point d'ambition, ſoit que les apparences de la Religion où ils ſe trouvent, ſoient plus aiſées à garder, ſoit qu'ils ſe faſſent un honneur de leur conſtance, & de leur mépris pour la fortune, ſoit qu'ils ne veüillent pas chagriner leurs parens ou leurs amis, ſoit qu'ils craignent qu'on ne les accuſe d'avoir changé de Religion par interêt, ſoit pour quelque autre choſe.

§. CXCII.

Pourquoi on s'eſt tant étendu ſur cette matiere.

C'eſt là, Monſieur, une partie des raiſons par leſquelles j'ai oüi prouver il n'y a pas long-tems, à une perſonne auſſi illuſtre par ſa priere, que par ſa ſcience, que l'Idolâtrie eſt pire que l'Athéïſme. Je crains de les avoir trop amplifiées, & j'avouë même que je me ſuis trop étendu ſur une choſe qui

qui m'écartoit ſouvent de mon ſujet. Mais comme cette morale me toucha vivement, & me fit rentrer en moi-même plus que n'auroit fait un Sermon, pour me convaincre que le peu de bien qui peut être en moi, eſt très-imparfait, à cauſe des motifs humains qui ne s'y mêlent que trop ſouvent, j'ai voulu ſçavoir ce que vous penſez de cette doctrine, & c'eſt pour cela que je vous l'ai expoſée ſi au long. Outre qu'elle eſt très-favorable à l'hiſtoire de la chûte d'Adam, (1) & fort contraire aux Pelagiens. Elle paroît d'abord extenuer l'atrocité de l'Athéiſme : mais pour peu que vous penetriez le but de l'Auteur, vous verrez qu'il convient, que l'Athéiſme eſt en ſoi l'état d'une malediction & d'un abandon qui fait fremir, quoiqu'il ne la croye pas le dernier degré de l'abandonnement, quand il le compare avec les infamies du Paganiſme.

§. CXCIII.

Reflexion ſur un traité de Plutarque, de la ſuperſtition.

Si vous comparez ce Diſcours avec celui que Plutarque a compoſé ſur un ſemblable ſujet, vous trouverez, je m'aſſûre, que le plus âgé ne merite pas la preference, ſoit que

(1) *Voyez ci deſſus n.* 160.

que vous regardiez la matiere même, ſoit que vous regardiez la maniere dont elle a été traitée. Qu'il me ſoit permis de louer ce à quoi je n'ai pas beaucoup de part, & de montrer en quoi il l'emporte ſur un des premiers hommes de l'Antiquité.

Le but de Plutarque eſt de faire voir, que la ſuperſtition eſt pire que l'Athéïſme. Or comme l'Idolâtrie eſt incomparablement plus execrable que la ſuperſtition, il eſt hors de doute que cet Auteur a travaillé ſur une matiere plus odieuſe, plus choquante, & plus incroyable, que celle de la Diſſertation que je vous envoye. Pour la maniere de traiter, il eſt viſible qu'il y a ici & plus d'étenduë & plus de force dans les raiſons, que dans le traité de Plutarque, & une infinité d'idées, dont il n'y a pas la moindre apparence qu'il ſe ſoit jamais apperçû. La raiſon qu'il preſſe le plus, & dont il ſemble faire ſon fort, eſt la plus foible du monde. Il compare les inquietudes d'un ſuperſtitieux avec la ſecurité d'un Athée, & il pretend que parce que l'Athéïſme laiſſe joüir l'homme d'une profonde paix, au lieu que la ſuperſtition le jette dans de continuelles allarmes, la ſuperſtition eſt pire que l'Athéïſme. N'en deplaiſe à ce grand homme, il n'a ni bien entendu la queſtion, ni bien raiſonné; car il ne s'agit pas de comparer le bien phyſique de l'Athéïſme avec le bien phyſique

phyſique de la ſuperſtition, il s'agit de les comparer l'un avec l'autre par rapport à la Morale. Or il eſt ſûr, qu'il y a des choſes moralement meilleures que d'autres, qui n'apportent pas néanmoins autant d'indolence & de ſecurité charnelle, que ces autres-là. Qui doute qu'il n'y ait des gens, qui à force d'avoir medité ſur l'importance du ſalut, ne peuvent pas s'endormir, pendant que de perſonnes ivres dorment très-profondément ? Faudra-t'il dire pour cela, qu'il vaut mieux boire juſqu'à s'enivrer, que faire de profondes reflexions ſur les quatre fins dernieres ? On prouveroit par le raiſonnement de Plutarque, qu'il vaut mieux vivre dans le ſein de la volupté ſans aucun ſouci, que de travailler nuit & jour, comme fait un Avocat honnête homme, en faveur de l'innocence. On prouveroit auſſi, que la vertu perſecutée eſt pire que le crime qu'on laiſſe en repos. Il a donc raiſonné fort mal en cet endroit-là.

J'avouë néanmoins que ce traité de Plutarque n'eſt pas indigne de tous les éloges qui lui ont été donnez par M^r le Fevre, pere de l'illuſtre Mademoiſelle le Fevre, qui enrichit le public de tant de ſçavans Ouvrages: (permettez-moi de la loüer quoiqu'elle ſoit Huguenotte, & n'ayez pas le chagrin de ces Catholiques bourrus & farouches, qui font un crime aux plus gens

de

de bien, (1) aux Paſquiers, aux de Thou, & aux Servins de l'eſtime qu'ils ont témoignée pour quelques Heretiques de grand renom.) J'avoué encore, que dans les endroits où Plutarque conſidere les principales abominations de l'ancienne Idolâtrie, il prouve très-ſolidement, qu'elle eſt pire que l'irreligion ; & c'eſt de quoi l'Auteur du ſommaire qui a été mis au devant de cet Ouvrage dans la verſion d'Amiot, demeure d'accord. Il ſoûtient hautement Plutarque contre ceux qui ont voulu condamner cette doctrine. Il eſt en cela du même ſentiment qu'Arnobe, dont voici un paſſage qui m'a paru extrémement judicieux. (2) *Il y a long-tems*, (dit-il aux Payens) *qu'en*

(1) *Voyez Poſſevini judic. de 4. Scriptor. Obſerv. de Richeome, ſur les plaidoy. de Servin, &c.*

(2) *Jam dudum me fateor reputantem mecum in animo rerum hujuſcemodi monſtra, ſolitum eſſe mirari, audere vos dicere quemquam ex his Atheum, irreligioſum, ſacrilegum, qui Deos eſſe omninò aut negent, aut dubitent, aut qui eos homines fuiſſe contendant, & poteſtatis alicujus, & meriti cauſâ Deorum in numerum relatos, cum ſi verum fiat atque habeatur examen, nullos quàm vos magis ejuſmodi par ſit appellationibus nuncupari, qui ſub ſpecie cultionis, plus in eos ingeratis maledictionum & criminum, quàm ſi apertè hoc facere confeſſis maledictionibus, combibiſſetis. Deos eſſe qui dubitat, aut eſſe omninò qui negat, quamvis ſequi*

ſententias immanes opinionum videatur audaciâ, ſine ullius tamen inſectatione perſonæ, fidem rebus non accommodat involutis . . . . . vos verò, &c. Arnob. lib. 5. adverſ. Gentes.

qu'en faiſant reflexion ſur votre monſtrueuſe Theologie, je m'étonne que vous oſiez appeller Athées, impies & ſacrileges, ceux qui nient abſolument qu'il y ait des Dieux, ou ceux qui en doutent, ou ceux qui ſoûtiennent que les Dieux ont été des hommes. Car ſi on examine bien la choſe, il n'y a perſonne qui ſoit plus digne que vous de ces noms-là, puiſque ſous pretexte de les honorer, vous leur dites plus d'injures, que vous ne feriez en faiſant ouverte profeſſion de les diffamer. Celui qui doute de l'exiſtence des Dieux, ou qui la nie tout net, ſemble à la verité ſe jetter dans des ſentimens d'une hardieſſe & d'une énormité prodigieuſe, mais il ne dechire qui que ce ſoit perſonnellement, il refuſe ſeulement de croire ce qu'il ne comprend pas. . . . . Mais pour vous, &c. Faites reflexion, je vous prie, que vous ne ſçauriez condamner mon Docteur, ſans condamner un des Peres de l'Egliſe.

Si cet habile homme a raiſon, il n'y a plus rien à dire, il faut neceſſairement nier, que les Cometes ſoient des ſignes de la colere de Dieu formez miraculeuſement, puiſqu'elles ſont ſi propres à retenir les hommes dans l'état le plus criminel où ils puiſſent être jamais. Laiſſez-moi prendre

un

un peu d'haleine après cette courſe, quoique je n'aye pas encore pleinement repondu à l'objection. Le reſte ne tardera pas long-tems à venir.

A.... le 2. d'Août 1681.

§. CXCIV.

V. Reponſe. *Qu'il n'y a point d'exemple, qui prouve que Dieu ait formé miraculeuſement des prodiges pour la pretenduë converſion de quelqu'un à l'Idolâtrie.*

POur achever de repondre à la premiere objection, je dis, Monſieur, que l'exemple d'Horace, que l'on y allegue, n'eſt d'aucune force contre moi. Car premierement il eſt aſſez incertain, qu'il y ait de ces tonnerres & de ces éclairs ſans aucun nuage, dont on parle tant dans les anciens rôles des prodiges. Si l'on en eût vû ſi ſouvent, Lucrece n'eût pas oſé ſoûtenir dans un Ouvrage public, qu'on n'en voit jamais, & il eût tâché plûtôt d'en donner une cauſe naturelle par la vertu de ſes atomes. Outre que nos conteurs de prodiges avec toute leur exactitude, ne nous parlent point de celui-là, autant qu'il m'en peut ſouvenir. De plus, quand il ſeroit vrai qu'on a vû autrefois de cette ſorte de prodiges, cela ne prouveroit rien pour les Co-

metes, parce que cela ne prouveroit pas que Dieu ait formé miraculeuſement ces tonnerres-là, afin de perſuader aux hommes qu'il y a une Providence, comme on pretend qu'il forme miraculeuſement des Cometes, afin d'avertir les hommes des malheurs qui leur doivent arriver. Le moyen de croire, que Dieu faſſe des miracles auſſi inutiles d'une part, & auſſi favorables de l'autre à l'Idolâtrie, que l'étoient, par exemple, des coups de tonnerre en tems ſerain?

§. CXCV.

Combien les miracles parmi les Payens euſſent été favorables à l'Idolâtrie d'un côté, & inutiles de l'autre.

Je dis qu'ils étoient favorables à l'Idolâtrie, parce qu'ils portoient les hommes à s'imaginer que les Dieux demandoient des ſacrifices & de nouveaux honneurs, & parce qu'ils les rendoient ingenieux par la crainte de quelque châtiment, à inventer de nouvelles ceremonies ſuperſtitieuſes & idolâtres. Je dis auſſi qu'ils étoient inutiles, parce qu'à la reſerve de peu de gens, tout le monde étoit plein de Temples, ou de Religion; & que ce peu de gens qui ſuivoient la doctrine d'Epicure, n'étoient pas pour ſe rendre à un coup de tonnerre oüi

dans

dans un air ſerain, plûtôt qu'au tonnerre commun, & à tant d'autres effets admirables qui ſe voyent dans le monde. Et ſi Horace ne s'eſt converti qu'après un tel coup, c'eſt aſſûrément parce qu'il ne s'eſt converti que par caprice, ou par hazard, comme ce Juif qui n'ayant fait aucun cas de tous les paſſages de l'Ecriture qui prouvent la Trinité, crut enfin en trouver la demonſtration dans un verſet, où il remarqua je ne ſçai quelle combinaiſon de lettres qu'il crut fort myſterieuſe.

§. CXCVI.

Inutilité de la converſion d'un Epicurien à l'Idolâtrie.

Après tout, la converſion d'Horace a été ſi peu de choſe, que ce n'étoit pas la peine de faire un miracle. Il étoit Epicurien, & il devint Idolâtre. Trouvez-vous, Monſieur, qu'il fût pour cela plus proche du Royaume des Cieux? Trouvez-vous que ce fuſſent là de grandes avances pour entrer dans le giron de l'Egliſe? Trouvez-vous que ce fût un miracle bien payé, que celui qui avoit produit une converſion à l'Idolâtrie? Car ne vous imaginez pas, qu'Horace en ſoit devenu plus homme de bien, & qu'il ait retranché la moindre choſe à ſes voluptez criminelles. Tout ce qu'il a fait

conſiſte à croire que les Dieux gouvernoient le monde, au lieu qu'auparavant il croyoit qu'ils menoient une vie tout-à-fait heureuſe ſans aucun ſouci, & à rendre avec les autres Romains Idolâtres, ſes adorations à Jupiter, & à toutes les Divinitez de Rome. Du reſte, il s'eſt diverti comme de coûtume, & par là il eſt paſſé dans une opinion auſſi erronée & auſſi injurieuſe aux Dieux, que celle qu'il avoit abjurée; car il a crû, qu'il étoit auſſi permis de ſatisfaire ſes paſſions ſous des Dieux qui gouvernent le monde, que ſous des Dieux qui ne le gouvernent pas, & par conſequent que les Dieux n'exigent point de nous la pureté de l'ame, ou qu'encore qu'ils l'exigent, on ne doit pas laiſſer d'aller ſon train; ce qui eſt plus choquant, que de croire qu'ils n'ont aucune inſpection ſur le monde. Deſorte qu'il ſe trouvera, tout bien compté, qu'après le miracle pretendu, Horace converti de l'Epicuréiſme, eſt devenu & plus méchant qu'il n'étoit, (parce que la perſuaſion qu'il y a une Providence, rend les crimes plus malicieux) & plus ignorant de la Nature Divine. Car on ſe tromperoit fort, ſi l'on croyoit que la plus grande erreur où l'on puiſſe être touchant la Nature Divine, eſt de nier la Providence. J'avouë que c'eſt une erreur très-groſſiere, & qui va contre toutes les notions du bon ſens. Mais je ſoûtiens

ſoûtiens qu'il y en a encore de plus abſurdes.

§. CXCVII.

Qu'il y a des erreurs plus groſſieres que denier la Providence.

I. Telles ſont, par exemple, les erreurs des Grecs & des Romains, qui ont bâti des Temples, & ordonné des fêtes & des ſacrifices à Cybele comme à la mere des Dieux; à Jupiter comme au mari de ſa ſœur Junon; à Phœbus & à Diane comme à des enfans de Jupiter, &c. pour ne rien dire de Romulus fondateur de la ville de Rome, & l'un de ſes Dieux principaux, lequel on reconnoiſſoit pour fils du Dieu Mars, & de Rhea Sylvia, deſcenduë des amours impudiques de la Déeſſe Venus: ſi bien qu'on ne pouvoit ſçavoir la genealogie de Romulus, ſans apprendre qu'une Déeſſe avoit debauché le bon homme Anchiſe, pour le faire coucher avec elle, & qu'un Dieu avoit ravi l'honneur à une fille, dont la virginité avoit été conſacrée à la Déeſſe Veſta; action pour laquelle on feroit mourir un homme, quelque tolerance que l'on ait pour les crimes d'impudicité. Qui ne voit, que c'eſt concevoir les Dieux ſous une idée plus baſſe & plus indigne, que celle qui leur ôte la conduite de l'Univers?

II. Telles étoient encore les opinions

furieuſes qu'ont formées ſur la nature des Dieux, ceux qui, comme je l'ai déja (1) remarqué, abattoient leurs Temples, quand ils croyoient en avoir été deſſervis; & en general, tous ceux qui étant perſuadez que les Dieux gouvernent le monde, n'ont pourtant rien refuſé à leurs paſſions. Car il faut qu'ils ayent crû, ou que les Dieux le trouvoient bon, ou qu'il ne falloit pas ſe mettre en peine s'ils le trouvoient bon, ou s'ils le trouvoient mauvais. Penſée deteſtable, & mille fois plus injurieuſe à Dieu, que de croire avec Epicure, qu'il joüit en repos de ſon bonheur, ſans s'embarraſſer des affaires d'autrui; puiſqu'il eſt mille fois plus honteux de ſe mêler du gouvernement d'une ville, & d'y ſouffrir toute ſorte de confuſions, que de ne s'en point mêler du tout. On peut voir par là l'énormité du jugement que les Chrétiens forment, lorſqu'après y avoir bien penſé, ils deliberent de faire un crime: & l'on peut connoître, que ſans compter la malice de leur cœur, l'aveuglement de leur eſprit eſt auſſi monſtrueux que celui d'un Heretique.

III. Telles ſont encore les extravagances qui ſe voyent dans le Talmud & dans l'Alcoran, dont Mr le Marquis de Pianezze, & le ſçavant Grotius ont rapporté quelques-uns

(1) *Ci-deſſus, n.* 132.

uns dans leurs traitez de la verité de la Religion Chrétienne.

IV. Telles ſont encore les opinions des Juifs d'aujourd'hui, qui croyent, à ce qu'on dit, que c'eſt faire une bonne action & de grand merite devant Dieu, que de tromper les Chrétiens, non ſeulement en allant à la Meſſe avec de grandes marques de zéle, pour éluder le Tribunal de l'Inquiſition, mais auſſi en les volant par des marchez frauduleux, par des uſures exceſſives, & par le manque de parole. C'eſt de quoi Leon de Modene, Rabin de Veniſe, tâche de les juſtifier dans ſon livre (1) des Ceremonies & des Coûtumes des Juifs, dont le ſçavant Mr Simon vient de nous donner une ſeconde Verſion. Le Rabin aſſûre, que ceux qui diſent & qui écrivent, que les Juifs s'engagent par ſerment à tromper tous les jours de leur vie quelque Chrétien, & qu'ils pretendent que c'eſt une bonne action, les calomnient pour les rendre plus odieux. S'il a tort de ſe plaindre, les Juifs ont là un principe qui eſt pire que les erreurs d'Epicure. Mais s'il a raiſon, leurs calomniateurs ſuivent un principe plus deteſtable que celui de ce Philoſophe. Car rien ne peut être plus heretique, que de croire qu'on peut plaire à Dieu, en violant les

(1) *Liv. 2. ch. 5.*

les notions communes de l'équité. Ce qui fait que je ne ſçaurois aſſez m'étonner, que nous ayons en France ou tant de Miſſionnaires aſſez aveugles, pour perſuader aux Magiſtrats, qu'ils rendront un ſervice agreable à Dieu, en faiſant ſuccomber l'innocence des Huguenots, pourvû que la demolition de quelque Temple, l'exil de quelque Miniſtre, la converſion de quelques Religionnaires en reſultent; ou tant de Magiſtrats aſſez entêtez, pour ſe perſuader eux-mêmes ces malheureuſes maximes. Il vaudroit mieux mille fois qu'ils fuſſent indifferens pour toutes les Sectes de la Religion Chrétienne, que d'avoir pour la veritable un zéle ſi plein d'impieté.

V. Telles ſont auſſi les penſées de l'Empereur Marc-Aurele, qui s'imaginoit que les Dieux avoient des corps qui avoient beſoin de ſe nourrir d'exhalaiſons, comme les Stoïciens diſoient que le Soleil ſe nourriſſoit des vapeurs de l'Ocean, & que c'étoit pour cela qu'il ſe tenoit toûjours dans le Zodiaque, ne voulant pas s'éloigner de ſes (1) magazins. L'Empereur Julien qui rapporte

(1) *Ne longiùs diſcederet à cibo.* Cicero de natur. Deor. l. 3. *Ut omnis latitudo, quâ ſol cum quinque Vagis, & luna ultro citroque diſcurrunt, habeat ſubjecti humoris alimoniam.* Macrob. in ſomn. Scip.

porte ce ſentiment de Marc-Aurele, n'explique pas de quelles exhalaiſons il croyoit que les Dieux avoient beſoin. Mais je trouve aſſez vraiſemblable, qu'il entendoit les parfums & les fumées des ſacrifices ; car non ſeulement on croyoit parmi les Payens, que les morts ſe venoient rafraîchir dans les liqueurs qui étoient verſées ſur leur ſepulchre, quand on leur ſacrifioit, mais il paroît auſſi par des paſſages des Peres, que les Dieux du Paganiſme étoient ſi friands, qu'ils couroient après l'odeur des victimes avec une extrême avidité. Si Marc-Aurele a crû, que les Dieux avoient beſoin de cette nourriture-là, il a crû par une ſuite neceſſaire, qu'il ne tenoit qu'aux hommes de reduire les Dieux à la dure neceſſité de crever de faim.

VI. Telles ſont encore les idées bizarres de quantité de ſuperſtitieux, qui ſe repreſentent la Divinité comme implacable, à moins qu'on n'obſerve cent minuties ridicules, ou bien à moins qu'on ne commette des crimes en ſon honneur, à l'exemple des (1) Carthaginois dont il a déja été parlé, qui ſacrifioient leurs propres enfans : à l'occaſion

(1) *Mos fuit in populis quos condidit advena Dido, poſcere cæde Deos veniam, ac flagrantibus aris, infandum dictu ! parvos imponere natos.* Silius Italic. l. 4.

caſion de quoi un Auteur s'écrie fort à propos : (1) *Helas, miſerables mortels, l'ignorance de la nature des Dieux eſt la premiere cauſe de vos crimes !*

VII. Telles ſont enfin quantité de doctrines, qui ſont ſoûtenuës avec beaucoup de chaleur par des noms illuſtres dans le Chriſtianiſme, *Qu'il ne faut point garder la foi aux Heretiques : que c'eſt être Martyr, que de perir dans une conſpiration faite contre un Roi heretique : qu'il eſt permis de tuer ſon ennemi, de ſe rejoüir de la mort de ſon pere, de procurer un avortement qui met à couvert de la médiſance : qu'on n'eſt point obligé à aimer Dieu, ni à reſtituer ce qu'on a volé à diverſes repriſes, un peu chaque fois*, & pluſieurs autres dont il ſeroit ennuyeux de donner le denombrement. On ne peut nier, que ce ne ſoit une moindre erreur à un Payen, de croire que Dieu ne gouverne pas le monde, qu'à un Theologien Catholique d'enſeigner les doctrines dont je parle. Celui-là s'imagine, que Dieu ne fait point des loix : & celui-ci s'imagine ou que Dieu fait des loix abſurdes & criminelles, ou qu'il eſt au pouvoir d'un homme de caſſer les loix de Dieu, & d'en pervertir toute la ſainteté par ſes interpretations ; ce qui eſt

(1) *Heu prima ſcelerum cauſa mortalibus agris Naturam neſcire Deum* ! Id. Ib.

eſt mille fois plus choquant, que de croire que Dieu laiſſe aller les choſes à l'avanture.

§. CXCVIII.

Reflexion ſur ce qui s'eſt paſſé au ſujet des 65. Propoſitions condamnées par le Pape.

J'appris avec une conſolarion extrême il y a deux ans, que Sa Sainteté animée d'un grand zéle pour la gloire de Dieu, & ſollicitée par quelques Theologiens orthodoxes, avoit (1) condamné 65. Propoſitions execrables qui avoient paru dans pluſieurs livres, ou dans des Theſes ſoûtenuës publiquement. L'envie que j'eus de voir l'Acte de cette condamnation, me fit prier pluſieurs de mes amis en même tems de me l'envoyer. Ils me repondirent, que le Parlement de Paris avoit donné un Arrêt ſi ſevere contre ce pauvre Decret, que l'on n'oſoit plus le vendre. Cela me ſurprit étrangement, & j'avois de la peine à comprendre que cela fût vrai. Peu de jours après je reçûs une viſite d'un Gentilhomme nouvellement arrivé de Paris, qui nous ſoûtint à cinq ou ſix que nous étions, que la condamnation du Decret étoit très-juſte, ou du moins fort excuſable, parce qu'il importe extrémement, diſoit-il, qu'une ſociété

(1) *Le Decret fut donné le 2. Mars 1679.*

cieté celebre, qui eſt un des plus fermes appuis de la Religion Catholique, ne ſoit pas flétrie indirectement, comme elle l'eſt, par la condamnation des 65. Propoſitions: & c'eſt à quoi Meſſieurs du Parlement ont pourvû, en flétriſſant à leur tour l'Acte de l'Inquiſition qui flétriſſoit les R. P. Jéſuites. Qu'après tout, cette ſocieté eſt devenuë ſi redoutable, que Meſſieurs du Parlement, pour ne point s'attirer les effets de ſon credit, ont dû avoir la complaiſance qu'ils ont euë pour elle. Je l'arrêtai là, pour lui dire qu'à force de vouloir faire le bon François, il avançoit des choſes injurieuſes dans le fond & à la Religion & à la nation, & qu'il ne falloit pas inſinuer comme il faiſoit, que les choſes ſont montées à un ſi haut point de confuſion, qu'une ſocieté de Religieux inſtituée depuis un ſiecle pour vaquer uniquement à ce qui regarde la plus grande gloire de Dieu, s'eſt renduë ſi terrible dans un Etat, que la plus auguſte Compagnie Souveraine du Royaume, qui s'eſt autrefois ſi courageuſement employée à ranger cette même ſocieté dans les termes de ſon devoir, eſt à preſent obligée, pour ne ſe point commettre avec elle, à des complaiſances ſcandaleuſes. Non, Monſieur, lui dis-je, il ne faut pas croire cela, & peut-être ne parlez-vous ainſi, que pour expoſer à l'envie & à la haine publique une

une ſocieté illuſtre, qui vous a deſobligé en quelque choſe. Pour vous venger, vous nous voudriez faire accroire adroitement, qu'elle a pris en ſa ſouveraine protection les abominables doctrines condamnées par notre Saint Pere le Pape; & ſans lui donner le tems de me repliquer, je detournai la converſation ſur une penſée, dont je me ſouviens de vous avoir autrefois entretenu.

§. CXCIX.

Reflexion ſur la diverſe maniere dont on agit contre les vices & contre les erreurs.

Je dis que j'avois toûjours trouvé fort étrange la difference que l'on fait entre les erreurs & les vices, & de voir l'eſprit de la Religion Catholique bien plus contraire aux dogmes qui ne s'accommodent pas à ſes deciſions, qu'à la vie dereglée. On ne fait point difficulté d'enterrer dans les Egliſes un homme tué en duël, notoirement coupable de mille debauches. Qu'un grand Seigneur ſe gliſſant de nuit dans la maiſon de quelque autre grand Seigneur pour coucher avec ſa femme, ſoit tué de ſang froid par les domeſtiques, il ne laiſſera pas de paroître dans une ſuperbe Chapelle, honoré d'une Epitaphe. Mais ſi un Theologien recommandable par ſes bonnes mœurs, avoit eu le malheur de refuſer la Confeſſion dans

ſa

ſa derniere maladie, ſoûtenant qu'il ſuffit de ſe repentir, & de ſe confeſſer à Dieu, ce ſeroit un homme qu'on regarderoit avec horreur, & qu'on feroit porter dans la voirie après ſa mort. Janſenius dont la morale étoit ſi rigide, & qui a rendu à l'Egliſe les ſoûmiſſions neceſſaires, n'a pû joüir paiſiblement des éloges de ſon Epitaphe; parce qu'on a pretendu qu'il avoit mal expliqué la matiere de la Predeſtination. Qu'un homme ſe confeſſe de ne pas croire qu'il ſoit permis d'invoquer les Saints, il court plus de riſque d'être renvoyé ſans abſolution, que s'il ſe confeſſoit d'un meurtre, d'un larcin, & d'un adultere. Bien plus: les erreurs qui n'ont point de rapport aux mœurs, ſont plus vivement relancées, que celles qui y ont du rapport. Si un Docteur de Sorbonne avoit la hardieſſe de chanceler tant ſoit peu ſur le Myſtere de l'Incarnation, je ne dis pas quant à la ſubſtance du dogme, mais quant aux manieres de l'expliquer: s'il diſoit, par exemple, que la nature humaine de JESUS-CHRIST eſt une perſonne, ſans vouloir deroger pourtant le moins du monde au merite de ſes ſouffrances: ou bien s'il diſoit, que la nature humaine a été tellement unie avec la Divine, que la volonté de l'une eſt devenuë la volonté de l'autre, on crieroit auſſitôt *au Neſtorien, au Monothelite*; ſes Benefices

ces ſeroient impetrez, & il courroit riſque du feu de la Greve. Mais s'il ſe contentoit d'avancer quelques propoſitions de Morale relâchée, comme le fameux Eſcobar, on ſe contenteroit de dire que cela n'eſt pas bien, & peut-être qu'après pluſieurs negociations, on verroit la cenſure de ſon livre. Je ſuis ſûr qu'en Eſpagne, où l'on a debité impunément une infinité de propoſitions ſcandaleuſes, & entierement contraires à l'eſprit de l'Evangile, un homme qui auroit mis en Theſe, que le corps de Saint Jacques ne repoſe point en Galice; que la Sainte Vierge n'eſt point la Reine du monde, & qu'elle n'a point été enlevée au ciel en corps & en ame, auroit été traîné ſur le champ dans les priſons du Saint Office, d'où il ne ſeroit jamais ſorti.

Si l'on ſçavoit qu'il y eût à Rome quelques Huguenots aſſemblez pour prier Dieu ſelon leurs principes, il n'y a point de ſeverité à laquelle on ne ſe portât & contre leurs perſonnes, & contre le lieu de leur Aſſemblée. Cependant, on ne dit rien aux Courtiſanes, qui depuis tant de ſiecles exercent publiquement leurs ſales proſtitutions dans cette premiere ville du monde. La Congregation de Cardinaux & d'Evêques, qui dreſſa un projet de Reformation par ordre du Pape Paul III. un peu avant la

la tenuë du Concile de Trente, (1) demanda entre autres choſes, que l'on reformât l'abus qui s'étoit gliſſé dans Rome, de ſouffrir que les Courtiſanes allaſſent par les ruës, à pied ou à cheval, magnifiquement eſcortées, & qu'elles logeaſſent dans de ſuperbes maiſons. Mais après pluſieurs (2) conteſtations des Cardinaux en plein Conſiſtoire, tant ſur cet article que ſur les autres, il fut conclu que l'on remettroit l'affaire à un autre tems, & les choſes en ſont demeurées où elles en étoient. Ce qui nous expoſe à deux ſortes d'objections très-embarraſſantes. La premiere eſt, qu'on ne voit pas en vertu de quoi on a plus d'indulgence pour le crime que pour l'herèſie. La ſeconde, qu'on ne voit pas pourquoi ſi l'hereſie d'un Bourgeois de Rome Huguenot eſt puniſſable, l'hereſie d'une Courtiſane n'eſt point puniſſable. Je dis l'hereſie d'une Courtiſane, parce qu'il eſt ſûr qu'une Courtiſane, qui perſevere dans ſes proſtitutions des trente & quarante années de ſuite, quelque ſoûmiſſion & quelque foi qu'elle puiſſe

(1) *In hac urbe meretrices ut matronæ incedunt per urbem, ſeu mulâ vehuntur, quas aſſectantur de media die nobiles, familiares Cardinalium, Clericique ... habitant etiam inſignes ædes : corrigendus etiam hic turpis abuſus.* (2) *Fra-Paolo, Hiſt. du Conc. de Trente, l. 1. ad ann.* 1537.

puiſſe avoir dans ſes jugemens generaux pour la doctrine de l'Egliſe, forme tous les jours des jugemens particuliers, par leſquels elle affirme dans ſa tête, qu'il lui vaut mieux deſobéïr à Dieu, que lui obéïr. Qui oſeroit nier, que ces affirmations ſi ſouvent réïterées, ne rendent une ame très-heretique ? Pourquoi donc, ſi l'on fait grace à la Courtiſane en qualité de proſtituée, ne la punit-on pas du moins en qualité d'heretique ? C'eſt, dira-t'on qu'elle ne dogmatiſe pas contre les déciſions des Conciles. Et n'eſt-ce pas dogmatiſer contre les déciſions des Conciles, que de tenir école ouverte pour reduire en acte l'impudicité ? Ne fait-on pas plus de (1) diſciples quand on prêche d'exemple ſur une telle matiere, que quand on fait des leçons de Theologie ? Et de plus, un Bourgeois de Rome qui ſe contenteroit de n'aller jamais à la Meſſe, faiſant ſes devotions dans ſa chambre à la maniere d'un Proteſtant, dogmatiſeroit-il ? Point du tout ; le ſouffriroit-on néanmoins ?

Je vous avouë, Monſieur, que ce ſont des choſes qui m'ont toûjours paru fort étranges, & vous ſçavez bien qu'en ma preſence feu Mr l'Abbé de Villars, Auteur du

(1) *Voyez le Dialogue de Socrate & de la Courtiſane Caliſto dans Elien, l.13. ch.32.*

du Comte de Gabalis, vous pouſſa un jour d'une terrible maniere ſur cet article. Je me ſouviens qu'il vous dit fort agreablement, *qu'il ne trouvoit pas étrange que le gros des Theologiens traitât les vices & les erreurs ſur les dogmes de la morale, beaucoup plus favorablement que les hereſies, & que les erreurs ſur les dogmes de ſpeculation; parce qu'ils ſe ſentent infiniment plus propres à multiplier le Genre-humain & le vice, qu'à multiplier les hereſies. Mais pour vous*, vous diſoit-il, *qui êtes également ſage & habile, je m'étonne que vous ne demandiez pas plûtôt quartier pour les libertinages de l'eſprit, que pour l'impureté des mœurs.*

§. CC.

Qu'il y a des erreurs qui ne ſont point criminelles.

Nous raiſonnâmes ſur tout cela avec cette liberté ſi precieuſe aux honnêtes gens, que l'on ſe donne quand on n'eſt point troublé ni par la preſence du peuple, ni par celle des Docteurs bigots; deux ſortes de gens qu'il faut ſoigneuſement menager; les premiers, de peur d'ébranler leur foi; & les autres, de peur de devenir l'objet de leurs ardentes perſecutions. A notre premiere entrevûë, je pourrai vous communiquer les reflexions qui furent faites ce jour-là

là dans mon jardin, & peut-être trouverai-je que vous en aurez deviné une partie; car il ne faut pas beaucoup de penetration, pour ſoupçonner que des gens qui raiſonnent ſur cette maniere avec le tour que je vous ai donné à entendre, appuyent fort ſur ce qu'il n'eſt jamais permis à l'homme de donner dans le vice, au lieu qu'il y a une infinité d'erreurs dans leſquelles on peut ſe plonger impunément. Je ne parle point des erreurs de Philoſophie dont toutes nos Ecoles retentiſſent, pendant qu'on obtient des Arrêts du Conſeil d'Etat pour faire taire les Philoſophes les plus raiſonnables; car il eſt aſſez manifeſte, qu'il n'y a rien de plus innocent devant Dieu, que de ſe tromper avec les Scholaſtiques, ſur la nature de *l'Univerſale à parte rei*, ſur les formes ſubſtantielles, &c. Je parle des erreurs de Theologie : je ſoûtiens que nous formons tous & ſur la nature de Dieu, & ſur ſes Decrets, mille jugemens auſſi faux que la fauſſeté elle-même : je ſoûtiens que tous nos peuples ſont Anthropomorphites & Neſtoriens, & qu'il n'y a point de païſan, qui après avoir appris par cœur & que Dieu eſt un Eſprit, & que JESUS-CHRIST eſt Dieu & homme tout enſemble en unité de perſonne, ne forme des idées toutes contraires aux paroles qu'il prononce comme un perroquet. Si bien que les erreurs conſiſtant

ſiſtant dans les jugemens de l'eſprit, un homme a beau être orthodoxe dans les termes qu'il recite par cœur, il ne laiſſe pas d'être Neſtorien, s'il croit que JESUS-CHRIST entant qu'homme eſt une perſonne auſſi proprement & auſſi parfaitement que lui. Or c'eſt aſſurément comme cela qu'un païſan le conçoit, car il n'a garde d'attraper la diſtinction qu'il faut faire. Combien d'erreurs ſur la nature des Anges, & des ames raiſonnables! Pluſieurs Peres de l'Egliſe n'ont pas fait difficulté de les ranger parmi les êtres corporels, & de dire que l'ame du pere engendre l'ame du fils. Dans ces derniers ſiecles le Cardinal Cajetan n'a pas fait difficulté d'enſeigner, que les Anges ſont materiels, ſe mettant fort peu en peine de l'autorité du Concile de Latran tenu ſous Innocent III. où pluſieurs celebres (1) Theologiens diſent que fut definie la ſpiritualité des Anges. On eſt allé juſques à dire, que Dieu étoit corporel. Ces erreurs-là ſont ſi groſſieres, que s'il y avoit des peines contre les fautes de Philoſophie, comme il y en a contre les fautes de Syntaxe, il faudroit plûtôt donner le foüet à un Ecolier qui tomberoit dans ces ſentimens-là, qu'à celui qui pecheroit contre

(1) *Gregor. de Valent. in* 1. *Diſp.* 4. *Quaſt.* 2. *Vaſques, Diſp.*78. *cap.* 3.

tre la regle, *Mobile cum fixo.* Cependant, Monſieur, & nos peuples Anthropomorphites & Neſtoriens, & ceux qui croyent que tous les Eſprits ſont étendus, & les Philoſophes qui forment ſur la nature de Dieu tant de conceptions imparfaites, & les Theologiens qui diſtinguent tant de volontez en Dieu, tant de ſciences, & tant de Decrets; tous ceux-là, dis-je, errent ſans offenſer Dieu; & il n'y a ſi petite calomnie, qui ne ſoit un plus grand crime que tous ces menſonges. Dont la raiſon eſt, que ces erreurs ſont tout-à-fait involontaires, & que l'on forme ces jugemens tenebreux, ſans malice auſſi bien que ſans liberté; au lieu qu'il n'y a point de vice moral depuis le plus grand juſqu'au plus petit, où l'on ne ſe porte avec liberté, & avec connoiſſance du mal que l'on va commettre.

Si vous ſoupçonnez que nous fîmes cette reflexion, vous ne vous tromperez pas, car il eſt vrai que nous la pouſſâmes fort loin. Ce fut pourtant ſans convaincre notre Gentilhomme, qui voudroit bien, & pluſieurs autres auſſi, que l'homme ne devînt criminel, que par le refus de croire tout ce que l'Egliſe croit. Il ſe contenta de nous refuter en diſant, *qu'il aimeroit mieux, s'il étoit priſonnier de l'Inquiſition, avoir fait plus de bâtards que Charlemagne, que d'avoir enſeigné, comme Galilée, que la terre tourne autour*

autour du Soleil. Il avoit raiſon, car jamais on n'eût inquieté Galilée, ſi au lieu de faire le Copernicien, il ſe fût attaché à entretenir pluſieurs Concubines.

§. CCI.

Ce qui fait qu'une erreur eſt pire qu'une autre.

Revenant à mon ſujet, je dis que l'aveuglement d'Epicure, qui ne l'empêchoit pas d'honorer les Dieux, & de vivre d'une maniere fort corrigée, n'eſt pas à beaucoup près auſſi condamnable, que les erreurs dont je viens de vous donner un échantillon. Car d'où vient qu'une erreur eſt pire qu'une autre? C'eſt I. de ce que l'une s'écarte plus de la verité que l'autre, & fait plus d'injuſtice que l'autre à ſon objet. II. De ce que l'une fait commettre plus de crimes que l'autre; & c'eſt principalement en ce dernier chef que conſiſte le venin des erreurs. Or je ſoûtiens que les erreurs dont j'ai fait le denombrement, ſont pour le moins auſſi éloignées de la verité, & auſſi outrageantes à Dieu, que la doctrine d'Epicure, & qu'elles ont été ſuivies de plus de crimes abominables, que celles d'Epicure. Ainſi, Monſieur, vous me permettrez de croire, qu'Horace converti de l'Epicuréïſme, a pû être encore plus dans l'erreur qu'auparavant.

§. CCII.

§. CCII.

Si Dieu eût fait des miracles pour faire connoître ſa bonté aux Payens, il eût travaillé pour les faux Dieux.

Mais peu m'importe qu'Horace ait embraſſé des ſentimens fort raiſonnables de la nature de Jupiter, qu'il ait admiré, qu'il ait adoré ſa patience & ſa juſtice, qu'il ait été devot. Car puiſque Dieu ne ſçauroit être glorifié par l'honneur qui eſt rendu aux fauſſes Divinitez, puiſqu'au contraire tous les ſentimens d'amour & de crainte qu'on a pour elles, ſont des actes d'Idolâtrie; il eſt évident que le prodige qui a converti cet Epicurien, n'a pû rien produire qui fût agreable à Dieu: d'où il s'enſuit, que Dieu n'a jamais fait miraculeuſement ni ce prodige, ni aucune Comete, afin d'apprendre aux Payens qu'il eſt bon, patient, & redoutable, car c'eût été travailler pour Jupiter & pour les autres faux Dieux, & non pas pour lui. Et voilà enfin l'entiere reponſe à la difficulté que je m'étois propoſée.

§. CCIII.

II. Objection. *Les Cometes ſe font ſans miracle. Dieu peut faire des miracles parmi les Infideles. Dieu ſe veut faire connoître aux hommes par le moyen des Cometes. Les actes d'Idolâtrie dont les Cometes ſont cauſe, rendront les hommes inexcuſables.*

JE ne doute pas, que lorſque vous lirez mes reponſes, il ne s'éleve dans votre eſprit une foule de difficultez à m'oppoſer: mais il me ſemble qu'on les peut reduire toutes à quatre. Vous pouvez dire. I. Que toute la force de mes raiſons conſiſte, en ce que je ſuppoſe que les Cometes ſont formées par miracle, & qu'on me peut nier cela. II. Qu'il s'enſuit de mes raiſons, que Dieu ne pourroit jamais faire des miracles parmi les Infidéles; car, ſi l'on m'en croit, ces miracles porteroient les Infidéles à redoubler les exercices de leur fauſſe devotion. III. Que je ſuppoſe, que l'intention de Dieu en produiſant des Cometes, eſt de ranimer la fauſſe devotion des Idolâtres; ce qui eſt ſuppoſer faux, parce que Dieu ſe propoſe au contraire de ſe manifeſter pour le vrai Dieu. IV. Et enfin, que toutes les ſuites de l'apparition des Cometes, dont j'ai fait tant de bruit, ne ſont qu'un abus des graces de Dieu, qui ſervira à rendre les hommes plus inexcuſables. §. CCIV.

§. CCIV.

I. Reponſe. *Qu'afin que les Cometes ſoient des ſignes de ce qui doit arriver après leur apparition, il faut neceſſairement qu'elles ſoient formées par miracle.*

JE repons à la premiere difficulté, qu'il eſt impoſſible que les Cometes ſoient des ſignes des évenemens qui doivent arriver dans le monde, ſi elles ne ſont formées miraculeuſement. En voici la demonſtration. Puiſque les Cometes ne ſont point la cauſe phyſique des évenemens qui les ſuivent, comme je l'ai déja prouvé, & comme il paroîtra encore par ce qui me reſte à dire, il faut, afin qu'elles ſoient un ſigne aſſûré de ces évenemens, qu'il y ait quelque liaiſon neceſſaire entre les Cometes & ces évenemens. Or cette liaiſon eſt tout-à-fait impoſſible, ſi les Cometes ſont un pur ouvrage de la nature. Donc ou elles ne preſagent point ce qui les ſuit, ou bien elles ſont un ouvrage miraculeux.

§. CCV.

Liſte de pluſieurs hypotheſes qu'on peut ſuivre pour raiſonner ſur les Cometes.

Pour vous faire voir que cette liaiſon eſt impoſſible, je vous prie de parcourir avec

moi les differentes hypotheſes des Philoſophes touchant la nature des Cometes. I. Les uns nous diſent, que les Cometes ſont des exhalaiſons ſeches & inflammables, auſquelles le feu s'étant une fois pris, il doit paroître à nos yeux autant de tems qu'il rencontre dequoi ſe nourrir. C'eſt l'opinion d'Ariſtote. Ceux qui n'ont pas voulu l'abandonner tout-à-fait, depuis qu'on a connu par la parallaxe que les Cometes ſont au-deſſus de la lune, n'ont changé dans ce ſentiment, que la ſource des exhalaiſons : car au lieu qu'Ariſtote pretend qu'elles ſont fournies par la terre, les autres diſent que la terre n'y contribuë rien, que ce ſont les Planetes qui en font toute la depenſe. II. D'autres Philoſophes veulent, que les Cometes ſoient un amas de pluſieurs petites étoiles, qui étant priſes à part ſont inviſibles, mais qui ne laiſſent pas en joignant les unes aux autres, de former un grand corps lumineux. III. Il y en a qui croyent, que les Cometes ſont une portion de la matiere celeſte, qui ſe durcit & ſe condenſe, & reflechit vers nos yeux la lumiere qu'elle reçoit du Soleil. IV. Pluſieurs croyent, que les Cometes ſont des aſtres auſſi anciens que le monde, & qui ont leur mouvement auſſi reglé que le Soleil, mais à cauſe que la ligne qu'elles décrivent ne touche notre monde qu'en certains

tains endroits, nous ne devons les voir que pendant qu'elles parcourent ces endroits-là. V. Les Carteſiens pretendent, que l'Univers étant diviſé en pluſieurs tourbillons, dont chacun a un ſoleil à ſon centre, il arrive quelquefois que l'un de ces tourbillons eſt englouti par ceux qui l'environnent, parce que le Soleil qui en occupoit le centre, s'étant couvert d'une croûte fort épaiſſe, a perdu la force qu'il avoit de mouvoir à l'entour de lui une certaine portion de matiere, & de former un tourbillon. Comme rien ne ſe perd dans la nature, les autres tourbillons profitent de la ruïne de celui-ci, chacun ſelon qu'il a plus ou moins de force. Le ſoleil devenu corps opaque, ſuit auſſi la même deſtinée, il eſt entraîné dans d'autres tourbillons : ſi c'eſt dans le nôtre, il y forme une Comete autant de tems qu'il y ſejourne.

§. CCVI.

Qu'il n'y a point d'hypotheſe, où l'on trouve une liaiſon naturelle entre les Cometes & ce qui ſe paſſe ſur la terre après leur apparition.

Toutes ces hypotheſes ont des difficultez inexplicables. Mais comme ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit ici, je dis ſeulement, que de quelque opinion que l'on ſe ſerve, il eſt

également impoſſible d'aſſigner une liaiſon naturelle entre l'apparition d'une Comete, & ce qui arrive parmi les hommes après ſon apparition. Car pour trouver cette liaiſon, il faudroit, par exemple, que toutes les fois que l'action des cauſes ſecondes a ramaſſé en un corps les exhalaiſons ſeches & inflammables de pluſieurs Planetes, & qu'elle y a mis le feu, notre terre fût à point nommé preparée à fournir la matiere de la peſte, de la ſterilité, des feux ſoûterrains, des ouragans, &c. & que les hommes ſe trouvaſſent diſpoſez à la revolte contre leurs Souverains, à mettre le feu dans les villes, à conſpirer contre la vie de leurs Maîtres, à machiner le bouleverſement de la Religion établie, à faire des Sectes & des Schiſmes, à s'emparer des Etats de leurs voiſins, à s'attirer par leur arrogance la juſte indignation d'un Prince puiſſant, à retenir contre toute ſorte de droit des Provinces mal acquiſes. En effet, puiſque nous ſuppoſons que les Cometes ne ſont pas la cauſe des malheurs épouvantables que l'on dit qu'elles preſagent, il faut bien que la cauſe de ces malheurs ſoit dans la terre, & dans les diſpoſitions du cœur de l'homme. Or il eſt impoſſible de comprendre que toutes ces diſpoſitions ſe rencontrent dans la terre, & dans le cœur de l'homme, préciſément lorſqu'il ſe trouve dans les cieux

un

un grand amas d'exhalaiſons combuſtibles. Donc il eſt impoſſible de concevoir cette pretenduë liaiſon que nous examinons ici.

Je dis qu'il eſt impoſſible de comprendre, que la terre & le cœur de l'homme ſoient diſpoſez de la maniere qu'il eſt neceſſaire pour l'effet duquel il s'agit, parce que les alterations qui arrivent à la terre, dépendent de pluſieurs cauſes, differentes de celles qui alterent le ciel, & que l'action de nos élemens les uns ſur les autres, ne ſe regle pas ſur l'action par laquelle les Planetes ſont échauffées ou refroidies. Par exemple, les vents de midi qui ruinent en certaines Provinces toutes les eſperances du laboureur, n'attendent pas à ſouffler, que Saturne ait pouſſé bien loin de lui diverſes matieres fuligineuſes : ſoit qu'il faſſe froid, ſoit qu'il faſſe chaud ſur cette Planete ; ſoit que ſes pores ne laiſſent rien ſortir, ſoit qu'il s'y faſſe de grandes évaporations, il ſouffle un vent de midi ſur la terre, quand le ſoleil, ou quelque chaleur interieure rarefient certaines portions de la terre ; ce qui ne depend nullement de l'état où ſe rencontrent Saturne, Jupiter, ou telle autre Planete que l'on voudra. Pour ce qui eſt des hommes, ils ſont quelquefois incitez à la revolte par l'ambition d'un particulier : une autre fois ce ſera par le mauvais traitement qui aura été fait à un brutal accredité

parmi la canaille. Les guerres d'entre les Princes naiſſent de pluſieurs raiſons d'Etat, ou de certaines paſſions qui changent pour la moindre choſe. C'eſt un detail infini, que celui de toutes les choſes qui font naître les guerres civiles & les guerres étrangeres, les ſchiſmes & les conſpirations; mais on peut dire que rien de tout cela ne ſe proportionne à ce qui ſe paſſe dans la region de Saturne, ou de Jupiter. Il eſt donc manifeſte, que ſelon les loix de la nature, il n'y a nulle liaiſon entre ce qui ſe paſſe icibas après qu'il a paru des Cometes, & l'apparition de ces Cometes.

§. CCVII.

En quel ſens les cauſes ſecondes ſont ſubordonnées entre elles, ou ne le ſont pas.

Je ſçai bien que toutes les cauſes ſecondes, tant celles qui amaſſent & qui allument des exhalaiſons dans les cieux, que celles qui font la temperature de l'air, les pluyes & la ſechereſſe, ſont ſubordonnées à une cauſe generale, qui les met toutes en action avec un concert merveilleux. Mais je dis néanmoins, que les effets qui ſont produits ſur la terre, ne varient point à meſure que ceux qui ſont produits dans les cieux changent leur ordre, parce que la cauſe generale & premiere qui fait agir toutes les autres, s'accommode

s'accommode à l'exigence de chacune en particulier, ſans avoir égard pour la production des effets de l'une, à l'exigence de l'autre. Par exemple, pour produire du feu dans du bois, la cauſe generale ne conſidere que la vertu du feu que l'on y applique. Que les autres cauſes ſoient diſpoſées tout comme il vous plaira, que le ſoleil ſoit éclipſé, qu'un vent de Nord gele toutes les rivieres, qu'il neige, qu'il pleuve, qu'il ſe donne des batailles : pour tout cela ni plus ni moins, le feu ne laiſſe pas de brûler ; la cauſe premiere lui fait deployer ſa vertu, tout de même que s'il n'y avoit point d'éclipſe, &c. J'excepte ſeulement les cauſes immediatement appliquées au bois, comme ſeroit de l'eau que l'on feroit tomber deſſus : car en ce cas-là le feu n'agiroit pas avec le même ſuccès ; il s'éteindroit même, ſi l'activité de l'eau étoit ſuperieure à la ſienne. Mais à moins de cela, la force du feu n'a point de ſubordination aux autres corps de l'Univers ; & par conſequent, les effets qui ſe produiſent ſur la terre ne vont pas de concert avec ceux qui ſe produiſent dans le ciel. Deſorte qu'il n'y a rien de moins raiſonnable, que de dire que les corps inferieurs ſe trouvent tout juſtement prêts à nous infecter & à nous affamer, lorſque les Planetes ont jetté hors de leur ſein pluſieurs exhalaiſons, qui ont pris feu dès

qu'elles ſe ſont trouvées au rendez-vous general.

Cela eſt d'autant plus abſurde, que nous ſçavons par experience, que les corps qui environnent la terre, ne ſe reglent point les uns ſur les autres, enſorte que l'on puiſſe dire, que quand il fera beau tems en une certaine contrée, une autre à quarante lieües de là, ſera dans un tel, ou dans un tel état. Nous voyons que pendant qu'une Province eſt affligée de ſechereſſe, il tombe trop de pluye dans une autre, ſans néanmoins que ce ſoit un ordre reglé : car peut-être n'arrivera-t'il jamais, que l'une de ces deux Provinces ſoit expoſée à une incommodité directement contraire à l'incommodité qui afflige l'autre en même tems. Comment donc peut-on concevoir, que des cauſes auſſi éloignées que le ciel & la terre, dont les qualitez ſont ſi differentes; qui agiſſent ſans aucune ſubordination entre elles, quoiqu'elles ſoient toutes ſous la direction d'une même cauſe generale; ayent néanmoins un rapport d'action ſi bien concerté, que ſi les unes employent ſix ans à produire leur effet, les autres n'en employent que tout autant; ſi les unes ſont troublées ou aidées dans leur operation, les autres le ſoient auſſi ? Il faudroit renoncer au ſens commun, pour ſe perſuader ces ſortes d'improbabilitez.

Prenez

Prenez bien garde, Monſieur, que je ſuppoſe que les Cometes ne concourent point comme cauſes phyſiques, à la production de ce qui arrive ſur la terre ; car de là dépend la force de mon raiſonnement. Je ſçai aſſez, que lorſque pluſieurs cauſes ſont employées pour une certaine action, celui qui les dirige proportionne tellement la vertu des unes à celle des autres, qu'elles avancent ou n'avancent pas ſelon qu'il eſt neceſſaire, pour arriver à la fin que l'on ſe propoſe. Un Roi, par exemple, qui met en campagne quatre ou cinq armées, & qui ſans découvrir ſon deſſein à pas un des Generaux, ne laiſſe pas de les faire concourir tous à ſon but, regle ſi bien la demarche de l'une des armées ſur l'état où ſe trouvent les autres, qu'on peut dire que les unes ſont la cauſe pourquoi les autres font ce qu'elles font. Mais il n'en va pas de même des Planetes & de la terre ; car nous ſuppoſons que Dieu ne les applique pas pour produire par l'accord & par l'union de leurs vertus un certain effet, auquel cas les Planetes acheveroient ce qu'elles auroient à contribuer, en même tems que la terre fourniroit ſa tâche. Nous ſuppoſons que les Planetes produiſent une Comete ſans le concours de la terre, & que la terre produit à ſon tour quantité de maux ſans le concours de Planetes, ou de la Comete.

En ce cas-là il eſt évident, qu'il ne peut y avoir aucune correſpondance neceſſaire entre les effets, qui faſſe que quand nous voyons que les Planetes ont produit le leur, nous ſoyons aſſûrez que la terre fera bientôt le ſien. Et par conſequent ſi les Cometes ſont un ſigne de quelque mal à venir, il faut que Dieu les produiſe tout exprès, lorſqu'il voit que la terre eſt prête à faire éclore ce mal-là; car ſelon les loix de la nature, il n'arriveroit peut-être jamais, que la terre étant en cet état, une matiere inflammable ſe trouvât tout à propos dans le ciel pour y former une Comete.

§. CCVIII.

Eclairciſſement de cette doctrine.

Je ne ſuis pas fort éloigné du ſentiment de l'un (1) des plus grands Philoſophes de ce ſiecle, qui croit que Dieu meut tous les corps par des loix très-ſimples, très-generales, & très-uniformes, enſorte que la même loi qui fait le mouvement de la flâme ſur la terre, fait auſſi le mouvement ou le repos de la matiere la plus éloignée de nous, que nous puiſſions imaginer. Mais je dis néanmoins, que les changemens qui arrivent ſur la terre, ne dépendent point de l'état

(1) *Le P. Mallebranche.*

l'état où les corps ſe trouvent par tout ailleurs. Suppoſons qu'une certaine quantité d'eau eſt determinée par la rencontre des corps qui l'environnent, & en vertu des loix generales, à ſe mouvoir circulairement au milieu du Rhin, pendant que les mêmes cauſes font tomber une maiſon ſituée ſur le rivage. Nous concevons très-diſtinctement, qu'encore que ces deux mouvemens ſoient l'effet d'une même loi, toutefois l'un ne dépend point de l'autre : & cela paroît manifeſtement, en ce que la ceſſation de l'un n'empêche point l'autre de continuer. Le tourbillon que je ſuppoſe au milieu du Rhin, ne change point de nature, quoique la maiſon ne ſubſiſte plus. Que l'on brûle toutes les forêts d'alentour, que l'on arrache toutes les vignes, le tourbillon ne s'en ſent point. Cela pourra changer la temperature du climat, & diverſifier pluſieurs choſes particulieres : mais quelques autres demeureront conſtamment les mêmes qu'elles étoient. Ainſi nous avons lieu de croire, qu'à l'égard d'un certain corps les loix generales produiroient le même effet qu'elles produiſent, quand même en cent mille endroits ailleurs, les diſpoſitions de la matiere ſeroient tout autres qu'elles ne ſont effectivement. Si bien que la terre ne doit point ſouffrir neceſſairement une modification plûtôt qu'une autre, à cauſe

que les loix generales amenent dans le tourbillon de Saturne une certaine modification plûtôt qu'une autre. Autrement il faudroit dire, que parce qu'un homme s'eſt levé aujourd'hui à huit heures, & non pas à ſix, tous les corps à cent lieuës à la ronde ont acquis des modifications qu'ils n'auroient pas, s'il ſe fût levé à ſix heures: ce qui étant abſurde, il faut dire qu'encore que les mêmes loix qui amenent les Cometes où nous les voyons, produiſent ſur la terre tous les changemens qu'elle ſouffre, ces changemens-là ne deviennent point, à cauſe qu'il paroît une Comete, differens de ce qu'ils ſeroient, s'il n'en paroiſſoit point du tout. Et par conſequent, il faut dire que la terre ne doit pas être preparée à un certain changement, à la peſte ou à la famine, par exemple; parce que la region celeſte ſe trouve paſſée dans un autre certain changement.

§. CCIX.

Autre éclairciſſement par le ſyſteme des cauſes occaſionnelles.

La veritable raiſon de tout ceci eſt, que les loix generales du mouvement, quelque ſimples & quelque uniformes qu'on les ſuppoſe, s'executent néanmoins par le concours d'une infinité de cauſes occaſionnelles,

les, dont l'infinie diverſité diviſe en quelque façon la cauſe generale en une infinité de cauſes particulieres, qui ne ſemblent plus dependre les unes des autres. Car, par exemple, ſi l'auteur de toutes choſes a poſé cette loi generale, *que le mouvement ſera communiqué aux differentes parties de la matiere, ſelon qu'elles ſe choqueront les unes les autres, & que la quantité de mouvement que chacune recevra, ſera proportionnée aux dimenſions des parties qui ſe choqueront*, il eſt inévitable que cette loi, toute ſimple & toute uniforme qu'elle eſt, ſe changera dans l'execution en une infinité de principes particuliers, dont l'un produira ici une choſe, & l'autre en produira une toute differente en un autre endroit. Je ne veux pas dire, que la cauſe du mouvement conſiderée en elle-même, perde ſa ſimplicité; je veux dire que ſe joignant en un lieu avec une certaine cauſe occaſionnelle, & en un autre lieu avec une autre, ſes effets doivent être tout auſſi differens, & même tout auſſi indépendans les uns des autres, que s'ils étoient produits par deux differens principes. Et en effet, puiſque la cauſe occaſionnelle de chaque mouvement particulier, eſt la ſituation & le volume d'un certain corps, & que la ſituation & le volume d'une certaine pierre qu'on a jettée ſur un toit, ne dépend ni de la ſituation, ni du volume

des

des pierres qu'on a laiſſées ſur le rivage, ni de ce qu'il fait chaud, ni de ce qu'il tombe de la pluye, &c. il eſt évident que la force qui meut tous les corps, ne s'execute quand elle s'applique à la pierre jettée ſur le toit, que par rapport à la ſituation & aux dimenſions de cette pierre. Elle meut bien à la verité dans ce même tems, pluſieurs autres parties de l'Univers ; mais ſon action ne s'y regle pas ſur ce qu'elle produit dans la pierre. Elle trouve dans chaque lieu dequoi ſe déterminer d'une certaine façon ; & par conſequent, cette pierre ne reçoit pas un changement plûtôt qu'un autre, en vertu des mouvemens qui ſe produiſent par tout ailleurs. Et il ne faut pas s'étonner, que les effets de la nature ſoient independans les uns des autres, quoiqu'ils ſortent tous d'une même cauſe par une même action, puiſque nous voyons que la chûte de l'eau ſur une roue, produit cent ſortes d'effets dans une machine, leſquels ſont ſi peu dépendans les uns des autres, qu'encore qu'on en faſſe ceſſer pluſieurs, les autres ne laiſſent pas de continuer du même train.

§. CCX.

Confirmation de cette doctrine par ce qui arrive lorſqu'il ſe fait des miracles.

Ceci ſe confirme par la conſideration des miracles

miracles qui ſe liſent dans l'Ecriture. Il faudroit avoir perdu le ſens, pour s'imaginer qu'à cauſe que Dieu mouvoit la matiere dans l'Egypte autrement que ſelon la loi generale, tout le reſte de la matiere changea ſes modifications. Ce n'eſt point cela. Toutes choſes furent en ce païs-ci, par exemple, les mêmes qu'elles euſſent été, ſi Dieu n'eût rien fait d'extraordinaire pour ſon peuple, même recolte, méme froid, mêmes pluyes, mêmes vents, &c. Donc les changemens qui ſe font dans une portion de la matiere, ne cauſent point de changegement dans toutes les autres. Et par conſequent, il n'eſt pas poſſible de concevoir, que les alterations qui forment les peſtes & les famines ſur la terre, marchent perpetuellement de même pas, que les alterations qui forment une Comete dans les Cieux.

Il ne ſeroit pas beſoin de s'étendre ſur ceci autant que je fais, ſi je n'avois à combattre que ſous les principes ordinaires, parce qu'ils ne ſuppoſent pas une ſi grande liaiſon de tous les évenemens, que les principes de Monſieur Deſcartes.

§. CCXI.

Application de ce qui a été dit ſur la I. *hypotheſe, à trois autres.*

Il eſt facile d'appliquer tout ceci à la ſeconde,

conde, à la troiſiéme, & à la cinquiéme hypotheſe, & de voir que c'eſt toûjours la même difficulté; parce que la rencontre de pluſieurs petites étoiles, l'action qui condenſe quelque partie de l'éther, & celle qui convertit un ſoleil en Planete à la ruine de tout un tourbillon, ne peuvent pas être ſi bien concertées, ſelon les loix de la nature, avec l'action des corps qui produiſent nos calamitez, que les unes aillent conſtamment avec l'autre.

§. CCXII.

Que la IV. *hypotheſe ne ſouffre point la liaiſon dont on parle ici.*

Pour ce qui eſt de la quatriéme hypotheſe, j'ai déjà dit (1) ailleurs, qu'il eſt contre toute raiſon, que les corps qui alterent nos Elemens, achevent juſte la preparation de la peſte, ou de la famine, toutes les fois que les Cometes reviennent au même point de la ligne qu'elles décrivent. Car ou bien les Cometes employent toûjours le même tems à parcourir cette ligne, ou bien elles achevent leurs periodes tantôt avec plus de promptitude, tantôt avec plus de lenteur. Choiſiſſez ce qu'il vous plaira de ces deux diſpoſitions; voici dequoi vous bien refuter. La

(1) *Ci-deſſus, n.* 33.

La premiere ſuppoſition eſt aujourd'hui fort à la mode, car on ne parle que du retour des mêmes Cometes en certain tems. Il y en a qui leur aſſignent une (1) periode de quarante-ſix ans. D'autres (2) ſemblent croire, que celle qui a paru depuis peu, eſt la même que celle qui parut l'an 1577. & qu'elle pourra encore paroître l'an 1784. D'autres croyent mieux trouver leur compte dans un autre calcul. Tous ſe peuvent fortifier du témoignage de Diodore de (3) Sicile, qui rapporte qu'anciennement les Aſtronomes d'Egypte & de Chaldée prediſoient la venuë des Cometes. Quoi qu'ils faſſent, ils auront bien de la peine à s'accorder avec les phenomenes, & l'autorité de Diodore de Sicile ne leur ſervira pas de beaucoup, puiſque nous apprenons (4) d'ailleurs, qu'Eudoxus qui avoit enſeigné le premier aux Grecs ce qu'il avoit appris en Egypte touchant le mouvement des aſtres, n'avoit rien dit touchant les Cometes : d'où il eſt aiſé de conclure, que les Egyptiens n'avoient encore aucunes obſervations là-deſſus. On doit conclure la même choſe de ce que Conon qui vint après, ne pût rien apprendre des Egyptiens touchant les Cometes,

(1) *Mr Petit, Intendant des Fortifications.* (2) *Mr Caſſini.* (3) *Biblioteq. Univerſ. l.1. 2. & 15.* (4) *Senec. quæſt. natur. l.6. c.3.*

metes, quelque diligent qu'il eût été à recueïllir les obſervations qu'ils avoient faites des éclipſes du ſoleil. Pour ce qui regarde les Chaldéens, il eſt bien vrai qu'Apollonius Myndius qui ſe vantoit d'avoir étudié chez eux, aſſûroit qu'ils comptoient les Cometes parmi les étoiles errantes, & qu'ils en connoiſſoient le cours. Mais Epigene qui ſe vantoit auſſi d'avoir étudié chez eux, & qui n'étoit pas moins habile que l'autre, ſoûtenoit qu'ils n'avoient rien determiné ſur les Cometes, & qu'il leur ſembloit qu'elles s'enflâmoient par un tourbillon de vent.

Mais prenons le cas que cette ſuppoſition ſoit vraye; je dis qu'il n'y a point d'apparence que les Cometes, & les corps qui en alterant nos Elemens, ſont cauſe des peſtes, des famines, des tempêtes, & des tremble-terres, puiſſent agir pluſieurs fois de ſuite avec le même progrès; parce que les diſpoſitions qui doivent concourir à ces grands deſordres, changent perpetuellement ſur la face de la terre. On voit des villes, où l'on voyoit autrefois paître les moutons: on voit des maſures, où l'on voyoit autrefois des villes très-floriſſantes. On deſſeche des marais en un lieu, pendant qu'on laiſſe ailleurs incultes les plaines les plus fertiles. On abat des forêts; la terre s'entr'ouvre en certains lieux, & abîme des montagnes qui refroidiſſoient

refroidiſſoient tout le païs à la ronde. Des rivieres ſont tout-à-fait englouties ou tranſportées dans un autre canal. La mer inonde certains païs. Il naît, pour ainſi dire, de grandes terres au milieu des eaux, comme nous l'apprenons de (1) Pline, de (2) Seneque, de (3) Pythagoras, & de pluſieurs autres Naturaliſtes. Je ne ſçai s'il faut croire ce qu'Ovide fait declamer au même Pythagoras, qu'il y a eu des rivieres qui ſont devenuës ſalées. Mais je ne fais point de doute, qu'il n'y en ait aujourd'hui qui n'ont plus les qualitez qu'elles avoient anciennement; & qu'ainſi nos Voyageurs n'ont pas raiſon de crier à l'impoſture, quand ils font des experiences qui ne s'accordent pas avec le témoignage des Anciens. Et c'eſt ce que je voudrois que Mr Guillet eût ajoûté à l'Apologie qu'il a faite de Pauſanias contre Mr Spon, qui n'a pas trouvé que la riviere Hales fût ſi froide, que les anciens Naturaliſtes le vouloient perſuader. Je voudrois auſſi que l'on repondît quelque choſe de ſemblable à ceux qui ſe vantent d'avoir trouvé l'Egypte plus favoriſée de la pluye, qu'on ne le diſoit anciennement. Ce qui ſoit dit ſans prejudice de ceux qui ſoûtiennent, que les Anciens n'ont pas toûjours écrit ſur de bons memoires. Quoi

(1) *Lib. 2. c. 86. 87.* (2) *Lib. 2. natur. quæſt. c. 26.* (3) *Apud Ovidium Metam. 15.*

Quoi qu'il en ſoit, on ne peut pas diſconvenir, que les changemens dont j'ai parlé, ne cauſent de la diverſité dans les ſaiſons. Et quand cela ne nous convaincroit pas, pouvons-nous aller contre l'experience, qui ne nous fait jamais voir pendant la plus longue vie, deux hivers ou deux étez, deux printems ou deux automnes parfaitement ſemblables? Y a-t'il homme au monde qui ſe puiſſe vanter d'avoir vû deux Equinoxes, ou deux Solſtices avec le même vent, la même temperature d'air, & les mêmes diſpoſitions pour tout le reſte? Peut-on raiſonnablement revoquer en doute ce que dit (1) Solon à Crœſus, que dans l'eſpace de ſoixante-dix ans il ne ſe trouve pas un ſeul jour qui reſſemble aux autres en tout & par tout? Je ne crois pas que depuis que le monde eſt monde, il y ait eu deux jours ſemblables en toutes choſes, non ſeulement à l'égard de toute la terre, mais auſſi à l'égard d'une portion, comme la France. Comment donc ſeroit-il poſſible, que les cauſes qui auroient employé quarante ans à preparer une peſte, ou une ſechereſſe du tems de Moïſe, la preparaſſent auſſi en quarante ans, ni plus ni moins, dans ce ſiecle-ici, où la terre eſt ſi differente de ce qu'elle étoit, qu'on peut dire que de cent cauſes

(1) *Apud Herodotum, l. 1. c. 32.*

cauſes particulieres qui concouroient du tems de Moïſe à infecter un Royaume, il n'y en a pas dix qui ſoient demeurées les mêmes juſques à preſent : ce qui doit neceſſairement produire de la diverſité dans les effets, & les mettre hors de toute regularité, & ôter par conſequent aux Cometes toute ſorte de vertu ſignificative de l'avenir dans la premiere ſuppoſition ?

Je ne dis rien ſur la ſeconde, parce qu'elle eſt ſujette aux mêmes difficultez que les autres quatre hypotheſes.

§. CCXIII.

Confirmation de ces remarques, par la contingence des actions de l'homme.

Pour donner plus de force à mes raiſons, je vous prie, Monſieur, de remarquer, qu'il eſt encore plus impoſſible, que les maux que l'homme fait à l'homme, plus terribles ni que la famine, ni que la peſte, au jugement du Roi (1) David, arrivent préciſément toutes les fois que le cours de la nature forme des Cometes, qu'il n'eſt impoſſible, que les malheurs où l'homme n'a point de part, comme ſont la mortalité & la diſette, arrivent avec cette correſpondance; & cela, parce que les deſordres de la

(1) *Lib. 2. Regum, cap. 24.*

la guerre dépendent de mille rencontres fortuites, & de la volonté de l'homme ſujette à des paſſions qui changent du ſoir au matin; ce qui fait qu'il n'y a aucun état, ni aucun effet des cauſes neceſſaires, qui puiſſe avoir un concert reglé avec ce qui depend de la volonté de l'homme.

Comment veut-on, par exemple, que la Comete qui parut la premiere année du regne d'Alexandre le Grand, ait eu, ſelon les loix de la nature, quelque relation avec tous les maux que l'ambition de ce Prince cauſa dans le monde? N'eſt-il pas vrai, que ſi les Cometes ſe font ſans miracle, celle-là ſe fit voir par une ſuite neceſſaire de l'action des corps celeſtes? Et cela étant, ne s'enſuit-il pas qu'elle eût paru, quand même il eût dû arriver (ce qui étoit très-poſſible) ou qu'Alexandre devînt malade, ou qu'il fût tué dès le premier choc, ou que Darius fût auſſi brave que Cyrus? Cependant, ſi l'une de ces trois choſes fût arrivée, il y eût eu bien des malheurs épargnez; & par conſequent, cette Comete n'eût pas laiſſé de ſe faire voir, quand même le monde n'eût dû ſouffrir aucun ravage conſiderable. Donc il n'y avoit aucun rapport naturel entre cette Comete, & les évenemens qui l'ont ſuivie.

Il n'y a perſonne qui ne voye, que ſi Alexandre eût été ſaiſi d'une maladie dangereuſe

gereuſe dès le quatriéme jour de ſa marche, ſon armée n'eût point paſſé l'Helleſpont ; ſi bien qu'il n'y a qu'à ſuppoſer que la maladie degenera en paralyſie, pour finir cette guerre avant qu'elle eût commencé. Si Alexandre eût été tué au paſſage du Granique, il n'y eût plus eu de guerre ; ſes Generaux n'euſſent ſongé qu'à regagner leur maiſon. Si le Roi de Perſe eût été de la volée de Cyrus, Alexandre eût eu le tems de mourir, avant que d'avancer vingt lieuës dans le païs ennemi : le paſſage de l'Helleſpont lui eût coûté vingt combats qui euſſent ruiné ſon armée, ce qui l'eût, peut-être, degoûté de ſon deſſein. Ainſi mourant ſans avoir fait de conquêtes, il n'eût pas laiſſé des ſucceſſeurs qui ont rempli la terre de crimes, de ſang, d'incendies, & de carnages. Vous avez pû remarquer en liſant l'Hiſtoire, que quand deux Princes à-peu-près égaux en puiſſance, en courage & en bonne conduite, ſe font la guerre ; ils ſe battent vigoureuſement, ils prennent & reprennent des places, ils font perir leurs armées, ils ruinent tour-à-tour le païs de leur ennemi. Qu'arrive-t'il après tout cela ? C'eſt qu'ils ſe laſſent, & qu'ils s'épuiſent, & qu'ils s'accommodent enfin, ſans avoir preſque rien gagné les uns ſur les autres. C'eſt apparemment ce qui fût arrivé à Cyrus & à Alexandre, s'ils euſſent vécu en même

même tems ; & c'eſt ce qui arriva à François I. & à Charles-Quint. Quand l'un des partis retient quelque choſe par le Traité de paix, on peut bien dire qu'il l'achete plus qu'il ne vaut, comme le (1) remarque fort bien Annibal en parlant à Scipion : *Il eût été à ſouhaiter*, lui dit-il, *que les Dieux euſſent inſpiré à nos peres de ſe contenter, vous de regner en Italie, & nous de commander en Afrique. Car vous-mêmes vous n'avez pas été dignement recompenſez par la conquête de la Sicile & de la Sardaigne, de la perte de tant de flotes, de tant d'armées, & de tant de braves Generaux.*

§. CCXIV.

Qu'il tient à peu de choſe que les plus grands évenemens ne ſoient changez.

Tout cela me fait dire, que les grands évenemens qui bouleverſent le genre humain, ſont attachez à des circonſtances ſi caſuelles, qu'il n'eſt pas poſſible que le cours de

(1) *Optimum quidem fuerat eam patribus noſtris mentem datam ab Diis eſſe, ut & vos Italia, & nos Africa imperio contenti eſſemus. Neque enim ne vobis quidem Sicilia atque Sardinia ſatis digna pretia ſunt pro tot claſſibus, tot exercitibus, tot tamque egregiis amiſſis Ducibus.* Livius Dec. 3. l. 10.

de la nature nous en fourniſſe quelque preſage aſſûré. De ſorte que ſi la Comete qui a paru au commencement du regne d'Alexandre, a preſagé tout ce qu'il devoit faire, tant par lui que par ſes ſucceſſeurs, il faut que Dieu l'ait formée tout exprès pour cela; car encore une fois, il ne faloit pour éluder les preſages de cette Comete ſinon que le cheval Bucephale ſe cabrât, à quoi il étoit fort porté de ſon naturel. Un coup de pied de cheval qui en d'autres circonſtances n'eût de rien ſervi, eût pû ſauver la vie à des millions d'hommes, qui ſont peris à cauſe d'Alexandre, & eût épargné au monde une infinité de miſeres dont il a été deſolé à l'occaſion de ce Prince. Car il faut lui imputer tout ce qui a été commis de violent & de funeſte par Lyſimachus, par Ptolomée, par Antigonus, par Demetrius, par Seleucus, par Caſſander, & par ſes autres ſucceſſeurs, parce que ſans ſon ambition ils euſſent vécu fort contens avec cinquante mille livres de rente, & quelque charge dans la Macedoine : au lieu qu'ils prirent ſi bien goût à poſſeder les Royaumes qui leur échûrent par le partage des conquêtes d'Alexandre, qu'ils mirent tout en combuſtion pour s'agrandir. Ainſi on ne peut nier, qu'afin que cette Comete ait preſagé tous ces malheurs, il a falu qu'elle ait été formée par une cauſe qui ſçût qu'Alexan-

dre auroit une ambition prodigieuſe, qu'il auroit à faire à un ennemi dont il auroit bon marché, qu'aucune maladie, ni aucune bleſſure ne l'arrêteroit, &c. Outre cela, comme il ne faut qu'un ſeul homme poſé en certaines circonſtances, pour mettre tout ſens deſſus deſſous, & que les cauſes ſecondes qui produiſent les Cometes ſont incapables de choiſir leur tems, & d'attendre à en produire une, qu'il doive naître un Cyrus, un Ceſar, un Mahomet, un Alexandre; il eſt évident ou que les Cometes ne ſignifient rien, ou qu'elles ne ſont pas formées par la vertu des cauſes ſecondes, mais par Dieu lui-même, qui ſans avoir égard à la diſpoſition de la matiere, ni à l'activité des corps environnans, donne la forme de Comete à une certaine matiere, (en voilà pour vous qui êtes Peripateticien) ou introduit dans la même matiere la figure des parties, la ſituation, la groſſeur, & le mouvement neceſſaire pour en faire une Comete, ſans ſe ſervir du mouvement imprimé déjà aux corps voiſins, ni ſuivre les loix de la communication du mouvement qu'il a établies : (c'eſt ſelon les principes de Monſieur Deſcartes) de quelque façon que Dieu agiſſe, c'eſt toûjours un miracle proprement dit.

§. CCXV.

§. CCXV.

Moyen de s'imaginer que les Cometes ſoient un preſage ſans miracle.

Afin que vous ne m'accuſiez pas de m'être épargné moi-même, je veux bien vous avoüer, que je conçois un moyen de faire que les Cometes ſoient des ſignes de mauvais augure, ſans être des miracles. Voici comment. Il n'y a qu'à ſuppoſer, que toutes les fois que les cauſes ſecondes forment une Comete, Dieu ſe determine à punir les hommes. Suppoſant une fois que Dieu s'eſt donné à lui-même ce ſignal, il s'enſuit qu'il y a une liaiſon neceſſaire entre les Cometes & les fleaux de la juſtice divine, & qu'ainſi les Cometes ſont un preſage des jugemens de Dieu. Si je n'avois pas une reponſe toute prête, la premiere partie de votre inſtance ſeroit une objection victorieuſe.

§. CCXVI.

Refutation de ce moyen.

Mais je repons, que dans le cas ſuppoſé, il faudroit que Dieu produiſît par miracle la peſte, la guerre, la famine, & ce qui s'enſuit; parce qu'il n'eſt pas poſſible, comme je l'ai prouvé, que toutes les fois que les corps celeſtes produiſent une Comete,

les corps terreſtres ſoient tout prêts à cauſer la mortalité, la ſterilité, les deſordres de la guerre. Cela ſe peut rencontrer ainſi quelquefois, comme il arrive quelquefois qu'il grêle, lorſqu'une Reine accouche d'un fils. Mais on ne peut point en faire une regle generale, en laiſſant aller les cauſes ſecondes ſelon leur train ordinaire. De ſorte que la plûpart du tems Dieu ne trouveroit ici bas aucune diſpoſition à la peſte, ni à la guerre, ni à la famine, quand la nature auroit produit quelque Comete dans le ciel. Il faudroit donc que par miracle il envoyât l'infection dans les villes, qu'il ruinât dans les campagnes toutes les moiſſons, qu'il fît naître dans le cœur des hommes l'envie de ſe faire la guerre ſans quartier, qu'il leur inſpirât l'eſprit de ſedition & de ſchiſme, qu'il formât dans les entrailles de la terre un feu qui la ſecoüât rudement, qui engloutît des Provinces, & qui après s'être fait jour par des abîmes affreux, portât de toutes parts la terreur & la miſere. Mais qui ne voit, combien tout cela eſt indigne de la ſageſſe de Dieu?

Je demande premierement, qu'eſt-ce qu'on gagne à nier que Dieu faſſe les Cometes par la voye du miracle, puiſqu'en le niant on ſe trouve contraint d'avoüer qu'il fait par miracle les malheurs qui viennent à la ſuite des Cometes? De plus, n'eſt-ce

pas

pas une impieté & un blaſpheme criant, de dire que Dieu pouſſe les hommes à ſe faire la guerre, lorſqu'il ne les trouve pas diſpoſez à cauſer tous les ravages qu'il a voulu annexer à la formation des Cometes ? Outre cela, n'eſt-ce pas ôter à Dieu le choix du tems auquel ſe font les changemens des Empires, & les punitions de l'iniquité des hommes? Car ce ne ſeroit plus la méchanceté de l'homme, & l'abus énorme des graces du Ciel, qui porteroit Dieu à châtier les nations : ce ſeroit la rencontre de certaines cauſes, qui allant leur train ordinaire, ameneroient une Comete ſur notre horizon. On ſçait que ces cauſes-là agiſſent toûjours ſelon toute l'étenduë de leur vertu, & qu'elles ne proportionnent point leurs forces aux progrès de la méchanceté des hommes. C'eſt pourquoi les Cometes peuvent auſſi-tôt ſortir de leurs mains, lorſque les hommes s'amendent, que lorſqu'ils ſont les plus endurcis dans le crime : & cela étant, Dieu ſe verroit obligé de punir les hommes, non pas lorſque ſa ſageſſe le trouveroit plus à propos, mais lorſque le cours de la nature auroit formé des Cometes; car à la vûë de ces Cometes, en quelque état que fuſſent les hommes, il faudroit ou par miracle, ou autrement, qu'ils fuſſent accablez des plus horribles deſolations. Qui ne voit, que c'eſt aſſujettir Dieu à des con-

tre-tems, & ôter à ſa Providence les momens & les occaſions qu'elle (1) s'eſt particulierement reſervées ? Qui ne voit, que c'eſt aller contre la declaration que Dieu (2) lui-même fait à Abraham, qu'il ne veut point lui donner encore les terres des Amorrhéens, parce que leur iniquité n'étoit point encore venuë à ſon comble ? Ainſi, Monſieur, le plus court pour vous, ſi vous perſiſtez dans votre ſentiment, eſt de dire que Dieu forme des Cometes, lorſqu'il a deſſein de punir les hommes, & qu'il voit que leurs paſſions, qu'il ne veut pas étouffer, ſont prêtes à leur faire troubler le repos du monde par une infinité de violences. J'ai donc raiſon de ſoûtenir, que ſi les Cometes ſont des preſages, elles ſont faites miraculeuſement.

§. CCXVII.

Seconde Reponſe. *Que ſi les Cometes étoient des miracles, elles ſeroient d'un certain ordre de miracles que Dieu ne fait jamais dans le païs des Infidéles.*

POur repondre à la ſeconde difficulté, qui eſt que mes raiſons prouvent que Dieu

(1) *Non eſt veſtrum noſſe tempora vel momenta, quæ Pater poſuit in ſua poteſtate.* Act. Apoſt. cap. 1. v. 7. (2) *Geneſ. cap.* 15.

Dieu ne peut jamais faire des miracles dans le païs des Infidéles ; je diſtingue deux ſortes de miracles. Les uns, pour ainſi dire, ſont des miracles parlans, & diſtinguent en propres termes le vrai Dieu d'avec les fauſſes Divinitez. Les autres font ſeulement connoître, qu'il y a au-deſſus de l'homme quelque choſe qui a beaucoup de puiſſance. Je ne vois point de mal à ſoûtenir, que Dieu ne fait jamais des miracles du ſecond ordre parmi les Infidéles ; parce que ces miracles ne contiennent rien qui puiſſe deſabuſer un Idolâtre, & ne ſont propres qu'à lui faire penſer que les Dieux qu'il adore ſont puiſſans & redoutables, ce qui l'engage à les adorer avec plus d'ardeur. S'il ne le fait pas, il témoigne plus évidemment le mépris qu'il fait de ce qu'il reconnoît pour vrai Dieu, puiſqu'ayant de nouvelles marques de ſa puiſſance ou de ſa colere, il ne change rien dans ſa conduite. Quoi qu'il faſſe, il agrave ſon peché : car s'il augmente ſa fauſſe devotion, il commet un plus grand nombre de crimes d'Idolâtrie ; s'il demeure indevot, il eſt impie plus criminellement. Ainſi ces ſortes de miracles ne pouvant ſervir qu'à rendre les Infidéles plus méchans, je ne trouve pas qu'il ſoit de la bonté de Dieu d'en faire parmi eux, & il me ſemble que ce ſeroit leur tendre des pieges : à quoi j'ajoûte mes autres raiſons. Je

mets dans cette eſpece de miracles une Comete, un ouragan, un tremblement de terre, des meteores & des prodiges épouvantables, que Dieu feroit lui ſeul contre l'ordre de la nature.

§. CCXVIII.

Quels ſont les miracles que Dieu fait parmi les Infidéles.

L'autre eſpece de miracles comprend ceux que Dieu fait faire par des hommes remplis de ſon Eſprit, leſquels il envoye aux Infidéles pour leur prêcher ſa revelation, & pour les convaincre par des enſeignemens diſtincts & intelligibles, de la fauſſeté de leur creance. Il eſt de la bonté & de la ſageſſe de Dieu, d'en faire de ceux-ci à la vûë des Infidéles, quand il veut les appeller à ſa connoiſſance. Auſſi leur envoye-t'il alors ſes ſerviteurs, qui leur declarent ce qu'il faut ſçavoir de la nature de Dieu, qui leur font voir la vanité de leur faux culte, & qui leur enſeignent la maniere de ſervir Dieu conformément à ſa volonté. Mais comme des diſcours ſans miracles ne perſuaderoient pas, Dieu revêt ſes Serviteurs de la vertu de faire pluſieurs choſes miraculeuſes. A leur parole le feu perd ſon activité, les rivieres ſe fendent en deux, les morts ſortent de leurs tombeaux, les infirmitez

infirmitez les plus incurables ſont gueries. C'eſt ce que j'appelle des miracles parlans, parce qu'ils confirment la predication d'un Apôtre, & qu'ils témoignent d'une façon très-diſtincte, que ce qu'il annonce eſt vrai. On ne peut plus demeurer avec quelque excuſe dans la Religion des faux Dieux, puiſque ceux qui vous diſent nommément & expreſſément que Jupiter n'eſt point Dieu, que le ſeul Dieu des Chrétiens eſt le vrai Dieu, vous confirment par des miracles éclatans, la verité qu'ils vous prêchent. On ne peut plus s'imaginer, que les Dieux que l'on adore font les miracles que l'on voit faire, puiſque ceux qui les font, vous aſſûrent en termes exprès, que ce ſont de faux Dieux, dont il faut renverſer inceſſamment les Temples & les Autels. Voilà, Monſieur, les miracles que Dieu fait dans le païs des Infidéles; je n'en connois point d'autres qui ſoient proportionnez à la faculté de l'homme pecheur.

Ne m'avoüerez-vous pas, que ſi les Apôtres ſe fuſſent contentez de guerir les boiteux & les aveugles, de reſſuſciter les morts, &c. perſonne n'eût rien compris dans leur Miniſtere, perſonne ne ſe fût aviſé pour cela de douter de la bonté de ſa Religion, & de croire que JESUS-CHRIST eſt Dieu? Tout le ſuccès de ces miracles eût abouti à faire mettre les Apôtres au rang

des Dieux, ou à les faire regarder comme des Dieux deſcendus en terre, ainſi qu'on (1) fit à l'égard de Saint Paul & de Saint Barnabé dans une ville de Lycaonie. Il a donc falu qu'ils ayent parlé, & qu'ils ayent expliqué nettement & clairement, en faveur de qui ſe faiſoient tous ces miracles. Je dis la même choſe de Moïſe. S'il ſe fût contenté de produire des miracles devant Pharaon, & d'affliger ſon Royaume de diverſes playes, jamais ce Prince n'eût deviné à qui on en vouloit, jamais il n'eût compris que la violente Politique dont il ſe ſervoit envers les Hebreux, ne plaiſoit pas au maître du monde, & qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celui de ces Hebreux. Auſſi voyons-nous que Dieu ordonne à Moïſe de debuter par le grand nom de Dieu, & de ſommer le Roi Pharaon de la part de Dieu, de laiſſer ſortir les Iſraëlites. Pour confirmer ſa miſſion, Dieu fait faire à Moïſe des miracles ſurprenans & ſuperieurs aux preſtiges des Magiciens de Pharaon, & reduit ce Prince à la neceſſité de confeſſer, qu'en effet le Dieu des Hebreux eſt le vrai Dieu.

Cela montre que les miracles doivent être accompagnez de la parole, & que la parole doit être accompagnée de miracles, quand

(1) *Act. Apoſtol. cap.* 14.

quand il s'agit de faire connoître le vrai Dieu aux Infidéles, & qu'ainſi Dieu ne ſe ſert que des miracles du premier ordre dans le païs des Infidéles. S'ils ne produiſent pas leur effet, tant pis pour ceux qui s'endurciſſent comme Pharaon, non ſeulement parce qu'ils ne ſe convertiſſent pas, mais auſſi parce qu'ils reſiſtent à une vocation tout-à-fait proportionnée à leurs facultez, & qui ne leur laiſſe aucune excuſe. Ils ont vû, ils ont oüi diſtinctement ce que Dieu demandoit d'eux ; au lieu qu'ils peuvent dire d'une Comete miraculeuſe, qu'elle ne leur apprenoit pas ſi c'étoit Jupiter, Diane, Mercure, ou le Dieu des Hebreux qui l'envoyoit, & lequel des Dieux étoit le ſeul veritable.

§. CCXIX.

III. Reponſe. *Qu'il eſt faux que Dieu ſe ſoit propoſé de ſe faire connoître pour le vrai Dieu aux Gentils, en leur faiſant voir des Cometes.*

C'Eſt là, Monſieur, ma reponſe à la troiſiéme difficulté. Je ne comprens point, je vous l'avouë, que Dieu ſe puiſſe propoſer en faiſant lüire une Comete ſur des peuples Idolâtres, de les convaincre qu'il eſt le vrai Dieu, & que Jupiter & les autres Divinitez ne ſont que du bois & de la pierre. Car imaginez-vous un Idolâtre

de bonne foi, qui a du ſens, de la raiſon, de la ſcience. Faites-le raiſonner tant qu'il vous plaira ſur l'apparition d'une Comete; promenez ſon eſprit par toutes les reflexions qui peuvent vrai-ſemblablement tomber dans ſon ame à la vûë de cette étoile: je vous defie de trouver une gradation de conſequences, qui le conduiſe juſques à connoître, que le Dieu d'Iſraël, ou le Dieu des Chrétiens, eſt le vrai Dieu, & que les Dieux qu'il adore ſont tous faux.

J'avouë que ſi la conſideration de la Comete le portoit à conſiderer les œuvres de la creation, il arriveroit par cette voye à la connoiſſance d'un Être infiniment ſage, & infiniment puiſſant, pourvû qu'il fît un uſage legitime de ſa ſcience. Je ſuis perſuadé qu'il n'y a point d'ignorance invincible d'une premiere cauſe qui gouverne le monde. Je conviens avec le (1) Prophete David, que les cieux, tout muets qu'ils ſont, ne laiſſent pas d'annoncer la gloire de Dieu depuis l'un des bouts de la terre juſques à l'autre, par l'admirable ſymmetrie de leur conſtruction, & par la regularité de leurs mouvemens. Je reconnois avec (2) Saint Paul, que ce qui eſt inviſible dans la nature de Dieu, eſt devenu viſible par la creation du monde, à ceux qui conſiderent ſes ouvrages.

(1) *Pſal.* 18. (2) *Ad Roman. cap.* 1.

ouvrages. Mais je dis en même tems, que ſi cet Idolâtre s'élevoit par ce moyen-là juſques à la connoiſſance d'un Dieu ſouverainement parfait, il n'en auroit point l'obligation à la Comete : car ce ne ſeroit point à cauſe de la Comete qu'il attribueroit plus de grandeur & plus de puiſſance à ſon Jupiter, qu'il ne lui en attribuoit auparavant ; ce ſeroit à cauſe de la beauté des creatures. Toute autre choſe lui pouvoit fournir, auſſi bien que la Comete, une occaſion de raiſonner ſur la ſtructure de l'Univers. Il n'avoit qu'à conſiderer le ſoleil, ou quelqu'un de ces phenomenes de la nature, qui à cauſe de leur rareté reveillent davantage l'attention, & il eût fait les mêmes progrès qu'en conſiderant une Comete. Je dis donc, qu'une Comete ne pouvant pas par elle-même mener les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu ; n'ayant aucune proportion particuliere avec l'entendement humain pour lui apprendre ce ſecret ; étant infiniment moins propre à cela que le monde même, il n'y a nulle apparence que Dieu ait pretendu ſe reveler à l'homme par cette voye-là, & qu'il ait fait des miracles de cette nature dans cette vûë.

§. CCXX.

§. CCXX.

La vûë d'une Comete ne nous rend pas plus propres à connoître la nature de Dieu.

Faiſons-nous juſtice, Monſieur, reconnoiſſons-nous dans les facultez de notre ame quelque talent particulier, par lequel nous nous ſentions propres à faire des decouvertes dans la nature divine, auſſi-tôt que nous appercevons une Comete ? Parlons franchement, & avoüons que nous en demeurons où nous en étions. A la verité, c'eſt un phenomene qui embarraſſe tout le monde. Les Phyſiciens ne ſçavent pas au vrai comment il ſe forme. Les Aſtronomes admirent bien plus ſon mouvement & ſa grandeur, qu'ils ne les comprennent. Les autres hommes le redoutent comme un preſage de malheur. Mais cela fait-il qu'on connoiſſe davantage la nature de Dieu ? Point du tout. Un Phyſicien reconnoiſſoit aſſez ſans cela, que les ouvrages de Dieu ſont d'une telle profondeur, qu'ils paſſent la portée de notre eſprit. Il ne faut pas s'eſſayer ſur les miracles, afin d'être convaincu de cette verité. Il ne faut qu'entreprendre l'examen du moindre fêtu, ou d'une mouche, pour ſentir qu'il y a là plus de myſteres, que toute la Phyſique n'en découvrira jamais. Un Aſtronome ſçavoit

auſſi

auſſi ſans l'aide de la Comete, que les mouvemens des cieux ſont admirables. Ceux qui craignent les Cometes ſçavoient auſſi déjà, que Dieu eſt ennemi du vice, & qu'il punit le mal. Deſorte qu'après avoir vû des Cometes pluſieurs mois de ſuite, il ſe trouve que tous tant que nous ſommes, nous ne connoiſſons pas la nature divine autrement que nous faiſions, & nous ne croyons pas être pour cela dignes de blâme. Si notre conſcience nous fait quelque reproche là-deſſus, c'eſt ſeulement de n'avoir pas corrigé notre conduite. Or ſi les Chrétiens n'apprennent rien de nouveau touchant la nature de Dieu par le moyen des Cometes, pourquoi voulez-vous, Monſieur, que les Payens ayent été obligez d'en apprendre davantage ? Si nous pouvons impunément en demeurer où nous en étions quant à la connoiſſance, pourvû que du reſte nous faſſions continuellement des progrès dans l'amour de Dieu, comment concevez-vous que Dieu a pû exiger des Payens, qu'ils le connuſſent mieux qu'ils ne faiſoient avant la vûë des Cometes ?

§. CCXXI.

Il y avoit des Nations Payennes qui n'admettoient point les Religions étrangeres.

Pour moi, j'avouë que je ne le conçois pas.

pas. Il me ſemble qu'un Philoſophe Payen qui avoit étudié la nature, ſans douter de la Divinité de Jupiter & de Mars, n'étoit nullement en état de ſe convertir en voyant une Comete. Car comment eût-il cherché un nouveau Dieu pour ce Phenomene-là, puiſqu'il n'en avoit point cherché pour le monde même ? Si Jupiter eſt le maître du monde, s'il regne dans les cieux, ſi les étoiles dépendent de lui ; la Comete ne pourra-t'elle pas auſſi en dépendre ? Mais la Comete menace le monde de la colere de Dieu. Soit. Il ne s'enſuit pas pour cela, que Jupiter & Saturne doivent être chaſſez de leur place ; car au contraire il s'enſuit, qu'un Payen qui veut vivre ſelon ſa perſuaſion, doit honorer ces Dieux-là plus qu'auparavant. La vûë de la Comete l'y conduit par une ſuite très-naturelle. Chaque peuple la regarde comme un ſigne de ſon malheur ; chaque peuple croit que ſon bien & ſon mal lui vient de ſes Dieux ; que pour prevenir le mal qu'on apprehende, il faut appaiſer ſes Dieux, & non les Dieux des autres Nations : par conſequent les Cometes ont pouſſé chaque peuple à rendre honneur à ſes Dieux, & bien loin de lui faire naître l'envie de changer de Divinité, elles ont dû perſuader à certaines Nations, qu'il faloit examiner ſi l'on n'avoit pas introduit dans le ſervice divin quelques ceremonies étrangeres ;

étrangeres ; car il y a eu des Idolâtres qui ont abhorré ce mélange comme une eſpece d'impieté. (1) Anacharſis après ſon retour en Scythie, ayant voulu ſacrifier à la maniere des Grecs, fut tué par ſon propre frere, qui étoit Roi des Scythes : d'autres (2) veulent que ce ſoit Anacharſis qui ait tué un Scythe, qui à ſon retour de Grece, ſe mit à celebrer les myſteres de la Mere des Dieux à la mode des Grecs ; ce qui eſt apparemment une mépriſe de Clement Alexandrin. Les Romains qui en retenant leurs anciennes Divinitez, en adoptoient ſouvent de nouvelles, ſur tout dans les calamitez publiques, s'étoient en cela fort relâchez de leur ancienne Diſcipline, qui défendoit les cultes étrangers, comme il paroit par la ſuite du paſſage de Tite-Live que j'ai cité (3) ci-deſſus, & par un autre (4) paſſage qui

(1) *Herodot. l. 4. Diog. Laërt. in Anach* (2 *Clem. Alexandrin. in protrept. ad Grac.* (3) *Supra, pag.* 196. (4) *Quoties hoc patrum avorumque ætate negotium eſt magiſtratibus datum, ut ſacra externa fieri vetarent? Sacrificulos vateſque foro, circo, urbe prohiberent? Vaticinos libros conquirerent, comburerentque? Omnem diſciplinam ſacrificandi, præterquam more Romano abolerent? Judicabant enim prudentiſſimi viri omnis divini humanique juris, nihil æque diſſolvenda religionis eſſe, quàm ubi non patrio, ſed externo ritu ſacrificaretur.*

qui ſe voit au neuviéme livre de la quatriéme Decade.

§. CCXXII.

Courte repreſentation de ce qu'on peut inferer des remarques precedentes.

De quelque façon qu'on le prenne, je ne vois pas qu'on puiſſe dire, que l'apparition d'une Comete ait pû changer ou la creance des peuples touchant les Dieux, ou les ceremonies de la Religion établie, ſi ce n'eſt par l'addition de quelques ſuperſtitions nouvelles, en certains endroits. Ainſi j'en reviens toûjours là, que les Cometes ſeroient d'un côté des miracles très-inutiles, & de l'autre très-favorables à la ſuperſtition; & qu'enfin il ne ſeroit pas de la ſageſſe de Dieu, d'avoir employé pour la converſion des Idolâtres, un moyen qui non ſeulement ne les a point convertis, mais qui même n'a pas été propre à les convertir. D'où il reſulte, qu'il eſt faux que Dieu ait eu un deſſein particulier & plus formel de ſe faire connoître pour le vrai Dieu par le moyen des Cometes, que par les autres creatures. Et cela étant, ma propoſition eſt toûjours vraye, ſçavoir que ſi Dieu avoit formé miraculeuſement des Cometes du tems que le Paganiſme couvroit toute la terre, il auroit eu pour but de ranimer le zéle

zéle de chaque peuple pour ſa Religion par toute la terre. Or comme cela ne ſe peut dire ſans impieté, il reſte que nous diſions, que les Cometes ſont des ouvrages de la nature tout purs, & qui ne ſignifient rien.

§. CCXXIII.

S'il eſt permis de nier que Dieu faſſe une choſe lorſque l'on ne reconnoît pas qu'elle ſoit de quelque uſage.

Mais il me ſemble que vous m'arrêtez ici pour me dire, que c'eſt à moi une temerité bien puniſſable, de nier que Dieu ait fait une choſe, parce que ma petite raiſon n'en découvre pas les utilitez, & qu'elle voit au contraire qu'il en eſt ſorti pluſieurs grands abus. Sur cela, Monſieur, je vous declare, que je ſuis entierement convaincu, que Dieu ne peut rien faire qui ne ſoit d'une ſageſſe infinie. C'eſt aſſez pour moi de ſçavoir que Dieu a fait une choſe, pour ne douter point qu'il ne l'ait faite avec une ſouveraine raiſon. Je n'en demande pas davantage ; & ſoit que mes lumieres en découvrent les utilitez, ſoit qu'elles n'y comprennent rien, n'importe, je crois toûjours que c'eſt un ouvrage digne de l'infinie grandeur de Dieu. Deſorte que ſi l'on me pouvoit prouver ou par des raiſons neceſſaires, ou par une autorité infaillible, que

que Dieu forme les Cometes miraculeuſement, pour nous être un ſigne de ſa colere, j'y acquieſcerois de tout mon cœur, quoique je cruſſe voir par mes lumieres, qu'il n'y a rien de plus inutile aux interêts du vrai Dieu, ni même de plus favorable aux interêts du Demon, que des miracles de cette nature.

Mais nous n'en ſommes pas en ces termes. Nous cherchons ſi les Cometes ſont un ſigne envoyé de Dieu, ou non. Rien ne nous en aſſûre; c'eſt à nous à examiner par la voye du raiſonnement ce qu'il en faut penſer, & rien n'empêche qu'entre autres raiſons, nous ne faſſions valoir les interêts de la ſageſſe, de la juſtice, & de la ſainteté de Dieu, pour nous ranger à la negative, ſi nous trouvons que l'affirmative ne s'accorde pas avec ces divins attributs.

Les Ecoles de Theologie, auſſi bien que celles de Philoſophie, nous enſeignent qu'il ne faut multiplier ni les êtres ni les miracles ſans neceſſité; & par là elles nous autoriſent à rejetter toutes les ſuppoſitions qui n'ont aucun uſage, quand même elles ne produiroient aucun mal. Selon cette maxime, il ne faut jamais recourir au miracle, quand on peut expliquer les choſes naturellement; & l'on ne doit pas ſuppoſer, que Dieu ſoit intervenu d'une façon ſinguliere dans la production d'un effet, ſi

cette

cette intervention nous paroît abſolument inutile, ou même contraire à ſa ſainteté. On avoit raiſon de tourner en ridicule les Poëtes, Homere tout le premier, ſur ce qu'ils mettoient les Dieux à tous les jours, & les employoient au denouëment d'une intrigue de nulle conſequence, ce qui eſt contre les regles. (1) A plus forte raiſon ſerions-nous blâmables, ſi ſans aucune neceſſité, nous rapportions à la vertu extraordinaire de Dieu, ce que nous voyons arriver dans la nature. Quand c'eſt un point averé, qu'il y a du miracle quelque part, il eſt ridicule de chicaner, ſous pretexte qu'on ne voit pas à quoi ſert un tel miracle, & qu'au contraire on voit les abus qui en peuvent naître : mais ce ne ſont plus des chicanes, lorſqu'il n'y a que des ſoupçons mal fondez de l'exiſtence du miracle.

§. CCXXIV.

Reflexion ſur la maxime du Preteur Caſſius, cui bono.

Ciceron parle avec éloge d'un Preteur nommé Caſſius, qui dans les procès criminels demandoit à l'Accuſateur, lorſque ſes preuves étoient foibles, quelle raiſon d'interêt

(1) *Nec Deus interſit, niſi nodus vindice dignus inciderit.* Horat. de Arte Poët.

terêt avoit induit l'Accuſé à faire le crime en queſtion, *cui bono*, préſuppoſant en homme cenſé, qu'on ne fait pas de crimes pour rien, & qu'à moins d'une conviction évidente, un Juge ne doit pas condamner celui qui eſt accuſé d'avoir fait des crimes inutilement. Mais il ſeroit ridicule ſur cette maxime, de demander le *cui bono*, à un Accuſateur qui auroit ſolidement averé ſon accuſation. Cela ne doit avoir lieu que dans des cas incertains. Si j'avois vû commettre un meurtre à quelqu'un, on auroit beau me dire, que le meurtrier auroit ruiné ſes affaires par là, & qu'il a dû voir qu'il les ruineroit; je ne dementirois pas pour cela mes ſens, & je croirois plûtôt, que l'homme agit quelquefois contre ſes propres interêts, que je ne croirois innocent celui à qui j'aurois vû commettre ce meurtre. Diſons auſſi, que quand nous ſommes certains que Dieu a fait une choſe, il y a de l'impieté à penſer qu'elle eſt inutile: il faut croire que Dieu a ſes raiſons. Mais d'autre côté ſervons-nous de la maxime *cui bono*, toutes les fois qu'on veut nous perſuader ſans aucune ombre de raiſon, quelque fait miraculeux.

§. CCXXV.

§. CCXXV.

Reflexion ſur la maniere dont on interprete l'endurciſſement de Pharaon.

Pour me juſtifier par quelque choſe de plus fort auprès de vous qui êtes Theologien, je vous prie, Monſieur, de vous ſouvenir, que les Peres, & les Conciles ont donné à ces paroles de l'Ecriture, *indurabo* (1) *cor Pharaonis*, une interpretation très-éloignée de ce qu'elles ſignifient literalement; & cela, parce qu'il eſt manifeſte que le ſens literal choqueroit les perfections de Dieu. Car qui ne voit, que ſi Dieu après avoir envoyé Moïſe faire commandement à Pharaon de laiſſer ſortir les enfans d'Iſraël, & après s'être fait connoître à lui pour le ſouverain maître du monde par des preuves inconteſtables, avoit poſitivement endurci le cœur de ce Prince pour l'empêcher d'obéïr aux paroles de Moïſe, & pour avoir occaſion de deployer ſa puiſſance contre un Roi deſobéïſſant, ce ſeroit une conduite très-éloignée de la ſincerité, de la juſtice, & de la ſainteté? Mais ſi nous avions une revelation expreſſe qui nous aſſurât, que l'intention du Saint Eſprit a été que ces paroles fuſſent priſes dans toute la rigueur de la

(1) *Exod. cap. 7. v. 3.*

la lettre, l'Egliſe ne manqueroit pas d'y deferer, impoſant ſilence à la raiſon, & lui remontrant, que puiſque Dieu qui eſt la regle & la ſource de la ſainteté & de la juſtice, nous declare qu'il a endurci le cœur de Pharaon au pied de la terre, cet endurciſſement eſt un acte qui ne choque ni ſa ſincerité, ni ſa juſtice, ni ſa ſainteté.

Appliquant cela à la diſpute qui eſt entre nous, je dis que pendant qu'il n'y a ni raiſon évidente, ni revelation qui nous aſſûre, que Dieu forme les Cometes pour nous être un ſigne de ſes châtimens, nous devons juger que cette opinion eſt fauſſe, par la raiſon que Dieu ne fait point de miracles non ſeulement inutiles, mais même contraires à ſa ſincerité, à ſa ſainteté, à ſa juſtice, & à ſa bonté. Car ſi ſelon l'eſprit de l'Egliſe, toute interpretation de l'Ecriture qui attribuë à Dieu des actions manifeſtement contraires à l'idée que nous avons de ſes vertus, eſt fauſſe, ſans qu'il ſoit permis d'alleguer que Dieu a des droits que nous ne connoiſſons pas, & qui s'accordent avec ſes autres vertus d'une maniere que nous ne connoiſſons pas, le droit, par exemple, d'endurcir Pharaon, literalement parlant; ſi, dis-je, cela eſt ainſi, on peut ſoûtenir que tout miracle qui eſt manifeſtement contraire à l'idée que nous avons des vertus de Dieu, eſt faux, ſans qu'il faille avoir égard,

pendant

pendant qu'on n'eſt pas aſſûré du fait, à des fins cachées, ou à des droits inconnus que Dieu peut avoir : car s'il étoit neceſſaire d'avoir ces égards, nous ſerions reduits au plus étrange Pyrrhoniſme qui fut jamais. Ainſi, Monſieur, en attendant que vous me montriez que les Cometes n'ont pas été un motif d'Idolâtrie, & un piege tendu au pecheur par tout le monde, je croirai que Dieu ne les a pas formées extraordinairement pour annoncer ſon indignation.

§. CCXXVI.

IV. Réponſe. *Qu'il eſt faux que les Gentils ſe ſoient rendus inexcuſables en ne ſe convertiſſant pas au vrai Dieu à la vûë des Cometes.*

JE viens à la quatriéme difficulté, qui n'eſt plus rien, après ce que j'ai repondu à la troiſiéme. Car puiſque j'ai montré que les Idolâtres n'ont pû deterrer aucune nouvelle perfection dans la nature divine par le moyen des Cometes, ſinon que les Dieux ſe tenant pour offenſez, menaçoient les hommes ; il eſt clair que les ſacrifices, les prieres, & les autres honneurs qu'ils ont rendus à leurs fauſſes Divinitez avec un nouveau renfort de zéle dans ces occaſions, ne peuvent point paſſer pour un abus de la grace particuliere que l'on pretend que Dieu

leur faiſoit de les avertir de ſon courroux. J'ai montré que les Cometes ne ſont pas un miracle proportionné aux facultez d'un Payen, qui puiſſe le deſabuſer des prejugez où il eſt. Toute l'Ecriture nous enſeigne, que quand Dieu a voulu que les nations voiſines de ſon peuple, connuſſent que le Dieu d'Iſraël étoit ſeul le veritable Dieu qui gouverne toutes choſes, il s'eſt ſervi de pluſieurs miracles qui diſoient nettement cela, & qui diſtinguoient ce Dieu d'avec tous les autres : au lieu que les Cometes ne ſignifient tout au plus que la colere du Ciel, ce qui eſt appliqué par chaque peuple aux Dieux qu'il adore.

Nous ſçavons d'ailleurs, que toutes les fois que le tems eſt arrivé, où Dieu avoit reſolu de ſe manifeſter à ceux qui ne le connoiſſoient point, il leur a fait annoncer ſa parole par des perſonnes qui portoient des caracteres ſi viſibles de leur miſſion avec le don des miracles, & avec l'éclat des plus excellentes vertus, qu'il n'y a eu que des aveugles volontaires qui ſoient demeurez dans l'ignorance. Cependant, combien a-t'il falu de ſiecles, combien de Martyrs, combien de miracles pour detruire l'Idolâtrie ? Si l'aveuglement des hommes n'a pû être gueri que par des enſeignemens appuyez d'une infinité de prodiges, & s'il a falu même combattre des trois & quatre

cens

cens ans pour terraſſer le Paganiſme avec des armes de cette force ; quelle apparence que Dieu ait pretendu mettre en fuite tous les faux Dieux des Gentils avec une ſeule Comete ? S'il l'eût voulu, il l'eût pû. Mais le deſſein de ſa Providence étoit de convertir les Payens par la predication de l'Evangile, & non pas par un feu muet, qui naturellement ne peut inſpirer qu'un ſentiment d'apprehenſion.

§. CCXXVII.

Les Cometes ne ſont pas capables d'amener les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu.

Or ſi Dieu n'a pas pretendu operer la converſion des Infidéles par la formation des Cometes, il s'enſuit qu'il a ſeulement voulu faire connoître, que les hommes alloient être châtiez de leurs crimes, à moins qu'ils ne previnſſent leur peine en faiſant des actes de Religion. Mais ſi cela eſt, comment voulez-vous que des Payens qui ont ranimé leur zéle dans ces rencontres, puiſſent être accuſez d'avoir abuſé de l'avertiſſement du Ciel d'une maniere inexcuſable ? N'ont-ils pas fait tout ce qu'ils ſçavoient, & tout ce qu'on pouvoit humainement attendre d'eux ? N'ont-ils point offert les ſacrifices que leur Religion leur preſcrivoit, avec toutes les ceremonies qu'ils croyoient être

les plus propres à calmer l'indignation celeſte ? Pouvoient-ils lire dans la Comete, que ce n'étoit pas ainſi qu'on appaiſoit Dieu, & que du fond de la Chine, par exemple, il faloit courir à Jéruſalem pour ſe faire Juif, & offrir là des ſacrifices propitiatoires ſelon le rite des Juifs, ſi l'on vouloit éviter ſa perte ? Ce n'eſt donc point en cela qu'ils ſeront inexcuſables, mais en ce qu'ils n'ont pas fait un bon uſage de leur raiſon, pour connoître le vrai Dieu dans l'ordre, dans la beauté, & dans la grandeur qui éclatent en toutes les parties de l'Univers. Avoir méconnu le doigt de Dieu dans une Comete, n'eſt rien en comparaiſon de l'avoir méconnu dans toute la machine du monde. Et comme on ne s'aviſeroit jamais d'accuſer un homme de ſtupidité, ſur ce qu'il auroit revoqué en doute la magnificence d'un grand Monarque en ne voyant qu'un de ſes Pages, s'il l'avoit revoquée en doute après avoir vû toute ſa Cour, tous ſes threſors, tous ſes meubles, tous ſes Palais, de même ce ne ſera pas pour avoir ignoré le vrai Dieu en voyant une Comete, que les Idolâtres ſeront convaincus d'erreur, mais pour ne l'avoir pas connu apres avoir contemplé toutes ſes œuvres qui le rendent ſi (1) connoiſſable. Je veux que les Comes

(1) *Tantis operibus notitiam ſuam armavit.* Tertullian.

tes tiennent leur rang parmi les choſes qui font connoître la bonté & la grandeur de Dieu, comme ſont les pluyes & les ſaiſons fertiles, les meteores, & les Planetes : mais je ne ſçaurois croire, que le procès des Idolâtres doive être particulierement inſtruit, ſur ce qu'ils ont jugé que les Cometes étoient plûtôt une marque de la colere de leurs Dieux, que de celle du Dieu des Juifs; & moins encore me perſuadai-je, que dans l'état où Dieu voyoit les Gentils, il leur fît voir des miracles qui ne pouvoient leur apprendre que la colere du Ciel en general, & que leur faire faire enſuite toute ſorte d'abominations.

§. CCXXVIII.

III. Objection. *Les Cometes ſont un effet naturel, & la cauſe naturelle des malheurs que l'on ſouffre apres leur apparition.*

JE prevois, Monſieur, que votre zéle pour les droits de la ſainteté & de la bonté de Dieu, qui ne lui permettent point de contribuer par des miracles éclatans à confirmer preſque toute la terre dans le culte impie des fauſſes Divinitez, vous fera prendre le parti de ſoûtenir, que les Cometes ſont les veritables cauſes des malheurs qui les ſuivent, & que c'eſt un ordre purement naturel, qu'il ſe forme quelquefois des Co-

metes, qui enſuite cauſent mille deſolations; comme c'eſt un ordre purement naturel, qu'il s'éleve ſouvent des tempêtes ſur l'Ocean, qui cauſent mille naufrages.

§. CCXXIX.

Réponſe. *Qu'il eſt impoſſible que les Cometes ſoient la cauſe efficiente des malheurs que l'on dit qu'elles preſagent.*

J'Avouë que vous diſculperez par là la Providence divine, parce que quelque abus que les hommes puiſſent faire des effets de la nature, Dieu n'eſt pas pourtant obligé d'arrêter le cours des cauſes ſecondes: & s'ils s'épouvantent de voir naître un chien à deux têtes, ſi à cauſe de cela ils ſacrifient à Diane, ou à Proſerpine, c'eſt à leur dam: Dieu qui n'a fait en cela que ce qu'il fait pour la production d'un chien ordinaire, n'exigeoit rien d'eux de particulier.

§. CCXXX.

Qu'il n'y a rien de plus digne de la grandeur de Dieu, que de maintenir les loix generales.

Cette circonſtance, *que les monſtres ſont de purs effets de la Providence generale*, ôte toute excuſe à ceux qui ont commis des actes d'idolâtrie, quand ils ont vû naître des animaux monſtrueux. Car il faudroit être d'une

d'une impertinence la plus inſenſée du monde, pour dire que Dieu qui prevoyoit que la vûë de ces monſtres feroit offrir des ſacrifices aux Idoles, ne devoit pas permettre qu'ils fuſſent produits ; parce qu'il n'y auroit rien de plus indigne d'une cauſe generale qui met en action toutes les autres par une loi ſimple & uniforme, que de violer à tout moment cette loi, pour prevenir les murmures & les ſuperſtitions, où des hommes foibles & ignorans ſe laiſſent precipiter. Il n'y a rien qui nous donne une plus haute idée d'un Monarque, que de voir qu'ayant ſagement établi une loi, il en maintient la vigueur envers tous & contre tous, ſans ſouffrir que le prejudice d'un particulier, ou les recommandations intereſſées d'un Favori y apportent quelque reſtriction. Et de toutes les choſes qui ſont capables de jetter un Etat dans une confuſion monſtrueuſe, celle qui peut en venir à bout le plus promptement, eſt ſans doute de deroger aux loix, de les changer, de les mutiler, de les étendre, de les accourcir, à meſure qu'il y a des particuliers dont les vûës domeſtiques s'accommodent de toutes ces alterations. Vous avez lû ſans doute, (1) que la Congregation de Cardinaux & d'Evêques,

(1) *Voyez Fra-Paolo Hiſt. du Conc. de Trente, l.1. ad ann.* 1537.

d'Evêques, qui dreſſa un projet de Reformation un peu devant la tenuë du Concile de Trente, repreſenta à Paul III. que la facilité des Papes ſes predeceſſeurs à écouter des conſeils de flaterie, & à déroger aux Canons, étoit la ſource d'où, comme du cheval de Troye, étoient ſortis tous les abus qui avoient inondé l'Egliſe. On avoit déjà remontré au Pape Innocent IV. quelques ſiecles auparavant, que le *non obſtantibus*, avec lequel on deroge aux loix, étoit un deluge d'inconſtance, un manque de foi, & un obſtacle à la tranquillité du Chriſtianiſme. Il eſt d'ailleurs indubitable, que la neceſſité où ſe trouvent les Politiques, de corriger leurs loix par des Declarations, & par des interpretations, d'y appoſer des clauſes derogatoires, & même de les abroger tout-à-fait, ſuppoſe en eux une intelligence bornée, qui n'a pû prevoir les inconveniens qui devoient naître de l'execution de ces loix. Plus une loi ſe maintient ſans alteration, plus auſſi fait-elle connoître le grand ſens & les grandes vûës de celui qui l'a faite; d'où vient ce mot des Italiens pour exprimer une prudence conſommée, *Capo da far ſtatuti.*

§. CCXXXI.

§. CCXXXI.

Reflexion ſur l'injuſtice de ceux qui ſe plaignent de la proſperité des méchans.

Sur cela je ne ferai point ſcrupule de dire, que tous ceux qui trouvent étrange la proſperité des méchans, ont très-peu medité ſur la nature de Dieu, & qu'ils ont reduit les obligations d'une cauſe qui gouverne toutes choſes, à la meſure d'une Providence tout-à-fait ſubalterne, ce qui eſt d'un petit eſprit. Quoi donc, il faudroit que Dieu après avoir fait des cauſes libres & des cauſes neceſſaires, par un mélange infiniment propre à faire éclater les merveilles de ſa ſageſſe infinie, eût établi des loix conformes à la nature des cauſes libres, mais ſi peu fixes, que le moindre chagrin qui arriveroit à un homme, les boulever-ſeroit entierement, à la ruine de la liberté humaine? Un ſimple Gouverneur de ville ſe fera moquer de lui, s'il change ſes reglemens & ſes ordres, autant de fois qu'il plaît à quelqu'un de murmurer; & Dieu dont les loix regardent un bien ſi univerſel, que peut-être tout ce qui nous eſt viſible, n'y a ſa part que comme un petit acceſſoire, ſera tenu de déroger à ſes loix, parce qu'elles ne plairont pas aujourd'hui à l'un, demain à l'autre; parce que tantôt un ſu-

perſtitieux jugeant fauſſement qu'un monſtre preſage quelque choſe de funeſte, paſſera de ſon erreur à un ſacrifice criminel; tantôt une bonne ame qui néanmoins ne fait pas aſſez de cas de la vertu, pour croire qu'on eſt aſſez bien puni quand on n'en a point, ſe ſcandaliſera de ce qu'un mechant homme devient riche, & joüit d'une ſanté vigoureuſe ? Peut-on ſe faire des idées plus fauſſes d'une Providence generale ? Et puiſque tout le monde convient, que cette loi de la nature, *le fort l'emporte ſur le foible*, a été poſée fort ſagement, & qu'il ſeroit ridicule de pretendre, que lorſqu'une pierre tombe ſur un vaſe fragile qui fait les delices de ſon maître, Dieu doit deroger à cette loi pour épargner du chagrin à ce maître-là; ne faut-il pas avoüer, qu'il eſt ridicule auſſi de pretendre, que Dieu doit deroger à la même loi, pour empêcher qu'un mechant homme ne s'enrichiſſe *de* la depoüille d'un homme de bien ? Plus le mechant homme ſe met au-deſſus des inſpirations de la conſcience & de l'honneur, plus ſurpaſſe-t'il en force l'homme de bien; deſorte que s'il entreprend l'homme de bien, il faut ſelon le cours de la nature, qu'il le ruine : & s'ils ſont employez dans les Finances tous deux, il faut ſelon le même cours de la nature, que le mechant s'enrichiſſe plus que l'homme de bien, tout

de

de même qu'un feu violent devore plus de bois, qu'un feu de paille. Ceux qui voudroient qu'un mechant homme devînt malade, ſont quelquefois auſſi injuſtes, que ceux qui voudroient qu'une pierre qui tombe ſur un verre, ne le caſſât point; car de la maniere qu'il a ſes organes compoſez, ni les alimens qu'il prend, ni l'air qu'il reſpire, ne ſont pas capables, ſelon les loix naturelles, de préjudicier à ſa ſanté. Si bien que ceux qui ſe plaignent de ſa ſanté, ſe plaignent de ce que Dieu ne viole pas les loix qu'il a établies : en quoi ils ſont d'autant plus injuſtes, que par des combinaiſons & enchaînemens dont Dieu ſeul étoit capable, il arrive aſſez ſouvent que le cours de la nature amene la punition du peché.

§. CCXXXII.

De la difference qu'il y a entre les miracles & les effets de la nature par rapport à nous.

Tout ceci, Monſieur, ne tend qu'à vous faire voir, qu'encore que les hommes ou par malice ou par foibleſſe, abuſent criminellement des ouvrages de la nature, Dieu peut néanmoins, ſans qu'il y aille le moins du monde de ſa juſtice, de ſa ſageſſe, ou de ſa bonté, maintenir inviolablement le cours des loix naturelles. S'il le ſuſpend quelquefois en faveur de l'homme, c'eſt pure gra-

ce, c'eſt pure miſericorde. Mais il n'en va pas ainſi des miracles; car comme ils ſont une interruption de l'ordre que Dieu a établi dans la nature, notre raiſon ne conçoit pas que Dieu en faſſe, lorſqu'il prevoit qu'ils attireroient les hommes dans le piege de l'Idolâtrie. Le bon ſens nous conduit à cette penſée, que Dieu ne fait point de violence aux cauſes ſecondes, ſi ce n'eſt pour manifeſter ſa gloire dans le ſalut de ceux qui ſe convertiſſent, & dans la juſte punition de ceux qui mépriſent les effets extraordinaires de ſa bonté. Il ſemble que Dieu n'a recours au miracle, que par un excès d'amour pour nous, qui le porte à ſe ſervir d'un moyen encore plus fort à notre égard, que toute la nature, & que tout ce qu'il a déjà fait pour nous, lorſqu'il voit que tout cela n'a pas eu aſſez de force, ou pour ſoûtenir notre foi, ou pour nous retirer de la perdition. Du reſte, c'eſt Dieu ſeul qui fait les miracles, ſans s'accommoder à l'exigence, ni à la diſpoſition des cauſes naturelles: rien ne le détermine, comme pour les effets de la nature, à faire plûtôt ceux-ci, que ceux-là. Il ſemble donc. I. Que ſa bonté lui doit toûjours faire choiſir ceux qui peuvent le mieux confirmer la verité, & confondre le menſonge, afin que les hommes qui ne ſe convertiſſent point par ce moyen, ne s'en puiſſent prendre qu'à leur

leur propre endurciſſement. II. Que ſa ſainteté ne lui permet jamais de choiſir ceux qui ſont infiniment plus propres à favoriſer l'Idolâtrie, que la vraye Religion, à excuſer les pecheurs qu'à les rendre inexcuſables.

§. CCXXXIII.

Que les caracteres des vrais miracles ne conviennent pas aux Cometes.

Je trouve le premier caractere dans les miracles de Moïſe, de JESUS-CHRIST, des Apôtres, &c. le ſecond dans les Cometes, puiſque, comme il a été dit, l'effet naturel & legitime des Cometes, ſuppoſé que Dieu les ait formées extraordinairement pour intimider les hommes, a dû être d'engager les Juifs à mieux obéïr à la Loi de Moïſe, & toutes les autres nations du monde à s'attacher avec plus de zéle au culte abominable des faux Dieux : donc pour une action de pieté que la vûë des Cometes a fait faire ſur la terre, elle a fait commettre cent mille actes d'Idolâtrie. Qu'on ne me diſe pas, que l'effet de la Comete a dû être de convertir les Payens à la vraye Religion ; car encore un coup, c'étoit l'affaire d'une autre ſorte de miracles : celui-ci ne devoit rien changer dans la croyance de chaque peuple, mais ſeulement faire penſer que le Dieu que chaque peuple adoroit, étoit

étoit en colere, & qu'il faloit l'appaiſer en pratiquant plus ſoigneuſement les actes de Religion qui étoient déjà en coûtume, ou en établiſſant quelque nouvelle fête ſolemnelle en ſon honneur.

Pour ce qui eſt des moyens de s'excuſer, ils ſont de la derniere évidence. Car ſi Dieu produit miraculeuſement des Cometes, afin d'avertir les hommes, que s'ils n'appaiſent ſon courroux, il les affligera d'une infinité de maux; tous les peuples qui à la vûë des Cometes ont ranimé leur devotion, qui ſe ſont jettez au pied des autels, qui ont égorgé une infinité de victimes, qui ont fait bâtir de nouveaux Temples; tous ces peuples, dis-je, ſont entrez dans l'intention de Dieu, autant qu'ils le pouvoient. Et quand on leur demandera, pourquoi ce renfort de ſacrifices? Ils pourront repondre, parce que le Ciel nous apprenoit par des feux extraordinaires, qu'il faloit être plus devots que nous n'étions.

§. CCXXXIV.

Si Dieu a fait des biens & des maux aux Payens afin de les convertir.

Je vous prie, Monſieur, de bien prendre garde à la difference que je mets entre les effets de la nature, & les actions miraculeuſes de Dieu; car de là dépend la ſolu-

tion

tion d'une difficulté qui ſe preſente aſſez naturellement à l'eſprit, contre la doctrine que j'ai avancée. Il n'y a guere de gens qui ne ſoient capables de m'objecter, qu'il s'enſuivroit de cette doctrine, que Dieu ne pourroit pas étonner les Idolâtres par les fleaux de ſa colere, ni leur donner des témoignages de ſa bonté : car ſi l'on m'en croit, les châtimens & les benedictions de Dieu ne ſeroient propres qu'à rendre les Infidéles, ou plus impies, ou plus ſuperſtitieux ; plus impies, s'ils ne ranimoient pas leur zéle pour leurs fauſſes Divinitez ; & plus ſuperſtitieux, s'ils ranimoient effectivement leur zéle. Il eſt pourtant vrai, que Dieu a fait ſentir de tout tems aux Idolâtres les effets de ſon indignation, & que pour châtier leurs crimes, il les a ſouvent expoſez à la peſte, à la guerre, & à la faim. Il eſt encore vrai par la declaration expreſſe de Saint (1) Paul, *que Dieu n'a point ceſſé de rendre toûjours témoignage de ce qu'il eſt, en faiſant du bien aux hommes, en diſpenſant les pluyes du ciel, & les ſaiſons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, & rempliſſant nos cœurs de joye*, & que les hommes ont dû conſiderer, *que la (2) bonté de Dieu les invitoit à la penitence.*

Voilà

(1) Actes des Apôtres, ch. 14. v. 16. (2) Epitr. aux Rom. ch. 2. v. 4.

Voilà ſans doute une objection qui ouvre une large carriere aux raiſonnemens: je la laiſſe à qui voudra s'y jetter, & je m'attens que vous y ſignalerez votre profonde Theologie. En attendant, je me contente de vous mettre en fait, que tout ce que Dieu a produit de biens & de maux parmi les Payens, eſt dans l'ordre de ſa Providence generale, & une ſuite non interrompuë des loix de la communication du mouvement. Si vous avez lû le Traité *de la Nature & de la Grace*, que le P. Malebranche vient de publier, vous y aurez vû, que les évenemens qui naiſſent de l'execution des loix generales de la nature, ne ſont point l'objet d'une volonté particuliere de Dieu: d'où il s'enſuit, que Dieu n'a point affligé de peſte, ni de famine les anciens Payens, par une diſpenſation particuliere, mais uniquement parce que cela ſe trouvoit à la ſuite des loix generales. Je ſçai bien que quand on veut une choſe, on veut auſſi tout ce qui eſt neceſſairement attaché avec elle; & par conſequent, que Dieu ne ſçauroit vouloir les loix generales, ſans vouloir tous les effets particuliers qui en doivent naître neceſſairement. Je ſçai fort bien cela, Monſieur, mais je ſçai auſſi qu'il y a des choſes que nous voulons, non pas à cauſe d'elles-mêmes, mais parce qu'elles ſont jointes à quelques autres; & alors on peut fort bien dire,

dire, que nous ne les voulons pas par une volonté particuliere & directe. S'il nous eſt permis de juger des actions de Dieu, nous pouvons dire qu'il ne veut pas tous les évenemens particuliers à cauſe de la perfection qui s'y trouve, mais ſeulement à cauſe qu'ils ſont liez aux loix generales qu'il a choiſies pour être la regle de ſes operations. Il n'y a point de doute, que quand Dieu s'eſt déterminé à agir au-dehors de lui, il n'ait fait choix d'une maniere d'agir qui fût digne de l'Être ſouverainement parfait ; c'eſt-à-dire, qui fût infiniment ſimple & uniforme, & néanmoins d'une fecondité infinie. On peut même s'imaginer, que la ſimplicité & l'uniformité d'une maniere d'agir, jointes à une fecondité infinie, lui ont paru preferables, quoiqu'il en dût reſulter quelques évenemens ſuperflus, à une autre maniere d'agir plus compoſée & plus reguliere. Rien n'eſt plus propre que cette ſuppoſition à reſoudre mille difficultez que l'on fait contre la Providence divine ; c'eſt pourquoi on ne doit pas la condamner, ſans l'avoir examinée profondément. Or il s'enſuit de ce principe, que Dieu n'a voulu chaque évenement particulier, que parce qu'il étoit enfermé dans le plan general qu'il avoit choiſi ; & par conſequent, qu'il ne s'eſt point propoſé de vûë particuliere, lorſqu'il a deſolé les Idolâtres par la peſte

ou par la famine. Et ainſi ce ſeroit à tort que l'on demanderoit, pourquoi Dieu a fait des choſes qui rendoient les hommes plus mechans : car ce ſeroit demander, pourquoi Dieu a executé ſon plan (qui ne peut être qu'infiniment beau) par les voyes les plus ſimples, & les plus uniformes, & pourquoi par une complication de decrets qui s'entre-coupaſſent inceſſamment, il n'a point empêché le mauvais uſage du libre arbitre de l'homme. Mais la queſtion a lieu, ſi l'on ſuppoſe que la peſte & la famine arrivent par miracle, parce que dans les miracles Dieu a une volonté particuliere. On peut fort bien demander, comment il eſt poſſible que Dieu ait une volonté particuliere, dont le reſultat ne ſoit autre que de rendre l'homme plus mechant; & on peut même ſoûtenir, qu'il eſt impoſſible que Dieu faſſe des decrets de cette nature. Vous voyez donc, Monſieur, que les miracles étant des volontez particulieres de Dieu, doivent avoir une fin digne de Dieu; c'eſt-à-dire, qu'ils doivent tendre ſi clairement & ſi diſtinctement à faire connoître à l'homme le vrai Dieu, qu'on n'ait point lieu de douter ſi c'eſt Jupiter qui agit, ou le Createur des choſes. D'où il s'enſuit, qu'il y a une énorme difference entre ceux qui diſent que Dieu a étonné les peuples par des ſignes miraculeux, & ceux qui diſent qu'il

les

les étonne, & qu'il les châtie par l'action naturelle des corps. On écrira ſans doute contre le P. Malebranche, & on lui donnera occaſion de débroüiller ce nouveau ſyſtême, d'où l'on pourroit, ce me ſemble, tirer de grandes utilitez.

Quant aux paſſages de Saint Paul, qui portent que tous les peuples du monde ont reſſenti de tout tems les effets de la grace de Dieu, &c. je dis qu'il n'y a rien de plus vrai. Les loix de la nature, comme je le remarquois tantôt, ſont ſi fecondes, quoique fort ſimples, qu'elles produiſent mille biens, & impriment par tout les caracteres d'une cauſe ſouverainement parfaite; deſorte qu'on a droit de cenſurer ceux qui ne ſe ſont pas ſervis des lumieres de leur raiſon, pour connoître le vrai Dieu dans les creatures. Mais comme jamais la Sainte Ecriture n'a blâmé ceux qui ont méconnu le vrai Dieu dans les Cometes, il n'eſt nullement à propos d'en parler avec diſtinction, ou d'en faire des ſignes extraordinaires de quelque volonté de Dieu.

§. CCXXXV.

Nouvelles remarques, qui prouvent que les Cometes ne ſont point la cauſe du mal à venir, & qui ſont tirées des viciſſitudes fortuites des choſes humaines.

Vous ferez donc bien, Monſieur, de ſoûtenir,

ſoûtenir, que les Cometes préſagent en qualité de cauſes : mais ſi par là vous diſculpez la Providence, vous ne vous tirerez pas également d'affaire vous-même.

Car pour ne pas repeter tout ce que je vous ai déjà dit ſur la liberté de l'homme, & qui ſuffit pour décider notre queſtion ; comment eſt-il poſſible de s'imaginer, qu'une Comete ſoit la cauſe des guerres qui s'élevent dans le monde un ou deux ans après qu'elle a diſparu ? Comment veut-on que les Cometes ſoient la cauſe de cette prodigieuſe diverſité d'évenemens qui ſe remarquent dans la ſuite d'une longue guerre ? Ne ſçait-on pas, qu'une lettre interceptée fait quelquefois échoüer tout le plan d'une campagne ; qu'un ordre executé une heure plus tard qu'il ne faut, ruine cent deſſeins entaſſez les uns ſur les autres ; que la mort d'un ſeul homme change toute la face des affaires ; & qu'il ne tient quelquefois qu'à une bagatelle la plus fortuite du monde, qu'on ne gagne des batailles dont la perte eſt ſuivie d'une infinité de maux? Comment veut-on que les atomes de la Comete voltigeans dans l'air, produiſent toutes ces choſes-là ? Ne faudroit-il pas qu'ils euſſent chacun une intelligence pour les conduire, & qui agît de concert avec celle de tous les autres, afin par exemple, que ſur l'avis que le Cardinal de Richelieu

eſt

eſt mort, ou que le Duc de Baviere n'eſt pas content de la Maiſon d'Autriche, commandement ſoit fait à tous les atomes qui ont le departement du Nord, d'agir autrement qu'ils ne faiſoient ſur les corps & ſur les eſprits ? N'arrive-t'il pas ſouvent, que deux grands Princes étant en guerre, chacun ſoûtenu de ſes alliez, pluſieurs autres Princes qui ſe tiennent neutres, quoiqu'on les ſollicite puiſſamment de prendre parti, ſe mettent enfin en état de ſe declarer ? Mais une bataille qui ſe donne ſur ces entrefaites à la ruine de l'un des partis, rompt toutes ces meſures, & changeant les interêts de pluſieurs voiſins, les oblige à faire de nouveaux engagemens. En bonne foi, peut-on dire que ce ſoit l'ouvrage d'une Comete, à moins que de ſoûtenir que les atomes qui agiſſoient en Allemagne pour la faire prendre parti, ont été avertis par ceux qui ont fait battre les deux armées, que l'une a été battuë, & que ſur cet avis ils ont appliqué leurs forces d'une nouvelle façon ? Et ſi cela eſt, ne donne-t'on pas aux exhalaiſons de la Comete la liberté que l'on ôte à l'homme ? Ne les fait-on pas la cauſe principale des évenemens, laiſſant à l'homme la ſeule peine d'agir ſous leur direction ?

§. CCXXXVI.

§. CCXXXVI.

Combien ſont quelquefois petites les cauſes des plus grands évenemens.

Ces difficultez qui ruinent de fond en comble l'Aſtrologie Judiciaire, ſont d'autant plus inexplicables, qu'il eſt certain que la cauſe des grands armemens, & des guerres les plus importantes, n'eſt quelquefois qu'un caprice, qu'un depit, qu'une amourette, qu'un rien; au lieu que l'on s'imagine, que toute la nature a travaillé pluſieurs années à y donner le premier branle. Ceux qui ont comparé les actions des Princes aux grandes rivieres, dont peu de perſonnes ont vû la ſource, bien qu'une infinité de gens en voyent le cours & le progrès, n'ont pas tout dit. Il faloit ajoûter, que comme ces grands fleuves qui roulent ſi majeſtueuſement leurs eaux dans un large & profond canal, & dont les vaſtes inondations deſolent quelquefois pluſieurs Provinces, ne ſont qu'un filet d'eau dans leur origine: de même ces fameuſes expeditions qui tiennent en ſuſpens une partie du monde, & qui changent la deſtinée de pluſieurs peuples, ne ſont quelquefois qu'une bagatelle dans leur premiere cauſe.

Quel a été, à votre avis, le premier mobile de la guerre de (1) Xerxes contre les Grecs;

(1) *Voyez l'Ariſtippe de Mr de Balzac.*

Grecs ; c'eſt-à-dire, du plus prodigieux armement que l'Hiſtoire nous apprenne ? Un Medecin Grec, domeſtique de la Reine, qui ayant envie de revoir ſon païs, perſuada cette grande expedition à ſa maîtreſſe, & puis au Roi même par le moyen de la Reine. Qu'eſt-ce qui a fait armer toute la Grece pour la ruïne du floriſſant Royaume de Priam ? Une Coquette qui ſe fit enlever par un jeune Prince dont elle étoit amoureuſe, & la credulité du mari, qui fut aſſez bon, comme le ſont ordinairement ceux de ſon eſpece, pour s'imaginer que ſa chere femme avoit été enlevée de vive force. Un Roi de Macedoine ne ſe vit-il pas en danger de ſuccomber à une guerre civile, par les intrigues d'une Dame qui ne pouvoit digerer, qu'après avoir connu qu'elle n'étoit point cruelle, on n'eût point voulu profiter de ſes faveurs ? N'a-t'on pas crû, que la deſcente des Anglois dans l'Iſle de Ré, étoit un ouvrage de Politique mêlée de zéle de Religion, & animée de l'eſperance d'effacer la gloire de toutes les Croiſades des anciens Rois d'Angleterre ? Ce (1) n'étoit pourtant qu'une guerre de pure galanterie, fondée ſur les imaginations amoureuſes d'un Favori. Quelle a été, je vous prie, la premiere cauſe de l'invaſion de l'Eſpagne par les Sarrazins ? La fille du Comte

(1) *Le P. le Moine diſc. de l'Hiſt.*

Comte Julien, qui ne trouvant pas à propos de fermer l'oreille aux fleurettes de ſon Prince, lui donna toutes les marques d'une affection mutuelle qu'il lui demanda. Les Sarrazins s'étant repandus enſuite juſques dans le cœur de la France, où ils firent mille ravages, avant que d'en avoir été chaſſez par le brave Charles Martel, on ne manqua pas de dire que la Comete qui avoit paru l'an 726. avoit cauſé tous ces malheurs-là. Le grand abus! C'étoit à la Demoiſelle Eſpagnole trop facile, qu'on s'en devoit prendre: c'étoit elle ſeule qu'on devoit traiter de Comete, caracteriſée par ce mot de Lucain qu'on nous prône tant, *& terris mutantem regna Cometen;* puiſque les Mores ayant pouſſé leurs conquêtes juſqu'aux Pyrenées par l'occaſion qu'elle leur fournit, il étoit fort naturel à des Conquerans de vouloir encore s'étendre dans le plus beau païs du monde, ſans avoir beſoin d'une Comete pour leur en faire naître l'envie. Liſez l'Entretien 21. de Mr de Balzac, vous y verrez qu'une lettre moins reſpectueuſe qu'on ne l'attendoit, & l'omiſſion de deux Syllabes, ont coûté la vie à plus de deux cens mille hommes. *Bien humble & très-affectionné*, que le Comte Duc d'Olivarez trouva au bas de la lettre d'un Prince, au lieu *de très-humble & très obéiſſant*, qu'il penſoit lui être dû, le mit en telle colere,

colere, qu'il jura, en déchirant la lettre du Prince, que ſon incivilité lui coûteroit la ruïne de ſon païs.

Si vous étiez homme à lire Brantôme, vous auriez peut-être remarqué l'endroit où il (1) dit, que le ſeul Amiral de Bonnivet conſeilla à François I. de paſſer les Monts, *non tant pour le bien & ſervice de ſon Maître, que pour aller revoir une grande Dame de Milan, & des plus belles, qu'il avoit faite pour Maîtreſſe quelques années devant, & en avoit tiré plaiſir, & en vouloit retâter. J'ai oüi dire*, pourſuit-il, *ce conte à une grande Dame de ce tems-là, & même qu'il avoit fait cas au Roi de cette Dame, (qu'on dit qui s'appelloit* la Signora Clerice, *pour lors eſtimée des plus belles de l'Italie) & lui en avoit fait venir l'envie de la voir & coucher avec elle; & voilà la principale cauſe de ce paſſage du Roi, qui n'eſt à tous connuë. Ainſi la moitié du monde ne ſçait comment l'autre vit, car nous cuidons la choſe d'une façon, qui eſt de l'autre. Ainſi Dieu qui ſçait tout, ſe moque bien de nous.* N'eſt-ce pas une choſe horrible, qu'une expedition qui a mis la France ſur le bord du précipice par la priſon de ſon Roi, n'ait eu pour principale cauſe qu'une fantaiſie amoureuſe, qu'on pouvoit bien ſatisfaire ſans aller ſi loin? Ce

(1) *Memoir. tom. 1. diſc. de l'Amiral de Bonniv.*

Ce que vous dites eſt vrai, me repondra-t'on. Les plus grandes entrepriſes n'ont quelquefois pour premiere cauſe, que le dépit ou la jalouſie d'une Coquette. Les grands évenemens bons & mauvais, qui font tant raiſonner les ſpeculatifs, & qui attirent tant d'éloges ou tant de blâmes ſur ceux qui en ont été les auteurs viſibles, dépendent aſſez ſouvent de certains petits reſſorts cachez, mis en œuvre par l'envie, par l'interêt, par l'amour, par quelque paſſion ſecrette; & ſi tout cela étoit ſçû, on changeroit bien-tôt les blâmes en apologies, & les éloges en mépris : on connoîtroit que les ſuccès les plus applaudis, viennent des mauvais offices qu'on a rendus ſous main au General de l'armée des ennemis, & que le Cardinal de Richelieu avoit raiſon de dire, *que ſix pieds de terre* (entendant les intrigues du Cabinet) *l'embarraſſoient plus que tout le reſte de l'Europe.* Mais qui vous a dit que les Cometes ne ſe fourrent pas dans tout cela?

§. CCXXXVII.

Que les Cometes ne peuvent pas avoir part à toutes les paſſions qui cauſent la diverſité des évenemens.

Qui me l'a dit? Un peu de bon ſens que la nature m'a donné, à l'aide duquel je me perſuade,

perſuade, I. Que les Cometes ne ſçauroient exciter toutes les paſſions qui diverſifient les évenemens, à moins qu'on ne donne de la connoiſſance à tous les corpuſcules qu'elles repandent dans l'air. Car ſi l'on ſuppoſe, qu'une Comete a formé toutes les paſſions qui ont produit la guerre de Troye, il faut ſuppoſer auſſi, que quelques-uns de ſes atomes ont été chargez de la commiſſion peu penible de rendre Pâris amoureux d'Helene, & Helene amoureuſe de Pâris : que d'autres atomes ont pris pour leur part le ſoin d'animer le bon homme Menelas, & de lui perſuader, quoiqu'il n'en fût rien, que ſa chere femme s'ennuyoit extrémement depuis qu'elle ne le voyoit plus, & avoit une cruauté inexorable pour ſon Amant : que d'autres ont reçû ordre de repreſenter à Agamemnon, qu'il ne faloit pas ſouffrir cette tache dans ſa famille, & de le flatter de l'eſperance du Commandement general ; pendant que d'autres atomes en nombre innombrables, iroient par tous les bourgs, villes & villages de la Grece, pour faire prendre les armes à tout le monde : que d'autres ſe ſont tranſportez à la Cour du Roi Priam, pour y faire reſoudre qu'on ne rendroit point Helene, & ainſi du reſte. Je demande, s'il ne faut pas qu'afin que les atomes qui doivent agir ſur le mari d'Helene, joüent leur rôle, ils

ſçachent que leurs camarades ont déjà joüé le leur avec Helene : & s'il eſt poſſible qu'un armement dont on a ſi ſouvent changé les meſures, à cauſe qu'une partie des Princes ſe regloit ſur la demarche des autres, & changeoit de ſentiment, ſelon que la conduite des autres lui plaiſoit ou ne lui plaiſoit pas, comme il arrive toûjours, ait été produit par des atomes qui ne ſe communiquaſſent pas le ſuccès de leur influence, & qui ne changeaſſent pas de batterie ſelon les tems & les lieux ? Or comme il ſeroit ridicule d'attribuer la moindre connoiſſance aux atomes des Cometes, il eſt ridicule auſſi de les fourrer dans les intrigues & dans les paſſions d'où naiſſent les évenemens, puiſque ces paſſions naiſſent les unes des autres, plûtôt celles-ci que celles-là, ſelon les tems, & les lieux, & le ſuccès des affaires. Il eſt certain, que plus les affaires dépendent du caprice & de la paſſion, plus il eſt impoſſible qu'elles ſoient ſoumiſes à l'influence d'une cauſe neceſſaire & aveugle comme ſont les aſtres.

II. Je me perſuade de plus à l'aide de ce peu de bon ſens que la nature m'a donné, que quand il ne luiroit jamais de Cometes dans le ciel, il ne laiſſeroit pas d'y avoir ſur la terre beaucoup de coqueterie, de jalouſie, d'ambition, d'envie, d'amour, de haine. Qu'une femme galante diſe donc

tant

tant qu'elle voudra, que c'eſt ſon étoile qui la porte à aimer, je ſuis fort reſolu de n'en rien croire, & fort perſuadé qu'encore que toutes les étoiles vinſſent à perir, il n'en ſeroit ni plus ni moins de ce côté-là. Ainſi, Monſieur, ſi vous n'avez point d'autre emploi à donner aux Cometes, que celui d'inſpirer la tendreſſe, l'eſprit d'intrigue, les galanteries un peu fortes, la jalouſie, la vanité, ce n'eſt pas la peine d'en parler; encore un coup, rien de plus inutile que les Cometes, nous aurons aſſez de tout cela ſans qu'elles y contribuent.

§. CCXXXVIII.

Que l'homme n'a beſoin que de lui-même pour être agité de toute ſorte de paſſions. Combien les Juifs ont été ſuperſtitieux.

Je repete ce que j'ai déjà dit touchant la ſuperſtition; c'eſt qu'encore que le Diable ne s'en fût pas mêlé, les hommes n'euſſent pas laiſſé d'y tomber; tant ils y ſont enclins naturellement. Si jamais nation a dû être exempte de ce défaut, ç'a été celle des Juifs, à qui Dieu faiſoit connoître ſa volonté par des Oracles infaillibles, par des Prophetes, & par des miracles continuels. Cependant ils étoient (1) devenus ſi ridicules,

(1) *Vide Braunium de Veſtib. Sacerd.*

cules, qu'ils croyoient, que ſi les Sacrificateurs en ſe vêtant des habits ſacerdotaux, ne les prenoient pas chacun ſelon ſon ordre, l'expiation ne ſe faiſoit pas; & qu'il étoit ſi eſſentiel au ſacrifice, que les Prêtres officians poſaſſent leur pieds nuds immediatement ſur la terre, & qu'ils n'euſſent que les habits qui avoient été ordonnez de Dieu, que quand il leur arrivoit de poſer leur pied ſur celui d'un autre, ou ſur la peau de la victime, ou ſur quelque autre choſe, l'expiation ne ſe faiſoit pas; & s'ils avoient des bleſſures ſur quoi il y eût des emplâtres, on pretendoit qu'il y avoit nullité dans leur vêture, &c.

Ce que je viens de dire de la ſuperſtition, ſe doit entendre des autres vices. Il y a un germe de corruption dans l'ame de l'homme, qui peut être fort bien comparé avec un feu attaché à une matiere combuſtible. Ce feu pouſſé par un vent impetueux, fait des ravages épouvantables; mais il ne laiſſeroit pas d'en faire beaucoup, quand même il ne ſeroit aidé d'aucun vent. Toute la difference conſiſte, en ce que ſon action ſe repand plus loin & plus ſubitement, lorſque le vent le pouſſe, que quand il ne le pouſſe pas. Le Demon eſt comme un vent qui ſouffle ſur le feu de notre concupiſcence, & qui eſt cauſe, à la verité, qu'elle produit & plûtôt, & en plus grand nombre,

bre, ſes mauvais fruits : mais elle ne laiſſeroit pas d'être bien feconde par ſes ſeules forces. D'où paroît l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'il ne leur vient jamais une méchante penſée, qui ne leur ſoit inſpirée par le Demon, ne conſiderant pas qu'ils ont au-dedans d'eux-mêmes le principe de leur malice, comme l'a fort bien remarqué l'Apôtre (1) Saint Jacques. Cela n'empêche pas, qu'effectivement le Diable ne nous pouſſe au mal : mais à tout le moins faut-il que nous avoüions, que les aſtres ne ſont nullement la cauſe de nos paſſions. Ce ſont des fantômes, ſur leſquels les hommes tâchent de décharger leurs fautes, avec auſſi peu de fondement, que lorſqu'ils attribuent à la Fortune les mauvais ſuccès qui ne viennent que de leur imprudence.

A... le 31. d'Août 1681.

§. CCXXXIX.

(1) *Unuſquiſque tentatur à concupiſcentia ſua abſtractus & illectus.* D. Jacob. Epiſt. cap. 1. v. 14.

§. CCXXXIX.

REMARQUES, *qui montrent que pour faire des conjectures ſur les ſuites d'une Comete, il eſt inutile de l'obſerver, & qu'il ne faut que prendre garde à la ſituation des affaires generales, aux paſſions, & interêts des Princes. Eſſai de ce principe ſur la Comete de* 1618. *& ſur celle de* 1681.

JE commence à me laſſer, Monſieur, & je crois que je ceſſerai bien-tôt de vous faire part de mes penſées. J'avois preſque oublié où j'en étois, & ce n'eſt qu'après y avoir un peu ſongé, que j'ai compris que pour lier ce que je dois vous écrire preſentement, avec ce que je vous ai écrit en dernier lieu, je devois debuter de cette ſorte.

Il ne faut pas monter ſi haut, pour trouver la ſource de la vanité, de l'orgueïl, de l'envie, de l'avarice, de l'amour, & de ces autres deſordres qui font tant de mal à la ſocieté humaine. Si ce ſont les aſtres qui les cauſent, ce ſont ſans doute ces aſtres terreſtres que les Poëtes nous chantent tant, & non pas ceux qui brillent dans le Ciel. A tout le moins eſt-il bien ſûr, qu'il n'y a point de gens plus capables de predire les revolutions qui doivent arriver dans le monde, que ceux

ceux qui connoiſſent l'humeur & le genie des Princes, leurs interêts, & leurs forces. Un homme d'eſprit & qui ſe ſouvient de loin, qui connoît par l'Hiſtoire & par l'uſage du monde, les principes ſur leſquels roulent les affaires generales, & qui de plus eſt inſtruit à fond de l'air dont on ſe gouverne dans chaque païs, fait ſouvent des conjectures ſi juſtes ſans l'aide de l'Aſtrologie, que quand tous les Aſtrologues du monde uniroient leurs forces pour découvrir ce que les étoiles prédiſent du changement des États, ils ne diroient rien qui vaille, en comparaiſon de l'autre. Ce qui fait voir, qu'il eſt abſolument inutile pour connoître l'avenir, de conſulter les étoiles, & qu'on en peut deviner plûtôt quelque choſe, en conſultant les inclinations & l'humeur des hommes.

§. CCXL.

Exemples de quelques Politiques qui ont deviné certains évenemens.

C'eſt ſans doute par ce moyen, que Ciceron devina le renverſement de la Republique Romaine, & que le Garde des Sceaux du Vair prevoyoit ce qui devoit avenir à l'État. Voici comme s'en expriment ces

deux grands hommes : (1) *Je me conſole*, dit le premier, *par le bon témoignage de ma conſcience, faiſant reflexion que j'ai rendu de grands ſervices à ma patrie, quand je l'ai pû; ou que du moins, j'ai toûjours jugé de ſes affaires en bon Devin, & que le renverſement de la Republique eſt arrivé par cette même tempête, que j'avois prevûë quatorze ans auparavant.* Écoutons Mr du Vair : *Né que j'étois avec une ſanté fort infirme, avec un corps & un eſprit peu laborieux, une memoire grandement imbecille, ayant pour toute grace de nature, une ſagacité à la verité ſi grande, que je ne ſçache jamais, depuis que j'ai été en âge d'homme, être arrivé rien d'important ni à l'Etat, ni au Public, ni à moi en particulier, que je ne l'aye prevû.* Je dois ces deux paſſages au ſçavant Mr (2) Menage, le Varron de notre ſiecle, ainſi que l'a fort judicieuſement qualifié le P. Maimbourg dans ſon Hiſtoire du Schiſme des Grecs.

Mais ce n'eſt pas ſur le ſeul témoignage que Ciceron ſe rend à lui-même, que nous connoiſſons le talent qu'il avoit de deviner;

(1) *Præclarâ igitur conſcientiâ ſuſtentor, cum cogito me de Republica aut meruiſſe optimè, cùm potuerim; aut certè nunquam, niſi divinè, cogitaſſe : eâque ipſâ tempeſtate everſam eſſe Rempublicam, quam ego 14. annis antè proſpexeram.* Ad Attic. l. 10. Epiſt. 4. (2) *Obſervat. ſur la Lang. Franc. 2. part. p.* 110.

ner ; nous le ſçavons encore par le rapport d'un celebre Hiſtorien Romain, qui a dit, *Que pourvû qu'on liſe les lettres de Ciceron à Pomponius Atticus, on peut ſe paſſer de l'Hiſtoire de ces tems-là, parce qu'on y trouve ſi exactement les paſſions des Princes, les defauts des Chefs, & les changemens de la Republique, que tout le reſte y paroît aſſez clairement, & qu'il eſt aiſé d'en* (1) *conclure, que la prudence eſt une eſpece de divination, puiſque Ciceron a non ſeulement predit les choſes qui devoient arriver pendant ſa vie, mais auſſi celles qui arriverent quelque tems après.* Ce témoignage nous doit faire avoir plus de foi pour cet autre paſſage de Ciceron, où il aſſûre que l'art prophetique qu'il avoit acquis par l'étude, & par l'adminiſtration des affaires publiques, ne l'avoit jamais trompé (2) ; ce qu'il pourroit aiſément

(1) *Facilè exiſtimari poſſit, prudentiam quodam modo eſſe divinationem ; non enim Cicero ea ſolùm qua vivo ſe acciderunt, futura pradixit, ſed etiam qua nunc uſu veniunt, cecinit, ut vates.* Cornel. Nepos in vita Attici. (2) *Ne nos quidem noſtra divinatio fallet, quam tum ſapientiſſimorum virorum monumentis atque præceptis, plurimoque, ut ſcis, doctrina ſtudio, tum magno etiam uſu tractanda reipublica, magnâque noſtrorum temporum varietate conſecuti ſumus, cui quidem divinationi hoc plus tonfidimus, quod ea nos nihil in his tam obſcuris rebus tanquam perturbatis unquam omninò feſellit, &c.* Cicero epiſt. famil. l. 6. epiſt. 6.

ment prouver par des exemples, s'il ne craignoit qu'on ne l'accuſât de forger les choſes après coup, quoiqu'il ne manquât pas de pluſieurs témoins. *Je ne devine point*, dit-il, *ni par le vol, ni par le chant des oiſeaux, ni par telles autres obſervations contenuës dans l'art des Augures; je me ſers de quelques autres ſignes, qui pour n'être pas plus infaillibles, ne laiſſent pas d'être oup lus clairs, ou moins trompeurs; je conſidere d'un côté l'humeur & le genie de Ceſar, & de l'autre la condition & la maniere des guerres civiles.*

C'eſt encore par une ſemblable route que le celebre Etienne Paſquier devina, qu'il arriveroit de grands malheurs à la France, lorſqu'il eut remarqué à l'ouverture du Parlement de la Saint Martin 1587. que le Prêtre qui diſoit la Meſſe devant les Preſidens & les Conſeillers vétus de leurs robes d'écarlates, & de leurs chaperons fourrez, ne leur fit point baiſer la paix, comme il ſe pratiquoit de tout tems. *Avez-vous point pris garde*, dit-il ce jour-là à quelques-uns de ſes amis (1), *que la paix n'a été preſentée à Meſſieurs? Je meure, ſi cela ne nous promet je ne ſçai quoi de malheureux pour la France. Ainſi le dis je, & ainſi avint le même an*; car ce fut dans le mois de Mai prochain qu'arriverent les Barricades de Paris, qui furent ſuivies à quelque tems de là du meurtre

(1) *Recherches de la France, liv. 5. ch. 45.*

meurtre de Mr de Guiſe, & d'une guerre civile très-funeſte à ce Royaume.

§. CCXLI.

Refutation du preſage de Paſquier.

Il ne faloit pas être fort grand Magicien, pour faire la prediction qui fut faite par l'Auteur des Recherches de la France. Toutes choſes étoient ſi bien diſpoſées à un grand fracas, qu'il étoit moralement impoſſible que ce Royaume en fût quitte pour peu de choſe. Ainſi la mépriſe du Prêtre ne ſervit aux conjectures de Paſquier, que parce qu'elle l'appliqua à la conſideration de l'état preſent des affaires; & je ſuis ſûr que s'il vivoit aujourd'hui, & qu'il vît arriver une pareille mépriſe le jour de l'ouverture du Parlement, il n'en tireroit aucun preſage: tant il eſt vrai, que la conduite de ce Prêtre étoit une choſe purement fortuite, ou qui ne ſignifioit rien. Car comment voulez-vous que l'omiſſion d'une ancienne ceremonie ait eu la vertu de preſager les calamitez de la France? Il faudroit pour cela, que Dieu eût frappé le Prêtre d'un eſprit d'étourdiſſement, afin de reveler à Paſquier, que la France étoit menacée; ce qu'il ſeroit abſurde de dire, tant parce que Paſquier n'ignoroit pas que les affaires de France prenoient un fort mechant

chant train, que parce qu'il étoit abſolument inutile à la France que Paſquier crût qu'elle étoit menacée de quelque calamité. Car de quoi a ſervi à ce Royaume, que Paſquier ait crû qu'il y avoit là du preſage? De quoi eſt-ce que cela ſervit aux amis de Paſquier qui furent les depoſitaires de ſa conjecture? De quoi lui ſervit cela à lui-même? Il ſe ſçut bon gré de ſa prediction; il s'en felicita; il fit ſouvenir cent fois ſes amis, après que les maux furent arrivez, qu'il le leur avoit bien dit; il en a regalé la Republique des lettres dans un Chapitre de ſon livre, & rien davantage. Voilà ſans doute qui vaut bien la peine que Dieu interrompe le cours de la nature, & qu'il donne à un Prêtre des penſées tout autres que celles qu'il auroit euës, s'il n'eût pas été détourné par la Providence, de penſer à toutes les ceremonies du jour. Il en faut pourtant venir là; car ſi le Prêtre ne ſuivit point cette coûtume, ou parce qu'il l'ignoroit, ou parce qu'il ne voulut point s'y conformer, ou parce qu'il fut diſtrait, la rencontre naturelle de certains objets l'ayant tellement conduit d'une penſée à une autre, qu'elle ne lui donna pas le tems de ſonger qu'il faloit faire baiſer la paix à Meſſieurs du Parlement; il eſt clair que ſon omiſſion ne peut être un preſage en aucune façon du monde, parce qu'il n'y a que

Dieu

Dieu agiſſant exprès pour cela, qui puiſſe convertir en preſage, une action qui ne l'eſt pas de ſa nature. Or le bon ſens nous dicte, que ſi Dieu le faiſoit, il s'expliqueroit plus clairement, & avec des circonſtances qui mettroient ce preſage en état de ſervir de quelque choſe.

Je me ſouviens d'un autre (1) homme, qui dans ſes Diſcours Politiques & Militaires, fit auſſi le Prophete de malheur preſque en même tems que Paſquier. Le premier chapitre de ſon livre tend à faire voir, que la France étoit à la veille d'une fâcheuſe revolution, à cauſe des vices énormes qui y regnoient, de l'Athéïſme, de l'impieté, des blaſphemes, de la Magie, des ſortileges, du luxe, de l'yvrognerie, des impudicitez, & des injuſtices. Voilà qui eſt bien juſques-là : une prediction bâtie ſur un tel fondement, peut être de miſe. Ce qu'il ajoûte, qu'on avoit déjà vû des Cometes, des Eclipſes, des Spectres ; qu'on avoit oüi des voix affreuſes dans l'air, &c. me ſurprendroit dans un homme de guerre comme lui, ſi je ne ſçavois que de tous les Empires, il n'y en a guere d'auſſi univerſel, que celui de la credulité pour les preſages. Mais ce qu'il dit avoir déjà été remarqué par d'autres, & dont il ſemble ne faire pas un grand cas, ſçavoir que l'Etat étoit dans une periode climacterique, & que toutes

(1) *La Noüe.*

toutes les places qu'on avoit expreſſement pratiquées au Palais à Paris, pour y mettre les ſtatuës de nos Rois, ſe trouvoient pleine; cela, dis-je, eſt d'une ſuperſtition aſſez commune à la verité, mais tout-à-fait puerile. Apparemment la Nouë n'eût point fait du Prophete, s'il n'eût eu de ces preſages politiques devant les yeux, qui ſont bien plus certains que les preſages de la ſuperſtition.

Si vous conſultez les paſſages que je vous cite, vous trouverez, peut-être, que je rapporte mal celui-ci, car je vous avouë que je le rapporte de memoire. Mais au pis aller, je ſuis ſûr que je n'y fais point de mépriſe auſſi eſſentielle que celle de Mr Naudé, l'homme de France qui avoit le plus de lecture, qui (1) attribuë à la Nouë d'avoir predit un grand malheur à la France, parce que toutes les places qu'on avoit expreſſément pratiquées pour y mettre les ſtatuës de nos Rois, ſe trouvoient remplies. C'eſt lui attribuer d'avoir allegué pour raiſon, une remarque qu'il ne rapporte que ſur la fin du chapitre avec quelque eſpece de mépris. Tous les Auteurs ſont pleins de ſemblables fautes, & depuis que j'ai commencé à vous écrire, j'ai eu cent fois le chagrin d'abandonner pluſieurs paſſages, qui venoient

(1) *Inſtruct. ſur les Freres de la Roſecroix, ch. 6.*

noient le mieux du monde à mon ſujet, de la maniere que je les trouvois dans les Auteurs modernes ; mais en remontant à la ſource, je ne trouvois plus rien qui me fût propre.

§. CCXLII.

Il étoit facile de prevoir une grande guerre dans l'Europe l'an 1618.

C'eſt ſur des preſages politiques qu'il étoit aiſé de prevoir l'an 1618. que l'Europe ſeroit ſecoüée d'une terrible maniere. La Comete qui parut en ce tems-là étoit la ſeule choſe que l'on conſideroit comme preſage ; mais ce n'étoit pas de ce côté-là qu'il faloit tourner les yeux. Il étoit auſſi aiſé de prouver par les miſerables regles de l'Aſtrologie, dont je vous ai fait un (1) petit plan, qu'elle pronoſtiquoit du bonheur, que de prouver qu'elle pronoſtiquoit du malheur. A quoi donc eſt-ce qu'il faloit regarder ? Aux demarches de la Maiſon d'Autriche vers la Monarchie Univerſelle, à cette fierté inſupportable avec laquelle les Miniſtres de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne agiſſoient par tout, & à cette fureur de zéle que cette Maiſon témoignoit ſi à contre-tems pour exterminer toutes les nouvelles Religions. Pour peu d'entendement

(1) *Ci-deſſus, n.* 17.

ment que l'on eût, il étoit aiſe de voir qu'enfin la patience échaperoit aux gens, & qu'on feroit de puiſſantes ligues pour arrêter les deſſeins ambitieux d'une Maiſon, qui vouloit dominer avec fierté non ſeulement ſur les corps, mais auſſi ſur les conſciences par toute l'Europe. Quelle apparence qu'on ne s'oppoſât pas à des entrepriſes ſi funeſtes à la tranquillité publique ? Mais comme cette Maiſon étoit encore fort puiſſante, quoique ſon entêtement pour violenter tout le monde ſur le fait de la Religion, l'eût déjà fort affoiblie, & qu'elle avoit de bonnes Troupes & de bons Generaux capables d'executer les ordres de la Cour, pendant que les Princes obſedez par des Moines bigots ne bougeroient de leur Palais, il étoit aiſé de prevoir, que les efforts des Puiſſances de l'Europe pour conſerver leur liberté, ſeroient vivement repouſſez, & qu'ainſi ce ſeroit une longue guerre.

§. CCXLIII.

Lenteur & bigoterie de la Politique de la Maiſon d'Autriche.

D'un côté on provoyoit, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ſe ſerviroient de très-grandes forces pour opprimer la Chrétienté : mais on prevoyoit auſſi de l'autre, qu'ils ne ſeroient jamais en état de l'accabler, parce

parce que la (1) lenteur, & les longues déliberations qui ont toûjours fait leur partage, font perdre trop de bonnes occaſions. Vous ſçavez la penſée de Malherbe ſur ce ſujet : *S'il eſt vrai*, dit-il dans quelqu'une de ſes lettres, *que l'Eſpagne aſpire à la Monarchie univerſelle, je lui conſeille de demander à Dieu une ſurſéance de la fin du monde.* En effet, de l'air qu'elle s'y prenoit, peſant & repeſant mille fois une même choſe, il étoit impoſſible qu'elle vînt à bout des conquêtes où on l'accuſoit d'aſpirer. Les grands Conquerans ont toûjours fait plus de choſes en s'abandonnant à la Fortune, qu'en minutant avec la derniere circonſpection, tout ce qu'ils vouloient entreprendre. C'eſt pour cela que (2) Machiavel a comparé la Fortune à une femme ; & que Charles V. diſoit en voyant les proſperitez de Henri II. qu'elle tenoit de l'humeur des femmes, auprès de qui les plus jeunes hommes ſont toûjours les plus en credit. La raiſon qu'en donne le Politique Florentin eſt, que les jeunes hommes ſont beaucoup plus entreprenans, & ſe mettent au-deſſus d'une certaine timidité reſpectueuſe qui ne vaut rien en fait de galanterie. Quoi qu'il en ſoit de

(1) *Cethegus ſemper querebatur de ignavia ſociorum : illos dubitando magnas opportunitates corrumpere.* Salluſt. bell. Catilin. (2) *In Tract. de Principe, cap.* 25.

de cette comparaiſon, il eſt certain que ſans beaucoup de hardieſſe on ne devient pas grand Conquerant; qu'il n'y a rien qui avance plus les affaires d'un Prince (1) ambitieux, que la diligence & la promptitude: ſi bien que la trop ſcrupuleuſe & prevoyante lenteur du Conſeil d'Eſpagne, devoit perſuader à toute l'Europe, que le deſſein de la Monarchie univerſelle dureroit long-tems.

Outre cela, les deux grandes Branches de la Maiſon d'Autriche étoient ſi fort poſſedées par les Promoteurs de l'Inquiſition, qu'il n'y avoit point d'apparence qu'elles pûſſent conquerir l'Europe. C'eſt vouloir joindre enſemble deux choſes incompatibles, que de vouloir être Conquerant, & Perſecuteur des autres Religions, parce que les peuples qu'on veut ſoûmettre, reſiſtent comme des lions, quand ils ſçavent qu'on les veut forcer à des cultes qu'ils croyent mauvais.

§. CCXLIV.

Que les Conquerans ont évité la reputation de perſecuteurs.

De là vint ſans doute, que Mahomet ayant reſolu de fonder un grand Empire, & une nouvelle Religion en même tems, affecta

(1) *Naturâ ferox, vehemens, manu promptus erat, maximum bonum in celeritate putabat.* Salluſt. ubi ſupr.

affecta mille (1) apparences de douceur pour les Chrétiens; & fit publier dans tous les lieux où il étoit le plus fort, qu'il vouloit tolerer toutes ſortes de Religions, & particulierement la Chrétienne. Il le declare dans ſon Alcoran en des termes fort expreſſifs: *O Infideles*, dit-il, *je n'adore pas ce que vous adorez, & vous n'adorez pas ce que j'adore. Obſervez votre Loi, & j'obſerverai la mienne.* On pretend qu'il fit un traité avec les Chrétiens, par lequel il s'engagea pour lui & pour tous ſes ſucceſſeurs de la maniere la plus authentique, à les proteger, & à les faire joüir d'un nombre de privileges conſiderables. On pretend avoir trouvé (2) l'original de ce traité dans un Monaſtere du Mont-Carmel. Mr de (3) Saumaiſe ne croit pas que ce ſoit une piece ſuppoſée, ſe fondant ſur un paſſage d'El-Macin dans la vie de Mahomet, qui parle de ſon indulgence pour la Religion Chrétienne. Quand même on ſoupçonneroit avec (4) Grotius, que c'eſt une fraude pieuſe des Chrétiens, on ne laiſſeroit pas d'apprendre d'ailleurs, que ce faux Prophete a toleré le Chriſtianiſme, & que le Chapitre

(1) *Ricaut, état de l'Emp Ottoman, l. 2. ch. 2.* (2) *On peut voir le contenu de ce Traité dans le livre de Mr Ricaut, ubi ſup.* (3) *Epiſt. 20. l. 1.* (4) *Vid. Hotting. Hiſt. Orient. l. 2. c. 2.*

pitre de l'Alcoran qui eſt intitulé *de l'épée*, quelque violence qu'il permette d'exercer ſur ceux qui ne voudront point ſubir le joug, ordonne néanmoins de tolerer ceux qui mettront bas les armes. C'eſt ce qui a été pratiqué aſſez humainement par les premiers ſucceſſeurs de Mahomet, comme le P. (1) Maimbourg eſt contraint de l'avoüer dans ſon Hiſtoire des Iconoclaſtes, où il nous conte que non ſeulement les Caliphes laiſſoient aux Chrétiens l'exercice libre de la Religion, mais auſſi les élevoient à de grandes charges. Ils ne firent pas difficulté de confier au Pere de S. Jean de Dames les principaux emplois de l'Empire, & de vouloir que ſon fils les eût après lui, & qu'il fût outre cela Chef du Conſeil, & Gouverneur de la Capitale. Encore aujourd'hui les Chrétiens ſont tolerez dans la Turquie, & ils craignent beaucoup plus l'artifice que la violence des Infidéles. Car s'ils parlent (2) contre la Religion de Mahomet, ou ſi étant ivres, ils promettent inconſidérement de ſe faire Turcs, ou s'ils obtiennent la derniere faveur de quelque Turque, il n'y a point de milieu pour eux entre la mort ou l'Apoſtaſie. Si un Chrétien ſe fait Turc, il faut que tous ceux de ſa famille qui n'ont pas atteint l'âge de quatorze ans

(1) *L. 2. ad ann. 731.* (2) *Ricaut, ubi ſuprà.*

ans, abjurent le Chriſtianiſme. On leur permet bien de reparer les toits & les lambris des Egliſes qu'ils occupent de tems immemorial ; mais on ne leur permet pas ni d'en conſtruire de nouvelles, ni d'en agrandir quelqu'une, ni de rebâtir celles qui ſont tombées en ruïne : à peu près comme nous obligeons les Huguenots à ſe contenter des Temples qu'ils avoient ſous le regne de Henri le Grand. Ce ſont des perſecutions, ſi vous voulez ; mais il faut convenir cependant, que l'artifice y regne plus que la violence, & ceux qui travaillent à la ruïne du Calviniſme, n'oſeroient me le nier, car ils ſe feroient eux-mêmes leur procès. Après tout, que les Turcs perſecutent ou non le Chriſtianiſme, il n'en eſt pas moins vrai, que Mahomet voulant faire des conquêtes, s'eſt bien donné de garde d'effaroucher les peuples ſur le fait de la Religion.

Les Conquerans qui ont vécu avant lui, l'ont encore moins fait. On n'a jamais vû ni Cyrus, ni Alexandre, ni Ceſar, s'informer de quelle Religion étoient les peuples qu'ils avoient vaincus, pour les forcer à la quitter, au cas qu'elle fût differente de celle de leur nouveau Maître. Quand un Officier avoit merité d'être avancé, ils ne lui demandoient pas s'il étoit de la Religion du Prince ; ils ne s'amuſoient pas à ſuſpendre la recompenſe qui lui étoit dûë, juſques à

ce qu'il ſe fût converti. Et quand eſt-ce qu'ils euſſent vaincu le monde, s'ils ſe fuſſent amuſez à ce petit détail-là ? Vous voyez auſſi, combien la Maiſon d'Autriche s'eſt approchée de la Monarchie univerſelle. Sa grande Catholicité l'y fait aller à grand pas, comme vous voyez. En Allemagne, à peine ſe peut-elle deffendre contre une poignée de Rebelles : en Eſpagne, comme je l'ai dit ailleurs (1) elle ne peut pas ſeulement empêcher le peu de ſoldats qu'elle a ſur pied, de prendre dans la bourſe des voyageurs la paye qui leur eſt dûë.

§. CCXLV.

Combien la Maiſon d'Autriche s'eſt affoiblie par les perſecutions de Religion.

S'il eſt vrai, comme on le dit, que l'élevation où cette Maiſon eſt montée, a été la recompenſe de la pieté merveilleuſe de l'Empereur Rodolphe, qui rencontrant un jour un Prêtre portant à pied le Saint Sacrement, le fit monter ſur ſon cheval, & après cela le ſuivit à pied avec beaucoup de devotion, on peut dire que ſes deſcendans n'ont pas eu le même ſuccès dans cet attachement invincible qu'ils ont eu à exterminer les Hereſies par le fer & par la flamme.

1) *Ci-deſſus, n.* 40.

me. Et il ne faut pas s'en étonner ; l'action de Rodolphe étoit d'une ame veritablement touchée de zéle : mais les perſecutions, les galeres, les gibets, & generalement toutes les violences que l'on employe en faveur de la bonne Religion, ne ſont qu'un emportement criminel que Dieu n'a garde de benir. *Fallit te incautum pietas tua*, peut-on dire à quiconque eſt frappé d'un zéle ſi monſtrueux, & ſi propre à confirmer dans l'Athéïſme ceux qui ſe mocquent de la Religion en general, avec leur

(1) *Tantùm Relligio potuit ſuadere malorum.*

Je ne parlerois pas ſi librement, ſi je ne me ſouvenois de vous avoir oüi condamner ceux qui conſeillent aux Princes de ſe ſervir de mechans moyens pour l'extirpation des Hereſies. Quoi qu'il en ſoit, ſi la Maiſon d'Autriche a été recompenſée de ſon zéle contre les fauſſes Religions, ce n'a pas été en benedictions temporelles, car il lui en a coûté le plus beau fleuron de ſes Couronnes, je ne veux pas dire les païs qu'elle a perdus à cette occaſion ; ce ſeroit peu de choſe : je veux dire ce credit, cette gloire, ce nom redoutable qu'elle a poſſedez quelque

(1) *Lucret. l.1.*

que tems. Elle eſt ſi foible, qu'elle fait à toute l'Europe une plus grande reparation d'honneur que l'on ne voudroit, de toute la fierté qui la rendit autrefois ſi incommode ; & c'eſt aux victoires de la France que l'Europe a principalement l'obligation d'avoir été vengée, & de voir fouler aux pieds l'orgueil de l'Eſpagne, *calco Platonis faſtum*; vous ſçavez le reſte, & vous ne me nierez pas que l'ambition démeſurée de la Maiſon d'Autriche, jointe à ſon zéle pour établir par tout l'inhumanité & l'eſclavage de l'Inquiſition ; ſa puiſſance jointe à la lenteur de ſa politique, n'ayent dû faire prevoir, lorſqu'il parut une Comete l'an 1618. une longue & ſanglante guerre entre les Princes de l'Europe.

§. CCXLVI.

Quels ſont les preſages que l'on debite preſentement ; Diſpoſitions favorables pour la France à faire des conquêtes.

Ce que j'avance touchant l'année 1618. ſe confirme par les choſes que j'entens dire tous les jours. Les moins éclairez dans les affaires generales en croyent ſçavoir aſſez, pour faire des predictions de ce qui arrivevera à la ſuite de notre Comete : & je remarque que pour faire ces predictions, ils ne ſe ſoucient guere de ſçavoir par quels ſignes

ſignes elle a paſſé. Ils ne ſongent qu'à la ſituation des affaires de l'Europe. En effet, c'eſt là où il faut regarder. Et par là, quand même il n'auroit point paru de prodige, on croit reconnoître que l'Europe eſt à la veille d'un furieux remuëment, & que jamais la conjoncture n'a été plus favorable pour faire de grandes conquêtes.

I. On voit d'un côté la France gouvernée par un Roi, dont les grandes actions faites avec autant de conduite que de valeur, & avec un aſcendant le plus heureux qui ſe puiſſe concevoir, ont preoccupé de telle ſorte les eſprits, qu'on s'imagine qu'il n'entreprend rien, qu'après avoir preparé tout ce qui peut rendre l'entrepriſe immanquable; & de là vient qu'on ne ſonge pas ſeulement à ſe deffendre. Le nom du Roi eſt une tête de Méduſe qui change en ſtatuës ſes ennemis. Il les ſurmonte ſouvent, parce qu'il leur ôte le courage de lui reſiſter. J'en dirai davantage dans peu de tems.

§. CCXLVII.

Détail des circonſtances avantageuſes à la France.

II. Outre ce grand préjugé, qui vaut lui ſeul une armée de cent mille hommes, le Roi a quantité de troupes très-aguerries & accoûtumées à vaincre; & pluſieurs bons

Generaux également zélez pour la gloire de leur Maître, & capables des plus grandes entrepriſes. Il a un très-grand nombre d'habiles Negociateurs, qui ſçavent pratiquer des intelligences par tout, fins, adroits, actifs, careſſans & menaçans ſelon les occaſions avec la derniere ſoupleſſe, propres à ſemer la diviſion, les ſoupçons & les jalouſies à droite & à gauche, à donner un bon tour aux choſes; en un mot, à perſuader aux Princes, qu'ils n'ont qu'à dormir en repos. Si vous les voulez mieux connoître par leurs effets, liſez ce que fit la Sibylle de Virgile. Le paſſage eſt un peu long, mais il eſt beau. On diroit que Virgile a eu en vûë la triple Alliance, miſe en ſentinelle pour garder les Eſpagnols.

(1) *Cerberus hæc ingens latratu regna trifauci*
Perſonat, adverſo recubans immanis in antro.
Cui vates horrere videns jam colla colubris,
Melle ſoporatam & medicatis frugibus offam
Objicit. Ille fame rabida tria guttura pandens,
Corripit objectam, atque immania terga reſolvit *Fuſus*

(1) Æneid. l. 6.

Fuſus humi, totoque ingens extenditur antro.
Occupat Æneas aditum, cuſtode ſepulto.

III. Pour ce qui eſt de l'argent, ce nerf de la guerre qui vient à bout de tout, & qui ne trouve point de forteresſe imprenable, S. M. en a plus que tous ſes voiſins enſemble, ſans compter le bonheur d'avoir des Miniſtres inepuiſables en nouvelles inventions d'en trouver, & des ſujets inepuiſables en patience.

IV. Il ne faut pas oublier, que nous avons des Dames Françoiſes dans toutes les Cours de l'Europe, ce qui n'eſt pas un mediocre avantage; car de quoi ne viennent-elles pas à bout, ayant naturellement beaucoup de charmes, s'inſinuant avec beaucoup d'adreſſe dans les eſprits, ſe faiſant un grand ſujet de gloire de tous les avantages de leur nation, étant faites de bonne heure à l'art des intrigues, & conſultant les Miniſtres de France quand il le faut. Ceux qui ſçavent ce que M^r de (1) Mezerai remarque dans la vie de Henri IV. que les intrigues entre les Dames & les Seigneurs de la Cour, *ont cauſé les plus grands évenemens à la Cour de France depuis le Regne de François I.* ne doutent pas de l'habileté de nos

(1) *Abregé Chronol.* ad ann. 1605.

nos Françoiſes : c'eſt peut-être ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'il eſt plus avantageux à nos Rois qu'il naiſſe des Princeſſes en France, que des Princes ; parce qu'en mariant les Princeſſes hors du Royaume, on fait des Alliances avantageuſes, & l'on a des creatures aſſûrées & de grand crédit parmi ſes voiſins. De là vient qu'elles s'appellent ſouvent des victimes que l'on ſacrifie au bien de l'État contre les ſecrettes inclinations ; mais on ne laiſſe pas d'oublier cette petite violence, & de travailler pour la patrie.

V. Joignons à cela les grands avantages que le Roi trouve dans ſa propre perſonne. Il eſt dans cet âge où le corps & l'eſprit, le courage & la prudence ont leurs forces en équilibre. C'eſt un Prince qui a fait entrer dans ſon caractere les qualitez d'Alexandre & celle de Philippe, corrigées les unes par les autres. Au lieu de la fauſſe bravoure d'Alexandre, il a l'eſprit de negociation qu'avoit Philippe, il a joint à cette Politique du Cabinet où Philippe ſe connoiſſoit tant, ce qu'il y avoit de veritable courage dans Alexandre. Car pour cette délicateſſe qui l'empêchoit de ſurprendre ſes ennemis, on peut dire que c'eſt un excès auquel un Héros peut renoncer ſans tenir l'éclat de ſa gloire. C'eſt outrer la valeur, que de ne vouloir point ſe prévaloir des tenebres de

la

la nuit pour remporter une victoire déciſive. C'eſt une pure vanité, que de craindre qu'en ne donnant pas à ſes ennemis le tems de ſe préparer à une vigoureuſe défenſe, on ne diminuë le merite du triomphe. Notre Héros s'eſt mis au-deſſus de ſes vains raffinemens. Quand il veut aſſieger une ville en Flandres, il marche vers la Lorraine, & il ſeroit bien fâché de trouver que ſes ennemis ayant penetré ſes intentions, les euſſent renduës difficiles par leurs grands preparatifs. Cela montre qu'on va à la loüange par des routes toutes contraires. Un Conquerant qui avertiroit ſes ennemis, qu'il a deſſein d'aſſieger une certaine place, & qui la prendroit nonobſtant cela, en ſeroit loüé prodigieuſement. La reponſe (1) d'Alexandre à Polypercon, que l'on admire ſi fort, en eſt une preuve. Le Roi prenant une ville, après avoir fait tout ce qu'il a pû pour empêcher qu'on ne devinât le ſiege qu'il méditoit, en eſt auſſi loüé prodigieuſement. On le (2) loüe tous les jours de ſçavoir cacher un deſſein de guerre ſous des apparences de divertiſſemens ou de voyages, de ce que les revûës de Vincennes ſervirent de preparatifs à la guerre de Flandres, & de ce que l'entrepriſe de la Franche-

(1) *Q. Curce, l. 4. ch. 13.* (2) *Entret. d'Ariſte & d'Eugene, 3. Entret.*

Franche-Comté n'avoit l'air que d'un voyage de Bourgogne. On apprend par cœur la deviſe qui fut faite ſur ce ſujet. C'étoit un ſoleil couvert d'une nuée, avec ces paroles:

Tegiturque, parat dum fulmina.
Lorſqu'il ſe cache il prepare des foudres.

Cette derniere route conduit mieux à la victoire que l'autre. Ainſi convenons, que le Roi ayant joint au caractere de Philippe le ſolide du courage d'Alexandre, eſt très-capable de faire de grandes conquêtes, & très-incapable de ruiner les avantages de ſa fortune par des coups de ſa temerité. J'ajoûte ces derniers mots, parce que je me ſouviens d'avoir dit, que les Conquerans doivent s'abandonner à la fortune, ſans trop écouter les conſeils de la prudence. J'avouë que la plûpart des grands Conquerans l'ont pratiqué; mais comme il s'en eſt trouvé un grand nombre qui ſe ſont perdus pour avoir agi étourdiment, le plus ſûr eſt de joindre les conſeils de la prudence à ceux du courage.

Ce ne ſeroit pas aſſez, pour conclure que le tems de faire de grandes conquêtes, eſt venu. Il faut de plus que l'Europe ne ſoit pas en état de reſiſter à cette grande force du Roi; car, comme je l'ai déjà dit ailleurs, Cyrus & Alexandre ſe fuſſent battus très-

très-long-tems dans une ſeule Province. Les grandes conquêtes ſe font, lorſqu'un grand Guerrier fourni de tous les avantages neceſſaires, ne trouve perſonne qui lui faſſe beaucoup d'obſtacles. Quand il faut diſputer le terrain à tout moment, & qu'après avoir pris une ville, il en faut aſſieger une autre à une lieuë de là, on ne va pas fort loin en vingt ans. L'importance eſt, qu'après avoir jetté la conſternation dans les eſprits, on vous porte les clefs des villes à trois ou à quatre journées de diſtance.

§. CCXLVIII.

Conſideration de l'état preſent de l'Europe.

VI. Conſiderons donc l'état où ſe trouve l'Europe preſentement, ſous un nombre infini de Souverains, ou ſoi diſans tels, nous verrons qu'il y en a, qui n'ayant pas le moyen de ſoûtenir leur Souveraineté, ne peuvent ſe reſoudre à aucune entrepriſe vigoureuſe, au hazard de perdre la penſion qui leur eſt faite. Nous en verrons qui ſont plongez dans les plaiſirs, & qui font conſiſter toute leur gloire à repoſer mollement dans le ſein de la volupté. Il y en a qui vendent une partie de leurs États, pour pouvoir paſſer le Carnaval à Veniſe, qui ne ſongent à rien de grand, incapables de travailler pour la gloire. Quelques autres

ſont enchaînez dans les liens d'une baſſe ſuperſtition, & entierement eſclaves de quelques Moines; pendant que d'autres ſont retenus par la crainte d'être engloutis les premiers, s'ils oſent ſe remuer. Ceux qui ont aſſez de courage & d'habileté pour former une oppoſition redoutable, n'ont pas en main les forces qu'ils ſouhaiteroient.

VII. Je vois des François qui ajoûtent à tout ce que je viens de dire, que tous nos voiſins admirant notre grand Monarque, aſpirent à la gloire d'être du nombre de ſes ſujets, & je l'ai lû dans je ne ſçai combien de livres imprimez avec privilege. Mais je vous aſſûre, Monſieur, que ce ſont des flatteries ridicules. J'ai paſſé par les lieux qui ſeront les premiers pris, ſi l'on en vient là, & j'y ai remarqué une crainte horrible de la domination Françoiſe, & qu'on le regarde comme un rude avenir que l'on s'eſt attiré par ſes pechez: *Il n'y a rien de plus agreable* (dit-on dans ces lieux-là) *que d'avoir à faire avec les François quand on va voyager dans leur païs; mais c'eſt une choſe terrible que de tomber entre leurs mains, lorſqu'ils viennent chez vous en Couquerans. Ils vous inſultent, ils vous pillent, ils ſont la terreur des meres & des maris, ils rempliſſent tout de Bureaux & de Maltotes qui ne ſont guere moins à craindre que le ſoldat.* Je leur diſois

diſois qu'ils ſe font une Idole de leur liberté imaginaire, & qu'à tout prendre, ils ſont plus eſclaves que nous ; mais ils n'en croyoient rien. Ainſi ne mettons point l'envie de devenir François, au nombre des diſpoſitions favorables que nous épluchons.

§. CCXLIX.

Combien les Republiques ont autrefois mortifié les Monarchies.

VIII. Ceux qui diſent que le Roi n'aura à faire qu'avec des Republiques, ont quelque raiſon, car proprement parlant, je ne connois point d'autre État Monarchique à l'entour de nous que l'Eſpagne, d'où à coup ſûr la reſiſtance ne viendra pas. Mais ils ſe trompent, quand ils croyent qu'un Monarque n'a rien à craindre d'un Etat Republiquain ; car qui ne ſçait que la Republique Romaine a été le fleau d'une infinité de Monarques, & qu'on n'a jamais mortifié les Têtes Couronnées, au point que cette Republique les mortifioit, les faiſant ſervir de jouet au peuple pendant les ceremonies du Triomphe ; les mettant en priſon chargées de chaînes ; voulant qu'un ſimple Bourgeois de Rome, revétu de la Dignité de Conſul, prît le pas devant les plus grands Monarques ; & pretendant que c'étoit leur

faire un fort (1) grand honneur, que les declarer *Amis du peuple Romain.* Peut-on voir une plus grande fierté que celle de (2) Popilius, Chef de l'Ambaſſade que les Romains envoyerent au Roi Antiochus l'Illuſtre, pour l'obliger à faire la paix avec Ptolomée Roi d'Egypte ? Ce Monarque, l'un des plus puiſſans Princes de l'Aſie, tendit la main à l'Ambaſſadeur de la maniere du monde la plus honnête ; l'autre ſe contenta de lui rendre les lettres que le Senat lui écrivoit. Antiochus les ayant lûës, promit de déliberer ſur l'affaire qui lui étoit propoſée : Popilius ne voulant point de remiſe, traça un rond avec ſa baguette à l'entour du Roi, & le ſomma de lui donner une reponſe preciſe avant que de ſortir de l'eſpace qu'il venoit de lui marquer. Ce Prince ſe voyant ſi preſſé, repondit conformément à l'intention du Senat ; & alors l'Ambaſſadeur ne fit pas difficulté de lui toucher à la main. (3) Antiochus envoya quelque tems après, des Ambaſſadeurs à Rome, pour dire au Senat qu'il avoit obéï aux

(1) *Pacem illi priùs petendam à Pop. Rom. eſſe, quam ut Rex, ſociuſque & amicus appelletur : nominis ejus honorem pro magnis erga ſe Regum meritis dare Populum conſueſſe.* Livius, l. 1 Dec. 4.
(2) *Valer. Maxim. l. 6. cap. 4. Velleius Paterc. l. 1.*
(3) *Livius, l. 45.*

aux ordres des Ambaſſadeurs Romains, tout de même qu'il auroit obéï au commandement des Dieux. Que dirons-nous de la Grece, qui n'étoit pas comme Rome une ſeule Republique; mais un amas de quantité de Republiques jalouſes les unes des autres, & dechirées de mille factions? Cependant, la Grece n'a pas laiſſé de couvrir de honte & d'ignominie la puiſſante Monarchie des Perſes, & après avoir exterminé les armées prodigieuſes qu'ils avoient fait paſſer en Europe pour la reduire ſous leur puiſſance, de porter la guerre en Aſie, & de faire pluſieurs conquêtes ſur eux. Le puiſſant Roi Darius, après avoir eu le chagrin d'apprendre, que les Atheniens avoient brûlé la ville capitale de Lydie, où ſon propre frere reſidoit ordinairement, & avoir donné ordre à un Page de le faire ſouvenir de cette injure tous les matins, n'eut-il pas la mortification de mourir non ſeulement ſans avoir été vengé de cette inſulte, mais auſſi après avoir été encore plus maltraité dans la plaine de Marathon? Ce n'eſt donc point parce que la France eſt environnée de Republiques, qu'elle ne doit pas craindre de trouver une forte reſiſtance; ce ſeroit plûtôt parce que nos voiſins ne ſont ni Monarchie, ni Republique. Ils vivent ſous une certaine forme de Gouvernement mixte, qui eſt très-propre aux deſ-

ſeins

ſeins que le Roi pourroit avoir, parce que quand ce qu'il y a de Monarchique parmi eux veut une choſe, ce qu'il y a de Republicain ne le veut pas.

Il n'y a perſonne qui ne ſçache, que le Roi d'Angleterre ſe detacha de la Triple Alliance l'an 1672. au grand chagrin de ſes ſujets, & qu'après deux campagnes de guerre contre la Hollande, où les Anglois n'avoient gagné que des coups, il ſe vit forcé par les murmures de ſon Parlement à faire la paix. Qu'a fait ce Roi pour ſe venger *de* ſon Parlement? Il n'a jamais voulu rompre avec la France, quelques ſollicitations que ſes ſujets lui en ayent faites, lui repreſentant que la conſervation de l'Angleterre, & celle de la Religion Anglicane étoient dans un peril manifeſte, à moins que l'on ne s'oppoſât à la France avec plus de vigueur, que ne faiſoient les Alliez. Il ſe moquoit de ces remontrances, & les repouſſoit avec colere. Enfin il ſembloit s'être reſolu à la rupture l'an 1678. & juſtement alors le parti Republicain d'Angleterre ne le vouloit plus, s'imaginant que ſous le pretexte de faire des armemens formidables contre la France, on vouloit tenter l'introduction de la puiſſance arbitraire, & du Papiſme dans les trois Royaumes. Cette diviſion, qui ſera, ſelon toutes les apparences, une ſource continuelle de conſpirations & de cabales,

cabales, puiſque la Religion, la grande machine avec laquelle on a de coûtume de remuer les peuples, s'y trouve mêlée, ſera très-favorable dans la ſuite aux deſſeins que la France pourra former, & n'a pas été inutile pour conclure le Traité de Nimegue ſi honteux au Confederez, & ſi glorieux à notre nation, qu'il ſeroit difficile de trouver rien de ſemblable dans l'Hiſtoire.

§. CCL.

Combien la paix de Nimegue a été avantageuſe à la France.

Le Roi fit la paix ſans démordre d'un ſeul article du projet qu'il avoit fait imprimer pluſieurs mois auparavant ; au lieu que pour l'ordinaire, on demande mille choſes pour en obtenir une. Il fit rendre à la Suede tout ce qu'elle avoit perdu, & plongea l'Allemagne dans le chagrin de n'avoir pû mortifier un Prince qui avoit ſi hautement appuyé nos interêts. Il fit eſperer par là à tous les Princes de l'Empire qui voudront un jour ſe liguer avec la France, qu'ils le pourront faire impunément. Il arracha de telle ſorte d'entre les mains de Mr l'Electeur de Brandebourg ce qu'il avoit conquis en Pomeranie, que toute l'Europe s'apperçût que la gloire de cet Electeur chagrinoit extrêmement les principales

Têtes

Têtes de l'Allemagne ; ce qui étant bien menagé, pourra ſervir à bien des choſes. Enfin il força les Alliez à faire chacun ſon Traité particulier ; ce qui les aigrit ſi fort les uns contre les autres, qu'ils s'entredonnoient mutuellement à tous les Diables d'Enfer. Encore aujourd'hui il y en a qui ne ſont pas revenus de leur colere, & qui ont plus de diſpoſition à s'unir avec la France, que contre la France; le depit faiſoit quelquefois agir les hommes contre leurs veritables interêts. On peut connoître par là, combien il eſt avantageux au Roi, d'avoir des Voiſins qui ne ſoient ni Republique, ni Monarchie, quoiqu'il y en ait qui s'attribuent un nom encore plus Monarchique, que celui de Royaume.

§. CCLI.

Reflexion ſur la forme du Gouvernement d'Allemagne.

Je me ſouviendrai toute ma vie du caprice d'un Juriſconſulte que vous connoiſſez, qui ſe mit un jour fort en colere contre l'abus que l'on fait du mot *d'Empire*, en le donnant à l'Allemagne; & il eſt vrai que jamais nom n'a été plus mal aſſorti que celui-là. C'eſt bien le plus monſtrueux Gouvernement qui ſoit ſur la terre, comme l'a fort bien prouvé Mr Puffendorf ſous le nom

nom de *Monzambanus*; & quand je ſonge qu'il ne laiſſe pas de ſubſiſter depuis long-tems ſous une multitude innombrable de Souverains, qui ne ſont pas encore d'accord de l'ordre de leurs ſeances, & qui accrochent les Conferences les plus neceſſaires au repos public, pour ſçavoir la part que chaque Deputé doit avoir à chaque choſe; quand je ſonge, dis-je, à ces diſputes, & aux longues & immortelles déliberations de la Diete de Ratiſbonne, je conviens que le (1) Pape Urbain VIII. n'avoit pas tort de dire, *Qu'en quelque façon le monde ſe gouverne de lui même.* J'entens que malgré tout ce que les hommes font de très-propre à ruiner une choſe, il y a neanmoins une (2) Providence ſuperieure qui la fait durer. N'avez-vous pas oüi dire cette équivoque, Monſieur, *que pendant que les François font bonne chere ſur les bords du Rhin, ou les Turcs dans la Hongrie, les Allemans font diete à Ratisbonne?* Le ſens de cela eſt fort vrai, & l'on en fit une triſte experience pendant la derniere guerre des Turcs avec

(1) *A dominare non biſogna altrimente tanto ingegno perche il mondo ſi governa in cierta maniera da ſe ſteſſo.* La M. le Vayer lettre 140.
(2) *Scilicet eſt aliquid quod nos cogatque regatque Majus, & in proprias ducat mortalia leges.* Manil. Aſtron. l. 5.

avec l'Empereur. Neuhauſel (1) étoit déjà pris, les Infidéles avoient déjà ravagé pluſieurs Provinces, S. M. I. avoit déjà abandonné la ville de Vienne, pour ſe ſauver à Lintz avec tout ce qu'elle avoit de plus conſiderable, & avec tous les Actes publics; tout cela, dis-je, étoit déjà arrivé, qu'on ne faiſoit encore à Ratiſbonne que perdre du tems en diſputes peu neceſſaires, en ombrages, en jalouſies, en ſimples formalitez, ſans que le fruit de tant de déliberations fût autre choſe, ſinon que l'on ſortoit du Conſeil plus animé & plus interdit qu'auparavant.

§. CCLII.

Attachement des Jéſuites aux interêts de la France.

IX. On met encore parmi les avantages de la France, l'attachement que les Jéſuites témoignent pour ſes interêts. Pendant que l'Eſpagne a été la plus accreditée Puiſſance de l'Europe, tous les Jéſuites étoient Eſpagnols, auſſi bien ceux qui étoient nez à Paris, ou à Rome, que ceux qui étoient nez en Caſtille. Depuis la decadence de la Maiſon d'Autriche, & la proſperité de LOUIS

(1) *Voiez l'Hiſt. des 3. derniers Sultans par Mr Ricaut, à l'an 1663.*

LOUIS LE GRAND, ils ſont devenus tous François, à Rome, à Vienne, à Madrit auſſi bien que dans le College de Clermont. En ce tems-là les libertez de l'Egliſe Gallicane leur paroiſſoient mal fondées : ils ne ceſſoient d'écrire pour les droits des Papes contre ceux des Rois : on feroit une Bibliotheque des livres écrits dans la Societé, contre leſquels le Parlement de Paris & la Sorbonne ont prononcé ſentence de proſcription. Aujourd'hui le Roi n'a point de plumes plus affidées que les Jéſuïtes dans ſes demêlées avec le Pape. C'eſt à preſent la Cour de Rome qui cenſure les livres de ces Reverends Peres. Il ſemble que les proſperitez du Roi leur ayent donné des lumieres qu'ils ne trouvoient point autrefois dans leurs Bibliotheques, & qu'à l'exemple de ces Arrêts dont le P. (1) Maimbourg dit, qu'ils verſent dans l'ame des Huguenots la connoiſſance de la vraye Religion, elles leurs ayent debouché l'eſprit, pour leur faire comprendre les veritez qui leur paroiſſoient ſi obſcures. On auroit tort ſur cela de les accuſer d'inconſtance, car ce n'eſt pas la Societé qui change l'eſprit, c'eſt la fortune qui change le Favori : & après tout, qui ne voit que c'eſt obéir (2) l'Ecriture,

(1) *Epitre Dedicatoire de l'Hiſt. du Luther.*
(2) *Epiſt. ad Hebr. cap.* 13. *v.* 14.

ture, qui ne veut pas que nous ayons ſur la terre de patrie permanente. Or ce n'eſt pas un petit avantage au Roi, que de s'être ainſi acquis les Jéſuites par toute l'Europe. Ils ont du credit dans plus d'une Cour, & ils peuvent extrémement contribuer par leur adreſſe à détourner les déliberations contraires aux deſſeins de S. M. L'envie de dominer dans tous les lieux qui ſeront conquis par les François, & d'y avoir un Protecteur auſſi puiſſant, & auſſi ami que le Roi, qui faſſe fleurir leur Ordre malgré les jalouſies de leurs ennemis, avec plus de pompe que ne le peuvent faire les Princes qu'ils gouvernent preſentement; cette envie, dis-je, eſt capable de les pouſſer dans toutes les intrigues qui peuvent nous être favorables. Si l'on en croit la chronique ſcandaleuſe, ils ne nous ont pas été inutiles dans la derniere guerre, & ils ont, peut-être, plus contribué à nos victoires, que l'activité de nos Generaux. On dit que ce ſont de grands Politiques, & l'un des trois celebres Sermons qui furent faits à la Beatification de Saint Ignace l'an 1609. donne cet éloge à leur Compagnie, (1) *qu'elle compte plus de dix mille cinq cens quatre-vingt Religieux ſi prudens au gouvernement, qu'il ſe trouve parmi leurs Freres*

(1) Voyez la Morale Pratique des Jéſuites, imprimée à Cologne, 1669. p. 50. & 51.

res Lais des perſonnes qui pourroient faire la leçon aux Chanceliers de Grenade, à Valladolid, voire au Conſeil d'Etat du Roi. Et l'on pretend que leur General s'entretenant un jour à Rome avec un Seigneur François, lui dit, *Que de ſa chambre il gouvernoit non ſeulement Paris, mais la Chine : non ſeulement la Chine, mais tout le monde, ſans que perſonne ſçache comment cela ſe fait. Veda il Signor D. di queſta camera, di queſta camera,* le repetant deux fois, *io governo non dico Parigi, ma la China: non gia la China; ma tutto il mondo, ſenza che niſſuno ſappia come ſi fa.* Il ſe pourroit bien faire néanmoins, que tout ce que l'on publie & de leur habileté & de leur credit, n'eſt pas veritable. Il y a peu de choſes que l'on n'exagere.

§. CCLIII.

De quelques Propheties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes.

X. Enfin on compte parmi les favorables diſpoſitions qui ouvrent au Roi le chemin à la Monarchie univerſelle, pluſieurs Propheties qui promettent à un Roi de France l'Empire de tout l'Univers. L'une de ces Propheties ſe trouve dans le neuviéme Tome des Œuvres de Saint Auguſtin, au traité de l'Antechriſt, qu'on pretend avoir été compoſé ou par S. Auguſtin lui-même,

ou par Rabanus Maurus Archevêque de Mayence. On en trouve une autre dans un Commentaire ſur l'Apocalypſe, compoſé par David Pareus Theologien Proteſtant, qu'il dit avoir trouvée dans la Maiſon d'un Prevôt en Allemagne. C'eſt une vieille tradition parmi nous, qu'il y a une ancienne tradition parmi les Turcs, qui menace leur Empire d'être détruit par les François. Les grandes qualitez de nôtre Monarque perſuadent à tant de perſonnes, que c'eſt à lui que ces Propheties s'adreſſent, qu'il n'eſt pas juſqu'aux (1) Mathematiciens qui ne l'ayent publié; bien des gens ne croyent pas qu'il ſoit permis d'en douter, après les revelations du celebre Drabicius, qui a tant prophetiſé en Tranſilvanie contre l'Empereur & pour la France. Or il n'y a point de plus favorables auſpices pour entreprendre quelque choſe, que les promeſſes & les revelations d'enhaut; & ainſi tout ſemble inviter le Roi à recommencer la guerre.

§. CCLIV.

Pretextes que le Roi pourroit prendre pour ſe ſervir des favorables diſpoſitions que la fortune lui offre.

J'avois chez moi l'autre jour un homme, qui

(1) *Voyez Mr Comiers dans la nouvelle ſcience des Cometes, imprimée l'an* 1665.

qui faiſant reflexion ſur toutes ces heureuſes diſpoſitions, s'étonnoit fort de ce que le Roi ne s'en prevaut pas. Qui l'empêche, diſoit-il, de prendre le reſte des Païs-Bas Eſpagnols, & de s'emparer ſans façon de tout ce qui eſt à ſa bienſeance dans l'Allemagne ? Eſt-ce qu'il ne veut donner à perſonne le moindre ſujet de plainte ? Mais d'où viennent donc le blocus & la priſe de quelques Places, dont la ſituation étoit la plus avantageuſe du monde pour nous incommoder en tems de guerre ? D'où viennent tant vieilles pretentions, ſur leſquelles S. M. ſe fait droit à elle-même, premierement par des Juges à ce deputez, & enſuite par ſes ſoldats ? On ſe plaint de cela par toute l'Europe : deſorte que plaindre pour plaindre, il vaudroit mieux leur en donner un grand ſujet qu'un petit. Si le Roi ne veut pas qu'on ſe plaigne, il en fait trop : s'il ne ſe met guere en peine des plaintes, il n'en fait pas aſſez. Eſt-ce qu'il ne veut pas rompre le premier la paix de Nimegue, & qu'il attend que les Eſpagnols la rompent ? Si cela eſt, nous aurons la plus longue paix qu'on ait jamais vûë, car les Eſpagnols avaleront plûtôt mille affrons, que de nous declarer la guerre, ſçachant bien qu'une campagne de guerre ouverte leur ſeroit plus fatale, que cent Arrêts de la Chambre de Reünion, & que toutes les

inſultes par leſquelles on tâche de mettre leur patience à bout, & de les porter à la rupture. Eſt-ce que S. M. attend un pretexte plauſible de declarer la guerre à ſes voiſins ? Mais en voici un tout prêt, le plus ſpecieux du monde. Les Eſpagnols ſe plaignent dans toutes les Cours de l'Europe, & même par des livres imprimez, que la France a commis pluſieurs infractions du traité conclu à Nimegue. C'eſt la plus ſanglante injure du monde. Un particulier que l'on accuſe d'avoir fauſſé ſon ſerment, n'attend pas un jour à ſe venger, & toute la terre reconnoît qu'il fait bien de pourſuivre la reparation d'un tel outrage. A plus forte raiſon un Prince que l'on accuſe d'avoir enfraint une paix ſolemnellement jurée, eſt en droit de pourſuivre la vengeance d'un tel affront par la voye des armes, qui eſt la ſeule dont les Souverains ſe puiſſent ſervir. Deſorte que s'il ne faut qu'*un* pretexte raiſonnable à S. M. pour recommencer la guerre, le voilà tout trouvé : & dans deux jours, moi indigne, je m'engage à compoſer le plus beau Manifeſte qui ſe ſoit vû ; à tout le moins plus beau que celui de l'an 1672. qui n'étoit fondé que ſur l'ingratitude de la Hollande. Il eſt certain que les ingrats n'offenſent pas tant notre honneur, que ceux qui nous donnent des dementis. L'ingratitude eſt aſſûré-

ment

ment un vice execrable : néanmoins les loix n'ont jamais établi des peines contre les ingrats, excepté parmi les (1) Medes, ſi je m'en ſouviens bien : & à quoi ſerviroient, je vous prie, des loix établies contre les ingrats, puiſque perſonne n'oſeroit y recourir, ſans perdre tout le merite du bienfait ? *On ſe rend* (2) *haïſſable, quand on reproche les ſervices que l'on a rendus, car ce ſont des choſes dont il faut bien que celui qui les a reçûës ſe reſſouvienne, mais dont l'auteur ne doit jamais faire mention. La ſeule* (3) *punition de l'ingratitude, conſiſte en ce qu'on blâme par tout les ingrats, & qu'on les abandonne à la haine des hommes, & au jugement de Dieu; c'eſt là tout le ſupplice qu'on leur fait ſouffrir.* Mais cela n'empêche pas, que les Souverains qui ont des droits inconnus au reſte des hommes, ne puiſſent juſtement tirer raiſon de l'ingratitude d'un État voiſin, comme il paroît par la guerre de 1672.

Et

(1) *Xenophon, Cyrop. l.* 1. *Seneca de Benef. l.* 3. *c.* 6. (2) *Odioſum ſanè genus hominum officia exprobrantium, quæ meminiſſe debet is, in quem collata ſunt, non commemorare qui contulit.* Cicero. in Lælio. (3) *Hoc frequentiſſimum crimen nuſquam punitur, ubique improbatur. Neque abſolvimus illud, ſed cùm difficilis eſſet incerta rei æſtimatio, tantùm odio damnavimus & inter ea reliquimus quæ ad vindices Deos mittimus.* Seneca, ibid.

Et cela étant, combien eſt-il plus raiſonnable de ſe venger de l'accuſation de fauſſaire intentée par les Eſpagnols à S. M. puiſque c'eſt une injure contre laquelle les loix permettent aux particuliers de ſe deffendre?

§. CCLV.

Raiſons pour ne ſe pas ſervir de ces favorables diſpoſitions.

Vous en parlez bien à votre aiſe, repondis-je à ce gaillard, parce que vous n'avez pas à repondre devant Dieu ni de la declaration de la guerre, ni des deſordres qui en naiſſent. Mais quand un Prince, comme le nôtre, rempli de pieté & d'amour de Dieu, conſidere les loix de ſa Religion, il ne regarde pas s'il lui ſeroit aiſé de s'emparer des États de ſes voiſins, & de faire compoſer un Manifeſte tel quel; mais il regarde s'il peut l'entreprendre en bonne conſcience, & il conclut qu'il vaut mieux laiſſer chacun en poſſeſſion de ce qui lui appartient, que d'irriter un Dieu qui punira d'une façon infiniment plus ſevere, les abus que les (1) Rois auront faits de leur puiſſance,

(1) *Vos quibus rector maris atque terræ Jus dedit magnum necis atque vitæ, Ponite inflatos tumidoſque vultus. Quidquid à vobis minor extimeſcit, Major hoc vobis Dominus minatur. Omne ſub regno graviore regnum eſt.* Senec. in Thyeſt. act. 3. ſc. ult.

puiſſance, que les Rois ne châtient les petits Gentilshommes qui tyranniſent leurs vaſſaux.

C'eſt pourquoi avec toutes les favorables conjectures qui ſollicitent S. M. à entreprendre la conquête de l'Europe, je ne voudrois pas parier un contre dix, qu'il y aura bien-tôt une guerre generale, & que la France aura toutes les proſperitez que la Fortune ſemble lui promettre. Car outre ce que je viens de dire de la pieté de notre Monarque, je ne doute point que ſon grand ſens, & la connoiſſance de l'Hiſtoire ne lui apprennent l'inſtabilité de la Fortune. Ce que les Scythes repreſentoient à Alexandre eſt fort ſenſé, & ſi la mort n'eût enlevé ce Conquerant dans la fleur de ſa jeuneſſe, il ſe fût vû, peut-être, en état de s'écrier, *O Scythes!* comme Crœſus s'écria, *O Solon!* La Fortune qui a été comparée à tant de choſes, me ſemble pouvoir être juſtement comparée à une mer calme riante, qui ne laiſſe pas de preparer la matiere d'une (1) tempête furieuſe. Fou qui s'y fie.

Mene (2) ſalis placidi vultum, fluctuſque quietos
Ignorare

(1) Ubi luſerunt navigia, ibi ſorbentur. *Seneca.* (2) Virg. Æn. 5.

Ignorare jubes? Mene huic confidere monſtro?
Æneam credam quid enim fallacibus Auſtris
Et cœli toties deceptus fraude ſereni?

Je ſçai bien que le Roi n'y a pas encore été trompé. Mais il y a eu tant d'autres grands Princes, qui ont éprouvé les uns plûtôt, les autres plus tard, les revers de la fortune, qu'en verité le plus ſûr eſt de ne rien entreprendre ſur des apparences favorables. Car ſi l'on ne réüſſit pas, on s'expoſe non ſeulement à n'être ni loüé ni plaint de perſonne, mais auſſi aux reproches de ſa conſcience, & aux murmures de ſes ſujets, & aux inſultes de l'étranger. Toute l'Europe a vû échoüer avec joye les ambitieuſes entrépriſes de la Maiſon d'Autriche, (je reviens ſouvent là, tant je ſouhaite que nous profitions d'un exemple d'auſſi fraîche date.) Les victoires de Guſtave, les triomphes des François, la revolte de la Catalogne, le ſoûlevement du Portugal, & telles autres diſgraces du parti Eſpagnol, faiſoient dire à tout le monde en riant, *qu'il l'avoit bien merité.* On voyoit avec plaiſir l'affermiſſement de la Republique de Hollande, qui ayant commencé à ébranler ce redoutable parti, l'affoibliſſoit de jour en jour par la priſe de pluſieurs villes,

par

par pluſieurs victoires navales, par ſon commerce établi dans toutes les parties du monde, par l'incomparable valeur des Princes qui commandoient ſes armées, & par la rare prudence de ſes États Generaux. Et ſi l'on eût ſçû qu'un jour cette Republique ſeroit le plus ferme appui de l'Eſpagne chancelante, & feroit voir qu'elle ne lui avoit point fait la guerre par un motif d'ambition, mais uniquement afin d'aſſûrer ſa liberté & l'équilibre des Puiſſances de l'Europe; ſi, dis-je, l'on eût ſçû cela, je ne ſçai ſi l'on l'eût pris en bonne part; car on ne ſe ſoucie guere de prevoir que ceux dont la proſperité preſente eſt un ſujet de terreur, trouveront quelque ſupport pendant leurs diſgraces. On n'eſt guere en état alors, de donner ſon approbation à ceux qui ſont également prêts de ſoûtenir ou d'affoiblir le même parti, ſelon qu'il eſt trop foible ou trop redoutable. En un mot, quand on s'attire du malheur, on n'eſt pas plaint: mais quand on eſt malheureux dans une juſte défenſive, encore a-t'on mille reſſources de conſolation. Pourquoi ne croirions-nous pas, que S. M. entre ſouvent dans cette ſorte de penſées?

Pourquoi ne croirions-nous pas, qu'Elle trouve par la force de ſon jugement, qu'il ſe faut contenter de la gloire qu'Elle s'eſt acquiſe, & ne la point mettre en compro-

mis ? De la maniere que les hommes ſont faits, ils jugent toûjours d'un Heros par les actions qu'il a faites en dernier lieu. Si après avoir remporté pluſieurs victoires, il vient à perdre pluſieurs batailles, on ne parle plus de ſon bonheur, on ne ſe ſouvient plus que de ſon malheur. D'où venoit ſans doute, que (1) Ceſar étoit d'autant plus reſervé à ſe battre, que plus il avoit éprouvé les faveurs de la Fortune, s'imaginant avec beaucoup de raiſon, qu'une nouvelle victoire ajoûtée à tant d'autres ne lui feroit pas autant de bien, que la perte d'une bataille lui feroit de mal. C'eſt à faire à des jeunes gens qui n'ont pas encore acquis de la gloire, & à ces *biſognoſi d'honore*, comme on les appelle en Italie, à chercher les occaſions de ſe ſignaler; c'eſt à eux à ſe faire des ennemis de gayeté de cœur, pour faire parade de leurs forces; mais quand on s'eſt acquis une haute reputation, qu'on fait bien de s'en tenir là!

Pourquoi (2) ne croirions-nous pas, que

S. M.

(1) *Nonniſi ſi tempore extremo ad dimicandum cunctantior factus eſt, quò ſæpius viciſſet, hoc minùs experiendos caſus opinans, nihilque ſe tantum acquiſiturum victoriâ, quantum auferre calamitas poſſet.* Sueton. in Cæſ. cap. 60. (2) *Omni acto triumpho depoſitus triumphus clarior fuit; adeò ſpreta in tempore gloria, interdum cumulatior redit.* Livius, l. 2. Decad. 1. *Magnum delata poteſtas, majorem contempta probat.* Claud.

S. M. ayant autant de diſcernement qu'Elle en a, & ayant aſſez fait voir de quoi ſon grand cœur & ſa vertu militaire ſont capables, voudra s'immortaliſer par une route toute nouvelle, & beaucoup plus digne de loüange dans le fond, que les victoires & que les triomphes? Cette route toute nouvelle, ce chemin à la plus ſolide reputation eſt de laiſſer toute l'Europe en repos, lorſqu'on pourroit la ſubjuguer facilement; car c'eſt remporter ſur ſoi-même un triomphe plus glorieux, que la conquête d'un Empire, & donner le plus grand & le plus rare exemple de vertu que l'on puiſſe voir. Or de qui eſt-il plus juſte d'attendre ce grand exemple, que d'un Roi comme le nôtre, que Dieu a diſtingué par tant de choſes miraculeuſes? N'eſt-ce pas au Fils aîné de l'Egliſe, revêtu par un droit hereditaire du glorieux tître de Très-Chrétien, que doit être reſervé l'avantage de montrer au monde la difference qu'il y doit avoir entre un Prince qui adore le vrai Dieu, & les Princes Infidéles? Celui-là ne doit ſuivre que la raiſon éclairée de la foi: ceux-ci ne ſe gouvernent que par l'inſtinct de leurs paſſions. Mais helas! les Princes Chrétiens, à la honte du Chriſtianiſme, ne ſuivent guere d'autre principe que celui-là, & il y a long-tems que la Religion Chrétienne ne produit point de grands coups. Il ſeroit tems

qu'elle en fît quelqu'un de bien ſignalé. Rien ne le ſçauroit être davantage, que de voir renoncer LOUIS LE GRAND à tous les triomphes que la Fortune lui promet. Pourquoi ne croirions-nous pas, que S. M. ſe propoſe d'aller à la gloire par ce chemin-là ? Que de benedictions, & que de loüanges ne recevra-t'elle point de tous ſes voiſins, & de la poſterité la plus reculée, ſi ſans ſe prevaloir ni de la foibleſſe de l'Eſpagne, ni de la partialité de l'Angleterre, ou des factions qui l'agitent, ni des irreſolutions de l'Allemagne, ni des deſordres de la Hongrie dont le Turc ne manquera point de profiter, S. M. ſouffre que tous les États de l'Europe vivent paiſiblement ſelon leurs loix ! Ce ſeroit alors que toutes ces belles penſées que nos beaux Eſprits ont produites pour loüer la grande moderation de notre invincible Monarque, ſeroient approuvées de tout le monde. Juſqu'ici ce ne ſont que des veritez Françoiſes, dont nos voiſins ne conviennent pas. On a beau dire par toute la France, que les traitez d'Aix-la-Chapelle & de Nimegue ſont le pur ouvrage de la moderation de S. M. qui a Elle-même arrêté le cours de ſes victoires, qu'Elle ſeule pouvoit fixer ; on n'en demeure point d'accord au-delà des Alpes, de la Mer, du Rhin, & des Pirenées. C'eſt néanmoins à être loüé dans

ces

ces païs-là qu'il faut principalement pretendre ; car quoi qu'on faſſe, on eſt preſque toûjours aſſûré de trouver, du moins pendant ſa vie, beaucoup de loüanges parmi ſes ſujets. La veritable gloire d'un Prince eſt donc celle que ſes ennemis mêmes ſont contraints de publier ; & c'eſt pour cela que le celebre Mr de (1) Balzac écrivant à un bel Eſprit de Hollande, & lui témoignant ſon zéle pour le Prince d'Orange Frederic Henri, crut tout dire en ce peu de paroles : *Je lui ſouhaite une gloire de laquelle l'ennemi demeure d'accord, & qui ne lui ſoit pas même conteſtée par les Hiſtoires d'Eſpagne.*

§. CCLVI.

Reflexion ſur ce qui a été rapporté concernant certaines propheties qu'on fait courir à l'avantage de la France.

Quant à ces vieilles traditions, ou à ces propheties, que l'on dit qui promettent la conquête de tout le monde à l'un de nos Rois, il faudroit avoir bien mauvaiſe opinion de LOUIS XIV. pour ſe perſuader qu'il ſoit capable d'entreprendre la moindre choſe ſur un ſi méchant fondement. Il a trop de ſolidité d'eſprit, pour ne pas traiter

(1) *Lettr. choiſ. livre* 1. *lettr.* 24. *à Mr de Zuilichem.*

ter d'imaginations chimeriques toutes ces pretenduës revelations, & il n'ignore pas que pour un Prince qui s'eſt bien trouvé d'avoir bâti ſur cette ſorte d'eſperance, il y en a dix qui ſe ſont engagez par là dans des entrepriſes également temeraires & malheureuſes. Je me ſouviens d'avoir lû dans l'Hiſtoire des (1) Croiſades, qu'au ſiege de Jéruſalem on ſe trouva fort mal, d'avoir donné un aſſaut *ſuivant l'avis d'un Solitaire, qui vivoit en grande opinion de ſainteté, dans une Caverne du Mont des Oliviers, & qui promit aux Chrétiens la victoire de la part de Dieu, pour ce jour-là même, quoiqu'on lui remontrât qu'on n'avoit rien de prêt pour une pareille entrepriſe. Mais on apprit bien-tôt*, comme le remarque fort bien le P. Maimbourg, *qu'en toutes ſortes d'affaires, & ſur tout en celles de la guerre, il eſt dangereux de quitter les regles de l'art & de la prudence, pour ſuivre aveuglément la voye des revelations, à laquelle on ne ſe doit pas trop fier, parce qu'aſſez ſouvent elles ſont fauſſes, & que quand même elles ſeroient vrayes, on n'eſt pas obligé de les croire, ſans en avoir des preuves invincibles; & ſans cela, l'on eſt toûjours obligé de ſuivre plûtôt la raiſon & le bon ſens, que Dieu a donné aux hommes après ſa divine parole, pour être la regle de*

(1) Hiſt. des Croiſades par le P. Maimb. l. 2.

de leur conduite. La honte qu'eut Godefroi Boüillon de la faute qu'on avoit faite, de preferer les viſions d'un ſimple Hermite aux regles de l'art militaire, le rendit ſage pour une autre fois.

Il n'eſt pas neceſſaire de ſortir de l'Hiſtoire des Croiſades, pour trouver pluſieurs exemples de propheties qui ont malheureuſement trompé ceux qui les ont cruës; mais il ſuffira de conſiderer ce qui arriva à Saint Bernard. Ce grand homme ayant reçû ordre du Pape Eugene III. de prêcher la ſeconde Croiſade l'an 1145. ne manqua pas de promettre mille bons ſuccès aux Princes qui ſe croiſeroient pour une ſi ſainte expedition. La grande reputation qu'il s'étoit acquiſe par ſa ſainteté, faiſant prendre toutes ſes promeſſes pour autant d'inſpirations divines, fut cauſe qu'on ne vit jamais plus de monde s'enrôller pour le voyage de Jéruſalem. Il y en a même qui veulent qu'il ait confirmé ſes promeſſes par pluſieurs miracles inſignes: mais le P.(1)Maimbourg nous permet fort de n'en rien croire, & il eſt fort vraiſemblable que cela eſt faux, puiſqu'il n'y eut jamais d'expedition plus malheureuſe, que celle qui fut entrepriſe ſur les belles eſperances de Saint Bernard. Ces pauvres & infortunez Croiſez ne manquerent pas de ſe plaindre (2) qu'il les avoit

(1) *Hiſt. des Croiſ. l.* 3. (2) *Ibid. l.* 4.

avoit pouſſez dans le précipice par ſes fauſſes prédictions. Que repondit-il à cela? J'ai bien de la peine, Monſieur, à vous en parler à cœur ouvert; mais je m'y reſous enfin. Au lieu d'avoüer de bonne foi qu'il avoit été trompé le premier, il ſe ſauva dans le pitoyable aſile des promeſſes conditionnelles, faiſant entendre que quand il avoit predit que la Croiſade ſeroit heureuſe, c'étoit en ſous-entendant comme une condition neceſſaire que les Croiſez n'offenſeroient point le bon Dieu par le dereglement de leurs mœurs. Avoüez-moi que c'eſt ſe mocquer du monde, que de s'ériger en Prophete, pour predire ce qui n'arrivera jamais, & pour ne pas dire un ſeul mot de ce qui arrivera effectivement. Ou il ne faloit pas que Saint Bernard ſe mêlât de predire l'avenir, ou il devoit predire les deſordres effectifs dans leſquels les Croiſez tomberent, au lieu de leur promettre des victoires imaginaires qui ne devoient jamais arriver. Ce que j'en dis, c'eſt principalement pour repondre à ceux qui nous alleguent le Traité de l'Antechriſt inſeré parmi les Œuvres de Saint Auguſtin & remarquable par une prediction magnifique en faveur de l'un de nos Rois; car ſi les propheties prêchées par Saint Bernard, n'ont été que des illuſions funeſtes à la Chrétienté, quelle folie ne ſeroit-ce pas, de ſe promettre

promettre l'Empire du monde ſur la parole de Rabanus Maurus, ou même ſur celle de Saint Auguſtin ?

Mais, dit-on, les Turcs ont une vieille prophetie qui les menace de l'épée des François. Autre chimere. Il eſt bien vrai, que dès le dixiéme ſiecle il couroit une prophetie parmi celles de l'Evêque Hippolite, laquelle aſſûroit que ce n'étoit point par les Grecs que les Infidéles devoient être detruits, mais par les François. Il eſt vrai encore, que nous tenons cette prophetie du ſage & ſçavant Evêque de Cremone Luitprand dans la relation de ſa ſeconde Ambaſſade de Conſtantinople. Il eſt encore vrai, que les Sarrazins furent merveilleuſement encouragez par cette prophetie, dans la bataille qu'ils gagnerent en Sicile l'an 963. ſur les troupes de Nicephore Empereur de Conſtantinople. Enfin il eſt vrai, que le R. P. (2) Maimbourg, ſur la foi duquel je rapporte toutes ces choſes, dit *qu'il y a ſans doute pluſieurs predictions ſemblables à celle-ci, & que c'eſt le tems qui doit faire voir un jour ſi elles ſont veritables ; & que ce ne ſera jamais, que quand les François, qui étant bien unis comme ils le ſont aujourd'hui ſous un des plus grands Rois qu'ils ayent jamais eus, ſont capables tous ſeuls d'achever une*

(1) Hiſt. du Schiſme des Grecs, l. 3.

une ſi heureuſe avanture, n'en ſeront pas empéchez par les guerres étrangeres & par d'injuſtes ligues, qui pour une juſte défenſe les detournoient d'une ſi glorieuſe entrepriſe, lorſque ce Jéſuite écrivoit ceci. Je conſens que tout cela ſoit vrai; mais je ne conſens pas que l'on tienne la prophetie pour veritable.

Car I. il eſt ſûr, que les Infidéles dont il eſt parlé dans la prophetie, ne ſont point les Turcs, mais les Sarrazins. On ne connoiſſoit point encore les Turcs dans l'Occident au dixiéme ſiecle, mais on étoit fort tourmenté par les Sarrazins; & c'eſt pour cela qu'il ſe trouvoit de bonnes ames, qui pour conſoler les Chrétiens, leur promettoient que l'Empire d'Occident fondé par un Roi de France, détruiroit cette nation Infidéle, ou qui ſe le perſuadoient par une grande chaleur d'imagination. Or comme l'évenement a fait voir la fauſſeté de cette belle prophetie, puiſqu'il eſt certain que l'Empire des Sarrazins n'a été ruiné, ni par les François, ni par les Empereurs d'Occident, mais par les Turcs & par les Tartares; qui peut s'imaginer avec quelque ombre de raiſon, que la prediction s'accomplira ſur les Ottomans? Et ne faudroit-il pas être fou, pour leur aller declarer la guerre en vertu de cette promeſſe?

II. Il n'eſt pas fort certain qu'il y ait parmi

mi les Turcs une prophetie qui les menace d'être ruinez par les François. Car ſi cela étoit, comment ſeroit-il poſſible que ces Grecs qui ont dit à Mr Spon, qu'il y (1) avoit une prophetie parmi les Ottomans, qui portoit que leur Empire ſeroit detruit par une nation *Chryſogenos*, c'eſt-à-dire, blonde, euſſent ignoré cette autre prophetie ſi avantageuſe à notre nation ? C'étoit une occaſion fort favorable d'en parler : de ſorte que Mr Spon n'en ayant pas dit un ſeul mot, il faut conclure qu'il n'en avoit rien appris dans ſon voyage de Turquie ; ce qui eſt une marque que cette pretenduë tradition ne court que parmi nos bonnes gens. Au reſte, il eſt aſſez évident que cette nation blonde fatale à l'Empire du Turc, n'eſt pas la nôtre. Mr Spon croit que ce ſont les Moſcovites : à lui permis.

Mais, me dira-t'on, puiſque vous êtes aſſez bon François pour ne vouloir pas que nous allions porter la guerre en Turquie, attirez par des predictions favorables, ſouffrez du moins que Drabicius ait été bon Prophete, en nous promettant pluſieurs victoires dans l'Empire. Je repons, qu'encore que je ne veüille pas imiter nos Poëtes & nos Orateurs, qui depuis un tems immemorial

(1) *Voyage du Levant*, 1. *vol. p.* 270. *de l'impreſſ. de Holl.*

morial envoyent tous nos Princes à la conquête de Conſtantinople, je ne laiſſe pas de ſouhaiter que notre grand Monarque juge à propos d'entreprendre ce grand Ouvrage. Je dis ſeulement, qu'il ſeroit abſurde de compter ſur les pretenduës traditions qui nous promettent un heureux ſuccès. Et quant à Drabicius, il eſt facile de voir, qu'il n'y a que des ennemis de la France, qui puiſſent croire ou qu'elle le regarde comme un homme veritablement inſpiré, ou qu'elle eſt capable d'entreprendre quelque choſe pour executer ce qu'il a predit. Car peut-on être auſſi Catholique que l'eſt le Conſeil du Roi, & croire qu'un Miniſtre Proteſtant a reçû de Dieu la miſſion de Prophete extraordinaire ? Peut-on avoir autant de paſſion qu'en a le Conſeil du Roi, d'extirper les Sectes ennemies du Pape, & ſe preparer à l'execution des propheties de Drabicius, qui portent (à ce qu'on dit) que le même Roi de France qui ruïnera la Maiſon d'Autriche, detruira le Pape de fond en comble ? On ne peut avoir ces penſées, ſans faire une injure puniſſable non ſeulement à l'eſprit du Roi & à celui de ſes Miniſtres, mais auſſi à leur Religion.

Les Proteſtans eux-mêmes ne ſont pas trop perſuadez que Drabicius ait été Prophete. Il y en a bien qui ſe perſuadent que c'étoit un fanatique, à qui la lecture des Commentaires

Commentaires ſur les Propheties du Vieux Teſtament & ſur celles de l'Apocalypſe, avoit bouleverſé l'imagination ; qu'après s'être rempli de ces idées, il ne concevoit les Empereurs d'Allemagne que comme des Pharaons, des Sennacheribs, des Nabuchodonoſor, & des émiſſaires de la grande Paillarde, *énivrez du vin de l'ire de ſa paillardiſe*; & qu'il vint enfin juſques à ſe perſuader, que Dieu le deſtinoit à faire commandement à pluſieurs Princes d'exterminer ces perſecuteurs. Ceux qui avoient ſouffert ces perſecutions, & qui s'imaginoient que la Providence divine châtieroit tôt ou tard les auteurs d'une conduite ſi barbare, devoient apparemment ſe fier aux viſions de Drabicius. Néanmoins ils en ont fait peu de compte pour la plûpart, ſur tout après avoir éprouvé qu'il s'abuſoit, & qu'il ſe contrediſoit aſſez ſouvent d'une maniere toute viſible, & qu'on ne peut excuſer, qu'en recourant à un grand nombre de gloſes, qui font plus rire les incredules, que l'aveu ſincere que l'on feroit des erreurs de cet homme-là ; car avec cette ſorte de gloſes multipliées ſelon le beſoin, il n'y a point de faux Prophete dont on ne puiſſe faire l'apologie. La pauvre choſe que c'eſt, Monſieur, que de ſe fier à des revelations, fuſſent-elles de Sainte Hildegarde, de Sainte Gertrude, & de Sainte Brigitte ; & vous

ſçavez

ſçavez bien, que des Auteurs (1) très-bons Catholiques, & Religieux qui plus eſt, ont hautement diſputé contre les propheties de ces Saintes, par des raiſons très-convaincantes. Il feroit beau voir après cela la France ſi ſagement gouvernée, s'embarquer en une guerre contre l'Allemagne, ſur les viſions de Drabicius. Ainſi la diſpoſition favorable que l'on pretend trouver dans les propheties, n'a garde de me perſuader que nous recommencerons bien-tôt à vaincre.

§. CCLVII.

Si l'Europe auroit plus de ſujet de ſe liguer preſentement, qu'elle n'en a eu autrefois.

De plus, qui nous a dit que l'Europe demeurera toûjours dans le profond aſſoupiſſement où elle eſt ? J'avouë qu'encore qu'elle craigne la France, & qu'elle croye voir dans ſa conduite, je ne ſçai quoi de fort ſemblable à ce que nous avons dit des Eſpagnols d'autrefois, chacun pourtant ſe tient coi ; perſonne ne veut eſſuyer les premiers perils, ce qui me fait ſouvenir de la fable des rats & du chat. Cette lethargie eſt

(1) *Henricus de Haſſia, Sibyllanus, Franc. Picus Mirandulanus apud M. Delrio, diſq. Magic. l. 4. c. 1. quæſt. 3. ſect. 4.*

eſt d'autant plus ſurprenante, que l'on reconnoît fort bien qu'il eſt beaucoup plus facile au Roi, d'executer le grand & le vaſte deſſein de la Monarchie Univerſelle, qu'il ne l'étoit à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne, parce que toutes les forces de la France ſont réünies ſous un ſeul Chef, qui va lui-même à la guerre, qui eſt heureux, vaillant & habile, qui n'a pas un État auſſi formidable à craindre, que l'étoit ce Royaume à l'égard des Eſpagnols du tems de leur bonne fortune. Ce ſont des avantages qui ont toûjours manqué à la Maiſon d'Autriche, ou en tout, ou en partie. Lorſque toutes ſes forces étoient à peu près réünies en la perſonne de Charles V. Prince d'une grande valeur & d'une capacité extraordinaire; ſes États étoient néanmoins ſi entrecoupez, qu'ils ne pouvoient pas ſe prêter facilement une aſſiſtance reciproque: & d'ailleurs l'Europe avoit un François I. brave comme ſon épée, qui ne ceſſoit lui ſeul de tailler de la beſogne à Charles V. autant preſque qu'il lui en faloit. D'autre côté, Soliman Empereur des Turcs, étoit un terrible voiſin aux païs Hereditaires: & les Princes Proteſtans d'Allemagne, animez de cet emportement de zéle que l'on ne manque jamais d'avoir pour une Religion encore toute chaude de la forge, étoient une fâcheuſe épine au pied de Charles. Après la retrai-

te

te de cet Empereur, ce fut bien pis. Ses États furent partagez ; ceux qui les poſſederent vécurent long-tems dans une eſpece de méſintelligence, qui les affoibliſſoit beaucoup; la diſtance qui eſt entre Madrid & Vienne, ne permettoit pas que l'on concertât chaque choſe avec la promptitude qui eſt requiſe pour les grands deſſeins; &, entre nous, les ſucceſſeurs de Charles V. n'ont été rien moins que belliqueux. Cependant l'Europe s'eſt émuë, l'Europe s'eſt liguée, l'Europe s'eſt enfin ſi acharnée contre eux, les ſoupçonnant de trop d'ambition, qu'elle les a mis ſur le bon pied. Et à preſent qu'elle connoît le peril plus redoutable, elle ſe contente de connoître. J'avouë cela, Monſieur, mais je ne parie rien pourtant pour nos conquêtes. Les peuples ſont comme une mer qui s'émeut horriblement après le calme le plus profond. Il ne faut ſouvent qu'un ſeul homme pour donner du cœur à la moitié de la terre, & pour faire (1) paſſer la Fortune dans un parti.

§. CCLVIII.

(1) *Tantum in uno viro fuit menti, ut maximi imperii ſubverſi & rurſum recepti auctor eſſet, & unde ſtetiſſet, eò ſe victoria transferret, fieretque cum eo mira quadam fortuna inclinatio.* Juſtinus, l. 5. de Alcibiade.

§. CCLVIII.

Si les Ligues ſont à craindre.

Hé bien, me direz-vous, *qu'on ſe ligue tant qu'on voudra : c'eſt peu de choſe que des Ligues : ce ſont des Corps à cent mille bras, qui à force d'avoir pluſieurs têtes, n'en ont aucune. Vous ſçavez l'Apologue de l'Envoyé du Grand Turc, & le peu de cas qu'il faiſoit de ces troupes confederées, au prix de celles qui ne reconnoiſſent qu'un ſeul Chef.* Je l'avouë, Monſieur, c'eſt un avantage ineſtimable pour une armée, que l'unité de Chef, & c'eſt une circonſtance favorable aux deſſeins du Roi, de laquelle je n'avois encore rien dit, ſçavoir que ceux qui s'oppoſeront à lui, ne ſeront qu'un aſſemblage de troupes commandées par differentes perſonnes, qui auront des vûës particulieres, & des interêts oppoſez. Bien nous en a pris, que dans la derniere guerre nous ayons eu de telles gens à combattre; car malgré la bonne conduite du Roi, & le courage de nos troupes, ſi les Alliez ſe fuſſent bien entendus, nous en tenions. Mais la bonne fortune de la France a fait qu'ils n'ont jamais pû s'accorder. Leurs Conſeils de guerre étoient le plus grand champ de bataille où ils ſe trouvaſſent. Ce n'étoient que défiances, que plaintes reciproques, que jalouſies,

ſies, que caprices. Les uns aimoient mieux être défaits, que de voir attribuer le gain d'une bataille à un General qu'ils n'aimoient pas. Les autres voulant meriter leur penſion, conſeilloient toûjours le pire. Il nous faloit cela, Monſieur, afin d'avoir les ſuccès que nous avons eus : car, comme je l'ai déjà dit pluſieurs fois, à moins qu'il n'y ait une diſproportion de forces entre deux ennemis, les victoires que l'on remporte ſur l'autre ne ſont pas de conſequence. Or ce qui fait la diſproportion n'eſt pas toûjours le nombre des troupes, c'eſt bien ſouvent que l'un des partis commet pluſieurs fautes, & que l'autre n'en commet pas. C'eſt ainſi que les Alliez ſont devenus plus foibles que nous, La multitude de leurs interêts & de leurs ſentimens leur faiſoit faire une infinité de fautes, pendant que le Roi appliqué à ſes affaires avec une intelligence ſublime, n'en faiſoit point. Ils ont fait deux ou trois fois la grande & la capitale faute, qui fut (1) reprochée à Annibal, de ne ſçavoir point ſe ſervir de la victoire.

§. CCLIX.

Fautes des Alliez durant la derniere guerre.

En effet, Mr de Montecuculli remporta un

(1) *Florus lib. 2. cap. 6.*

un ſi grand avantage ſur Mr de Turenne ſans coup ferir l'an 1673. que l'on s'eſtima bien-heureux à la Cour de France d'en être quitte pour la perte du païs de Cologne, & de la plûpart des places que nous tenions en Hollande, tant on connoiſſoit qu'il étoit facile de nous faire plus de mal que cela. Bien nous en prit, que les Allemans un peu trop hâtez d'aller prendre des quartiers d'hiver chez eux, ne voulurent point ſeconder l'ardeur & la tête de Mr le Prince d'Orange, qui avoient tant contribué à la priſe de Bonn. Deux ans après, Mr de Montecuculli ayant eu la gloire de voir le genie de Mr de Turenne ſacrifié au ſien, & de mal-mener nos troupes dans leur retraite, ne ſçût point ſe ſervir de ſon avantage, ſoit que l'âge le rendît un peu peſant, ſoit qu'il y eût des perſonnes officieuſes à Vienne qui ſe ſouvinſſent de nous. Quoi qu'il en ſoit, il ſe contenta de (1) rafraîchir ſon armée au-deça du Rhin, pendant que Mr le Prince joüoit un perſonnage bien éloigné de ſon genie plein de feu, qui étoit de regarder de derriere ſes retranchemens avec les debris d'une armée, les Imperiaux ſe promenans à leur aiſe dans l'Alſace. Ce fut encore la faute de ceux qui battirent Mr de Crequi à Conſarbrik ; car au lieu de s'avancer

(1) *Cùm victoriâ poſſet uti, frui maluit.* Flor. ib.

ſ'avancer ſur nos frontieres conſternées, ils s'amuſerent tout le reſte de la campagne à reprendre une (1) ville dont nous pouvions bien nous paſſer. Les François ne faiſoient point de ces bevûës. Ainſi il ne faut pas s'étonner, ſi les affaires des Alliez n'ont pas proſperé, car ils s'affoibliſſoient par leur mauvaiſe conduite, ſans que la mauvaiſe conduite de leur ennemi les relevât: ce qui arrive néanmoins preſque toûjours, comme l'a très-bien remarqué Mr de la (2) Rochefoucaut, touchant nos dernieres guerres civiles: *Tous les partis ont éprouvé à la fin*, dit-il, *que ni les uns, ni les autres n'avoient bien connu leurs veritables interêts. La Cour même que la Fortune ſeule a ſoûtenuë, a fait ſouvent des fautes conſiderables, & dans la ſuite on a vû que l'une & l'autre Cabale s'étoit plus maintenuë par les manquemens de celle qui lui étoit oppoſée, que par ſa bonne conduite.*

§. CCLX.

Effets conſiderables de quelques Ligues.

Mais ne croyez pas pour tout cela, Monſieur, que les Ligues ne ſoient point à craindre. Je pourrois vous entretenir long-tems, ſi je voulois vous rapporter tous les beaux exploits qu'elles ont faits. D'où eſt venuë la celebre

(1) *Treves.* (2) *Dans ſes Memoires.*

celebre victoire de Lepante, que d'une Ligue formée contre les Turcs? Le Sultan ne mépriſe pas les Ligues, autant que ſon Envoyé le vouloit perſuader avec ſon Apologue d'un ſerpent à pluſieurs têtes, ou à pluſieurs queuës. Durant la plus grande chaleur de la Ligue, le Grand Seigneur offrit du ſecours à Henri IV. par la raiſon principalement, *qu'il haïſſoit naturellement ce mot de ligue.* Et d'où vient qu'il le haïſſoit? Parce qu'il reveilloit dans ſon imagination l'idée de tous les armemens qu'on avoit faits contre lui, & qu'on avoit appellez de cette ſorte. Cette idée deſagreable lui rendoit odieux ceux qui portoient ce nom-là, ſelon la remarque d'un (1) bel Eſprit dans un petit traité *de l'uſage de l'Hiſtoire*, qui eſt tout rempli de reflexions excellentes. La Ligue dont j'ai parlé, formée dans ce Royaume pour l'excluſion d'un Roi Huguenot, n'a-t'elle pas eu le deſſus? N'a-t'elle pas fait bouquer non ſeulement le Roi Henri III. mais auſſi le Roi Henri le Grand, un des plus grands Princes de la terre? N'a-t'il pas falu qu'il ait abjuré ſa Religion? Et ſans cela, n'eût-il pas été un Roi vagabond dans ſon Royaume? N'eût-il pas été toute ſa vie dans l'état où il ſe repreſente lui-même devant Amiens, écrivant

(1) *L'Abbé de Saint Real.*

écrivant (1) au Marquis de Roſni en ces termes ? *Je vous veux bien dire l'état où je me trouve reduit, qui eſt tel, que je ſuis fort proche des ennemis, & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel je puiſſe combattre, ni un harnois complet que je puiſſe endoſſer : mes chemiſes ſont toutes déchirées ; mes pourpoints troüez au coude, ma marmite eſt ſouvent renverſée, & depuis deux jours je dîne & ſoupe chez les uns & les autres, mes pourvoyeurs diſent n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de ſix mois qu'ils n'ont reçû d'argent.*

Cependant cette Ligue étoit un cahos de mille paſſions differentes, & Mrs de Guiſe mêmes n'étoient pas unis entre eux. Mr de (2) Thou remarque, que ce qui contribua autant au maſſacre du Duc de Guiſe, fut la confidence que le Duc du Maine ſon frere fit à Dornano des vaſtes deſſeins du Duc, & la commiſſion qu'il lui donna d'en avertir Henri III. Ces deux freres s'étoient tellement broüillez pour une femme, qu'ils ſe porterent ſur le pré. Mais le Duc du Maine ſongeant mieux à la choſe, quand il ſe vit ſur le point ou de tuer ſon propre frere, ou d'en être tué, quitta la partie. Après la mort violente du Duc & du Cardinal, la Ligue

(1) *Memoir. de Roſni, tom. 1. p. 345.* (2) *Hiſtor. lib. 92.*

Ligue devoit tomber. Néanmoins le Duc du Maine traverſé par pluſieurs perſonnes qui avoient leurs fins, ne laiſſa pas de la ſoûtenir, & ce fut à Henri IV. à ſe ſoûmettre. Ce qui eſt d'autant plus remarquable, que ce grand Roi étoit incomparablement plus actif de ſon naturel, que le Duc du Maine, & plus heureux dans ſes divertiſſemens. Car ce pauvre Duc dans le plus preſſant de ſes affaires, s'étant laiſſé (1) entraîner à l'Hôtel de Carnavalet, *où quatre ou cinq de ſes amis faiſoient debauche avec des femmes de joye, s'y accommoda ſi mal, qu'il eut beſoin de garder la chambre pluſieurs ſemaines :* mais... n'ayant eu loiſir *que de prendre des remedes palliatifs, le venin demeura toûjours enfermé au dedans, & le rendit encore plus peſant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en ſa perſonne la vigueur de tout ſon parti.*

Outre cela, n'eſt-ce point par une Ligue que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ſe ſont vûs reduits à conſentir à la paix de Munſter, pleine de ſujets de mortification pour eux? Et ſi la France ne ſe fût pas relâchée en faveur du Duc de Baviere, n'euſſent-ils pas été forcez de caſſer honteuſement la tranſlation de l'Electorat qui avoit été faite au prejudice du Roi de Boheme ligué contre la

(1) *Mezerai, Abreg. Chron. ad ann.* 1589.

la Maiſon d'Autriche ? Pour dire quelque choſe de plus fort, ne ſçavons-nous pas que notre invincible Monarque n'a rien épargné pour diſſiper la derniere Ligue, ce qui marque qu'il la craignoit ? Soyez aſſûré, Monſieur, que la paix concluë à Nimegue l'an 1678. fut faite très-à-propos; & ligue tant qu'il vous plaira, je doute fort que la campagne de 1679. & 1680. euſſent été auſſi heureuſes que les precedentes.

Ceux qui diſent, que le Roi a donné la paix à l'Europe, ont plus de raiſon qu'ils ne penſent; car ils croyent ſeulement dire, que S. M. ayant compaſſion de ſes ennemis qui lui demandoient la paix, a bien voulu leur accorder cette grace au prejudice même des grandes victoires qu'il ne tenoit qu'à lui de gagner. C'eſt ce qu'ils entendent, c'eſt la ſeule raiſon pour laquelle ils font des complimens ſi magnifiques à la moderation du Vainqueur. Mais il y a une autre raiſon que ces M^rs ne voyent pas, & qu'il eſt pourtant bien facile de connoître, qui fait que l'on doit regarder la paix de Nimegue comme l'ouvrage du Roi; c'eſt que de toutes les Puiſſances qui étoient en guerre il n'y avoit preſque que la France qui en ſouhaitât la fin. La Maiſon d'Autriche rompit les Conferences de Cologne de la maniere du monde la plus deſobligeante, & ſe ſervit de mille longueurs & de

de mille difficultez pour empêcher l'Aſſemblée de Nimegue. Mais la France que l'on croyoit laſſer, eut aſſez de patience pour paſſer par deſſus mille petits incidens que l'on faiſoit naître de jour en jour. Après le combat de Saint Denis, où Monſieur le Prince d'Orange attaqua ſi courageuſement notre armée, & avec un avantage conſiderable, qui n'auroit crû la paix tout-à-fait rompuë ? Qui ſe fût promis, que nous aurions autant de moderation & de ſang froid que nous en eûmes ? Les Alliez ne s'attendoient à rien moins qu'à voir cela. Ils ſe flattoient de l'eſperance de continuer la guerre, comme ils le ſouhaitoient ardemment, & néanmoins de pouvoir dire, que c'étoit la France qui empêchoit la concluſion du Traité. Ils furent bien ſurpris, quand ils apprirent que l'échec reçû par Mr de Luxembourg, n'empêcheroit pas que ce qui avoit été conclu à Nimegue ne ſubſiſtât entierement. D'où vient cela, Monſieur, ſi ce n'eſt de la grande envie qu'avoit le Roi de diſſiper la Ligue contre laquelle il ſoûtenoit la guerre depuis longtems ? Ce dernier combat au lieu de diminuer cette envie, la fortifia beaucoup, parce qu'il fit mieux connoître combien il étoit important de n'avoir pas tous les ans ſur la frontiere un Prince auſſi brave & auſſi grand Capitaine que Mr le Prince d'Oran-

ge, qui, quoique mal ſecondé par les Alliez, & ſouvent même traverſé, ne laiſſoit pas d'agir pour la conſervation de la Flandre avec toute l'intrepidité & toute la vigilance poſſible. Conſiderez après cela, s'il faut mépriſer les ligues. Puiſque S. M. les a redoutées, & puiſqu'il n'oublie rien pour empêcher qu'il ne s'en forme à ſon préjudice, & pour en former qui ſoient à ſa devotion, il faut bien qu'elles ſoient à craindre.

§. CCLXI.

Qu'il ne faut point s'aſſûrer ſur l'état preſent des choſes.

Ce qui doit donc élever & enfler nos eſperances, c'eſt la reſignation de l'Europe. Je dis reſignation ; car la patience qu'elle témoigne, fait voir qu'elle eſt toute reſignée à ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner de ſon deſtin, & qu'elle ne ſonge point à faire des ligues. Mais cela même n'eſt pas une choſe ſur quoi il faille compter pour longtems. Encore un coup, il ne faut *qu'un eſprit* adroit & actif, pour faire prendre les armes à cent peuples divers.

Qui ſe fût imaginé, pendant que toute l'Europe redoutoit la Maiſon d'Autriche, & que le Conſeil de nos Rois étoit plein de ſes Penſionnaires, qu'il y avoit en Sorbonne un jeune Ecolier, qui ſaperoit bientôt

tôt toute cette grande Puiſſance, & la commettroit avec tant de gens, qu'enfin elle donneroit du nez en terre? Cela étoit pourtant vrai, comme l'a fait voir le grand Cardinal de Richelieu, l'un des plus puiſſans genies de l'Univers. Et que ſçavons-nous, ſi à l'heure qu'il eſt, il n'y a point quelque jeune Seigneur encore dans la pouſſiere du College, qui eſt deſtiné à être le fleau de la France avant que vingt ans ſe paſſent?

Dii (1) *prohibete minas, Dii talem avertite caſum,*
Et placidi ſervate pios.

§. CCLXII.

Concluſion de l'Ouvrage.

Je m'arrête ici, Monſieur, m'admirant moi-même, quand je jette les yeux ſur la longueur demeſurée de cet Ecrit; mais plus encore, quand je ſonge à l'étrange bigarrure qui y regne. Car de quoi n'ai-je point parlé? Quel étrange amas de penſées n'ai-je pas entaſſé, prenant tantôt ce que je liſois dans un livre, tantôt ce que j'avois oüi dire dans la converſation, tantôt ce que mon petit fonds me fourniſſoit? Vous remarquerez aiſément dans cet Ouvrage l'irregularité

(1) *Virgil. Æn.* 3.

regularité qui ſe trouve dans une ville. Parce qu'une ville ſe bâtit en divers tems, & ſe repare tantôt en un autre, on voit ſouvent une petite maiſon auprès d'une grande, une vieille auprès d'une neuve. Voilà comment cet amas de penſées diverſes a été formé; je ſuis revenu ſouvent ſur mes pas, afin de faire des additions tantôt en un lieu, tantôt en un autre. Vous le devineriez bien de vous-même, en voyant la premiere copie de cet Ouvrage; mais vous le ſentirez beaucoup mieux en examinant celle-ci, ſur laquelle je vous prie de vous regler. J'ai fait reflexion qu'il vous ſeroit plus commode de me lire, ſi je diviſois mon Ecrit en pluſieurs Sections; c'eſt pour cela que j'ai travaillé promptement à faire cette ſeconde copie. J'y ai ajoûté pluſieurs choſes, & j'aurois pû y en joindre d'autres; mais il vaut mieux que j'attende vos ſçavantes obſervations. Je ne ſerai pas ſurpris que vous m'accuſiez d'avoir avancé pluſieurs penſées informes & mal digerées, car je puis vous dire avec la derniere ſincerité, qu'en commençant à vous écrire, je ne ſçavois pas de quoi je vous parlerois à la troiſiéme page, & que preſque tout ce que je vous ai dit s'eſt preſenté à moi à proportion que je compoſois, ſans que de ma vie j'y euſſe ſeulement penſé. Mais quoique je vous euſſe preparé dès le commencement

ment à ce mélange confus de penſées, je vous avouë que je ne croyois pas vous tenir parole autant que j'ai fait. Vous ne ſerez pas fâché peut-être, de voir à quoi l'on pourroit reduire cet Ouvrage, ſi l'on en retranchoit les digreſſions : jettez les yeux ſur ce qui ſuit, & vous verrez que j'ai eu la complaiſance de faire cette reduction pour l'amour de vous.

§. CCLXIII.

Abregé de tout l'Ouvrage.

Pour reduire en abregé toute ma Diſpute, je dis que ſi les Cometes étoient le preſage de quelques malheurs, ce ſeroit ou parce qu'elles en ſont la cauſe efficiente, ou parce qu'elles en ſont un ſigne. On ne peut point nier cela.

Or ce n'eſt ni parce qu'elles ſont la cauſe efficiente de ces malheurs, ni parce qu'elles en ſont un ſigne. La concluſion ſera facile à tirer, pourvû que je prouve les deux parties de cette propoſition.

Je prouve la premiere par quatre raiſons.

I. Parce que ſoûtenir que les Cometes ſont la cauſe efficiente des guerres, des nouvelles Religions qui s'établiſſent, des conſpirations, & de telles autres peſtes de la ſocieté, qui dépendent du libre arbitre

de l'homme, & de la rencontre de mille choſes fortuites, eſt non ſeulement une hereſie, mais auſſi la plus grande de toutes les abſurditez, comme je l'ai fait voir.

II. Parce qu'il n'y a aucune raiſon *à priori*, comme parlent les Philoſophes, qui prouve que les Cometes ayent la vertu de produire phyſiquement la famine, la mortalité, ou quelque choſe de ſemblable.

III. Parce qu'il eſt faux, qu'on le puiſſe prouver par des raiſons *à poſteriori*; c'eſt-à-dire, par des raiſons tirées de l'experience. Car pour le plus, tout ce qu'on peut prouver par l'experience ſe reduit à ceci; c'eſt que toutes les fois qu'il a paru des Cometes, on a vû arriver de grands malheurs dans le monde : ce qui eſt ſi éloigné de prouver que les Cometes ont été la cauſe de ces malheurs, qu'on prouveroit tout auſſi-tôt, que la ſortie d'un homme hors de ſa maiſon, eſt la cauſe pourquoi tant de gens ont paſſé dans la ruë toute la journée. En un mot, c'eſt raiſonner pitoyablement, que de conclure que deux choſes ſont l'effet l'une de l'autre, de ce qu'elles ſe ſuivent conſtamment l'une l'autre. La chute d'une pierre qu'on a jettée dans l'air, ſuit conſtamment & neceſſairement l'action de celui qui l'a jettée, & néanmoins cette action n'eſt pas la cauſe efficiente de la chute de cette pierre. Mais il y a plus; c'eſt que l'experience

perience ne prouve pas qu'on ait vû plus de malheurs après l'apparition des Cometes, qu'en un autre tems ; & pretendre le contraire, eſt une illuſion toute pure, & une ignorance toute pure dans le fait. Il n'y a qu'à conſulter les Annales du monde ſans préoccupation, pour ſe convaincre de ce que je dis.

IV. Parce que ſi les Cometes avoient la vertu de cauſer la peſte & la famine, comme ce ſont des cauſes qui agiſſent neceſſairement & ſans acception de perſonnes, elles ravageroient toutes les parties de la terre ſur quoi elles paſſent, ou à qui elles ſe rendent viſibles en faiſant le tour du monde, ce qui eſt faux. Que ſi l'on dit, qu'elles ne trouvent pas par tout la diſpoſition neceſſaire pour la production de ces effets ; je dirai moi, que dès là elles ne peuvent pronoſtiquer rien de certain : car que ſçait-on en les voyant, s'il y aura quelque lieu du monde diſpoſé de la maniere que les Cometes demandent. On n'eſt pas obligé de croire qu'elles attendent à ſe montrer, que les cauſes qui doivent concourir avec leurs influences, ſoient prêtes en quelque part du monde.

L'autre partie de la propoſition, ſçavoir, que les Cometes ne preſagent pas quelques malheurs, parce qu'elles ſont un ſigne de ces malheurs, ſe prouve par les raiſons ſuivantes.

I. Parce que les Cometes ne ſont ni un ſigne naturel, ni un ſigne d'inſtitution de quelques malheurs.

Car ſi elles étoient un ſigne naturel de quelques malheurs, il faudroit ou qu'elles en fuſſent une cauſe neceſſaire, ce que nous avons convaincu de fauſſeté; ou qu'à tout le moins il y eût une liaiſon neceſſaire entre les Cometes & ces malheurs, ce qui eſt également faux, puiſque l'experience qui eſt la ſeule voye de juſtifier cette pretenduë liaiſon contre toutes les raiſons qui la combattent, ne prouve rien moins que cela. *Il* eſt facile à chacun de s'en convaincre, & de voir par même moyen, le tort que nous avons de nous glorifier de notre raiſon, qui nous eſt ſi peu d'uſage, que preſque tous les hommes ſe trouvent engagez dans un ſentiment deſtitué de toute ſorte de preuves, tant ſur la queſtion de droit, que ſur la queſtion de fait.

Que les Cometes ne ſoient pas un ſigne d'inſtitution de quelques malheurs, il paroît aſſez de lui-même; Dieu ne nous ayant point revelé, comme il a fait à l'égard de l'Arc-en-ciel, qu'il feroit luire des Cometes dans les cieux, pour nous avertir de ſes jugemens.

II. Parce que ſi les Cometes étoient un ſigne de quelques malheurs, different des ſignes naturels, & des ſignes d'inſtitution,

il

il faudroit que Dieu leur imprimât certains caracteres tout particuliers qui les rendiſſent ſignificatifs, au défaut d'une revelation expreſſe; qui juſtifiaſſent le jugement de ceux qui ſoûtiennent, que ce ſont de mauvais preſages; & qui rendiſſent inexcuſables ceux qui n'en croyent rien. Or c'eſt ce que Dieu n'a point fait. Au contraire, il les a tellement dépoüillées des veritables marques d'un prodige ſignificatif, qu'il ſemble qu'il ait voulu prevenir notre credulité naturelle. Il les a ſoûmiſes à la juriſdiction du ſoleil, qui diſpoſe de la ſituation de leur queuë, comme il feroit du moindre nuage, & à celle des broüillards & des nuës, qui nous en derobent la connoiſſance la moitié du tems. Il leur donne quelquefois un mouvement qui les conduit d'abord auprès du ſoleil, où elles deviennent inviſibles. Il leur donne auſſi quelquefois ou ſi peu de grandeur, ou une ſi grande élevation, qu'elles ne ſont vûës de perſonne, ſi ce n'eſt peut-être de quelque Aſtronome, qui ſe morfond toutes les nuits à contempler les étoiles avec un bon teleſcope. D'ailleurs auſſi, il en fait paroître ſouvent, & nous laiſſe un tems fort conſiderable, comme pour nous y accoûtumer, & pour nous permettre d'en étudier les routes. Mais ſur tout il leur donne une marque d'univerſalité, qui ſuffit ſeule pour leur ôter la qualité

té de ſignes : car Dieu n'ayant jamais eu deſſein de couvrir tout à la fois toute la face de la terre d'une horrible inondation de maux extraordinaires, n'a jamais produit ſans doute des ſignes d'un tel deſſein. C'eſt pourtant de cet ordre de ſignes que ſeroient les Cometes, ſi elles étoient des ſignes, parce qu'elles menacent tout le monde également ; & il eſt clair dès là, que ſi les hommes faiſoient uſage de leur raiſon, ils comprendroient que ce ne ſont pas des menaces, puiſqu'il eſt hors d'apparence que tous les peuples qui voyent les Cometes, doivent être malheureux, & que l'ordre qui a toûjours été obſervé dans le monde, fait qu'à meſure qu'une nation ſe ruïne, une autre profite de ſa dépoüille. Outre cela, Dieu n'a point affecté de deployer ſes jugemens plûtôt dans les années qui ont ſuivi de près les Cometes, que dans les autres ; ce qui eſt pourtant une choſe, ſans laquelle il eſt impoſſible que les Cometes ayent un droit legitime de preſager les maux à venir. Il peut bien être, qu'une nation ait été plus malheureuſe en ce tems-là qu'en un autre, comme il arriva à la France, lorſqu'il parut tant de Cometes ſous Henri III. & au commencement du regne de ſon ſucceſſeur. Mais il ne s'enſuit pas de là, que toutes les nations priſes enſemble, ayent été plus affligées, ſi ce n'eſt dans la raiſon de quelques petits eſprits,

prits, qui reglent le ſort de toutes choſes, par celui du petit païs qui leur eſt connu, prêts à s'écrier toutes les fois qu'il grêle dans leur village, que depuis que le monde eſt monde, il ne s'eſt point vû d'année plus funeſte, plus horrible, plus deſaſtreuſe. Qu'on voye un peu l'état où étoit l'Eſpagne ſous les Cometes qui cauſoient, dit-on, nos guerres civiles. On verra qu'elle joignoit à ſes vaſtes Monarchies, le Portugal & les Indes Orientales, que la Fortune la combloit de faveurs, & qu'on diſoit que ſon Roi gouvernoit toute la terre avec ſa plume.

III. Parce que ſi les Cometes étoient un ſigne, après tout ce qui a été dit, il faudroit qu'elles fuſſent un ſigne formé de Dieu par voye de miracle, pour commander à tous les hommes de ſe mettre en état d'appaiſer le courroux du Ciel; c'eſt-à-dire, qu'il faudroit que Dieu eût fait & fît encore des miracles, pour faire faire cent millions d'actes d'idolâtrie. Ce qui ne ſe peut dire ſans impieté.

Ayant prouvé les deux parties de ma propoſition, & fait voir que les Cometes ne ſont pas ce qu'on s'imagine, je conclus, Monſieur, que ce ſont des corps auſſi anciens que le monde, qui par les loix du mouvement ſelon leſquelles Dieu gouverne la vaſte machine de l'Univers, ſont déterminez

terminez à paſſer de tems en tems ſous la portée de notre vûë, & à nous renvoyer la lumiere du ſoleil tellement modifiée, que nous appercevons une longue traînée de rayons ou devant ou derriere leur tête; ſur quoi l'on peut conſulter Meſſieurs de l'Academie Royale des Sciences. Qu'au reſte, leur paſſage dans notre monde, n'eſt d'aucune conſequence ni en bien ni en mal, non plus que le voyage d'un Indien en Europe. Permis néanmoins à chacun, ſelon les mouvemens de ſa pieté, de ſe mortifier à la vûë de ce phenomene.

Vous trouverez un moyen facile dans cette concluſion d'accorder les lumieres de la Philoſophie, avec les lumieres de la conſcience. Je ſoûmets tout cet Ouvrage à celles de votre eſprit, & quoique je me faſſe fort de repondre aux objections que vous me ferez, je vous reconnois pourtant pour mon Maître, & pour mon Docteur. Je ſuis, &c.

Le 11. d'Octobre, 1681.

FIN.

ADDI-

ADDITION
AUX
PENSÉES DIVERSES
SUR LES COMETES,
OU

REPONSE à un libelle intitulé, *Courte Revûë des maximes de Morale & des principes de Religion de l'Auteur des Penſées diverſes ſur les Cometes*, &c.

Pour ſervir d'inſtruction aux Juges Eccleſiaſtiques qui en voudront connoître.

NOUVELLE ÉDITION.

A ROTTERDAM,
Chez les Heritiers de REINIER LEERS.

M. DCCXXI.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR.

IL n'y a point d'apparence que cet Ecrit ſoit l'occaſion d'une grêle de petits livres peu édifians ſemblable à celle de 1691. mais s'il arrivoit quelque choſe de cette nature, il ne faudroit point s'en prendre à moi, je m'en lave les mains par avance : on me contraint malgré moi de changer la reſolution que j'avois priſe de ne rendre raiſon de mon livre des Cometes que lorſqu'on le réimprimeroit. C'étoit renvoyer l'affaire à un tems aſſez éloigné.

Ferme dans cette reſolution, j'appris par un bruit de ville, qu'au mois de Février dernier mon accuſateur avoit fait nommer des Commiſſaires dans le Conſiſtoire de Rotterdam, pour examiner les Actes qui concernent nos diſputes, & qu'il ne pretendoit plus être conſideré comme ma partie. Je ne ſçais pas s'il a déclaré en propres termes qu'il vouloit être mon Juge, mais on ne ſçauroit douter que ce ne ſoit ſon intention dès qu'on ſçait qu'il ne veut point être ma partie. Je me ſuis vû dès lors dans une neceſſité indiſpenſable de faire ſçavoir au public quel eſt l'état de la queſtion, & quelle eſt la nature de ma doctrine. Il y a des obliquitez ſi ſurprenantes

dans

dans la conduite de mon adverſaire, que les moins ſoupçonneux ſont perſuadez qu'il veut faire paſſer par deſſus les formes les plus eſſentielles de la procedure Eccleſiaſtique. Il a donc falu que le public fût averti des remontrances que j'avois à faire aux Juges de ce procès.

Comment ne trouveroit-on pas du myſtere dans la conduite d'un homme qui a paſſé par tant de variations? Il debuta par m'accuſer publiquement; enſuite il m'accuſa dans ſon Conſiſtoire; puis il deſiſta de l'accuſation, & offrit ſeulement de ſervir de Commiſſaire à la Compagnie, ſi elle le vouloit charger de fournir quelques Memoires; enfin ſans attendre la commiſſion il publia ſa Courte Revuë. Voilà ce qu'il fit pendant l'été de 1691. *Au mois de Janvier* 1692. *il demanda tout de nouveau que le Conſiſtoire connût denos differends, & declara qu'il ne vouloit point être partie: il ſe raviſa peu de jours après, & reconnut qu'il devoit l'être. On attendit long-tems ſa commodité pour commencer; enfin lorſque tout fut prêt il demanda que l'affaire fût renvoyée au Synode, & il l'obtint. Il a laiſſé paſſer quatre Synodes ſans parler de ce renvoi, & voici que tout de nouveau il s'adreſſe au Conſiſtoire, en quittant encore un coup la qualité de partie. Si l'on pouvoit croire qu'il n'y a là-deſſous qu'inconſtance, qu'irreſolution, qu'inquietude, que crainte d'un Tribunal*

bunal agiſſant ſelon les loix inviolables de l'équité, on pourroit n'y prendre pas garde; mais toutes ces variations ont l'air d'un petit myſtere d'iniquité, qui ne m'a plus permis de laiſſer ſa Courte Revuë ſans reponſe.

Je me ſuis donc mis à la refuter, & je l'ai fait avec tant de facilité, que les 3. ou 4. jours que j'ai donnez à cela auroient été un tems trop long ſi j'avois voulu faire une plus ample Reponſe; mais la reſolution d'être court a été cauſe que j'ai eu beſoin de plus de tems. J'ai tellement ruïné ce libelle, qu'il n'y reſte pierre ſur pierre. On verra que ma partie n'entend point ſa Religion, qu'il combat les maximes qu'il a ſoûtenuës dans d'autres livres, & qu'il nie les choſes les plus évidentes. Le pis eſt que ces extraits ſont ſi viſiblement infidéles, qu'il n'y a nulle apparence qu'il ait été dans l'erreur de bonne foi. Un Laïque qui n'eſt pas obligé par ſa profeſſion à être ou Philoſophe, ou Theologien, & qui ſeroit chargé par un Conſiſtoire de lire un livre & d'en faire ſon rapport, eſt excuſable s'il n'entend pas bien ce livre, & s'il n'en donne pas des extraits fort juſtes; mais un Profeſſeur en Theologie qui a 50. ans paſſez, & qui de ſon propre mouvement s'érige en accuſateur de la doctrine d'un autre, ne peut point être excuſé quand il donne des extraits infidéles. Il auroit beau dire qu'il n'a pas compris les choſes, on

lui

*lui repondroit qu'il eſt tenu de les comprendre, ou de ne s'en mêler pas, & l'on peut fort bien étendre juſques dans le Droit Canonique la loi du Digeſte * dont je cite les paroles.*

On a grand tort de pretendre que les queſtions de mon livre des Cometes ſont difficiles; car eſt-il beſoin ni d'étude ni de lecture pour ſçavoir qu'on offenſe plus ſenſiblement un homme d'honneur, lorſqu'on dit fauſſement qu'il a fait une lâcheté, que lorſqu'on dit fauſſement qu'il n'eſt point en vie? Cette verité n'eſt-elle pas à la portée de tous les hommes? Y a-t'il un paiſan qui ſe fachât plus contre ſes fils, s'ils ne ſongeoient point du tout à lui, que s'ils le décrioient par tout comme un infame ſcelerat? Je ſuis bien aſſûré que mon adverſaire aimeroit mieux que l'on dît qu'il n'invoque & n'adore rien, que ſi l'on diſoit que ſoir & matin il adore devotement l'un de ſes livres, & qu'il met tout ſon eſpoir & toute ſa confiance dans ce ſeul objet. Je ne crois pas qu'aucun Proteſtant, s'il y ſonge bien, trouve plus fou celui qui n'adreſſeroit ſes prieres à aucun être, que celui qui adoreroit ſon chien, ſon chapeau,

* Nec videtur iniquum ſi infirmitas culpæ adnumeretur, cum affectare quiſque non debeat in quo vel intelligit vel intelligere debeat infirmitatem ſuam alii periculoſam futuram. ***Digeſt. ad legem*** **Aquiliam,** ***leg.*** **1. §. 1.**

*chapeau, ou ſon haut de chauſſe. * Si vous pretendez qu'un Egyptien a honoré le vrai Dieu en adorant les herbes de ſon jardin, vous avez grand tort d'accuſer l'Egliſe Romaine d'une idolâtrie qui a merité qu'on ſortît de ſa communion. Où ſont les paiſans qui ignorent que tous les jours on commet des fautes contre ſes lumieres, & que l'on a des idées d'honneur, de gloire, d'infamie, toutes contraires à ſa Religion. Voilà les veritez que l'on combat quand on ſe méle de me cenſurer.*

J'expoſe fidellement ma doctrine dans les propoſitions que je donne à examiner à toutes les Univerſitez Chrétiennes, & je defie les plus grands Sophiſtes de montrer que je ne l'ai pas propoſée telle qu'elle eſt dans mes livres. De cent lecteurs il y en aura pour le moins 90. qui ne pourront croire qu'on ait accuſé d'Athéiſme l'Auteur de ces ſentimens. Auſſi me crois-je obligé de dire pour l'honneur de la Hollande que c'eſt un Miniſtre François, celui-là même qui a fait une nouvelle explication de l'Apocalypſe, qui m'a intenté cette accuſation. Choſe étrange! mon livre des Cometes avoit joüi neuf ans de ſuite

* Perſonne n'oſeroit dire qu'il vaut mieux renoncer à ſon baptême pour ſe conſacrer tout entier au Diable, que d'ignorer qu'il y ait un Dieu.

*te d'une paix aſſez glorieuſe ; il me fit connoître avec aſſez d'avantage : la modeſtie ne me permet pas de rapporter les éloges qu'il m'attira de la part de pluſieurs perſonnes d'Etat & d'érudition. On ne me connoiſſoit en Friſe que par cet endroit, & l'on me jugea * digne d'une chaire de Profeſſeur en Philoſophie dans la très-floriſſante Academie de Franeker. Preſque tous les François, ſoit Laïques, ſoit Eccleſiaſtiques qui me firent l'honneur de me venir voir quand ils arriverent en ce païs, m'encenſerent ſur cet Ouvrage ; les uns diſoient qu'ils l'avoient lû avec un très-grand plaiſir, les autres qu'ils en avoient oüi dire mille biens, & qu'ils l'alloient devorer. Quelques-uns me remercierent nommément d'avoir ruïné en trois pages l'expoſition de Mr l'Evêque de Condom, par un endroit dont perſonne ne s'étoit aviſé. Je ſçai fort bien que tous ces diſcours n'étoient que des civilitez à la Françoiſe, & qu'un Auteur ſeroit ridicule s'il ajoûtoit foi à ces ſortes de compliment. Mais j'en puis pour le moins conclure qu'on n'avoit pas trouvé des dogmes impies dans mes Cometes. D'où ſeroient-ils donc venus en 1691?*

Ce grand nombre de Lecteurs qui s'étonneront qu'il ſe ſoit trouvé un homme qui ait fondé une accuſation d'Athéiſme ſur mes Cometes,

* L'an 1684.

tes, & ſur ma lettre touchant la conſcience errante, ne conſidereront pas avec aſſez d'attention, qu'il y a des gens au monde à qui rien n'eſt impoſſible. L'hiſtoire que l'on vient de publier de la Diablerie de Loudun doit faire trembler les plus innocens. Grandier crut ſans doute que ſes ennemis n'avoient pas le ſens commun, puiſqu'ils prenoient le parti de l'accuſer de Magie ; cependant il éprouva au milieu des flâmes qu'ils n'avoient pas mal choiſi. Il eſt manifeſte que jamais l'oppreſſion de l'innocence ne fut plus ſenſible qu'en cette rencontre, & néanmoins il fut brûlé vif, & ſa memoire demeure couverte d'une affreuſe ignominie dont elle ne ſe relevera jamais que parmi un très-petit nombre de gens. Il n'eſt que d'être hardi à calomnier, on trouve toûjours des credules. Graces à Dieu nous vivons dans un païs, où les loix de l'équité ſont incomparablement mieux obſervées.

Je renvoye au premier chapitre de cette réponſe ceux qui pourroient regarder comme une eſpece d'indifference mon peu d'empreſſement à refuter la Courte Revuë ; mais je veux bien leur dire ici qu'il y a des accuſations atroces en elles-mêmes, qui ne meritent pas qu'on y ſoit ſenſible quand elles peuvent être refutées invinciblement par le livre ſur quoi elles ſont fondées. Mr Deſcartes fut accuſé d'Athéiſme par un Profeſſeur en Philoſophie de ce païs, à cauſe de ſes Meditations Metaphyſiques où

*l'exiſtence du vrai Dieu ſe trouve par tout comme la baſe, la clef, le lien de tout le ſyſtême. Tout grand homme qu'il étoit, il n'eut pas la force de mépriſer cette ridicule calomnie; mais le Theologien dont il ſe plaignoit eut la prudence de ne point s'engager à la ſoûtenir: il nia qu'il eût fait le livre où Monſieur Deſcartes avoit été calomnié. Mr Deſcartes chercha ſon accuſateur à Groningue; recourut à la protection de l'Ambaſſadeur de France, ſe remua tout de ſon mieux, & n'obtint qu'une très-médiocre ſatisfaction. Ce qui doit ſervir d'avertiſſement à d'autres pour mépriſer tels accuſateurs. Peut-être qu'un jour le public verra un catalogue de Philoſophes accuſez d'Athéiſme, & ne pourra s'étonner aſſez de l'entêtement, de la hardieſſe ou de l'ignorance des accuſateurs. Ne parlons point des particuliers qui ont été accuſez. Poſſevin n'a-t'il pas fait un livre des Athéiſmes des Proteſtans? Stapleton n'a-t'il pas fait imprimer une Harangue * qu'il avoit recitée à Doüai, où il ſoutient que les heretiques de ce tems-là (il veut dire les Lutheriens, & les Calviniſtes) n'avoient nulle Religion, ce qui s'appelle nulle Religion? Pour s'être ſervi trop ſouvent*

d'une

* *Le ſujet de la harangue eſt*, Utrum in horum temporum hæreticis ulla ſit prorſus Religio? *Et il ſoutient la negative. Voyez ſon* Speculum pravitatis hæreticæ.

d'une telle accuſation, & ſans un juſte ſujet, on l'a renduë ſi mépriſable, qu'au lieu qu'un honnête homme s'en devroit fâcher, il ne fait plus que s'en rire.

Je ne crois pas être ſorti des bornes d'une raiſonnable moderation dans cette reponſe, & je ſuis peut-être le ſeul Auteur qui auroit pû ſe poſſeder à ce point-là, en refutant un libelle auſſi violent que l'eſt la Courte Revue. Tout y reſpire le feu & la flâme, literalement parlant; & ſi l'on n'y a pas dit en propres termes à chaque periode, tolle, tolle, crucifige, *on l'y a dit en termes qui vont là tout droit par conſequence. Democharès & le Miſanthrope Vargas n'auroient pas donné des inſtructions plus paſſionnées aux Juges. Je dis le* Miſanthrope Vargas, *car il encherit ſur la maxime de Timon loüée depuis peu en chaire par mon delateur, dit-on : il vouloit qu'on pendit tous les habitans du Pais-Bas, les uns parce qu'ils avoient detruit les Egliſes, les autres parce qu'ils ne s'y étoient pas oppoſez.* Heretici fraxarunt templa, *diſoit-il non moins barbare de paroles que de ſentimens,* & boni nihil fecerunt contra, ergo debent omnes patibulari.

Je ne ſçai ſi mon adverſaire repliquera; il y eſt obligé pour ſon honneur : mais s'il veut faire quelque choſe de raiſonnable, il faut qu'il s'attache au veritable état de la queſtion, & qu'il me ſuive pied à pied com-

me j'ai fait à ſon égard ; vû que s'il laiſſoit ſans reponſe les principales difficultez que je lui propoſe, je commencerois ma replique par une liſte fort exacte, mais fort deſagreable pour lui, de tout ce à quoi il auroit témoigné par ſon ſilence qu'il ne ſe ſeroit pas ſenti en état de ſatisfaire.

ADDITION
AUX
PENSÉES DIVERSES
SUR LES
COMETES.

CHAPITRE I.

Pourquoi on n'a pas repondu plûtôt au libelle (1) intitulé Courte Revuë, &c. ***Quatre raiſons ont porté à n'y point repondre.***

L'Auteur de cette Courte Revuë donna ſi groſſierement le change, que je ne voulus point prendre la peine de le refuter. Je me contentai de l'avertir qu'il changeoit l'état de la queſtion, & qu'il n'avoit qu'à recommencer, & je lui promis qu'il m'entendroit dès qu'il auroit produit les preuves que je lui avois demandées.

Premiere Raiſon, *tirée de ce que l'accuſateur n'a point répondu aux ſommations & aux défis de l'accuſé.*

Pour bien entendre ceci, il faut ſe remettre devant les yeux quel étoit le veritable

(1) *Il parut ſans date, ſans nom ni d'Auteur ni d'Imprimeur, ſans lieu d'impreſſion pendant l'été de l'an* 1691.

ble état de la queſtion entre cet Auteur & moi. Il a couru divers Ecrits ſur nos differends, mais ces Ecrits ſont comme des oiſeaux de paſſage; le public oublie dans 5. ou 6. jours ce qu'ils contiennent. Il faut donc neceſſairement que j'en renouvelle aujourd'hui la connoiſſance par rapport à l'état de la queſtion. Je ne le ſçaurois mieux faire qu'en copiant les premieres pages d'un petit Ecrit que je publiai le jour même que la Courte Revuë vint entre mes mains. Voici ce que je fis ſçavoir au public.

» La liſte qui vient de paroître de quelques propoſitions, par leſquelles on pretend faire connoître ma Religion, n'eſt pas un Ouvrage auquel je veüille me donner la peine de repondre preſentement. Je veux qu'avant toutes choſes le Sieur Jurieu ſatisfaſſe à la loi que je lui ai impoſée dans la Cabale Chimerique. Je ne lui laiſſerai point prendre le change, & le public ne ſe laiſſera pas tromper ſur ce ſujet. Je ſupplie donc tous mes Lecteurs, & tous les Tribunaux Seculiers & Eccleſiaſtiques, de bien conſiderer en quoi conſiſte l'état de la queſtion entre cet accuſateur & moi quant au fait de la Religion.

» Son accuſation eſt, I. *Que je ſuis un* » (1) *ennemi de toute Religion en general.*

» II.

(1) Examen, p. 35.

» II. *Que je ne fais* (1) *pas quaſi de myſtere* » *de mon Athéiſme.* III. *Que je n'édifie le* » *public par aucune action de Religion.* IV. *Que* » *ma* (2) *premiere Divinité s'appelle Loüis* » *XIV.* V. Que mes Confreres dans la Ca- » bale étenduë du Midi au Nord & moi » *avons toutes* (3) *nos plus étroites liaiſons* » *avec des Déiſtes, des Spinoziſtes, des Indif-* » *ferens & des gens ſuſpects des plus grandes* » *hereſies.*

» Ma reponſe a conſiſté à lui demander » des preuves juridiques de ces accuſations. » Et afin que perſonne ne pretende cauſe » d'ignorance de ce qui lui a été préciſé- » ment donné à prouver, je repeterai ici » quelques endroits de la Cabale Chime- » rique.

» (4) Afin qu'il ne donne pas le change » au public, j'avertis ici mes Lecteurs que » pour ſatisfaire au 18. article, (*il contient* » *la plûpart de ces cinq chefs d'accuſation*) » il eſt obligé de prouver clairement & » juridiquement quatre choſes, qui n'ayant » point de liaiſon neceſſaire entre elles, lui » tombent par cela même ſur les épaules, » pour ainſi dire, par indivis, ſolidaire- » ment l'une pour l'autre, & une ſeule » pour le tout; enſorte que s'il ne les prou-

» ve

(1) *P.* 50. (2) *P.* 37. (3) *P.* 248. (4) *Cab. Chimeriq. p.* 337. 2. *edit.*

» ve pas toutes, il paſſera toûjours pour
» un infame calomniateur.

» Ces quatre choſes ſont. I. Que je ſuis
» Athée. II. Que je l'avouë quaſi. III. Que
» je ne fais aucun acte public de Religion.
» IV. Que Loüis XIV. eſt ma premiere
» Divinité.

» Je lui avois marqué quelques pages
» auparavant, que j'étois ſûr qu'il ne ſe ti-
» reroit jamais du 18. article; que je l'y
» attendois avec beaucoup d'impatience;
» que c'eſt un point ſi capital, qu'il y faut
» vaincre ou crever; qu'il faut qu'il le prou-
» ve, ou par mes Ecrits, ou par des té-
» moins dignes de foi, ou en averant par
» des ſignes non équivoques, que Dieu lui
» a tellement conferé le don de prophetie,
» qu'il voit dans le cœur des gens tout ce
» qui s'y paſſe.

» Voici ce que je lui ai marqué à l'égard
» du dernier des cinq chefs d'accuſation
» marquez ci-deſſus.

» (1) Nous le ſommons de nommer ces
» Déïſtes & ces Spinoziſtes, avec leſquels
» il pretend que nous avons toutes nos plus
» étroites liaiſons; & nous lui declarons que
» s'il ne le fait pas, non ſeulement il decla-
» rera qu'il lâche le pied honteuſement,
» mais qu'il ſe reconnoîtra lui-même con-
» vaincu

(1) *Page* 346.

» vaincu de la plus infame calomnie qui
» ait jamais été publiée.

» Et en un autre endroit :

» (1) Encore un coup, qu'il nomme,
» puiſqu'il ne ſçauroit ignorer qui ils ſont ;
» qu'il nomme, dis-je, les membres de
» cette pernicieuſe Cabale qui a conſpiré
» contre cet Etat, & qui a de ſi étroites
» liaiſons avec des Déiſtes & des Athées.
» S'il n'eſt lui-même ennemi de Dieu &
» de l'Etat, il eſt obligé de deferer ces
» traîtres & ces impies à nos Souverains,
» pour les faire punir comme ils le meri-
» tent. Il faut parler, il faut les nommer,
» ou ſouffrir la confuſion de n'être plus
» regardé que comme un menteur indigne
» d'être jamais crû. C'eſt en cette manie-
» re, dit Monſieur Paſcal dans ſa XVI.
» Provinciale, que le bon Pere Valerien
» nous a appris qu'il faloit mettre à la gê-
» ne, & pouſſer à bout de tels impoſteurs.
» Votre ſilence, Mr J. là-deſſus ſera une
» pleine & entiere conviction de cette ca-
» lomnie diabolique. Les plus aveugles de
» vos amis ſeront contraints d'avouer que
» ce ne ſera pas un effet de votre vertu,
» mais de votre impuiſſance, & d'admirer
» que vous ayez été ſi mechant, que de
» l'étendre juſques à des Miniſtres d'une
» pieté reconnuë. » Tous

(1) *Page* 357.

» Tous mes Lecteurs voyent donc très-
» clairement de quoi il s'agit entre le Sieur
» Jurieu & moi par rapport à la Religion,
» & qu'on ne pouvoit pas le preſſer plus
» fortement que j'ai fait, ni lui declarer plus
» nettement ce qu'il étoit obligé de faire,
» & les inconveniens où il tomberoit, s'il
» ne le faiſoit pas.

» Mais les Lecteurs ne voyent pas moins
» clairement qu'il n'a rien fait de ce qu'on
» lui avoit marqué; puiſqu'en premier lieu,
» l'Ecrit qui vient de paroître ſous le titre
» de *Courte Revuë des maximes*, &c. ne s'en
» prend qu'à moi, ſans deferer au public
» ces Déïſtes & ces Spinoziſtes avec qui il
» pretend que mes Confreres dans la pre-
» tenduë Cabale & moi avons toutes nos
» plus étroites liaiſons; & qu'en ſecond
» lieu, les propoſitions extraites ou des li-
» vres que j'ai faits, ou de ceux que l'on
» m'impute, bien loin de ſuppoſer la crean-
» ce qu'il n'y a point de Dieu, ſuppoſent
» neceſſairement l'exiſtence d'un Dieu tout
» bon, tout ſage, tout juſte, & gouver-
» nant tout par ſa providence. Car tout ce
» que le traité des Cometes établit contre
» l'abomination de l'idolâtrie Payenne,
» n'eſt fondé que ſur des idées très-pures
» des perfections infinies du vrai Dieu.
» Mais c'eſt de quoi je ne pretens point par-
» ler preſentement. Je me contente d'aſſe-

» rer

» rer le public, que dès que le Sieur Jurieu
» aura ou fait tous ſes efforts pour la preu-
» ve des cinq chefs ci-deſſus cottez, ou re-
» connu de bonne foi, & en m'en faiſant une
» reparation condigne, qu'il a eu tort de
» me les avoir imputez, je ſatisferai pleine-
» ment aux accuſations que lui ou d'autres
» voudront m'intenter, pour avoir avancé
» des propoſitions qu'ils pretendront être
» dangereuſes, heretiques, trop cavalie-
» res, &c.

» Je promets que ſi je ne les reduits pas
» à un ſens très-orthodoxe, & qui ne cho-
» que en rien les articles fondamentaux
» de notre Religion, comme je penſe le
» pouvoir faire aiſément, je ſerai le premier
» à demander à nos Conſiſtoires, Synodes,
» Univerſitez, ou tels autres Tribunaux
» qui en connoîtront, qu'elles ſoient con-
» damnées ſelon l'exigence de cas, & que le
» debit des livres où elles ſeront contenuës,
» ſoit défendu. Je ne penſe pas qu'on puiſſe
» ſouhaiter de moi une plus grande ſou-
» miſſion. Car dans l'Egliſe Romaine mê-
» me, où la diſcipline eſt ſi rigoureuſe, on
» ne condamne jamais un homme comme
» heretique, pour avoir mis dans un livre
» une opinion heretique : on ſe contente
» de condamner la doctrine ; & quant à
» l'Auteur, s'il ne s'opiniâtre pas à défen-
» dre ſes ſentimens, & s'il les ſoumet à la

» cenſure de l'Egliſe, il eſt reputé fidele.
» Jamais ſans doute Auteur ne s'eſt vû
» dans un defilé plus embarraſſant que ce-
» lui où mon accuſateur s'eſt laiſſé enfer-
» mer. Il n'en ſçauroit ſortir, quand même
» il accumuleroit (ce qu'il ne pourra pas fai-
» re) mille propoſitions Pelagiennes, Soci-
» niennes, Pyrrhoniennes en fait de Philo-
» ſophie & d'Hiſtoire, extraites de mes
» Ecrits. Car après tout, ce n'eſt point l'A-
» théïſme, ce n'eſt point le Déïſme, encore
» moins cette folle & étrange metamorpho-
» ſe d'un homme dans l'être neceſſaire & in-
» fini; ce ne ſont pas ces étroites liaiſons
» avec des Déïſtes & des Spinoziſtes; en un
» mot, ce n'eſt point l'accuſation qu'il m'a
» intentée. Or s'il ne la prouve, il ne prouve
» rien qui le puiſſe tirer d'affaire; il faudra
» qu'il renonce aux groſſes accuſations, con-
» vaincu d'y avoir été un calomniateur
» public; & qu'il ſe reduiſe à de plus peti-
» tes, ſur leſquelles je lui ferai voir bien
» du païs, & il ſeroit bienheureux ſi ſans le
» traiter à la rigueur ſur la Courte Revuë
» qu'il vient de publier, faite ou avec peu
» de jugement, ou de fort mauvaiſe foi, on
» n'a égard qu'aux Extraits qu'il pourra
» mieux faire à l'avenir. On en fera contre
» lui qui le mettront ſur la défenſive, &
» qui l'embarraſſeront très-aſſûrément.

Après une telle declaration je n'avois qu'à

qu'à me tenir en repos, je pouvois attendre tranquillement que l'accuſateur fournît ſes preuves.

J'avois d'autant plus de raiſon de garder un profond ſilence, que j'avois refuté (1) d'une maniere à quoi on n'a jamais pû repliquer un mot, les ſix méchantes & ridicules preuves que l'on avoit alleguées dans l'un des Factums de ma partie. Il eſt bon de remettre ici devant les yeux du public comment je reprochai à l'accuſateur la honte de ſa defaite.

» Quant à l'accuſation d'Athéïſme, elle » ne lui a pas mieux réuſſi que les deux pre- » cedentes, quoiqu'il ſe ſoit tourné de tous » les côtez pour y ſauver ſon honneur. Il » a voulu la porter au Conſiſtoire, mais il » s'en deſiſta peu après ; & s'offrit ſeule- » ment à fournir des Memoires à la Com- » pagnie. Il l'a voulu ſoutenir dans ſes Nou- » velles Convictions par ſix preuves ; mais » elles ſont ſi ridicules, ſi baſſes, ſi fauſſes, » comme je le fais voir dans le 1. Chapitre » de cette Reponſe, qu'il ſeroit moins évi- » demment convaincu de calomnie, s'il » ſe fût tû, qu'il ne l'eſt par cette belle pro- » duction. Il eſt revenu à la charge par des » extraits.

(1) *Voyez la Chimere demontrée depuis la 8. page juſques à la 33. Cet ouvrage parut au mois de Septembre 1691.*

» extraits qu'il a donnez des Penſées ſur les
» Cometes, de la Critique de Maimbourg,
» du Commentaire Philoſophique ; mais
» pour ne rien dire, ni de la contradiction
» où il tombe en imputant à Mr Bayle ce
» Commentaire, qu'il a attribué autrefois
» à des Miniſtres Refugiez, ni de la mau-
» vaiſe foi, & des égaremens pitoyables
» qui ſe voyent dans ces Extraits, on l'ar-
» rête tout court par cette queſtion. Veut-
» il faire ſervir ces Extraits à la preuve du
» 18. article qui lui a été donné à prouver
» dans la Cabale Chimerique, ou ſeulement
» à montrer que Mr Bayle n'eſt pas un
» Proteſtant orthodoxe ? Au 1. cas ſa pre-
» tention eſt ſi ridicule, que ſes plus grands
» ennemis ne lui ſçauroient gueres impoſer
» une plus dure penitence que de lui inſpi-
» rer un eſprit d'opiniâtreté pour une telle
» pretention ; car ſi on s'aviſoit de faire
» des Enthymemes dont l'antecedent fût
» une des propoſitions qu'il fournit dans
» ſes Extraits, & la conſequence fût, *Donc*
» *il n'y a point de Dieu*, on feroit ſentir aux
» Lecteurs les plus ſtupides, que ce ſeroit la
» maniere de raiſonner la plus inſenſée,
» & la plus extravagante qu'on ait jamais
» vûë, puiſque cette conſequence ſeroit ti-
» rée d'un principe qui ſuppoſe inévitable-
» ment l'exiſtence d'un Dieu tout ſage, tout
» bon, & tout juſte. Au 2. cas c'eſt donner
» le

» le change au public, & ſe confeſſer de-
» chu à pur & à plein de l'accuſation d'A-
» théïſme. On peut voir la declaration pu-
» blique par Mr. Bayle ſur ce ſujet, où il a
» promis de ſe juſtifier d'heterodoxie ſur
» toutes les propoſitions qui ſeront fidele-
» ment extraites de ſes Ecrits, dès que ſon
» accuſateur aura fait ſon devoir à l'égard
» du 18. article. Si l'accuſateur eſt bien con-
» ſeillé, il deſiſtera de ce qui concerne la
» conſcience errante, puiſqu'il eſt encore
» *in reatu* à cet égard, non moins que l'Au-
» teur du Commentaire Philoſophique.

» 3. Enfin il eſt de notorieté publique que
» le Sieur Jurieu n'a deferé ni aucun Déïſte,
» ni aucun Spinoziſte, ni aucun Indiffe-
» rent, ni aucun homme ſuſpect des plus
» grandes hereſies, & par conſequent qu'il
» n'a deferé perſonne d'aucune de ces qua-
» tre claſſes de gens, comme ayant des
» liaiſons très-étroites avec les pretendus
» Cabaliſtes. Cependant on l'a preſſé ſur
» cela l'épée aux reins ſi impitoyablement,
» d'abord dans la 1. édition de la Cabale
» Chimerique, & puis par de nouveaux
» motifs dans la 2. & enfin dans la Decla-
» ration de Mr Bayle, qu'il faut avoir ſur
» la conſcience, & ſur le front un calus
» plus dur que le marbre, pour laiſſer tom-
» ber un tel defi.

» Il eſt donc viſible qu'à moins que de

» ſe

» ſe crever les yeux ſoi-même, ou que de
» parler contre ſa conſcience, on ne peut
» pretendre que l'avantage dans ce fameux
» procès ſoit demeuré à l'accuſateur.

Si jamais accuſateur a eu des raiſons indiſpenſables de repliquer, & de ſatisfaire aux ſommations de ſa partie, ç'a été ſans doute le mien, après la publication des Ecrits dont on vient de lire quelques paſſages. Cependant il s'eſt obſtiné à garder un profond & total ſilence. J'ai donc eu ſujet de croire que l'inſtruction du procès étoit parvenuë à ſon legitime point, & que ſans que j'ajoûtaſſe rien à mes juſtifications, le public, juge choiſi de ce differend, étoit en état de prononcer avec une pleine connoiſſance de cauſe, que l'accuſation étoit une inſigne calomnie, attendu le ſilence total de l'accuſateur ſur la plûpart des chefs de l'accuſation, & la nullité viſiblement ridicule des pretenduës preuves qu'il avoit fournies ſur un ſeul & unique chef.

Seconde Raiſon, *tirée de ce qui s'eſt paſſé dans le Conſiſtoire de Rotterdam.*

Voilà la premiere raiſon de mon ſilence. Ce qui s'eſt paſſé au Conſiſtoire de Rotterdam m'en a fourni une ſeconde. La Courte Revuë y fut diſtribuée, & y produiſit tout l'effet qu'elle devoit faire, c'eſt-

à-

à-dire, qu'elle fit prendre la reſolution d'examiner un proces auſſi important que celui-là; mais d'ailleurs on ne fonda ni ſur les diſcours, ni ſur les écrits de l'Accuſateur aucun préjugé contre ma doctrine. On ſe mit en devoir de juger ſelon les formes; je me declarai toûjours prêt à montrer mon innocence, & il ne tint pas à moi qu'on ne jugeât. Le public fut averti en ce tems-là que je tirois de cette conduite du Conſiſtoire une puiſſante raiſon de mépriſer l'accuſation d'Athéïſme. Apparemment il n'y a perſonne qui s'en ſouvienne; il eſt donc très-important de rafraîchir les idées de ce fait. Voici donc ce qui fut dit dans le 2. article de la Chimere demontrée, après quelques obſervations generales ſur le mépris que le public avoit fait des accuſations atroces que ma partie avoit publiées contre Grotius, contre Mr Arnauld, & contre Mr Allix.

„ Si je croyois que Mr Bayle ne vous pa-
„ roîtra pas bien fondé de ſe mocquer de
„ ces vaines criailleries de Mr Jurieu & de
„ ſes partiſans ſur ſa pretenduë irreligion,
„ je vous juſtifierois ſon goût par une rai-
„ ſon beaucoup plus forte que tout ce qui
„ vient d'être dit, & que la communauté
„ de ſort qu'il a en cela avec les plus grands
„ Philoſophes de l'Antiquité, les Socrates,
„ les Anaxagoras, les Ariſtotes, & pluſieurs
„ autres,

» autres, qui pour n'avoir pas voulu ſuivre
» le torrent, ont été décriez comme des
» impies par ces bons Demagogues, *quibus*
» *quæſtui ſunt ſuperſtitione capti animi.* Cet-
» te raiſon eſt tirée du mépris qu'a fait des
» accuſations de Mr Jurieu le Conſiſtoire
» de Rotterdam. Mr Jurieu non content
» de ſes Satires imprimées, a harangué dans
» la Compagnie plus d'une fois contre Mr
» Bayle avec le dernier emportement, juſ-
» ques à declarer qu'il *ne vouloit pas plus de*
» *reconciliation avec lui qu'avec le Diable.*
» Mr Bayle, ſans y avoir paru, ſans avoir
» repondu un ſeul mot, n'a pas laiſſé d'être
» honoré deux fois d'une deputation du
» Conſiſtoire, compoſée de Mr Pielat
» Doyen des Paſteurs, de Mr Viſch An-
» cien & Preſident des Echevins, d'un au-
» tre Ancien, & d'un Diacre. Le reſultat
» de tous les ſoins qu'a pris cette Compa-
» gnie pour accorder le differend, & les
» actes qu'elle a dreſſez d'un conſente-
» ment unanime, ne peuvent que donner
» de la confuſion à Mr J. * Il fait auſſi de
» grands efforts pour les faire caſſer. Ne
» trouvez-vous pas, Monſieur, que notre
» ami ſe peut glorifier du jugement d'une
» ſi

* *J'en avertis le public, afin que ſi à l'avenir la memoire de ces Actes vient à ſe perdre, on n'en infere pas que j'ai avancé une fauſſeté.*

» ſi illuſtre compagnie, où ſe trouvent des
» Paſteurs celebres, & quelques-unes des
» meilleures têtes du Gouvernement; ne
» trouvez-vous pas, dis-je, qu'il ſe peut
» glorifier d'un tel jugement avec beaucoup
» plus de raiſon, que Mr J. de celui de ſes
» creatures?

Quelle neceſſité y avoit-il après cela d'ajoûter à tant d'autres livres dont le public étoit déjà rebuté, une refutation particuliere de la Courte Revuë? Ne devois-je pas reſerver mes refutations pour quand on ſeroit devant les Juges Eccleſiaſtiques?

Le procès n'ayant pas été entamé dans le Conſiſtoire de 1691. & cela par la faute de l'accuſateur, il s'aviſa de rentrer dans les procedures dès que le Conſiſtoire eut été renouvellé au mois de Janvier 1692. D'abord il ne voulut point être reconnu pour partie, mais peu après il convint lui-même qu'il devoit ſoûtenir cette qualité; il recuſa qui bon lui ſembla; & comme preſque en même tems je m'adreſſai au Conſiſtoire pour demander juſtice des calomnies atroces publiées contre moi, il ſembloit qu'on alloit voir une iſſuë de cette affaire ſelon les formes; mais l'accuſateur laiſſa paſſer pluſieurs ſemaines ſans comparoître, alleguant de Dimanche en Dimanche diverſes excuſes. Enfin il notifia à la Compagnie qu'il ſeroit prêt pour un tel

tel jour : j'en fus averti, & je ne manquai pas de comparoître ; mais au lieu d'entrer en matiere, l'accuſateur demanda qu'on nous renvoyât au Synode. Il appuya ſa demande ſur toutes les raiſons qu'il ſe pût imaginer. Moi au contraire je fis tout ce qu'il me fut poſſible pour obtenir que le Conſiſtoire retînt en premiere inſtance le jugement de la cauſe, & je propoſai qu'on priât quelques Miniſtres des Egliſes Walonnes du voiſinage, & quelques Miniſtres de l'Egliſe Flamande de Rotterdam de ſe joindre au Conſiſtoire ; & qu'on priât même Meſſieurs les Magiſtrats de deputer quelques perſonnes de leur Corps pour aſſiſter à la diſcuſſion de cette cauſe : mais toutes mes demandes furent rejettées à la pluralité des voix ; ma partie obtint que l'affaire fût renvoyée au Synode. Il ſe trouva en perſonne au Synode qui ſe tint peu de jours après à Ziric-zée, & n'y dit pas un mot de notre procès ; il ne voulut pas même conſentir qu'on communiquât les actes du Conſiſtoire au Synode, quoique le Conſiſtoire eût chargé ſes Députez de le faire. Je n'avance rien qui ne ſe puiſſe juſtifier par les papiers Conſiſtoriaux ; & comme le public (1) fut d'abord averti de tout ce detail,

(1) *Voyez le livre intitulé Nouvel Avis au petit Auteur des petits livrets à la preface & aux pages 46. 47. 48. & 49. Il parut au mois de Juin 1692.*

tail, ſans que jamais mon accuſateur ni ſes amis ſe ſoient plaints qu'on y ait mal expoſé les choſes, on peut être très-certain de la verité de tout ceci. Je ne dois pas oublier que je renouvellai à ma partie en preſence du Conſiſtoire l'offre qui a paru dans la Chimere (1) demontrée, dont voici la teneur.

» Je declare publiquement au nom de » mon ami, qu'il eſt tout prêt de paſſer une » tranſaction avec ſon accuſateur en la for- » me la plus autentique qu'il ſe pourra, par » laquelle ils s'engageront, lui à ſubir la » peine de mort, en cas que l'Univerſité » de Leide examinant par l'ordre de nos » Souverains toutes ſes Œuvres, y trouve » des preuves d'Athéïſme; & l'Accuſateur » à être ſeulement dépoſé, ſi l'Univerſité » n'y en trouve point. Si Mr J. aime mieux » s'en rapporter au jugement d'une autre » Univerſité, Mr B. lui donne à choiſir cel- » le qu'il voudra dans toute l'Europe, ou » le Tribunal même de l'Inquiſition. On » verra, Monſieur, s'il acceptera le defi.

» En attendant rirons-nous, ou pleure- » rons-nous plûtôt de voir juſqu'où la paſ- » ſion eſt capable d'aveugler les hommes » qui devroient être les plus exempts de ce » deſordre?

(1) *Pag.* 22.

» deſordre ? Car enfin voyez comment Mr
» J. s'acquitte de la charge que Mr B. lui a
» impoſée à l'égard du 18. article de ſes ac-
» cuſations. Il lui a declaré que c'étoit un
» article où il faloit vaincre, ou crever, &
» ſur lequel il l'attendoit avec impatience.
» Il faloit en conſequence de ces defis, ou
» quitter la partie, ou venir armé de preu-
» ves convaincantes. Au lieu de cela, vous
» le voyez ſe preſenter devant ces Juges
» avec ſix miſerables preuves, ou très-fauſ-
» ſes quant au fait, ou ſi éloignées du but,
» qu'elles ne ſignifient rien : pour ne pas
» dire qu'il y a des baſſeſſes, & des minu-
» ties ridicules dans ces manieres de prou-
» ver, dont on devroit épargner la fatigue
» au public. Après cela n'a-t'on pas bonne
» grace d'oſer parler de front d'airain ?

On a fait ſçavoir au * public toutes ces choſes pendant leur nouveauté ; où eſt l'homme de bon ſens qui puiſſe juger qu'après toutes ces demarches il étoit neceſſaire que je repondiſſe à la Courte Revuë ? Toutes les préſomptions n'étoient-elles pas pour moi, & contre mon adverſaire ? Auroit-il fait renvoyer du Conſiſtoire au Synode, pour laiſſer paſſer 4. Synodes ſans y parler de l'affaire, s'il ne s'étoit ſenti coupable, & indiſpenſablement condamnable ?

Troiſié-

* *Dans le Nouvel Avis au petit Auteur.*

Troiſiéme Raiſon, *tirée de ce que le livre des Cométes contient ſuffiſamment la Réponſe aux Objections de mon Délateur.*

La troiſiéme raiſon qui m'a porté à ne point repondre à ce libelle, eſt qu'il ne contient aucune objection qui ne puiſſe être ruinée par le traité des Cometes, pourvû qu'on veüille ſe donner la peine de bien examiner tout ce que j'avance. Si les propoſitions que l'on a extraites de mon livre étoient de ſimples poſitions ſemblables à ces corollaires ſur quoi on diſpute dans les Ecoles, j'avouë que j'aurois été obligé de publier pluſieurs éclairciſſemens, contre les chicaneries du delateur : mais ce ſont des propoſitions accompagnées de tant de preuves, & conciliées par tant de remarques avec les principes les plus fondamentaux de la Religion, que pourvû que l'on conſidere d'où je les tire, à quoi je les fais ſervir, & comment je repons aux difficultez, on ne peut qu'avoir du mépris pour les objections de ma partie. Je me ſuis retranché juſques aux dents, & ſi l'on me force dans ce camp-là, il faut que l'on ſoit capable de renverſer les plus évidentes maximes de l'experience & du ſens commun, & tous les fondemens du ſyſteme de la grace. Je n'ai donc qu'à renvoyer à mon livre même ceux qui à la ſimple vûë de mes

ſentimens

ſentimens n'en penetrent pas l'innocence, & je dois être perſuadé qu'elle paroîtra à tous ceux qui n'en jugeront qu'après avoir examiné meurement d'un bout à l'autre tout le livre des Cometes. Quant à ceux qui condamnent une doctrine ſur de ſimples extraits dépoüillez de toute preuve, & de toute liaiſon avec ce qui ſuit & avec ce qui precede, on n'auroit jamais fait ſi l'on vouloit ſe juſtifier dans leur eſprit. Il faudroit avoir perpetuellement la plume à la main pour ſe défendre contre leurs jugemens temeraires, & à peine auroit-on ſatisfait à cent perſonnes, qu'il s'en preſenteroit mille qui feroient les mêmes plaintes.

J'oubliois de dire que le libelle de la Courte Revuë eſt ſi rempli de mauvaiſe foi & d'ignorance, & qu'il contient tant de maximes pernicieuſes, que j'ai pû croire legitimement que la ſeule confrontation de ce libelle avec mon livre obligeroit toutes les perſonnes équitables à deteſter la conduite du delateur.

Quatriéme Raiſon, *tirée de ce qu'on a eu deſſein de publier une nouvelle édition des Penſées ſur les Cométes.*

Enfin la derniere raiſon qui m'a obligé à laiſſer la Courte Revuë ſans reponſe, eſt qu'avant même que ce libelle parût, le Libraire qui a publié mes Penſées diverſes ſur les

les Cometes me témoigna qu'il ſouhaitoit d'en faire une nouvelle édition, & me pria d'y ajoûter le plus de choſes que je pourrois. Je m'engageai à cela en quelque façon : or comme ſi ce deſſein s'execute, (ce qui pourra bien arriver tôt ou tard) j'aurai à produire un grand nombre de nouvelles preuves, un grand nombre d'éclairciſſemens nouveaux, un grand nombre de nouvelles ſolutions à tous les ſcrupules des bonnes ames, & à toutes les chicaneries des diſputeurs de mauvaiſe foi, ou d'eſprit faux ; j'ai crû qu'il n'en faloit pas faire à deux fois; & qu'il faloit renvoyer la Courte Revuë au tems où les Penſées diverſes reparoîtroient ſur la ſcene avec de nouvelles décorations.

CHAPITRE II.

Pourquoi on repond enfin au libelle intitulé Courte Revuë, &c.

IL faut preſentement que je diſe pourquoi je ne perſevere point dans le ſilence, que je viens de juſtifier par tant de ſolides raiſons. Y a-t'il quelque choſe qui m'oblige à anticiper ſur la nouvelle édition de mes Cometes ? Oüi, & voici ce que c'eſt. J'ai ſçû par un bruit qui a couru dans cette ville, que depuis environ quinze

jours (1) mon accuſateur a fait nommer des Commiſſaires dans ſon Conſiſtoire pour recommencer des procedures contre moi. Il y veut joüer un perſonnage qu'il n'a pû joüer juſqu'ici à mon égard. Il ne veut plus être ma partie, il veut être mon Juge, & faire enſorte que l'on ne parle plus d'accuſation d'Athéïſme, mais qu'on examine ſeulement s'il y a dans mes Ouvrages quelques propoſitions erronées, dangereuſes, & puniſſables canoniquement. Toutes les apparences ſont qu'il veut que l'on juge ſans m'entendre, & ſur la ſeule autorité de ſes extraits, & des conſequences qu'il y a jointes. C'eſt donc à ce coup que la diſpute va paroître devant les Tribunaux Eccleſiaſtiques, & cela ſur un nouveau pied. Or comme il pourroit bien arriver que le tout ſe paſſeroit ſans que j'en euſſe nulle connoiſſance, il eſt abſolument neceſſaire que je recoure à la voye d'un Factum public, qui puiſſe ſervir d'inſtruction aux Juges qui en voudront, & ôter à ceux qui n'en voudroient pas, tout lieu de pretendre cauſe d'ignorance.

Je me bornerai à de courtes obſervations, tant parce que je ſuis bien aiſe que la longue Apologie de mes Cometes qui paroîtra

(1) *C'eſt-à-dire, depuis environ la mi Février 1694.*

paroîtra dans la troiſiéme édition, puiſſe avoir la grace de la nouveauté, que parce que je ne veux point laiſſer à ceux qui fuyent la lumiere dans ce procès, le pretexte dont on a coûtume de ſe ſervir en pareils cas; c'eſt de dire que la longueur d'un Factum a ôté le courage d'en entreprendre la lecture. J'ai tant d'envie d'être court, que j'ai deſſein de me taire ſur une circonſtance qui a excité l'indignation d'une infinité d'honnêtes gens, & qui fait rire tous les jours ceux qui à l'exemple de Democrite, ne ſe divertiſſent jamais mieux que quand ils conſiderent la bizarrerie de l'homme. Ne faut-il pas être bien bizarre, & d'un travers d'eſprit ſurprenant, pour oſer dire que l'on a trouvé cent impietez, & cent preuves d'Athéiſme dans un livre dont l'Auteur a continué d'être près de dix ans notre bon ami? Voilà le cas où ſe trouve mon accuſateur. Mais ce qu'il y a encore de plus bizarre, & de plus mépriſant pour le public, eſt que le même homme qui avoit laiſſé paſſer tant d'années ſans ſe plaindre de ces impietez, a prouvé depuis par pluſieurs raiſons que les Miniſtres qui avoient denoncé aux Synodes quelques-unes de ſes doctrines, ne pouvoient point pretexter le zéle de la verité, vû qu'ils avoient eu la patience de ne rien dire contre ſes livres pendant quelques années. Y a-t'il rien de plus

facile que de le confondre par ſes propres maximes ? N'eſt-il point condamné par ſon propre jugement ? Quelle moiſſon d'inſultes ne trouveroit-on point dans cette matiere ? Cependant je la paſſerai ſous ſilence. Je lui dirai ſeulement qu'il avance une fauſſeté inſigne, quand il dit (1) qu'il m'eſt venu *porter plainte à moi-même, juſqu'à me declarer qu'il regardoit le* livre des Cometes *comme le plus mechant & le plus dangereux qui ait été fait en ce ſiecle.* Toute ſa plainte conſiſta à me dire qu'on trouvoit que *je* m'étois trop étendu ſur le parallele de l'idolâtrie & de l'Athéïſme, & qu'il craignoit que des gens mal intentionnez ne donnaſſent un mauvais tour à cela auprès de ceux qui ne me connoîtroient pas. Il parut content de ce que je lui repondis, & ne m'en a jamais parlé depuis. Ce paſſage de la Courte Revuë m'étoit inconnu, quand la Preface de la Chimere (2) demontrée fut miſe au jour. N'ayant pas deſſein de repondre à ce libelle, je ne le lus qu'en ſautant.

Le deſſein que j'ai d'être court s'executeroit plus heureuſement, ſi je ne voulois ôter tout pretexte de dire que je n'ai pas bien pris ou bien rapporté les penſées du delateur. Je les rapporterai très-ſouvent ſans en

(1) *Pag. 7. col. 2.* (2) *Voyez la page 171. de cette Preface.*

en ôter une ſyllabe, & c'eſt ce qui rempli-ra beaucoup de papier.

CHAPITRE III.

Reponſe à la cenſure generale lancée ſur le livre des Cometes par l'Auteur de la Courte Revuë.

OBJECTIONS generales. PREMIERE OBJECTION.

CEt Auteur ſuppoſe d'abord que le grand & perpetuel deſſein des Penſées ſur les Cometes, eſt d'établir que *Dieu ne fait jamais de prodiges & de choſes extraordinaires pour être des preſages de l'avenir*, & que les tremblemens de terre, les meteores extraordinaires, les ſignes qui ſe voyent au ciel & en la terre, les apparitions, les voix, les monſtres, les debordemens, les inondations extraordinaires, *ſe font par des voyes naturelles & neceſſaires, & que Dieu n'a aucunement deſſein de preſager par ces ſortes de choſes ſes jugemens à venir ſur les hommes, ni même de manifeſter ſa Divinité.*

Reponſe. C'eſt peut-être l'endroit où il s'imagine m'avoir donné le moins de ſujet de me plaindre de l'infidelité de ſes extraits, & néanmoins il eſt ſûr qu'il s'y eſt comporté ou en mal-habile homme, ou en malhonnête homme.

S'il n'a point ſçû que pour bien repre-

ſenter mes ſentimens il faloit non ſeulement dire ce que j'enſeigne, mais auſſi ſur quel principe je bâtis, il a été mal-habile homme. S'il a ſçû que ces deux choſes étoient neceſſaires, il n'a pû ſans une inſigne mauvaiſe foi ſe contenter de la premiere.

Afin de bien repreſenter mes ſentimens ſur les prodiges qui paſſent pour des preſages des fleaux de Dieu, voici comment il faloit parler. Il établit que Dieu ne produit jamais par des voyes miraculeuſes les Cometes, les tremblemens de terre, les inondations, les monſtres, &c. dans la vûë de menacer les Infidéles des maux que ſa juſtice leur prepare; car il ne ſçauroit ſe perſuader que cette conduite qui ne nous paroît propre qu'à fomenter la ſuperſtition abominable des Idolâtres, ſoit conforme à l'idée que nous avons de la bonté, de la ſageſſe, & de la ſincerité de Dieu. Voilà dans le vrai ma doctrine; tout mon livre tend à ce but-là. Je ne pretens donc point nier que Dieu ne faſſe jamais en aucun païs du monde ce qu'on appelle *prodiges, preſages*: je pretens ſeulement que les choſes qui paroiſſent également & indifferemment parmi les nations infidelles & parmi les enfans de Dieu, ne ſont point des productions miraculeuſes deſtinées à menacer le genre-humain. Je m'en ſuis expliqué d'une

d'une maniere ſi préciſe, qu'il n'y a point de ſophiſte aſſez chicaneur pour pouvoir s'en debaraſſer. On n'a qu'à lire la page 178. où après avoir remarqué qu'on ſeroit impie ſi l'on ſoûtenoit que Dieu a pour but d'avertir les Idolâtres par l'apparition des Cometes, qu'il les châtiera rudement en cas qu'ils ne rallument point leur devotion pour leurs fauſſes Divinitez, j'ajoûte tout auſſi-tôt : *Bien entendu que s'il y a quelque part des feux extraordinaires, viſibles ſeulement ou à quelque ville ou à quelque pais qui connoiſſe le vrai Dieu, comme il en parut autrefois ſur la ville de Jeruſalem*, ON PEUT LES PRENDRE POUR DES SIGNES ENVOYEZ PAR UNE PROVIDENCE TOUTE PARTICULIERE.

Voilà donc déjà un trait d'infidelité. Le delateur repreſente ma doctrine comme univerſelle, mais il eſt viſible que j'y ai laiſſé des exceptions.

Cette fraude eſt legere, ſi on la compare avec la ſuppreſſion du principe ſur quoi je me fonde ; car dès que vous joignez ce principe avec ma doctrine, il n'y a rien de plus manifeſtement ridicule que de la taxer d'impieté. Voici comment je le montre.

Un tel enſeigne que les Cometes ne ſont point des preſages, parce que la ſageſſe, la miſericorde & la ſincerité de Dieu ne per-

mettent pas qu'il fomente l'idolâtrie Payenne par ſes miracles.

Donc il nie la providence de Dieu.

Il eſt clair que ſi mon accuſateur avoit raiſonné ainſi, tous ſes lecteurs auroient crié qu'il ne ſçavoit ce qu'il diſoit. Car n'eſt-ce point poſer un Dieu infini en ſes perfections, que de rejetter une doctrine parce qu'on la trouve peu conforme aux attributs infinis de Dieu ? Or je rejette la doctrine des Cometes, parce que je la trouve peu conforme aux attributs infinis de Dieu; il faut donc neceſſairement que je poſe pour la baſe, & pour le principe de mon raiſonnement, l'exiſtence d'un Dieu infini en ſes perfections.

Il y a donc une très-grande apparence que c'eſt plûtôt par malice, que par malhabileté que mon delateur rapporte ſimplement en general que je nie les preſages.

Il faloit ajoûter la raiſon pour laquelle je les nie; mais en l'ajoûtant on ne pouvoit plus ſans ſe rendre ridicule m'accuſer de quelque impieté. On n'a eu donc garde de l'ajoûter. On peut me conteſter cette raiſon, mais on ne peut pas diſconvenir que les interêts de Dieu, les idées de ſa gloire & de ſes perfections infinies, ne ſoient le principe d'où je tire mes raiſonnemens. A-t'on jamais vû un tel Athéïſme?

Mais

Mais c'eſt ſur quoi il faudra s'étendre dans la nouvelle édition des Cometes.

SECONDE OBJECTION.

Voyons maintenant de quelle maniere le delateur a combattu la doctrine qu'il a rapportée ſi peu fidellement. Il la combat. 1°. Par le ſentiment commun des hommes. 2°. Par le ſentiment de toute l'Egliſe. 3°. Par le chapitre 24. de Saint Matthieu. 4°. Par l'Hiſtoire ancienne & nouvelle. Puis il conclut que mon opinion tend à *l'impieté, pour perſuader que Dieu ne ſe méle pas des affaires humaines, & qu'il ne ſe met pas en devoir d'avertir les hommes de ſes jugemens pour les amener à la repentance.*

Reponſe. On ne peut rien voir de plus mince que ces raiſons ; car le ſentiment commun, celui de l'Egliſe, le chapitre 24. de S. Matthieu, l'Hiſtoire ancienne & nouvelle ne ſont pas moins favorables aux preſages des éclipſes & à ceux des Cometes, qu'aux autres eſpeces de preſage, & néanmoins je ſuis bien ſûr que ma partie n'oſeroit ſoûtenir que les éclipſes ſoient des preſages des fleaux de Dieu, car il eſt deſormais trop manifeſte qu'elles arrivent naturellement. Pour ce qui eſt des Cometes, Mr Deſmarets Profeſſeur en Theologie à Groningue, l'homme du monde le plus rigide contre tout ce qui avoit la moindre apparence

d'heterodoxie, n'a-t'il pas ſoûtenu publiquement qu'elles ne preſagent rien ? Monſieur Grévius n'a-t'il pas ſoûtenu la même choſe, dans une harangue qu'il a dédiée aux Etats d'Utrecht ? N'a-t'il pas même refuté nommément & expreſſément les objections que quelques Miniſtres empruntoient de l'Ecriture ? Ainſi les 4. raiſons du delateur ont été publiquement mépriſées par les plus celebres Profeſſeurs du Païs-Bas, à l'égard du phenomene qui a été le plus univerſellement reconnu pour un preſage. Il ſe mocqueroit lui-même de ces raiſons, ſi on les lui alleguoit pour les éclipſes ; que veut-il donc que j'en faſſe ? Croit-il qu'un chien à deux têtes, & une marée plus haute que de coutume auroient fait plus d'impreſſion qu'une Comete ſur Meſſieurs Deſmarets & Grévius ? Mais que veut-il dire quand il parle du ſentiment de toute l'Egliſe? Pretend-il que dans tous les ſiecles il s'eſt trouvé des Predicateurs qui ont pris les Cometes & les tremblemens de terre, pour des productions miraculeuſes, par leſquelles Dieu nous avertiſſoit de ſes jugemens ? ou bien pretend-il que l'Egliſe a fait de cette doctrine un article de foi, dont elle a exigé la creance à peine d'excommunication ? Il faudroit être fou à lier pour dire la ſeconde de ces deux choſes, & pour la premiere elle n'a jamais ſervi de regle aux Profeſſeurs en Philoſophie. Je

Je viens à ſa conſequence : & c'eſt ici que je prie les lecteurs de conſiderer ſon iniquité. Il n'auroit pas eu la hardieſſe de tirer cette conſequence, s'il avoit repreſenté ma doctrine telle qu'elle eſt. Ma doctrine tend à donner de Dieu une idée qui nous repreſente vivement ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa veracité. Elle nie certains preſages, mais c'eſt à cauſe qu'ils feroient tort à ces perfections de Dieu. Il n'eſt donc pas poſſible de faire attention à ma doctrine, ſans en faire aux grandeurs infinies de Dieu : comment eſt-ce donc qu'elle tendroit à l'impieté ? Il n'y a pas eu moyen de le pretendre qu'en la deguiſant, & en la mutilant. Il a falu n'en repreſenter qu'une partie ; il a falu m'accuſer ſimplement & abſolument de nier tous les preſages : cela ſent fort la ſupercherie. On peut les nier, ou parce qu'on ne reconnoît aucun être ſuperieur aux corps & aux loix du mouvement, ni qui s'intereſſe aux actions des hommes : c'eſt une impieté, c'eſt un Athéïſme. On peut en nier beaucoup de ceux que le peuple, & les gens d'Egliſe prônent, & on peut ſe fonder ſur la raiſon qu'ils bleſſent les grandeurs de Dieu. Ce n'eſt point une impieté, c'eſt au contraire un ſentiment très-pieux, qui au pis aller pourroit ſembler accompagné d'un peu d'ignorance. On pourroit tout au plus ſe plaindre

que j'ignore l'accord qu'il y a entre les perfections de Dieu, & certaines choſes qui nous paroiſſent un défaut. Voilà le ſeul procès qu'on me pourroit faire, ſur quoi je ſçaurois bien me défendre. Qu'a fait mon accuſateur ? Il n'a point dit que je me fonde en niant certains preſages ſur le tort qu'ils font à la gloire du grand Dieu. Il s'eſt contenté de dire ſimplement que je nie tous les preſages. N'eſt-ce pas une inſigne mauvaiſe foi ?

Ce qui doit le plus nous convaincre que ſa faute ne vient point d'ignorance, eſt que ſur la fin de ſon libelle dans un païs comme perdu, lorſqu'il ne s'agiſſoit plus des Penſées ſur les Cometes, il remarque qu'il a oublié la grande raiſon que j'employe contre les preſages. Il ne l'ignoroit donc pas ; pourquoi donc ne la repreſentoit-il en ſon lieu ? Mais nous allons voir que quand il l'a miſe hors d'œuvre, il l'a rapportée tout-à-fait infidelement ; car au lieu de me faire dire que Dieu ne fait point de miracles pour avertir les Payens des malheurs qui leur pendent ſur la tête, il me fait dire que les foudres, les tonnerres, les inondations, les monſtres ne ſont pas deſtinez à attacher les hommes à la Religion. Il y a une énorme difference entre ces deux choſes ; bien loin d'avoir nié que les foudres, les inondations, &c. entant

que

que ce ſont des effets de la nature, & des ſuites des loix generales que Dieu à établies dans l'Univers, ne ſoient point deſtinez à faire connoître le vrai Dieu, que j'ai rapporté (1) expreſſément ce que David & Saint Paul ont obſervé touchant les leçons que les cieux & la creation du monde font aux hommes ſur la nature de Dieu; & voici ce que j'ai dit dans la page 211. *Quant aux paſſages de Saint Paul qui portent que tous les peuples du monde ont reſſenti de tous tems les effets de la grace de Dieu, &c. je dis qu'il n'y a rien de plus vrai. Les loix de la nature, comme je le remarquois tantôt, ſont ſi fecondes quoique fort ſimples, qu'elles produiſent mille biens, & impriment par tout les caracteres d'une cauſe ſouverainement parfaite: deſorte qu'on a droit de cenſurer ceux qui ne ſe ſont pas ſervis des lumieres de leur raiſon pour connoître le vrai Dieu dans les creatures.*

Comptons bien toutes les parties de ſa mauvaiſe foi. I. Il me fait parler des effets de la nature, au lieu que je n'ai parlé que des miracles. II. Il me fait dire que les effets de la nature ne ſont point deſtinez à attacher les hommes à la Religion, au lieu que j'ai dit que Dieu ne fait point miraculeuſement des Cometes, ou des prodiges pour denoncer aux Payens qu'ils vont être accablez

(1) N. 219. *pag.* 380. 381.

accablez de maux. III. Il me fait dire, *que dans tout ce que Dieu a diſpenſé d'évenemens il n'a eu aucun but de donner témoignage à la Divinité*; mais il eſt clair qu'ayant cité David & Saint Paul, touchant les leçons que les cieux & le monde font aux hommes qu'il y a un Dieu, mon raiſonnement ne tombe point ſur les effets de la nature, mais ſur les miracles muets que l'on pretend que Dieu a produits dans les nations infidelles. J'ai fait un chapitre (1) exprès pour montrer la difference de ces deux choſes; notre delateur y a pû voir la reponſe à l'objection qu'il m'a faite ſur la raiſon avec quoi j'ai combattu les preſages, & néanmoins il n'a pas laiſſé de ſe ſervir de cette objection que j'avois ruinée par avance; il s'en eſt ſervi, dis-je, ſans parler en façon du monde de ce que j'y ai repondu. N'eſt-ce point tromper le public?

(1) *C'eſt le* 234. *pag.* 206.

CHAPITRE IV.

Reponſe aux objections particulieres qui concernent les Penſées diverſes.

OBJECTIONS particulieres.

IL a falu donner une raiſonnable étenduë au chapitre precedent, parce qu'il s'agiſſoit

s'agiſſoit de ruiner par ſon principal appui l'accuſation de ma partie, & de lui ôter le maſque qui couvroit ſa mauvaiſe foi. A l'avenir nous pourrons être plus courts.

PREMIERE OBJECTION.

Page 247. *Il tourne en ridicule nos Hiſtoriens Proteſtans, leſquels ont rapporté des preſages.*

Pag. 162. *C'eſt l'erreur la plus inſoûtenable du monde, que celle qui admet des preſages.*

Reponſe. 1°. Un homme peut être tout à la fois bon Proteſtant & mauvais Auteur, & par conſequent un autre homme peut être tout à la fois bon Proteſtant, & cenſeur de ce mauvais Ecrivain. 2°. On ne peut repondre rien qui vaille aux argumens qui refutent la diſcipline des Augures, & des Haruſpices du Paganiſme; & la ſuperſtition de ceux qui tirent un mauvais preſage de ce qu'une ſaliere ſe renverſe; qu'on eſt treize à table; qu'une belette traverſe notre chemin, &c. Il doit donc être permis à un Philoſophe de rejetter ces vieilles doctrines, & tout ce qui n'eſt pas mieux fondé que cela en ce genre d'opinions. 3°. La negation des preſages eſt ſans doute un Athéïſme tout net, quand elle eſt fondée ſur ce que l'on ne croit pas qu'il y ait rien dans l'Univers qui connoiſſe l'avenir; mais ſi on la

fonde,

fonde, comme je fais, ſur la crainte d'attribuer à Dieu une infinité de miracles indignes de ſa grandeur, & de ſa ſageſſe, tant s'en faut qu'elle ſoit une impieté, qu'elle eſt au contraire un ſentiment très-pieux, & c'eſt être impie que d'appeller impieté un tel ſentiment. C'eſt pour le moins une grande impertinence : mais pour être mieux aſſuré du titre qu'il faut donner à une pareille cenſure, je ſupplie très-humblement nos Juges Eccleſiaſtiques de qualifier ces deux propoſitions que je leur denonce, (1) & que mon delateur doit reconnoître pour ſiennes bon gré malgré qu'il en ait.

I. Il eſt permis de ſupprimer la raiſon pour laquelle un homme nie les preſages, encore que cette raiſon ſoit très-propre à refuter le delateur qui la ſupprime.

II. C'eſt une impieté que d'oſer nier que Dieu faſſe ce que l'on croit indigne de lui.

Si l'on appelloit cela une crainte mal fondée, ou une ſuperſtition mal entenduë, ou une ignorance des privileges infinis de Dieu, on pourroit avoir raiſon ; mais à moins que d'être ſtupide, ou aveugle par ſon humeur ſatirique, on ne tombera jamais dans la manifeſte contradiction de pretendre que cette exceſſive crainte de bleſſer la gloire de Dieu ſoit un Athéïſme.

SECONDE

(1) *Voyez le dernier chapitre de cette Reponſe.*

SECONDE OBJECTION.

Pages 343. & 344. *Il établit que tout eſt incertain dans le monde, & qu'on ne ſe détermine à croire une opinion plûtôt qu'une autre, que par des marques étrangeres. Et cela ſans faire aucune exception, même des choſes de la Religion.*

Reponſe. Il faut remarquer qu'en cet endroit je ne fais que rapporter ce que d'autres diſent; je rapporte un paſſage de Minucius Felix, & un autre de la Logique de Port-Royal. Comme il n'étoit point queſtion là des affaires de Religion, il eût été ſuperflu de les excepter, & perſonne n'auroit cru alors qu'il s'éleveroit au bout de neuf ans un delateur heriſſé de chicaneries. Si j'avois commencé à excepter quelque choſe, il m'auroit falu donner la liſte des demonſtrations de Geometrie qui ne ſont pas incertaines, & des principes de Metaphyſique qui ne le ſont pas non plus, & des apparences des ſens dont Pyrrhon ne doutoit pas. Tout lecteur judicieux ſe ſeroit mocqué de cela, parce que la choſe eût été très-mal placée.

TROISIÉME OBJECTION.

Page 297. *On trouve cette ſcandaleuſe propoſition:* Il n'y a jamais eu de malheur moins à craindre que l'Athéïſme, & par conſequent

conſequent Dieu n'a point produit de miracles pour l'empêcher. *Et ſon ſens eſt que les hommes ſont aſſez pouſſez à croire un Dieu, premierement par des prodiges que les hommes s imaginent fauſſement être divins. 2. Par la politique des Magiſtrats. 3. Par l'artifice des Prêtres. Il n'attribuë pas la difficulté d'être Athée, ni au ſentiment de la conſcience, ni aux merveilles de la Providence : mais uniquement à la ſottiſe du peuple, à l'artifice des Magiſtrats, & à l'ambition des Prêtres. Jamais Athée en dit il davantage?*

Reponſe. 1°. Tant s'en faut que cette propoſition ſoit ſcandaleuſe, que l'on ne ſçauroit la nier ſans meriter une reprimande de tous nos Theologiens : car ſi ma propoſition eſt ſcandaleuſe, il faut que celle-ci ſoit édifiante.

Il n'y a jamais eu de malheur plus à craindre que l'Athéiſme, & par conſequent il a falu que Dieu ait produit des miracles pour l'empêcher.

Or je mets en fait qu'il n'y a point de Propoſant de 4. mois dans les Academies Proteſtantes, qui ne ſçache la fauſſeté de cette propoſition. La premiere choſe que l'on fait dans tous les ſyſtémes de Theologie, eſt d'établir que Dieu a gravé ſon idée dans l'eſprit & le cœur de tous les hommes, & qu'il ſe peint ſi viſiblement dans les œuvres de la creation, & dans la conduite

duite du monde, que la notion de Divinité eſt une des plus ineffaçables. La plûpart même de nos Theologiens ſoûtiennent qu'il n'y a jamais eu d'Athées de ſpeculation, mais ſeulement de pratique. En un mot, ma propoſition eſt infiniment plus glorieuſe à Dieu, que celle de mon adverſaire. Je pretends que l'idée de Divinité imprimée dans l'eſprit de l'homme, ſe conſerve par le ſeul ordre que Dieu a établi dans la nature; & mon adverſaire pretend que cet ordre ne ſuffiroit pas, & que ſi Dieu n'en ſuppléoit l'inſuffiſance par des coups extraordinaires (1) preſque tous les mois, l'Athéïſme inonderoit facilement le Genre-humain. C'eſt ma premiere Reponſe. Il y verra qu'il auroit beſoin de retourner ſur les bancs des Academies.

En 2. lieu, il eſt très-faux que je n'attribuë pas la difficulté d'être Athée, aux merveilles de la providence; car dès là que je ſuppoſe que l'on trouve aiſément l'eſprit de l'homme du côté de la ſuperſtition, & qu'il n'eſt nullement à craindre qu'on puiſſe le tourner du côté de l'Athéïſme, je ſuppoſe de toute neceſſité que l'eſprit & le cœur de

(1) *Ce que le Delateur nomme preſages comprend tant de choſes, qu'il ne ſe paſſe gueres de mois dans une Province ſans qu'il en arrive quelqu'un.*

de l'homme ſont tout penetrez de l'idée de Divinité, & que cette idée les remplit de crainte, & ſe conſerve & ſe fortifie à la vûë des productions de la nature, & des merveilles de la providence. N'eſt-ce point ſur ce fondement que les ſoupleſſes des Politiques, & les fourberies des Prêtres ont dû neceſſairement élever toutes les fauſſes Religions?

QUATRIÉME OBJECTION.

Dans les chap. 107. 108. *&* 109. *il établit nettement que les Religions ont pris uniquement leur ſource de là: De la politique des Magiſtrats, de l'artifice des Prêtres, & de la ſuperſtition des peuples pour les prodiges. Et même dans la page* 298 *il tourne en ridicule ceux qui concluent qu'il y a un Dieu, des monſtres & meteores d'éclat, des famines, mortalitez, &c.* Il dit que tout cela arrive neceſſairement par l'action des corps les uns ſur les autres. *Mais*, vû comme le monde va, *cela ſert à perſuader aux hommes qu'il y a un Dieu. Ce*, vû comme le monde va, *me paroît contenir un fonds de libertinage & d'impieté infini. C'eſt-à-dire, vû comme le peuple eſt ſot, comme les politiques ſont ruſez, & les gens d'Egliſe fourbes & trompeurs pour impoſer aux ſots, il ne faut pas craindre que les Societez demeurent ſans Dieu & ſans Religion. Pas un mot d'un ſentiment de conſcience*

ſcience qui force les hommes à croire un Dieu; pas un mot de ces merveilles du monde & de la Providence qui preſentoient aux Payens la Divinité d'une maniere ſi ſenſible.

Reponſe. C'eſt ici que l'on va voir un tiſſu de fraudes & d'ignorances ſi entaſſées les unes ſur les autres, qu'on aura de la peine à en croire ſes propres yeux.

1°. Il eſt faux que je parle des Religions ſans en excepter la veritable. Je prie ici mon lecteur de ſe ſouvenir que dans les pages que le delateur a citées, je repons à une objection dont il eſt neceſſaire de ſçavoir l'état. Ma preuve theologique contre les preſages des Cometes, que Dieu ne fait point de miracles pour fomenter l'idolâtrie, & QU'AVANT LA NAISSANCE DU CHRISTIANISME les Cometes n'étoient propres qu'à la fomenter par toute la terre, excepté DANS UN (1) PETIT COIN DE LA JUDÉE. On m'objecte qu'à la verité elles fomentoient l'idolâtrie, mais qu'en même tems elles empêchoient l'introduction de l'Athéïſme, & qu'il eût été à craindre que ſi les Idolâtres n'avoient point vû de prodiges de tems en tems, ils ne fuſſent devenus Athées. Je repons qu'il ne le faloit pas craindre, & j'en donne entre autres raiſons le penchant naturel des peuples à la ſuperſtition,

(1) *Page* 144.

ſuperſtition, l'adreſſe des Politiques, les ſtratagêmes des Prêtres, & la malice du Diable. Il eſt viſible que la veritable Religion, qui étoit en ce tems-là celle des Juifs, demeure toûjours exceptée de cette regle, & qu'il s'agit uniquement de l'idolâtrie Payenne. Il n'eſt pas moins viſible par la page 144. de mes Cometes, qu'aujourd'hui l'Egliſe Chrétienne demeure dans une ſemblable exception. Il n'eſt donc plus queſtion que de ſçavoir ſi les fauſſes Religions ſont l'ouvrage des Politiques, des Prêtres & des Demons, ou ſi elles ſont l'ouvrage de Dieu. Non ſeulement je ſoûtiens le premier parti, mais je pretens qu'on ne peut ſans impieté ſoûtenir l'autre. Attribueroit-on à Dieu la Religion que Numa Pompilius établit à Rome? Les homicides des Carthaginois en l'honneur de Saturne, les parricides des habitans de la Paleſtine en l'honneur de Moloch, ſeroient donc l'ouvrage de Dieu? Qui n'auroit horreur de le penſer? En tout cas j'ai pour moi l'opinion d'une infinité de Docteurs Chrétiens de tous les ſiecles, & de toutes les Communions. Ils s'accordent tous à imputer au Demon non ſeulement l'idolâtrie Payenne, mais auſſi les hereſies. L'ennemi (1) qui dans la parabole du ſemeur vient de nuit ſemer

(1) *En Saint Matthieu chap.* 13. *v.* 25.

ſemer de la zizanie, n'eſt autre, ſi on les en croit, que le Demon ; c'eſt lui qui a pouſſé les Arius, les Neſtorius, les Pelages, &c. N'eſt-ce pas lui ſelon notre Confeſſion de foi qui a produit les vœux monaſtiques, les jeûnes, les pelerinages, & les autres dogmes pour leſquels nos peres ſont ſortis de la Communion de Rome? Je pourrai citer cent & cent Auteurs là-deſſus, & nommément mon delateur dans la nouvelle édition de mes Cometes. N'eſt-il pas bien étrange qu'un Philoſophe ſoit accuſé d'impieté par un Miniſtre, pour avoir dit que la Religion Payenne n'étoit point l'ouvrage de Dieu, mais celui des hommes & des Diables?

2°. Il n'eſt pas vrai que dans la page 298. je tourne en ridicule ceux qui concluent qu'il y a un Dieu, des monſtres, & des meteores d'éclat, des famines, des mortalitez, &c.

3°. Il n'eſt point vrai que ces paroles *vû comme le monde va*, ſoient des paroles de libertinage, & il faut n'avoir rien lû avec jugement, pour douter que hors de la vraye Religion que j'ai exceptée d'abord, la ſottiſe des peuples, la ruſe des Politiques, & la fourberie des Prêtres ne paroiſſent jamais mieux que dans les choſes qui concernent la Religion. Je defie mon delateur avec toute ſa temerité, d'oſer ſe rendre

l'Apologiſte

l'Apologiſte du Genre-humain ſur ce ſujet-là. Il auroit beſoin de repaſſer ſon Compend de Theologie; car il ſemble avoir oublié que quand Dieu ne retire point les gens des abîmes de leur corruption naturelle par la grace victorieuſe de ſon Saint Eſprit, ils ſont neceſſairement la proye du Diable, & le jouet de mille paſſions baſſes, criminelles & ridicules. Tels doivent être ſelon notre Theologie tous ceux qui ne ſont pas dans la vraye Religion. Pluſieurs couplets de nos Pſeaumes, & cent paſſages des Prophetes font inſulte à la bêtiſe des Gentils.

4. Il n'eſt pas vrai que je ne diſe pas un mot d'un ſentiment de conſcience qui force les hommes à croire un Dieu; car je dis expreſſément dans la même page, (1) que le delateur a citée, *que par tout où l'on croit une Religion, on regarde* les tempêtes, les mortalitez, les famines, &c. *comme des effets particuliers de la providence divine, qui demandent un renfort de culte & la devotion.* Si notre homme entend ce que c'eſt que la conſcience, n'en voit-il point là un acte? Juger que l'on a offenſé Dieu, & qu'il faut l'appaiſer par un renfort de devotion, n'eſt-ce pas un acte de conſcience? Puis donc que je reconnois que les Idolâtres ſe rapprochoient de leurs Dieux par ces ſortes d'actes,

(1) *C'eſt la 298.*

tes, je dis & je declare formellement que la conſcience intervenoit dans leur Religion. Un peu plus bas je m'exprime en cette maniere : *Sans ſe departir des loix generales de la nature, Dieu a pû trouver dans le progrès & dans l'enchainement des cauſes ſecondes aſſez de phenomenes extraordinaires pour ſe faire redouter.* N'eſt-ce pas reconnoître la conſcience dans les Payens ? N'eſt-ce pas par la conſcience qu'ils redoutoient leurs Divinitez ? Il n'eſt pas vrai que je ne diſe pas un mot *de ces merveilles du monde & de la providence, qui preſentoient aux Payens la Divinité d'une maniere ſi ſenſible* ; car ne voit-on pas manifeſtement dans les paroles que j'ai citées de la page 298. que j'attribuë à la diſpenſation de la providence l'effet que les phenomenes peu communs produiſoient ſur les eſprits par rapport à la Religion ? Y a-t'il donc autre choſe que des calomnies dans la cenſure que je refute ?

CINQUIÉME OBJECTION.

Page 312. *On lit le dangereux paradoxe*, que l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'idolâtrie. *Impieté qui porte les hommes à negliger les Athées, & à n'avoir pas plus d'horreur pour eux que pour les Idolâtres. Comme on ne punit pas les Idolâtres de mort, auſſi ne faudra-t'il pas punir les Athées de mort.*

Reponſe. 1°. Cē paradoxe eſt incomparablement moins dangereux, que de dire que l'idolâtrie Payenne eſt un moindre mal que le dogme d'Epicure : car l'homme étant naturellement ſuperſtitieux, il n'eſt point à craindre qu'il tombe dans l'Athéïſme, mais il eſt toûjours dans un pas gliſſant vers le culte des Idoles. 2°. Selon les belles reflexions du delateur, la doctrine contraire à la mienne eſt une impieté qui porte les hommes à negliger ceux qui adorent non ſeulement le bois & la pierre, mais auſſi des Divinitez toutes couvertes de crimes auſquelles ils ſacrifient leurs propres enfans.

Il eſt bon de remarquer que mon paradoxe, *l'Athéiſme n'eſt pas un plus grand mal que l'idolâtrie*, eſt infidélement rapporté, encore qu'on trouve ces mêmes paroles dans la page que le delateur a citée. Il faut ſçavoir qu'après qu'un Auteur a poſé l'état de la queſtion, & declaré les reſtrictions qu'il donne à ſes termes, il neglige enſuite de repeter à chaque page ces reſtrictions; mais il faut néanmoins qu'elles ſoient toûjours ſous-entenduës, & un faiſeur d'extraits qui les ſupprime eſt coupable ou de mauvaiſe foi, ou d'ignorance. Mon paradoxe doit être entendu dans un ſens de reſtriction tant du côté du ſujet, que du côté de l'attribut: le ſujet, ſçavoir, l'Athéïſme

me, a été borné dans la page 322. (1) à une ſorte d'Athées. C'eſt ce qui paroît par ces paroles. » Je vous avertis une fois pour » toutes, Monſieur, que je parle de ces » Athées qui ignorent l'exiſtence de Dieu, » non pas pour avoir étouffé malicieuſe- » ment la connoiſſance qu'ils en ont euë, » afin de s'abandonner à toute ſorte de cri- » mes ſans nul remors, mais parce qu'ils » n'ont jamais oüi dire qu'on doive recon- » noître un Dieu ». L'attribut, ſçavoir, l'idolâtrie, eſt borné aux abominables cultes des Payens. Cela ſe prouve par deux raiſons. 1. Tout le livre eſt écrit ſous la fiction d'un Catholique Romain, & deſorte que le mot idolâtrie ſe doit entendre ſelon le ſtyle de la Communion de Rome. Or ſelon ce ſtyle, il n'y a point d'autres idolâtres que ceux qui adorent les faux Dieux. 2. Il eſt évident que je ne parle que de l'idolâtrie dont j'avois parlé dans ma preuve theologique contre les preſages des Cometes. Or il eſt manifeſte que dans cette preuve il ne s'agit que du Paganiſme, qui couvroit toute la terre hormis la Judée, avant que les Apôtres annonçaſſent JESUS-CHRIST. Il eſt donc viſible que l'objection contre ma preuve ſe rapporte au même Paganiſme, & que la reponſe à cette objection ſe rapporte au

(1) *Voyez auſſi la page* 323. 324.

au même objet. Ainſi pour extraire fidélement il faloit repreſenter ma doctrine en cette maniere. Il prouve que l'idolâtrie des anciens Payens n'eſt pas un mal plus affreux que l'ignorance de Dieu, dans laquelle on tomberoit ou par ſtupidité, ou par défaut d'attention, ſans une malice premeditée, fondée ſur le deſſein de ne ſentir nul remors en s'adonnant à toute ſorte de crimes. L'état de la queſtion ainſi poſé, je ſoutiens que mon ſentiment eſt très-veritable: car s'il eſt vrai,

I. Que l'on offenſe beaucoup plus celui que l'on nomme fripon, ſcelerat, infame, que celui auquel on ne ſonge pas, ou de qui on ne dit ni bien ni mal.

II. Qu'il n'y a point d'honnête femme qui ne prît pour une plus mortelle injure que des médiſans la decriaſſent comme une infame proſtituée, que s'ils la faiſoient paſſer pour morte.

III. Qu'il n'y a point de mari jaloux qui n'aime mieux que ſa femme faſſe vœu de continence, ou en general qu'elle ne veüille plus oüir parler de commerce avec un homme, que ſi elle ſe proſtituoit à tout venant.

IV. Qu'un Roi chaſſé de ſon trône s'eſtime plus offenſé, lorſque ſes ſujets rebelles ſont enſuite très-fidelles à un autre Roi, que s'ils n'en mettoient aucun à ſa place.

V.

V. Qu'un Roi qui a une forte guerre ſur les bras, eſt plus irrité contre ceux qui embraſſent avec chaleur le parti de ſes ennemis, que contre ceux qui ſe tiennent neutres.

Si, dis-je, ces cinq propoſitions ſont vrayes, il faut de toute neceſſité que l'offenſe que les Payens faiſoient à Dieu, ſoit plus atroce que celle que lui font les Athées dont je parle, s'il y en a. Ils ne ſongent point à Dieu, ils n'en diſent ni bien ni mal. C'eſt un grand crime, je l'avouë; mais s'ils attribuoient à Dieu tous les crimes les plus infames, comme les Payens les attribuoient à leur Jupiter & à leur Venus; ſi après l'avoir chaſſé de ſon trône ils lui ſubſtituoient une infinité de faux Dieux, leur offenſe ne ſeroit-elle pas un peché beaucoup plus grand? Ou toutes les idées que nous avons des divers degrez de peché, & ſous leſquelles Dieu s'eſt revelé à l'homme ſont fauſſes, ou mon ſentiment eſt veritable. La perfection qui eſt la plus chere à Dieu eſt la ſainteté; il eſt le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs; il eſt jaloux de ſa gloire; par conſequent le crime qui l'offenſe le plus ſenſiblement eſt de le faire mechant, de le degrader de ſon trône, de ne lui rendre aucun culte, & d'en rendre à une infinité d'autres êtres; en un mot de ſe déclarer pour le Demon dans la guerre

qu'il fait à Dieu. L'Ecriture nous apprend que c'eſt au Diable que ſe terminoit l'honneur rendu aux Idoles.

J'ai mis mon pretendu paradoxe dans une ſi grande évidence, que je defie mon delateur de le refuter pied-à-pied. Que ſera-ce lorſqu'on le verra dans la troiſiéme édition éclairci & fortifié tout de nouveau?

Je voudrois bien qu'il m'apprît ce qu'il veut dire, quand il avance qu'*on ne punit pas les Idolâtres de mort*. A-t'il oublié qu'il n'y avoit point de gens qui ſelon les loix de Moïſe fuſſent plus puniſſables que les Idolâtres? Croit-il que Servet & Gentilis auroient dogmatiſé impunément qu'il faloit retablir l'ancien Paganiſme? Oſeroit-on bien prêcher à Rome, en Eſpagne, en Suiſſe, en Suede, qu'il faut adorer non pas JESUS-CHRIST, mais Jupiter & ſa femme Junon, Minerve, Mars, & la très-impudique femme de Vulcain? On feroit pendre pour le moins de ſemblables Predicateurs. Servet fut brûlé pour avoir dogmatiſé contre les myſteres de l'Evangile; mais s'il avoit ſoutenu le Paganiſme, & qu'il y eût eu des ſupplices plus affreux que celui du feu, on l'y auroit condamné ſans doute.

SIXIÉME OBJECTION.

Page 344. *Il loue & admet ce damnable principe,*

principe . que tout étant incertain dans la nature, il n'y a rien de mieux que de s'en tenir à la foi de ſes ancêtres, & de profeſſer les Religions que la tradition nous a enſeignées, *ſelon quoi les Idolâtres ont bien fait de rejetter l'Evangile, & les Papiſtes la Reformation.*

Rep. Pour cette fois je n'ai garde de me plaindre de ſa mauvaiſe foi. Il n'eſt coupable que de peu de diſcernement, & de peu de penetration. Pour un homme qui ſe pique tant d'eſprit, il faut avoüer qu'il n'en a eu gueres en cette rencontre. Il n'a pas diſcerné que je me mocque du principe des Catholiques Romains. Par quelle diſtraction a-t'il pû perdre de vûë l'un des deſſeins de mon Ouvrage, qui eſt de refuter la maxime, *Qu'une erreur ne peut pas être de tous les païs & de tous les ſiecles ?* Un homme qui force ce retranchement, & qui rapporte enſuite que les Payens avoient oppoſé la tradition aux premiers Chrétiens, & que ceux-ci l'oppoſent aux Proteſtans, n'a-t'il pas deſſein de railler l'Egliſe Romaine, & de lui faire honte de ſa conformité avec les anciens Idolâtres ? J'ai reçû cent complimens de nos plus zélez Refugiez pour ces manieres, qu'ils nommoient adroites, de tourner en ridicule le Papiſme.

SEPTIÉME OBJECTION.

Dans les chap. 130. *&* 131. *pages* 350. 351. *&* 354. *il prouve avec ſcandale*, Que la connoiſſance de Dieu ne ſert de rien pour retenir les hommes dans leur devoir, & brider les paſſions.

Reponſe. Quoiqu'on ait refuté d'une maniere terraſſante cette objection il y a (1) près de deux ans, je ne laiſſerai pas de la refuter ici.

Je dis donc que jamais fauſſaire n'a fait un tour de ſon métier auſſi étrange que celui de mon denonciateur : car il ne faut que jetter la vûë ſur la page 254. des Cometes, pour voir qu'on repreſente ma doctrine toute mutilée de ſes parties les plus nobles. Voici ce que j'ai dit : *Quand on n'eſt pas veritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur ſanctifié par la grace du Saint Eſprit, la connoiſſance d'un Dieu & d'une providence eſt une trop foible barriere pour retenir les paſſions de l'homme, & ainſi elles s'échappent auſſi licentieuſement qu'elles feroient ſans cette connoiſſance-là... Cela (2) fait voir le peu de fondement qu'il y a à dire que la connoiſſance vague & confuſe d'une providence eſt fort utile pour affoiblir la corruption de*

(1) Dans le nouvel Avis au Petit Auteur, p. 6. 7. 8. & 9. (2) Page 355.

de l'homme..... Il (1) *n'y a que la veritable Religion, qui outre cette utilité apporte celle de convertir l'homme à Dieu, de le faire combattre contre ſes paſſions, & de le rendre vertueux. Encore n'y reüſſit-elle pas à l'égard de tous ceux qui la profeſſent.* Quel aveuglement n'eſt-ce pas de trouver là un grand ſcandale ? Mais quelle audace, quelle injuſtice n'eſt-ce pas que de me faire dire en general de la connoiſſance de Dieu, ce que je n'ai dit que de ces connoiſſances vagues & confuſes que les fauſſes Religions communiquent ? N'ai-je pas excepté la connoiſſance que le Saint Eſprit communique aux regenerez ? Où ſera le lecteur aſſez aveugle pour ne pas voir la deſtitution de jugement où un Miniſtre doit être, lorſqu'il oſe s'élever contre la page 354. du livre des Cometes, où l'on voit la doctrine de la grace ſelon les idées les plus rigides de Saint Auguſtin & de Calvin ? Cette cenſure n'eſt-elle pas bien placée dans les écrits d'un homme qui a tant crié contre ce qu'il appelle le Pajoniſme ? Et ſi ma doctrine eſt fauſſe, ne s'enſuit-il pas manifeſtement que ces deux propoſitions d'un Pelagianiſme outré ſont vrayes ?

Lors même que l'on n'eſt pas veritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur ſanctifié:

(1) Page 355.

ſanctifié par la grace du Saint-Eſprit, la connoiſſance d'un Dieu & d'une providence eſt une aſſez forte barriere pour retenir les paſſions de l'homme, & pour mortifier la concupiſcence.

Les fauſſes Religions convertiſſent l'homme à Dieu, le font combattre contre ſes paſſions, & le rendent vertueux.

HUITIÉME OBJECTION.

Page 363. *& ſuivantes, il poſe ce mechant principe*, Que l'Athéiſme ne conduit pas neceſſairement à la corruption des mœurs; *& le prouve dans tous les articles ſuivans avec un très-grand ſcandale : car ſi cela eſt, les Magiſtrats n'ont pas raiſon de chaſſer les Athées & de les faire mourir. La creance d'un Dieu, des peines & des recompenſes après cette vie, ſont regardées par tout comme un frein qui empêche le debordement, lequel feroit perir les Societez.*

Reponſe. Il a raiſon de dire que je prouve ce principe; car j'en apporte des raiſons demonſtratives. Parmi les Philoſophes une cauſe neceſſaire eſt toûjours ſuivie de ſon effet : puis donc que j'ai montré par l'Hiſtoire qu'il y a eu des Athées aſſez reglez dans leur vie, il eſt inconteſtable que l'Athéïſme n'eſt pas une cauſe neceſſaire du dereglement des mœurs. Voyez les autres preuves que j'ai données. J'admire l'imprudence de

de notre homme ; à quoi ſonge-t'il de nous faire une peinture ſi deſavantageuſe de ſon cœur ? Il voit *avec un grand ſcandale* qu'on lui prouve une verité. Il n'aime donc pas la verité en elle-même. Il la hait lorſqu'elle n'eſt pas conforme à ſes préjugez. Eſt-ce là le caractere d'un honnête homme ? Qu'il ſçache que jamais un honnête homme ne ſe ſcandaliſe d'une opinion veritable, quand même cette opinion auroit toûjours paſſé pour un monſtre. Il eſt ravi qu'enfin le tems lui faſſe juſtice. Le delateur ſongeoit-il bien à ce qu'il diſoit en refutant ma propoſition ? Pretend-il que le Magiſtrat ne doit punir les ſectateurs du menſonge qu'à cauſe de leur mauvaiſe vie ? Servet & Gentilis n'ont-ils pas été mis à mort uniquement à cauſe de leurs dogmes ? Que voici un homme bien d'accord avec lui-même ! Il a écrit & prêché cent fois que les Magiſtrats doivent perſecuter les Heretiques, & ici il reconnoît que ſi les Athées étoient reglez dans leurs mœurs, le Magiſtrat ne pourroit pas les faire mourir. Franchement il ne ſçait à quoi il penſe. Pour ce qui eſt de cette opinion generale dont il parle, il me fera plaiſir de me dire ſi elle eſt appuyée ſur quelque texte formel de l'Ecriture, ou ſi l'Egliſe Reformée a fait un point de foi ; car ſans cela c'eſt ſe mocquer du public que d'accuſer un Philoſophe Proteſtant d'Athéïſme.

théiſme, ſous pretexte qu'il refute des opinions populaires.

NEUVIÉME OBJECTION.

Page 395. *Il poſe ce principe*, Que les hommes peuvent être tout enſemble fort dereglez dans leurs mœurs, & fort perſuadez de la verité de la Religion Chrétienne. *Opinion ſcandaleuſe, qui ruine tout ce que dit la Theologie, que la vraye foi produit toûjours la ſanctification.*

Reponſe. Je repons deux choſes. 1°. Qu'on ne peut que ſe rendre ridicule en tout tems, & ſur tout dans un ſiecle comme le nôtre, quand on s'oppoſe à la notorieté publique. Il ne faut que jetter les yeux ſur l'état preſent de l'Europe, & ſur celui où elle a été de tems immemorial, pour être entierement convaincu qu'une infinité de gens de mauvaiſe vie depuis pluſieurs ſiecles, ont été d'ailleurs perſuadez de l'Evangile, juſqu'à être capables de s'emporter avec fureur contre les Juifs, les Turcs, & les Heretiques. 2°. Mon opinion ne peut donc paroître ſcandaleuſe qu'à des ignorans entêtez qui n'ont rien lû, & qui ne conſiderent rien avec reflexion. Au reſte, elle laiſſe en ſon entier notre ſyſtéme ſur l'efficace de la vraye foi par rapport à la ſanctication. N'ai-je pas expreſſément excepté ceux qui ſont conduits par les lumieres du Saint-Eſprit?

prit ? N'ai-je pas declaré que ces lumieres alloient juſques à la converſion du cœur, & qu'elles domptoient la concupiſcence ? Nos enfans apprennent par cœur dans des Catechiſmes fort connus qu'il y a quatre ſortes de foi ; la foi hiſtorique, la foi des miracles, la foi à tems, & la foi juſtifiante. La foi hiſtorique toute ſeule eſt ſi peu propre à produire la juſtification, que nos ſyſtémes reconnoiſſent que le Diable eſt pourvû amplement de cette foi par raport à tous les myſteres de l'Evangile.

DIXIÉME OBJECTION.

Page 18. *Il dit*, Qu'une ſocieté d'Athées à l'égard des mœurs & des actions civiles, ſeroit toute ſemblable à une ſocieté de Payens. *Propoſition fauſſe & ſcandaleuſe qui tend à diminuer l'averſion pour l'Athéiſme, & à ruiner ce principe tenu par tous les hommes, que pour la Societé il faut neceſſairement avoir une Religion, afin de tenir les hommes en bride.*

Rep. Je n'affirme rien là-deſſus, je propoſe ſeulement une conjecture qui n'étant contraire ni à la revelation, ni à notre Confeſſion de foi, doit obtenir paſſeport, ſauf à chaque lecteur à en faire le cas qu'il voudra. Remarquez bien que ma partie ne m'oppoſe ni l'Ecriture, ni la Confeſſion de foi de nos Egliſes ; il ne me parle que d'un

d'un principe tenu par tous les hommes. Ce ſont de grands mots, & des termes vagues qui n'ont jamais empêché un Philoſophe d'examiner ſi une opinion eſt bien fondée : & bien nous en prend que de tels grands mots n'ayent pas arrêté les diſcuſſions philoſophiques ; car nous ſerions encore dans des préjugez & dans des erreurs pitoyables. Je ne pretens point nier que la Religion ne ſoit un bon frein ; je pretens ſeulement qu'elle n'eſt pas l'unique bâſe des ſocietez. Il y a des Politiques qui diſent que l'amitié porta les hommes au commencement à former des Republiques, d'autres diſent que ce fut la crainte. Peut-être fut-ce en partie la crainte, & en partie l'inclination pour les douceurs du commerce, qui les unit en un corps. Quoi qu'il en ſoit, il fut neceſſaire d'établir une puiſſance legiſlatrice, qui eût le droit du glaive contre tous ceux qui offenſeroient leurs concitoyens. Voilà donc outre la Religion deux appuis des Republiques ; l'interêt que chaque particulier a de demeurer uni au Corps, & la crainte d'être châtié s'il trouble le repos public. Une ſocieté d'Athées pourroit donc avoir deux appuis. Manquant du troiſiéme qui eſt celui de la Religion, elle ne ſe ſoutiendroit pas ſi bien, je le veux ; elle ſeroit comme un vieillard qui marche ſans ſon bâton, ou comme une

Reine

Reine convaleſcente qui marche ſans ſon Ecuyer : cet homme & cette Reine marchent alors moins ſûrement, je l'avouë, mais ils ne laiſſent pas de marcher ſans cet appui. Liſez la Preface des Inſtitutes, (1) vous verrez qu'on n'y fait mention que de deux appuis de la ſouveraineté, les loix & les armes. Je repondrai ci-deſſous à ce que le delateur ne ceſſe de repeter, que mon opinion tend à diminuer l'averſion de l'Athéiſme.

ONZIÉME OBJECTION.

Page 19. *Il pretend* que les vertus des Chrétiens ne viennent pas d'un principe de Religion, mais uniquement de la crainte, de l'amour pour l'honneur mondain, & autres principes mondains. *Propoſition ſcandaleuſe qui decrie toutes les vertus Chrétiennes, comme s'il n'y avoit point de vrais Chrétiens. Voyez auſſi la page 22. des cauſes de la chaſteté des femmes. Il traite cette matiere d'une maniere impure & ſcandaleuſe, pretendant que les femmes ne ſont point chaſtes par vertu & par Religion.*

Reponſe. C'eſt peut-être de tout ce qu'a fait mon delateur ce qui m'a le plus donné à connoître qu'il eſt ſemblable au Juge iniques.

(1) *Imperatoria Majeſtati proprium eſt non ſolùm armis decorari, ſed etiam legibus armari.*

que, qui ne craignoit ni Dieu ni les hommes : car s'il avoit quelque reſpect pour le public, & quelque égard pour la renommée, auroit-il oſé ſupprimer les exceptions que j'ai toûjours faites ? Je ne me ſuis pas contenté dans la page 372. & 396. de mettre hors de pair les vrais fidéles & la veritable Religion, j'ai renouvellé ma declaration dans la page 22. en ces termes. *J'ai déjà declaré, & je le declare encore une fois que j'excepte de la regle generale*, UN BON NOMBRE DE PERSONNES QUI SE CONDUISENT PAR LE VERITABLE ESPRIT DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, *& que Dieu preſerve de la contagion la plus univerſellement repandue.* Avoir oſé citer cette page dans le même tems qu'on m'accuſe de *decrier* TOUTES LES *vertus Chrétiennes, comme s'il n'y avoit point de vrais Chrétiens*, n'eſt-ce pas avoir renoncé à..... Il n'eſt point vrai que j'aye traité le chapitre de la chaſteté des femmes d'une maniere impure & ſcandaleuſe ; j'en fais Juges tous mes lecteurs ; il n'eſt point vrai que je pretende *que les femmes ne ſont point chaſtes par vertu & par Religion* : ne ſont-elles point compriſes dans *ce bon nombre de perſonnes qui ſe conduiſent par le veritable eſprit de la Religion Chrétienne*, lequel bon nombre j'ai excepté de la regle generale ? Ainſi ce que j'ai dit ne regarde point les femmes predeſtinées & regenerées ;

generées; cela ne regarde que les femmes compriſes dans le decret de la reprobation abſoluë, qui ſelon la Theologie du Synode de Dordrecht ſont incapables de rien faire pour l'amour de Dieu, & vivent & meurent dans l'eſclavage du peché. Elles peuvent d'ailleurs être chaſtes par temperament, ou par l'amour d'une belle reputation. Tout ce que mon adverſaire leur peut accorder, s'il ne veut pas contrevenir à la ſignature de ce Synode, eſt que la crainte ſervile de l'enfer peut les retenir: mais n'eſt-il pas plus glorieux au ſexe d'attribuer ſa chaſteté, ou au temperament, ou aux idées de l'honneur humain & de la belle reputation, qu'à la crainte du ſupplice? Que mon delateur n'oublie pas la maniere dure & groſſiere dont il a prêché diverſes fois ſur ce chapitre, & l'indignation qu'en conçûrent quantité de femmes.

DOUZIÉME OBJECTION.

Pages 37. & 38. *Il établit l'égalité des pechez, & prouve qu'un aſſaſſin qui tuë un homme, & un Bandit qui fait mille meurtres ne peche pas plus que celui qui médit de ſon prochain. Cela tend à diminuer l'horreur des plus grands crimes, & jetter tout dans l'indifference.*

Reponſe. Je ſupplie tous les lecteurs quels qu'ils ſoient, équitables ou injuſtes, n'importe;

porte; je les ſuplie, dis-je, de vouloir bien examiner les pages qu'il cite, je ſuis ſûr qu'ils condamneront tous ſa mauvaiſe foi. Eſt-ce établir l'égalité des pechez que de dire. » Il » eſt conſtant dans la bonne Theologie, » que la méchanceté d'une action conſiſte » en ce qu'elle eſt défenduë de Dieu, mettant à part la diſtinction du droit naturel, d'avec le droit poſitif. Enſuite de » quoi, les circonſtances qui ſe tirent de » l'état où ſe trouve le pecheur, de ſes connoiſſances & de ſes fins, font varier le » degré de turpitude ſelon le plus ou le » moins ». Or c'eſt ce que je dis dans la page 37.

Il faudroit que mon delateur fût le plus ſtupide de tous les hommes, s'il étoit ici en faute de bonne foi; car il n'y a peut-être point de penſée dans tout mon livre qui ſoit plus aiſée à entendre que celle que j'ai expliquée dans l'article 169. Je n'ai nullement pretendu y établir l'égalité des pechez, je n'ai pas dit un ſeul mot d'un Bandit qui fait mille meurtres, je n'ai point comparé un tel Bandit avec un homme qui médit ſimplement de ſon prochain; j'ai ſeulement obſervé qu'un meurtre ne devient pas devant Dieu un plus grand crime qu'un autre meurtre, toutes les fois que les hommes mettent de l'inegalité entre ces deux meurtres; & j'en ai donné pour raiſon que les

les ſuites qu'un meurtre peut avoir par accident, ſans avoir été preſentes à l'intention de l'homicide & ſans être entrées dans ſes motifs, ne contribuent point devant Dieu, ou à l'excuſer, ou à l'aggraver, comme elles contribuent quelquefois à le rendre plus ou moins odieux aux hommes. Ma doctrine n'eſt donc pas que tous les pechez ſont égaux, mais que les hommes jugent ſouvent ſans aucune bonne raiſon qu'un peché eſt plus grand qu'un autre. L'exemple que je donne de cette ſorte de faux jugemens regarde certains crimes pour leſquels la juſtice humaine n'eſt pas fort rude, & un crime qu'elle punit avec beaucoup de ſeverité. L'impudicité & la médiſance ſont aſſez tolerées dans le monde, mais le meurtre eſt ordinairement puni de mort. Sur cela, les hommes croyent qu'un homicide eſt beaucoup plus coupable devant Dieu, qu'un impudique & un médiſant; & je leur ſoutiens qu'ils n'ont aucune bonne raiſon de juger ainſi.

Diſons donc, (1) c'eſt à quoi je conclus, *que les Chrétiens qui s'abandonnent aux deſordres de l'incontinence, qui mentent perpetuellement, ou pour tromper leur prochain, ou pour noircir ſa reputation, ou pour flatter leur vanité, ſont auſſi criminels devant Dieu*

que

(1) Page 39.

que les homicides, puiſqu'ils n'ont aucune revelation, ni aucune bonne raiſon qui leur diſe, que Dieu n'a pas défendu toutes ces choſes également, ou qui leur promette l'impunité des unes, plûtôt que des autres: & par conſequent, que ce qui fait que certains crimes ſont plus communs, n'eſt pas que l'on ſçache qu'ils ſont plus petits devant Dieu. Qui a donné droit à mon delateur de convertir cette doctrine en un paralléle entre un Bandit qui fait mille meurtres, & celui qui medit de ſon prochain? Eſt-ce ainſi que j'ai caracteriſé les deux membres du paralléle? J'ai mis d'un côté non pas un Bandit qui fait mille meurtres, mais ſimplement les homicides: j'ai mis de l'autre non ſimplement celui qui médit de ſon prochain, mais ceux qui s'abandonnent aux deſordres de l'incontinence, qui mentent perpetuellement, ou pour tromper leur prochain, ou pour noircir ſa reputation, ou pour flatter leur vanité. Mon accuſateur extenuë ce que je groſſis, & groſſit ce que j'extenuë; eſt-ce avoir de la conſcience?

C'eſt une grande illuſion que de pretendre qu'un ſoldat qui vole ſur les grands chemins ſoit plus mechant devant Dieu qu'un Theologien, (1) qui ne ceſſeroit de calomnier le tiers & le quart, & par des ſatires imprimées,

(1) *Voyez les Penſées ſur les Cometes, chap.* 170.

imprimées, & par des lettres miſſives, & par ſes converſations, & par ſes eſpions. Il eſt vrai, on pend ce ſoldat quand on l'attrape, & on laiſſe impuni ce Theologien: mais la conduite des tribunaux de la terre n'eſt pas ce qui regle les rangs parmi les pecheurs devant Dieu. Le Bandit que mon delateur me fait fauſſement alleguer eſt devant Dieu moins couvert de ſang, que ne le ſeroit un Theologien, qui par ſes Sermons, par une infinité de libelles, & par de pretenduës revelations tâcheroit d'allumer la guerre par toute l'Europe.

N'oublions point un nouveau trait de la fraude de l'accuſateur. Il n'ignore pas que l'on pourroit enſeigner l'égalité des pechez par deux principes bien differens; l'un parce qu'on ne reconnoîtroit aucune action mauvaiſe de ſa nature, ni aucune loi ou juſtice divine; l'autre parce qu'on croiroit que tout peché étant une offenſe de l'être infini, eſt digne d'une peine infinie, & que l'infini ne ſouffre pas le plus & le moins. Qu'a-t'il fait? Il ne s'eſt pas contenté de m'imputer fauſſement la doctrine de l'égalité des pechez, il a tâché d'inſinuer que je la tire de l'indifference de toute ſorte d'actions, quoiqu'il ſoit manifeſte que ſi j'avois enſeigné cette doctrine, je l'aurois tirée de ce que ſelon (1) *la bonne Theologie, la*

(1) Page 37.

la méchanceté d'une action conſiſte en ce qu'elle eſt défendue de Dieu... & qu'il *ſuffit de* (1) *ſçavoir que Dieu a défendu nettement & expreſſément une choſe, pour ne la pouvoir faire ſans tomber dans tout ce qui conſtituë le crime.*

Ceux qui ſçavent que la Courte Revuë doit juſtifier une accuſation d'Athéïſme, pourront-ils rire dignement de.... de l'accuſateur, qui renvoye les Juges aux pages de mes Cometes où l'on trouve les paroles que je viens de rapporter?

TREIZIÉME OBJECTION.

Page 48. *Il prouve* qu'une ſocieté d'Athées ſe feroit des loix de bienſeance & d'honneur; & qu'ainſi la Religion n'eſt pas neceſſaire. *Propoſition impie qui eſt contraire au ſentiment de tous les hommes, & qui ruineroit la neceſſité de la Religion pour la conſervation des Societez.*

Rep. Il n'eſt pas beſoin de repeter ce que j'ai déjà poſé en refutant la 10e Objection. Il me reſte ſeulement à dire que le delateur témoigne ici une très-craſſe ignorance, ce que je veux bien n'attribuer qu'à l'impetuoſité furieuſe avec laquelle il cherchoit des impietez. Fâché de n'en point trouver de réelles, il en a forgé de chimeriques pour ne

(1) *Page* 38.

ne perdre pas toute ſa peine. Les gens de bon ſens pourront-ils jamais douter qu'un homme ne ſoit ſenſible à la loüange, & au mépris, quelles que ſoient d'ailleurs ſes opinions ſur la providence ? Pour ignorer qu'il y ait un Dieu, ceſſe-t'on de s'aimer ſoi-même, ceſſe-t'on d'être vain, ceſſe-t'on de haïr ſes ennemis, ceſſe-t'on d'aimer à être loüé ? On retient donc les idées de l'honneur & de l'infamie du monde : on comprend qu'il eſt plus beau d'être loüé que d'être blâmé ; qu'un ingrat merite notre reſſentiment, qu'un bienfaiteur eſt plus digne de nos ſervices que celui qui nous trahit. Je defie mon delateur de produire un homme de jugement, qui proteſte qu'il croit que Spinoza ne trouvoit pas plus glorieuſe l'approbation des Sçavans, que celle des ignorans. N'abuſons point de la patience du lecteur ; c'eſt chercher de la lumiere en plein midi. Il n'y a point en Hollande trois hommes aſſez ſtupides, pour ſe perſuader que des gens ſans Religion n'eſtimeroient rien, ne blâmeroient rien. (1) Ce que j'ai dit eſt donc veritable, & par conſequent il faut être je ne ſçai quoi pour le traitter de propoſition impie.

Le

(1) *Mon delateur* Tabl. du Socin. pag. 85. *dit que la Morale* d'Epicure étoit ſans comparaiſon plus chaſte & plus pure *que celle des Sociniens.*

Le lecteur remarquera, s'il lui plaît, que mon adverſaire marque en Italique ces paroles, *& qu'ainſi la Religion n'eſt pas neceſſaire.* Cela ſignifie ſelon l'uſage courant, que ces paroles ſe trouvent dans mon Ouvrage; cependant elles ne s'y trouvent pas. C'eſt donc une calomnie du delateur, d'autant plus maligne qu'il a laiſſé ſuſpendu le mot *neceſſaire.* S'il avoit ajoûté *abſolument neceſſaire à conſerver la ſocieté civile*, il n'auroit dit rien de nouveau. Il a donc choiſi une expreſſion ſuſpenduë, qui ſelon l'uſage de la langue Françoiſe ſignifie qu'une choſe ne ſert de rien. Cela lui fourniſſoit une nouvelle objection très-propre à effaroucher les gens.

QUATORZIÉME OBJECTION.

Page 54. *Il prouve*, Que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par la corruption des mœurs. *Et le montre par pluſieurs exemples d'Athées qui ont vécu vertueuſement. Ce qui eſt ſcandaleux, & tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Athéiſme. Il va même juſqu'à dire*, que la bonne vie des Athées a paru admirable.

Reponſe. C'eſt ici que je l'attendois. Vous allez voir un homme bien confondu. Il avouë que j'ai apporté l'exemple de pluſieurs *Athées qui ont vécu vertueuſement:* s'il avoit pû trouver à mordre ſur mes citations, il l'auroit

l'auroit fait ſans doute : ſon ſilence eſt donc une forte preuve qu'il eſt demeuré convaincu de la verité de ces faits. Or après cela de quel front oſe-t'il traiter d'impie ce que j'ai dit, que les Athées ſe pourroient faire des loix de bienſeance & d'honneur ? Ignore-t'il la maxime des Metaphyſiciens, *ab actu ad potentiam valet conſequentia.* Il avouë que pluſieurs Athées ont vécu vertueuſement, & il nie qu'une ſocieté d'Athées ſe puiſſe faire des loix d'honneur & de bienſeance. Eſt-ce meriter que je prenne la peine de lui repondre ? Voici bien pis ; il traite de ſcandaleuſe une choſe qu'il a reconnuë pour veritable. Ne pouvant nier que je n'aye prouvé par des exemples, & par les propres paroles des Peres de l'Egliſe, la bonne vie de quelques Athées, il ne laiſſe pas de ſe plaindre que ce que j'ai fait eſt ſcandaleux. N'eſt-ce point avoir le cœur auſſi gâté que l'eſprit ? La verité vous ſcandaliſe ? Vous n'avez de la bonne foi que pour avoüer cela. Le public vous doit un remerciment, pour la peine que vous prenez de faire un portrait ſi naïf de votre cœur. Il y a long-tems qu'on conjecture que toute verité qui ne s'accorde point avec vos paſſions vous choque, & vous ſcandaliſe, mais l'aveu ne vous en étoit pas échapé encore.

QUINZIÉME OBJECTION.

Page 58. *Il apporte l'exemple des Sadducéens, pour prouver qu'il n'eſt pas neceſſaire de croire l'Enfer & le Paradis pour vivre en honnêtes gens. Ce qui eſt ſcandaleux.*

Reponſe. Il continuë à ſe peindre. Il témoigne viſiblement qu'il auroit voulu, que j'euſſe accuſé les Sadducéens de toutes ſortes de debauches. Cela lui auroit paru très-édifiant, quoique c'eût été une calomnie. S'il attend de moi des paroles d'édification à ce prix-là, je lui declare qu'il attendra très-long-tems; je ne falſifierai jamais l'hiſtoire par complaiſance pour ſes paſſions. Tout ce que je puis lui promettre, & que j'executerai ponctuellement, c'eſt que s'il m'indique de bons Auteurs qui ayent parlé des fripponneries, & des debauches des Sadducéens, je publierai très-volontiers ce qu'ils en ont dit.

SEIZIÉME OBJECTION.

Page 72 *Il prouve* que les Epicuriens ont eu une idée d'honnêteté, & qu'ils ont fait pluſieurs actions loüables & honnêtes, ſans croire ni Providence, ni Enfer, ni Paradis. *Ce qui eſt ſcandaleux, & porte à mépriſer la Religion, & la foi des peines à venir. Et dans les pages 49. & 50. Qu'il n'eſt pas neceſſaire de connoître Dieu pour être honnête homme.* *Reponſe.*

Reponſe. Mon adverſaire devoit s'en prendre aux Auteurs que j'ai citez, & non pas à moi. Je n'avance rien de mon chef; je ne dis que ce que je trouve dans de bons Auteurs; je rapporte des faits qui ont tous les caracteres de verité qu'on peut demander en ces matieres. Si je forgeois un Roman qui fût propre à nuire à la Religion, on feroit bien de m'en rendre reſponſable : mais je ne fais que citer des choſes qui ſont publiques depuis plus de 15. cens ans. Eſt-ce ma faute ſi elles ne s'accommodent pas aux préjugez du delateur? (1)

DIX-SEPTIÉME OBJECTION.

Page 73. *Il prouve au long*, que les idées d'honnêteté, de vertu & d'équité parmi les Payens, ne ſont point venuës de ce qu'ils croyoient un Dieu & une Religion. *Ce qui eſt impie & ſcandaleux, abaiſſant la Religion, & faiſant qu'on la peut regarder comme inutile dans le monde. D'ailleurs très-faux : puiſque l'opinion repanduë par tout de la verité d'un Dieu, des peines & des recompenſes, eſt la ſource de la connoiſſance de la vertu & du vice.*

Reponſe. Je ſuis édifié de ce qu'enfin dans cette objection il remarque, que ce qui lui paroît *impie & ſcandaleux* eſt *d'ailleurs très-faux;*

(1) *Voyez ci-deſſus la marge de la page*

faux; car on ne ſçauroit concevoir aſſez d'horreur pour un Chrétien, qui traite d'impie & de ſcandaleuſe une propoſition qu'il reconnoît veritable. Mais venons au fait. Je lui reproche, ou comme une ſupercherie, ou comme un manque d'habileté le ſens qu'il donne à mes expreſſions. Quand je dis quelque choſe de la Religion des Romains, il m'accuſe de le dire de la Religion en general. J'ai montré par des exemples qu'il y avoit parmi les Romains certaines idées d'honnêteté, qu'ils n'empruntoient pas de leur Religion. Là-deſſus mon adverſaire m'accuſe *d'abaiſſer la Religion, & de faire qu'on la peut regarder comme inutile dans le monde*. S'il entendoit par *la Religion* celle des Romains, de bon cœur je lui avoüerois la dette. Un Chrétien doit-il avoir du ménagement pour l'ouvrage du Demon? Le Paganiſme n'étoit-il pas la Religion du Diable, ſelon la doctrine commune des Theologiens, tant Catholiques que Proteſtans? Je me ferois un ſcrupule d'*abaiſſer* une Religion que Saint Paul a tant fulminée? J'épargnerois une idolâtrie affreuſe qui a deshonoré Dieu, & le Genre-humain en même tems? Une idolâtrie que tous les Prophetes & les Peres de l'Egliſe, les Tertulliens, les Clemens d'Alexandrie, les Arnobes, les Lactances, les Auguſtins, les Cyrilles, les Theodorets ont foudroyée?

Un

Un Miniſtre viendra aujourd'hui me faire un crime, de ce qu'il ne tient pas à moi qu'on ne regarde cette Religion comme inutile dans le monde ? Il croit donc lui qu'elle a été fort utile au monde : & moi je dis encore une fois qu'elle a été une ſource inépuiſable d'abominations, qui ont été l'horreur de Dieu, & la honte du Genre-humain. Il n'a gueres profité de la lecture de Saint Paul, ni gueres conſideré les reproches que cet Apôtre (1) fait aux Gentils.

Pour montrer que le delateur continuë ici de traiter de ſcandaleuſe une choſe veritable, je n'ai qu'à prier tous mes Lecteurs de lire attentivement ce que j'ai dit de Lucrece, & du point d'honneur de nos braves. Ceux-ci bien loin d'emprunter de leur Religion, l'idée du point d'honneur qui eſt ſi puiſſante ſur leur eſprit, la trouvent anathematiſée dans l'Evangile. Et Lucrece que trouvoit-elle dans ſa Religion, que des Dieux intereſſez par leur conduite à tolerer l'impudicité ? Etoit-ce ſa Religion qui lui apprenoit qu'une femme devoit être chaſte ? Pourquoi ſe ſeroit-elle picquée d'une vertu, que la Déeſſe Venus ne pratiquoit pas ?

DIX-HUI-

(1) *Dans le* 1. *chapitre aux Romains.*

DIX-HUITIÉME OBJECTION.

Page 87. *Il prouve* que l'Athéïſme a eu ſes martyrs ; & qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté : *Propoſition impie, qui tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Athéiſme.*

Reponſe. Cherchez la refutation de cette objection dans la reponſe à la 13^e^ objection.

DIX-NEUVIÉME OBJECTION.

Page 110. *Il appelle Epicure* le glorieux domteur de la Religion. *Comme ſi la Religion étoit un monſtre. Il eſt vrai qu'il emprunte cela de Lucrece ; mais ſans donner aucune marque de deſaprobation, & même ſans citation.*

Reponſe. Ceci ne merite point de reponſe. Un enfant pourroit ſentir qu'une cenſure de Lucrece eût été là un veritable colifichet. De plus il eſt faux que je ne l'aye pas cité.

VINGTIÉME OBJECTION.

Page 125. *Il établit* qu'il y a des erreurs plus groſſieres, que celle qui nie la Providence. *Et en la page* 142. *il conclut*, que l'aveuglement d'Epicure qui nioit la Providence,

vidence, n'eſt pas à beaucoup près ſi condamnable que beaucoup d'autres erreurs. *Propoſitions impies & ſcandaleuſes, qui vont à ruiner la neceſſité de la foi en Dieu, & à diminuer l'horreur pour l'Athéiſme.*

Reponſe. Pour refuter cette objection, je demande au delateur lequel des deux lui paroît plus criminel, ou un Roi faineant, tels qu'étoient en France quelques Rois de la premiere race, ou un Roi tiran, tel qu'étoit Neron & Caligula ? Je ne le crois point aſſez hardi pour repondre qu'il vaut mieux qu'un Roi deſole tous ſes États, que s'il ſe plongeoit dans le repos. Diſons de même qu'il ſeroit plus glorieux à Dieu de jouir tranquillement de ſon bonheur, que de ſe mêler du gouvernement du monde pour mettre par tout le deſordre, violer ici une fille, enlever là un garçon, punir un innocent en un autre endroit, pouſſer ailleurs toute une Province dans quelque faute, afin d'avoir un pretexte de la deſoler par la peſte & par la famine. Les Poëtes Payens ont conté cent choſes comme celles-là de leurs Dieux. Ils en ont donc dit plus de mal que n'en diſoit Epicure. Je ſuis ſurpris que mon delateur qui a tant écrit contre l'Egliſe Romaine, ait oublié le reproche qu'on nous fait aſſez ſouvent, *que le Dieu des Calviniſtes eſt pire que celui d'Epicure.* C'eſt qu'on ſuppoſe fauſſement que nous faiſons

Dieu auteur de ce même peché, qu'il punit éternellement dans les Enfers ſur des creatures qui n'ont été que l'inſtrument de ce peché. Il faut prendre garde que nos Auteurs ne font que nier le principe, ils ne s'amuſent pas à diſputer ſur la conſequence. Je ne ſçai ſi notre delateur oſeroit incidenter là-deſſus : peu m'importe de ſçavoir ſon goût. Il me ſuffit que Mr Daillé (1) dont les lumieres étoient ſi vaſtes & ſi ſolides, ſe ſoit contenté de refuter le principe. C'eſt une marque qu'il eût avoüé qu'en le poſant, il faudroit demeurer d'accord qu'Epicure faiſoit moins de tort à Dieu que nous. Les paroles que je cite en marge ſont très-remarquables, & font voir que je ne ſuis pas le ſeul qui reconnoiſſe quelque mal plus affreux que l'Athéïſme. Je citerai pluſieurs ſemblables paſſages dans ma troiſiéme édition. Je citerai même mon delateur qui

(1) *Reponſe au P. Adam, part. 2. p. 2. & 3. Le P. Adam avoit dit, que Dieu eſt ſi prodigieuſement défiguré par nous, qu'il* SEROIT MIEUX D'ÊTRE ATHÉE ET NE POINT RECONNOÎTRE DE DIVINITÉ, *que de rendre les honneurs ſuprêmes à une nature compoſée de tant de mauvaiſes qualitez. Que le Dieu d'Epicure* TOUT OISEUX *que ce Philoſophe l'a fabriqué eſt* PLUS INNOCENT, *& s'il faut parler de la ſorte* PLUS DIEU *que le nôtre.*

qui a dit dans l'un (1) de ſes livres, *que le Dieu des Sociniens eſt le plus grand de tous les monſtres qui ſoit monté dans l'imagination.* Ils errent donc plus groſſierement qu'Epicure.

C'eſt ici que je dois repondre à une plainte que mon delateur a inſerée preſque dans toutes ſes objections. Il me reproche cent fois que ma doctrine tend à diminuer l'averſion de l'Athéïſme. Je pourrois lui dire en recriminant, que la ſienne eſt une perpetuelle apologie du culte infame de Bahal, de Moloch, & des autres Idoles du Paganiſme; ou que du moins elle tend à diminuer l'averſion que les Prophetes avoient pris à tâche de nous inſpirer pour l'idolâtrie: mais j'ai une reponſe plus ſolide à faire. La voici.

Je crois avoir dit de l'Athéïſme tout le mal qui s'en peut dire generalement parlant. Je ne rapporterai pas tous les endroits où j'en ai parlé; deux (2) ſuffiront. Le premier eſt à la page 330. *Si l'on regarde les Athées dans le jugement qu'ils forment de la Divinité, dont ils nient l'exiſtence, on y voit un excès horrible d'aveuglement, une ignorance prodigieuſe de la nature des choſes, un eſprit qui renverſe toutes les loix du bon ſens,* &

(1) Jugemens ſur les Methodes, ſect. 2. p. m. 10. (2) Voyez pourtant les pages 364. 365.

& qui ſe fait une maniere de raiſonner fauſſe & dereglée plus qu'on ne ſçauroit le dire. L'autre eſt à la page 348. *Si l'on regarde les Athées dans la diſpoſition de leur cœur, on trouve que n'étant ni retenus par la crainte d'aucun châtiment divin, ni animez par l'eſperance d'aucune benediction celeſte, ils doivent s'abandonner à tout ce qui flatte leurs paſſions.* Cela eſt exactement vrai, & remplit l'idée, qu'on doit avoir de cette funeſte ſituation. Pourquoi donc ſe plaindre de mon Ouvrage à cet égard ? Vouloit-on que je diſſe que jamais les mœurs d'un Athée n'ont été ſelon les regles ? On vouloit donc que je debitaſſe une fauſſeté, & que j'oppoſaſſe une fiction de mon cerveau à des témoignages irreprochables. Vouloit-on que je me tuſſe ſur ces faits, de peur de diminuer l'horreur que l'on inſpire de l'Athéïſme ? Me voilà au fait, *rem acu tetigi.* On auroit voulu que j'euſſe laiſſé le monde dans la perſuaſion où il eſt, qu'un Athée eſt neceſſairement plongé dans toutes ſortes de crimes : car cette perſuaſion quoique peu conforme à l'Hiſtoire, eſt d'un grand uſage à la Religion. Je vous entens; mais vous chercherez, s'il vous plaît, ailleurs que parmi des Profeſſeurs en Philoſophie, les gens que vous ſouhaitez. Adreſſez-vous à des Profeſſeurs de Rhetorique ; cherchez des Orateurs, des Declamateurs ; ces Meſ-

ſieurs-là ne ſe ſoucient guere d'éclairer l'eſprit ; ils ſe contentent de perſuader par l'entremiſe des paſſions ; ils vont droit au cœur, & non pas droit à l'entendement ; ils tâchent d'exciter l'amour, la haine, la colere ; ils ne montrent les objets que d'un côté, les uns ſeulement du côté du mal, les autres ſeulement du côté du bien ; ils outrent, ils extenuent, ils deguiſent, ils ſupprîment ſelon l'interêt de la cauſe. Ce n'eſt pas notre methode ; nous cherchons l'heure de l'aſſoupiſſement des paſſions ; nous ne voulons pas qu'on haïſſe la fauſſeté par prevention, mais par une connoiſſance exacte ; ni que l'on ſe repreſente les gens plus criminels qu'ils ne ſont. En mon particulier je veux bien qu'on ſçache, que je ne ferois pas contre le Diable ce que mon delateur ſouhaite. Si j'avois mis dans un livre qu'un Magicien avoit maſſacré ſon pere à l'inſtigation du Demon, & que j'appriſſe avec certitude pendant le cours de l'impreſſion que le Magicien n'avoit point tué ſon pere, ou qu'il l'avoit tué ſans que le Diable s'en fût mêlé, je ferois faire un carton pour corriger la mépriſe. Si mon delateur n'approuve pas une équité de cette étenduë, tant pis pour lui. Je ferai toûjours gloire d'avoir empêché qu'on ne faſſe les gens plus noirs & plus laids qu'ils ne ſont. Hé quoi, ſi Dieu ne s'eſt point laiſſé

ſans témoignage envers les Athées mêmes ; s'il a voulu qu'ils tinſſent à lui par les idées de l'honnêteté civile, par la ſenſibilité pour la loüange, par un bon temperament ; ſi en un mot l'Hiſtoire nous donne comme un fait certain que leurs mœurs ont été reglées, leur envierons-nous ce petit bien ? Les en dépoüillerons-nous par une fraude pieuſe ? Le fera qui voudra ; pour moi je ne me prêterai jamais à ce miniſtere politique. La deſtinée de David Blondel ne me fera jamais peur. La médiſance ſe dechaîna contre lui d'une maniere très-ſcandaleuſe, lorſqu'il eut écrit contre la tradition de la Papeſſe. Notre delateur s'il avoit été de ce tems-là, n'auroit point manqué de crier que ce livre étoit ſcandaleux, & qu'il tendoit à diminuer l'averſion pour l'Antechriſt, & à ôter aux bonnes ames la conſolation qu'elles tiroient de cette avanture burleſque & honteuſe au Siege Romain. De tels vacarmes font mille fois plus de tort au bon parti que notre methode philoſophique, qui veut que l'on rende juſtice à tout le monde ſans exception, & que l'on prefere la verité à toutes choſes.

Si les livres que j'ai lus m'avoient fait trouver des Athées diſtinguez par leurs debauches, & par leurs crimes, j'en aurois parlé très-volontiers. On me fera beaucoup de plaiſir, ſi l'on prend la peine de

m'en

m'en indiquer, & l'on peut être ſûr que j'en ferai l'étalage dans la nouvelle édition de mes Cometes. Mais je n'ai pû faire que ce que j'ai fait. J'ai trouvé engagez dans des cultes ſuperſtitieux les plus inſignes ſcelerats dont l'Hiſtoire faſſe mention, (1) un Tarquin, un Catilina, un Neron, un Heliogabale. Pouvois-je dire en conſcience qu'ils étoient Athées ? Je n'ai point trouvé de plus grands fripons dans le Paganiſme, que ceux qui avoient les plus grandes relations à la Religion, les Prêtres de Delphes, ceux de Cybele, ceux d'Iſis. Les Philoſophes qui nioient la Divinité ou la Providence, n'étoient pas à cent fois près d'auſſi mal-honnêtes gens que ces Prêtres. Pouvois-je dire en conſcience que les Athées dont les livres font mention, ont ſurpaſſé en friponnerie tous les autres hommes ? Rien ne ſuit mieux des principes de notre Theologie, que ce qui pourra être expliqué dans la nouvelle édition ; c'eſt que plus on a été mêlé dans l'idolâtrie Payenne, plus on a été ſoumis au Diable, le grand ouvrier & le directeur general de ce faux culte. A quoi on peut joindre le mauvais effet de l'occaſion. Les Prêtres du Paganiſme avoient toûjours à leur manche le pretexte de la gloire de leurs Dieux, voye ſûre & courte

(1) *Voyez les Penſées ſur les Cometes, ch.* 130.

courte de ſatisfaire leurs mauvais deſirs. On profitoit de l'occaſion, & l'on acqueroit par ce moyen l'habitude des crimes cachez. Si la fauſſe perſuaſion ſe mettoit de la partie, je veux dire ſi l'on devenoit effectivement bigot, on achevoit de perdre les ſentimens de l'équité. Il ne ſeroit pas difficile de prouver peut-être que le faux zéle d'un Payen gâtoit plus une ame par rapport à l'équité, à l'honnêteté civile & à la moderation, que la philoſophie d'Epicure.

VINGT-UNIÉME OBJECTION.

Toute cette longue diſpute en faveur de l'Athéiſme qui contient la moitié du livre & plus, eſt impie, blaſphematoire, injurieuſe à la Religion en general, & même c'eſt un crime contre l'Etat. Car l'affermiſſement des Etats depend de la Religion. Et tout ce qu'il y a jamais eu de Magiſtrats, ſoit Payens, ſoit Turcs, ſoit Chrétiens, ont toûjours crû que ſans la crainte des peines à venir & de l'Enfer, & ſans la crainte d'une Divinité les hommes ne pourroient vivre en ſocieté.

Reponſe. Il eſt faux que cette diſpute ſoit auſſi longue qu'il dit, & il n'eſt pas vrai qu'elle donne aucune atteinte à la Religion en general, à moins qu'on ne diſe que ceux qui décrient les vices & les crimes des ſcelerats ſont injurieux à l'homme

en

en general. Si on vouloit imiter le ſtyle de notre Declamateur, on lui diroit que c'eſt une choſe ſcandaleuſe, impie, blaſphematoire, qu'un Miniſtre, d'ailleurs peu ſuſceptible de tendreſſe, ſe rempliſſe de ſentimens ſi paternels pour le Paganiſme, l'infame & l'abominable ouvrage du Prince des tenebres, & qu'il en rende les interêts inſeparables de ceux de la Religion en general.

Mais voici la grande machine qu'il a reſervée pour frapper le dernier coup; il pretend que mon opinion offenſe l'Etat, il tâche d'intereſſer nos Souverains dans la querelle. C'eſt toûjours la concluſion des faux devots. Il m'ouvre un beau champ, mais trop vaſte pour n'être pas renvoyé à la nouvelle édition de mes Cometes, quand il dit que l'affermiſſement des Etats dépend de la Religion. Veut-il dire que toutes ſortes de Religions vrayes ou fauſſes affermiſſent les Etats, & que c'eſt l'opinion generale des Politiques? Il faudroit qu'il eût oublié preſque tout ce qu'il a lû, s'il avoit cette penſée: car l'une des plus fortes raiſons qui ont engagé les Souverains à s'oppoſer à l'introduction des ſectes, a été de dire que le changement dans la Religion entraîne preſque toûjours avec ſoi le changement du gouvernement; & je ne ſçai ſi l'on auroit tort de ſoûtenir que rien ne cauſe plus frequem-

ment

ment les guerres civiles, & les revolutions d'État, que la diverſité des Religions. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que chaque Souverain dans ſon païs regarde comme un ferme appui de ſa puiſſance la Religion qu'il croit bonne, & qu'il autoriſe, mais qu'il ne tolere les autres que dans les cas de neceſſité, & toûjours avec de grandes défiances. Je n'ignore pas qu'on a de coûtume de faire prêter le ſerment de fidelité aux Sectaires, auſſi bien qu'à ceux qui ſuivent la Religion dominante; mais on ſe fie ſi peu à ce ſerment, qu'on ſe precautionne le plus qu'on peut contre les Sectaires; on les tient bas, on tâche de les mettre hors d'état de ſe ſoulever, & l'on s'imagine que c'eſt la meilleure caution que l'on puiſſe prendre de leur ſerment. Ce ſont les ſuites du dogme favori de l'Accuſateur, je veux dire du dogme de l'intolerance qui eſt univerſellement ſoûtenu par toutes les Sectes Chrétiennes, hormis celles qui ont par tout beſoin d'être tolerées: je dis par tout, car pour celles dont le ſort eſt different ſelon les lieux, elles varient auſſi dans le dogme; elles prêchent la Tolerance dans les païs où elle leur eſt neceſſaire, & l'Intolerance dans les païs où elles dominent. Ce n'eſt point une digreſſion que ceci, c'eſt une refutation neceſſaire. Nous avons éprouvé en France que l'une des plus dangereuſes machinations du Clergé,

Clergé, étoit de repreſenter à la Cour que nous étions ennemis de la Monarchie, que nous ne ſongions qu'à nous cantonner, & que ſi l'occaſion en devenoit bonne, nous le ferions. En Angleterre on a toûjours repreſenté les Papiſtes comme de mauvais ſujets, qui ne cherchoient qu'à troubler & qu'à renverſer le gouvernement. De part & d'autre on appuye ſes ſoupçons ſur le zéle avec lequel on ſuppoſe que chaque parti ſouhaite de faire triompher ſa Religion. C'eſt pourquoi ceux qui dominent ne ſont jamais moins tranquilles par rapport aux Sectes tolerées, que quand elles ſont animées d'un zéle ardent pour la propagation de leur foi. C'eſt alors qu'il faut prendre tant de precautions, que la moitié ſuffiroit contre des gens à qui la Religion de l'Etat eſt toûjours bonne quelle qu'elle ſoit. Si les Grecs ſe ſoulevoient contre la Porte, ne trouveroient-ils pas des millions d'approbateurs parmi les Chrétiens, à cauſe de l'avantage qui en pourroit revenir à la Religion Chrétienne ? On les approuveroit beaucoup moins s'ils ſe ſoulevoient pour quelque autre cauſe que pour leur Religion. C'eſt donc à cauſe de leur Religion, que la Porte a plus de ſujet de les craindre. Je ſuis ſûr que ma partie ſera d'aſſez bonne foi, pour m'avoüer qu'il craindroit plus un College de Jéſuites dans Geneve, qu'une Confrairie

frairie de Déïſtes, à qui toutes Religions ſont bonnes. Qu'il reponde, s'il lui plaît, à cette queſtion. Geneve courroit-elle un plus grand danger de perdre ſa liberté, ſi une partie de ſes habitans étoient zélez pour le Papiſme, & dirigez par des Moines, que ſi elle étoit indifferente ſur le chapitre de la Religion? Il ne croit pas lui-même ce qu'il attribuë aux Politiques, c'eſt que les fauſſes Religions ſont l'affermiſſement des ſocietez.

Quant à l'opinion qu'il attribuë aux Magiſtrats, ſoit Payens, ſoit Turcs, ſoit Chrétiens, je lui demande s'ils en ont jamais fait une loi qui obligeât tous les Auteurs. Je ſuis bien aſſûré que les *Plackaats* de cet État n'ôtent à perſonne la liberté de croire ce qu'il voudra ſur cette queſtion, *Une ſocieté pourroit-elle ſubſiſter avec les principes d'Epicure, pourveu qu'elle eût les deux choſes qui ſont mentionnées dans la Preface des Inſtitutes*, LEGIBUS ARMARI, ARMIS DECORARI? Et je n'ai jamais oüi dire qu'on ait cenſuré les Relations de la nouvelle Zemble, celles de Jean de Laet, & celles de Hugues Lindſchot, qui aſſûrent qu'il y a des peuples au monde ſans Religion. C'eſt bien refuter autrement que moi tous les Magiſtrats: je ne fais que des conjectures contre l'opinion que mon delateur leur attribuë, mais ces Relations les refutent par l'experience;

l'experience; maniere de refuter qui confond toutes les raiſons.

CHAPITRE V.

Reponſe aux objections qui concernent les droits de la conſcience erronée.

C'Eſt aux droits de la conſcience erronée que je paſſe tout d'un coup, ſans m'amuſer à repondre aux remarques generales de mon Adverſaire ſur ma Critique de l'Hiſtoire du Calviniſme. Je l'avertirai ſeulement de deux choſes, l'une qu'il n'aura deſormais pour lui que les eſprits du commun, toutes les fois qu'il voudra faire l'apologie des Hiſtoriens par rapport à la certitude du detail où ils debitent des choſes contraires; l'autre qu'il n'a point compris que ce n'eſt que pour abreger la diſpute, & pour aller plus vîte au point principal, que je ne voulus pas m'engager à la diſcuſſion des faits. Pour ce qui concerne les paſſages ſales qu'il dit qu'on trouve dans la Critique, je lui repons qu'il eſt vrai que pour montrer la conduite abominable de ceux qui perſecutoient nos peres, je raportai tout du long un paſſage de Brantome qui eſt fort vilain; mais je le fis ôter de la derniere édition. C'eſt une grande imprudence à lui de toucher à cette corde. Deux grands hommes que leurs Charges & leur merite

merite lui rendoient recommandables, ne purent le faire convenir qu'il devoit ôter de ſa reponſe à Maimbourg une longue liſte de ſaletez prodigieuſes qu'il y avoit étalées : mais la fermeté du Libraire à declarer qu'il ne vouloit point vendre un livre où cela ſe trouveroit, fut cauſe que l'on fit un Carton, où l'on retrancha les plus ſcandaleuſes obſcenitez. Je ne repete point ce qui a été touché aſſez fortement (1) ailleurs touchant le Factum contre Aubert de Verſé. Ses autres obſervations generales ſur ma reponſe à Mr Maimbourg ne ſont que des médiſances vagues, dont on ne doit faire aucun cas. Sa plume eſt reconnuë pour ſi ſatirique de nature & d'habitude, qu'on ſe feroit tort en s'arrêtant à cela. Ses accuſations ſur ma doctrine de la conſcience erronée ſont priſes, ou de la 9e lettre du 3e tome de la Critique Generale, ou du Commentaire Philoſophique. Les dernieres ne me regardent pas; il a publié lui-même dequoi me diſculper à l'égard de cet Ouvrage. Je n'ai donc qu'à juſtifier ma 9e lettre.

La doctrine que j'ai établie dans cette lettre eſt d'une telle évidence, qu'il ne me paroît pas poſſible qu'il y ait là-deſſus entre les

(1) *Cabale Chimerique, page 194. de la 2. édition.*

les Chrétiens qu'une diſpute de mots. On n'a qu'à ôter les équivoques, & à débroüiller les diverſes ſignifications des termes, *avoir droit*, *être obligé*, & l'on fera voir que les diſputans diſent au fond la même choſe. Je ſuis très-perſuadé que mon delateur n'oſera refuſer ſa ſignature à mon formulaire, & que je pourrai ſigner le ſien preſque les yeux fermez. Nous n'avons qu'à ôter le mal-entendu. Ma doctrine ſe reduit à ces 4. ou 5. propoſitions.

I. Un homme ne peut jamais agir contre les lumieres de ſa conſcience erronée ſans faire un crime.

II. Il eſt donc obligé de ſuivre le dictamen de cette conſcience, quand il ſe determine à agir.

III. Il ne s'enſuit pas que ſon action ſoit exempte de peché; car ſi ſon erreur n'eſt pas une ignorance invincible, il eſt reſponſable devant Dieu de toutes les mauvaiſes actions qu'il fait ſuivant le dictamen de ſa conſcience.

IV. Un homme qui ne fait pas pour la Religion qu'il croit veritable, ce qu'il ſçait que Dieu veut qu'on faſſe pour la Religion veritable, encourt devant Dieu le crime d'avoir mépriſé la verité.

V. Ainſi pendant qu'un Heretique eſt perſuadé que ſa Religion eſt celle que Dieu nous a revelée, il doit l'enſeigner à ſes enfans,

ſans, & travailler à la répandre par tous les moyens legitimes, dont Dieu nous ordonne de nous ſervir pour la propagation de la foi.

Tout ce que l'on peut extraire de ma 9^e^ lettre ſe reduit, ce me ſemble, à ces cinq propoſitions.

La I. de ces cinq propoſitions eſt l'opinion courante des Caſuiſtes, & ſi elle eſt fauſſe, je ne ſçai pas quel ſera le principe de Morale dont on pourra être aſſûré.

La II. naît viſiblement de la premiere: car ſi d'un côté les obligations indiſpenſables de l'homme le portent à faire le bien, elles le portent de l'autre à fuïr le crime. Or quand je dis qu'on eſt obligé de faire ce que la conſcience fauſſe dicte, je n'ai jamais entendu l'obligation qui porte à faire le bien, mais celle qui porte à fuïr le mal.

La III. eſt l'opinion courante des Caſuiſtes: on demeure d'accord par tout de cette theſe, *l'ignorance invincible diſculpe*: on ſe partage après cela ſur les choſes où l'ignorance peut être invincible; les uns diſent qu'elle ne l'eſt jamais dans les matieres de droit, mais ſeulement dans les matieres de fait. Pour moi je n'ai point examiné cela; je me ſuis contenté de dire que ſi l'ignorance eſt invincible elle diſculpe par tout. C'eſt l'opinion claire & nette de mon Delateur:

teur : il ne peut être hors de cour & de procès, que je n'y ſois auſſi neceſſairement.

La IV. propoſition a été prouvée demonſtrativement dans ma lettre, & il ſuffit ici de toucher cette raiſon. Quand on ne fait pas pour ſon pere, pour ſon fils, pour ſon mari putatifs, ce que l'on ſçait que Dieu veut qu'on faſſe pour ſon pere, pour ſon fils, pour ſon mari veritables, on encourt devant Dieu le crime d'avoir mépriſé la loi qui regle les devoirs des fils, ceux des peres, & ceux des femmes. Donc par la même raiſon quand on ne fait pas pour la verité putative, ce qu'on ſçait que Dieu veut qu'on faſſe pour la verité réelle, on encourt devant Dieu le crime d'avoir mepriſé la verité.

La V. propoſition eſt un principe que tous les premiers Chrétiens, & nos premiers Reformateurs ont ſuppoſé, en demandant la liberté de conſcience à leurs Princes de contraire Religion. Car il eſt certain que leurs requêtes auroient été deraiſonnables, s'ils en avoient fondé uniquement la juſtice ſur la verité de leur cauſe. C'eût été declarer aux Rois de France, *Nous convenons que vous auriez un très-grand tort de nous repondre favorablement ſi vous étiez orthodoxes, mais parce que vous êtes idolâtres, vous devez accorder des temples à nous qui ſommes la vraye Egliſe, & quoique vous*

vous deviez être très-perſuadez qu'on offenſe Dieu en tolerant les heretiques, vous devez néanmoins nous tolerer en nous croyant heretiques. Il ſeroit aiſé de prouver invinciblement que les Requêtes preſentées par nos Miniſtres aux Rois de France, ont été bâties ſur cette hypotheſe, que les Rois doivent laiſſer à leurs ſujets la liberté de ſervir Dieu ſelon la lumiere de la conſcience. Ainſi outre les preuves que j'ai données de la V. propoſition, qui naît manifeſtement de la IV. j'ai pour moi l'opinion commune de nos Auteurs.

Chacun voit preſentement que les conſequences que le Delateur a tirées de ma 9^e^ lettre, ſont des calomnies ſi groſſieres & ſi horribles, qu'on ne peut les excuſer à moins que l'on ne ſuppoſe... Il établit hardiment dans toutes ces pretenduës conſequences, que ſelon moi les crimes les plus énormes n'offenſent point Dieu, lorſqu'on les fait en croyant bien faire, & ſans doute il venoit de lire dans la page 288. de ma lettre les paroles que voici :

» On peut dire en ſecond lieu, qu'enco-
» re que les erreurs deguiſées en veritez,
» acquierent tous les droits de la verité, il
» ne s'enſuit pas que l'exercice de ces droits
» ſoit toûjours une choſe innocente. On
» rendra compte un jour à Dieu de tout ce
» que l'on aura fait en conſequence des erreurs

» erreurs que l'on aura priſes pour des
» dogmes veritables : & malheur dans cet-
» te terrible journée à ceux qui ſe ſeront
» aveuglez volontairement, à ceux qui
» plongez dans une lâche oiſiveté, n'au-
» ront pas voulu prendre la peine d'exami-
» ner leur creance, à ceux enfin qui auront
» favoriſé l'introduction des erreurs dans
» leur eſprit, parce qu'elles s'accordoient
» avec leurs paſſions dereglées. Ils auront
» un droit, je l'avouë, d'agir conformé-
» ment à leurs erreurs, mais comme c'eſt
» un droit mal acquis, & qui tire ſa ſour-
» ce, ou de la malice du cœur, ou d'une
» indifference prodigieuſe, ou d'une pa-
» reſſe inexcuſable, il ne peut qu'empoi-
» ſonner tous les fruits qu'il aura fait naître.

CHAPITRE VI.

De quelle maniere ſe doivent conduire les Juges Eccleſiaſtiques qui connoîtront de ce differend.

C'Eſt à eux que j'adreſſerai la parole dans ce Chapitre. Permettez-moi, Meſſieurs, qu'avec toute ſorte de reſpect, je vous faſſe ici un petit detail des choſes que je crois devoir vous être repreſentées.

I. En premier lieu, Meſſieurs, vous devez bien établir les qualitez des parties.

J'ai été accuſé publiquement, & j'ai accuſé à mon tour. Nous ſommes donc tous deux demandeurs. Mon adverſaire vous demande juſtice contre ma doctrine, & moi je vous demande juſtice contre ſes calomnies. Il faut donc qu'il ſoit jugé ſur le pied d'un Accuſateur public, & que vous le declariez partie juſticiable, & ſoumiſe à la loi du Talion. Il a reconnu lui-même dans le conſiſtoire de Rotterdam en 1692. qu'il devoit être ma partie.

II. En ſecond lieu, vous devez bien établir la qualité des accuſations. Il ne s'agit point entre mon Accuſateur & moi, s'il y a des erreurs & des hereſies dans mes livres. Si je lui avoüois cela, & qu'il s'en contentât, il ſe reconnoîtroit lui-même un inſigne calomniateur ſur une affaire digne de mort. L'état de la queſtion entre nous deux eſt, ſi je fais myſtere de l'Athéïſme; ſi je fais quelque acte de Religion; ſi quelques-uns de mes amis & moi avons nos plus étroites liaiſons avec des Déïſtes & des Spinoziſtes, & des gens ſuſpects des plus grandes hereſies. Voilà trois chefs ſur leſquels mon Accuſateur a pris l'affirmative publiquement, & ſur leſquels je l'ai accuſé de calomnie, & j'ai demandé juſtice. Vous devez donc, Meſſieurs, lui declarer dès l'entrée, que le perſonnage qu'il a à ſoûtenir dans ce procès eſt celui d'un Accuſa-

teur

teur ſoumis à la peine du Talion, qui eſt obligé de prouver. 1°. Que je ſuis Athée preſque declaré. 2°. Que je ne fais aucun acte de Religion. 3°. Que j'ai des amis qui auſſi bien que moi ont leurs plus étroites liaiſons avec des Déïſtes, des Spinoziſtes, &c.

III. S'il declare qu'il deſiſte de toutes ou de quelqu'une de ces accuſations, vous en devez faire un acte qui me puiſſe ſervir de reparation authentique; & vous devez lui repreſenter ſelon la gravité du cas la faute qu'il a commiſe, en publiant des fauſſetez ſi infamantes contre ſon prochain innocent. Mais, Meſſieurs, vous ne devez pas oublier de le preſſer par tout ce qu'il doit à Dieu & à l'État, de nommer ces Déïſtes & ces Spinoziſtes, & ces miens amis qui ont des liaiſons avec eux; & vous ne pouvez pas ſouffrir en conſcience, ni qu'il ne nomme perſonne, ni qu'il ne reconnoiſſe pas en bonne & dûë forme ſa calomnie. Il faut qu'il faſſe neceſſairement l'un des deux, ſi vous voulez que le public approuve votre ſentence. Si vous le traitiez ſelon ſon merite par la loi du Talion, où en ſeroit-il?

IV. Je n'ai rien à repreſenter en cas qu'il veüille ſoûtenir la derniere accuſation. Ce ſera alors l'affaire des perſonnes qu'il nommera: mais s'il perſiſte dans la premiere,

V. Je vous repreſente, Meſſieurs, que

vous devez lui declarer, que tout ce qu'il a extrait de mes livres ne fait rien pour lui, à moins qu'il n'en puiſſe conclure par des conſequences neceſſaires un Athéïſme complet. Vous ne devez pas ſouffrir qu'il vous amuſe par des termes vagues de doctrines ſcandaleuſes, temeraires, dangereuſes. Il n'eſt point queſtion de cela, il eſt queſtion d'Athéïſme. C'eſt le centre auquel doivent aboutir toutes les lignes de ce procès.

VI. Vous devez avoir ſur votre Bureau. 1°. Les Penſées ſur les Cometes, & mon troiſiéme tome contre Maimbourg. 2°. La Courte Revuë. 3°. Cette Reponſe à la Courte Revuë : & puis confronter les paſſages & les citations, & peſer les contredits & les repliques de l'un & de l'autre. S'il a quelque choſe de nouveau à dire pour maintenir ſa Courte Revuë, je dois en avoir communication afin d'y repliquer. Vous ne devez pas craindre la longueur, Meſſieurs, car vous n'aurez pas travaillé long-tems, que vous ſerez convaincus que jamais accuſation d'Athéïſme ne fut plus abſurde que celle-ci, puiſque toutes les propoſitions ſur quoi on la fonde ſuppoſent neceſſairement l'exiſtence d'un Dieu infiniment bon, infiniment ſage, infiniment parfait. Car ſi je nie les preſages des Cometes, c'eſt en ſuppoſant que Dieu ne fait point de miracles pour fomenter un culte idolâtre qu'il a deteſté

teſté dans ſa parole. Ainſi quand même je me tromperois en raiſonnant de cette façon, il ſeroit toûjours vrai que je reconnois la divinité de l'Ecriture, & la ſouveraine perfection de Dieu.

Si je dis que les adorateurs de Jupiter & de Venus, de Moloch & de Bahal, étoient pires que des Athées, c'eſt en ſuppoſant que les ſouveraines & infinies perfections de Dieu ſont plus bleſſées par ceux qui le font un Etre tout couvert de crimes, que par ceux qui ne le connoiſſent pas. Ainſi quand même je me tromperois en raiſonnant de la ſorte, il ſeroit toûjours certain que je reconnois en Dieu une ſainteté & une juſtice infinie.

Si je dis que les Athées peuvent être auſſi reglez dans leurs mœurs que les Payens, c'eſt en ſuppoſant la doctrine du Synode de Dordrecht, ſelon laquelle l'homme naît tellement corrompu, que ſans la grace efficace du Saint Eſprit, il ne peut ſortir de l'eſclavage du peché, ni faire aucune bonne œuvre ; deſorte qu'il n'a point d'autre principe de ſes actions que l'amour propre, ſon temperament, ſa vanité, l'envie d'être loüé des hommes, &c. Comme donc les Payens n'ont pas plus de part que les Athées à la grace efficace du Saint Eſprit, ils ſont également les uns & les autres les eſclaves de leur corruption naturelle, & ils peuvent

également les uns & les autres agir par amour propre, par temperament, par vanité, par le deſir des loüanges. Tout bien compté, quand même je me tromperois, il ſeroit toûjours vrai que je reconnois le peché originel, la corruption de l'homme, la neceſſité de la grace du Saint Eſprit, &c. Qui vit jamais un tel Athéïſme?

Si je dis que toute action faite contre la conſcience eſt un peché, qu'il faut ſuivre toûjours les lumieres de ſa conſcience, & que ſi l'on eſt dans l'ignorance invincible, la faute qu'on fait eſt excuſée; c'eſt en ſuppoſant que quiconque mépriſe la conſcience, mépriſe Dieu; & qu'il y a une ſouveraine juſtice en Dieu temperée par tant de miſericorde, qu'elle ne punit point les fautes qu'il n'a pas été poſſible à l'homme d'éviter. Ainſi quand je me tromperois en philoſophant de cette maniere, il ſeroit toûjours vrai que je reconnois une providence, une juſtice, une bonté & une ſageſſe infinie en Dieu.

VII. Prenez la peine, Meſſieurs, de lire quelques-unes des pages qui precedent & qui ſuivent les extraits fournis dans la Courte Revuë, vous verrez d'abord que ma doctrine ne peut être tout au plus qu'une fauſſe conſequence, tirée des dogmes capitaux & fondamentaux de la Religion Chrétienne. Et dès là vous connoîtrez avec

la

la derniere évidence, que les propoſitions mêmes que le Delateur a extraites ſont la preuve de ſa calomnie, puiſqu'elles ſuppoſent la foi du Dieu reconnu par tous ceux qui portent le nom de Chrétien. Vous ferez alors telles cenſures que vous trouverez à propos à un Miniſtre, qui a oſé fournir comme des preuves d'Athéïſme, ce qui eſt manifeſtement une preuve d'orthodoxie, par raport à la croyance d'un Dieu infiniment parfait.

Mais, Meſſieurs, il n'en faut point demeurer là. Je ſouhaite qu'après avoir declaré à ma partie, que ſes preuves demeurent infiniment au-deſſous de l'Athéïſme, & qu'ainſi ſa calomnie eſt manifeſte, vous examiniez ſi à tout le moins il n'y a pas dans mes livres quelques propoſitions condamnables, qui vous puiſſent obliger à flétrir & mes écrits, & ma perſonne. C'eſt ſur quoi j'ai à vous repreſenter diverſes choſes, que je vous ſupplie de peſer ſelon l'exigence du cas.

VIII. D'abord je vous prie de conſiderer, que je pretens n'avoir rien dit qui ne ſoit très-veritable, rien qui puiſſe être combattu par l'Ecriture, ou par nos Confeſſions de foi. Mais comme je pourrois m'abuſer dans cette pretention, je vous declare que je ſuis tout prêt à profiter des lumieres que l'on voudra me communiquer; & qu'avec

toute la docilité d'un honnête homme & d'un bon Chrétien, ſans nulle opiniâtreté, ſans nulle honte des retractations, je renoncerai à tout ce que j'ai dit dans mes livres, dès que l'on m'aura montré, ou par les principes de la raiſon, ou par la Sainte Ecriture, ou par la Confeſſion de foi des Egliſes Reformées, que j'ai debité de fauſſes doctrines.

Si l'on me peut faire voir, ou par des raiſons de Philoſophie, ou par la revelation, ou par notre Confeſſion de foi, que les Cometes ſont des preſages des maux qui ſont prêts à fondre ſur le Genre-humain, je ſignerai la retractation que vous me voudrez preſcrire. J'en dis autant par raport au parallele de l'Athéïſme & du Paganiſme, & par raport aux bonnes mœurs des Athées. Dès qu'on aura ſatisfait à mes raiſons, ou que l'on m'aura montré des paſſages de l'Ecriture, ou des articles de notre Confeſſion de foi, qui témoignent que les abominations des Gentils deplaiſoient à Dieu beaucoup moins que l'Athéïſme, & qu'il n'eſt pas poſſible que l'ignorance de Dieu ſe rencontre dans un homme qui par ſon temperament mépriſe le vin & les richeſſes, & ſe plaît à obliger ſes amis, & à la reputation de probité, on me verra rempli de reconnoiſſance pour ceux qui m'auront tiré d'erreur. Je publierai avec la plus grande

grande joye du monde les veritez dont on m'inſtruira.

IX. Je dois vous repreſenter, Meſſieurs, que ſelon le grand principe ſur lequel la Reformation a été bâtie, il n'y a que la ſeule parole de Dieu qui ſoit la regle de notre foi. C'eſt donc en vain qu'on m'oppoſeroit les traditions des peuples, & les ſentimens communs. Pour avoir lieu de cenſurer ma doctrine, il eſt neceſſaire qu'on la faſſe voir en oppoſition avec l'Ecriture Sainte. Et comme tous les membres d'une Confederation Eccleſiaſtique doivent obſerver les ſtatuts du corps, je reconnois que je ſerois digne de cenſure ſi j'avois choqué les articles de notre Confeſſion de foi: ainſi je veux bien qu'ils ſervent de regle au jugement que vous porterez dans cette cauſe, pour ou contre ma doctrine. Mais s'il ſe trouvoit ſeulement que je n'ai point enſeigné ce qu'Ariſtote, ou ce que pluſieurs celebres Docteurs ont cru, ce ne ſeroit point une matiere de cenſure. Je ne pourrois paſſer tout au plus que pour avoir mal choiſi dans des queſtions problematiques, où l'Egliſe & l'Etat permettent à un chacun de tenir le pour ou le contre.

X. J'ajoûte cette remontrance, Meſſieurs, c'eſt que vous ne ſçauriez condamner mon opinion ſur les preſages des Cometes, ſans

flétrir la memoire de quelques (1) Theologiens qui ont été regardez dans ces Provinces comme les colonnes de l'orthodoxie, & ſans condamner les Etats de la Province d'Utrecht, qui ont conſenti que Mr Grævius leur dédiât la harangue qu'il avoit prononcée contre ces preſages. J'oſerois bien avancer qu'il n'y a point de Profeſſeur en Philoſophie dans les 7. Provinces, qui ne ſoit de l'opinion de l'illuſtre Monſieur GRÆVIUS.

Quant à l'opinion que le Paganiſme eſt pire que l'Athéïſme, vous ne ſçauriez, Meſſieurs, la flétrir ſans condamner pluſieurs Peres de l'Egliſe dont j'ai cité, ou dont je ſuis en état de vous citer les paſſages, & ſans jetter dans l'incertitude les plus ſenſibles notions du ſens commun, que l'experience met à la portée des eſprits les plus bornez. J'en ai cotté (2) quelques-unes. En France, un ſçavant (3) Proteſtant qui enſeignoit à Saumur, ſe declara hautement pour l'opinion de Plutarque, ſçavoir, que la ſuperſtition eſt pire que l'Athéïſme, & n'en fut point cenſuré. Son livre fut imprimé

(1) *Samuel Des-Marets entre autres, qui eſt allé juſques à dire que c'eſt le Diable qui a fomenté parmi les Payens l'opinion des preſages des Cometes. Mr Grævius le cite.* (2) *Ci-deſſus, pag.* 307. (3) *Tanaquil le Fevre.*

mé avec privilege. Je vous prie de vous ſouvenir que de tous les Auteurs Payens, Plutarque eſt celui qui paroît avoir plus de Religion. Il raporte une infinité de preſages avec tous les ſentimens d'un homme perſuadé, & il n'a point fait de livre auſſi rempli de grandes & de nobles penſées de Religion, que celui où il prefere l'Athéïſme à la ſuperſtition. Vous ne pourriez decider que l'Athéïſme eſt une cauſe neceſſaire du dereglement des mœurs, ſans vous inſcrire en faux contre des faits qui ont tous les caracteres de certitude qu'on peut demander en ces matieres. Mais le plus grand mal ſeroit que vous donneriez un grand avantage aux Pelagiens; car ſi la connoiſſance d'un faux Dieu, d'une idole chimerique de Jupiter & de Junon, a été capable de porter un homme à corriger ſes mauvaiſes inclinations, par un principe different de celui qui peut diriger un Athée, on prouvera de degré en degré qu'un Payen ſans le ſecours de la grace a pû aimer Dieu, ou ce qui eſt la même choſe, reſiſter au penchant de la nature afin de plaire à Dieu, & afin de joüir de Dieu. Les Pelagiens n'en demandent pas davantage. Enfin vous ne ſçauriez condamner mon opinion ſur les devoirs de la conſcience, ſans condamner la doctrine de mon delateur: car je vous declare, Meſſieurs, que je n'ai point d'autre

ſentiment là-deſſus que celui qu'il a expliqué dans ſon ſyſtême de l'Egliſe. L'Auteur du Commentaire Philoſophique ne lui a point fait d'autre reponſe, que de lui montrer dans une Preface qu'ils s'accordoient admirablement enſemble ſur cette matiere. Je me ſers, Meſſieurs, de cette même raiſon. Je ferai voir en votre preſence à ma partie quand il vous plaira, qu'il a autant d'interêt que moi à l'honneur ou au deshonneur de cette opinion.

XI. J'ai encore deux choſes à vous repreſenter, Meſſieurs. La premiere, eſt qu'afin qu'on ne vous puiſſe pas ſoupçonner de faire acception de perſonnes, vous devez vous preparer à la diſcuſſion de pluſieurs doctrines pernicieuſes que je veux extraire des *livres* de mon accuſateur. Il ne doit pas pretendre de joüir d'un privilege que la moitié des Papiſtes refuſent au Pape, de juger tout le monde & de n'être jugé de perſonne. Après avoir ſoutenu le perſonnage d'accuſateur, il eſt juſte qu'il joüe le rôlle d'accuſé. Sans ſortir de la Courte Revuë, vous trouverez un juſte ſujet de le cenſurer ſur ſa doctrine. Je laiſſe là les cenſures qu'il merite pour avoir fait des extraits ſi infidelles de mon livre des Cometes, & pour en avoir tiré des conſequences ſi odieuſes ſans nul fondement. Cela n'eſt pardonnable à perſonne, beaucoup moins doit-on le ſouffrir

dans

dans un Miniſtre de la parole de Dieu. Vous en uſerez comme il vous plaira, mais vous verrez au dernier chapitre de cet Ouvrage une liſte de maximes pernicieuſes extraites de ſa Courte Revuë.

XII. La derniere choſe que je vous repreſente, Meſſieurs, c'eſt que vous devez conſiderer que non ſeulement vous êtes ſous les yeux de Dieu, à qui tous les hommes, & les Juges ce me ſemble encore plus que les autres, auront à rendre compte de leurs actions, mais auſſi ſous les yeux d'une infinité de gens. L'inſtruction du procès eſt publique; les pieces ſe trouvent chez les Libraires; il ne faut que ſçavoir lire pour ſe convaincre pleinement. 1°. Que je vous ai fourni une refutation pleine & entiere de toutes les chicaneries de l'accuſateur. 2°. Que je l'ai convaincu de faux en divers endroits. 3°. Que j'ai offert toute la ſoumiſſion & toute la docilité imaginable. 4°. Que ſuppoſé que je me trompe, mes erreurs ne peuvent être tout au plus que de cette eſpece de fauſſetez que l'on peut enſeigner impunément, & que d'autres avant moi ont enſeignées ſans aucun ſoupçon d'heterodoxie. Vous auriez après cela bien de la peine, Meſſieurs, à vous diſculper envers le public d'avoir opprimé l'innocence, & de l'avoir ſacrifiée à des interêts humains, ſi vous me condamniez; & je ſuis bien ſûr que

que toutes les Univerſitez du monde ſe recrieroient contre votre jugement. J'en ſuis ſi perſuadé, que je m'en vais leur preſenter une eſpece de Placet.

CHAPITRE VII.

Requête à toutes les Univerſitez, pour leur demander la deciſion des points ſuivans.

C'Eſt aux Recteurs de toutes les Univerſitez Chrétiennes, que j'adreſſerai ici la parole.

Je vous ſupplie très-humblement, Meſſieurs, de prendre la peine de convoquer vos Aſſemblées Academiques, pour prononcer ſur un differend qui fait quelque bruit en Hollande depuis 2. ou 3. années.

Ce differend eſt fondé ſur le livre que je donnai au public touchant les Cometes l'an 1682. & ſur une lettre qui parut quelque tems après concernant la conſcience errante.

J'ai enſeigné dans le livre des Cometes.

I. Que vû la neceſſité qu'il y a qu'une choſe ſoit un miracle afin de pouvoir être un preſage, & vû la multitude infinie de preſages dont les Payens ont parlé, & dont les Chrétiens parlent encore, vû auſſi la baſſeſſe de la plûpart de ces preſages, leur obſcurité, leur inutilité, la ſuperſtition & l'idolâtrie qu'ils redoublent, il vaut mieux attribuer

attribuer aux loix generales de la nature établies de Dieu ce qu'on appelle preſages, qu'à ces volontez particulieres de Dieu qui produiſent les miracles.

II. Que vû l'averſion que Dieu témoigne dans ſa parole contre l'idolâtrie Payenne, & la défenſe qu'il fait aux Iſraëlites d'y participer en qualité de Dieu jaloux; vû auſſi que toute la terre avant la naiſſance du Chriſtianiſme étoit idolâtre, hormis un petit coin de la Paleſtine, il n'a point produit miraculeuſement les Cometes afin de menacer les hommes des fleaux qu'il leur preparoit : car c'eût été faire des miracles pour fomenter par toute la terre le culte infame des Idoles, puiſque tous les Payens ſe perſuadoient que les Cometes étoient des ſignes menaçans, & qu'auſſi-tôt qu'il en paroiſſoit, ils redoubloient leurs ſacrifices & leurs abominables ceremonies en l'honneur de leurs Idoles.

III. Que vû les abominations qui ſe trouvoient dans l'idolâtrie Payenne, & l'horreur que les Prophetes en ont témoignée de la part de Dieu, il ne faut pas croire que Dieu ait pû ſe propoſer pour le but & le fruit des miracles, de conſerver cette idolâtrie dans le monde, de peur que l'Athéïſme n'y gagnât le deſſus.

IV. Que vû le penchant naturel des peuples vers la ſuperſtition, & la vigilance du Diable,

Diable, celle des Magiſtrats & celle des Prêtres à fomenter l'idolâtrie, vû auſſi les phenomenes peu communs que la providence de Dieu a menagez dans la ſuite des loix generales de la nature, il n'a pas été neceſſaire de produire des miracles, afin de prevenir l'extinction de l'idolâtrie, & l'introduction de l'Athéïſme.

V. Que vû la qualité de jaloux & de Roi, ſous laquelle Dieu s'eſt revelé à l'homme, les crimes & les blaſphêmes qui faiſoient l'eſſence de l'idolâtrie des Gentils, l'infamie execrable des faux Dieux qu'ils avoient mis ſur le trône à l'excluſion du ſeul vrai Dieu, il faut croire que Dieu étoit moins offenſé par ceux qui ne reconnoiſſent aucune Divinité, que par les Gentils: tout de même qu'un mari jaloux regarderoit comme une injure plus piquante la proſtitution de ſa femme, que ſon obſtination à n'avoir commerce avec aucun homme: & tout de même encore qu'un Prince ſe fâche plus contre ceux qui le detrônent pour obéïr à un autre, que contre ceux qui aboliſſent la royauté, & contre les voiſins qui ſe liguent avec ſon ennemi capital, que contre les voiſins qui ſe tiennent neutres.

VI. Que vû la difference infinie qui ſe trouvoit, tant pour le moral que pour le phyſique entre Dieu & les Idoles des Payens, on ne peut pas dire que ceux qui ont con-

nu ces Idoles ayent connu Dieu, ni que ceux qui les ont honorées ayent honoré Dieu : deſorte que les Payens n'ont pas été moins privez que les Athées de la connoiſſance de Dieu ; & n'ont pas moins paſſé qu'eux toute leur vie ſans lui rendre aucun honneur. Les Proteſtans ne ſçauroient nier cela, ſans ruïner leur cauſe contre les Catholiques Romains au ſujet du culte des creatures, lequel ils ſoutiennent ſe terminer purement & ſimplement à la creature, & n'avoir autre relation à Dieu, quelle que ſoit l'intention des devots des Saints, que celle de lui deplaire ſouverainement.

VII. Que vû l'effroyable corruption de mœurs qui a regné dans le Paganiſme, & la porte que pouvoit ouvrir à toutes ſortes de violences & d'impuretez, l'idée que les Payens donnoient de leur principale Divinité ; (ils diſoient que Jupiter avoit mutilé & detrôné ſon propre pere, qu'il avoit debauché ſa propre ſœur, qu'il avoit ravi la virginité à un grand nombre de filles, qu'il avoit enlevé Ganymede, &c.) vû auſſi les attentats des Payens contre leurs propres Divinitez, & les crimes qu'ils commettoient contre elles & pour elles, il n'y a point d'apparence que le Genre-humain eût été plus corrompu ſous la privation de Religion, qu'il l'a été ſous l'idolâtrie Payenne.

VIII.

VIII. Que vû la doctrine du peché originel, & celle de la neceſſité & de l'inamiſſibilité de la grace décidées au Synode de Dordrecht, tout Chrétien Reformé doit croire qu'hormis les predeſtinez que Dieu regenere, & ſanctifie, tous les autres hommes ſont incapables d'agir pour l'amour de Dieu, & ne reſiſtent à leur corruption que par amour propre, & par des motifs humains : deſorte que ſi les uns ſont plus honnêtes gens que les autres, cela vient, ou de leur temperament, ou de leur éducation, ou de leur goût pour certaines loüanges, ou de la crainte d'être blâmé, &c. Et que ſi la crainte ſervile des Enfers eſt capable de faire obſerver l'exterieur de la Religion, offrir des victimes, faire de la dépenſe pour le culte, elle ne l'eſt pas de convertir au vrai Dieu, par un renoncement ſincere à la corruption interieure.

IX. Que cela étant, il n'y a rien qui empêche que des gens ſans Religion ne vivent dans l'honnêteté civile tout comme un Payen, vû que les mêmes principes qui ont fait agir les Payens, ſe peuvent trouver en eux, le temperament, l'éducation, le deſir d'être eſtimé, la crainte d'être blâmé.

X. Que vû le prodigieux nombre de gens qui ne vivent pas ſelon leurs principes, qui ſçavent que Dieu défend l'impudicité & le menſonge, & qui néanmoins s'abandonnent

nent aux impuretez de la chair, aux médiſances, & aux tromperies : vû auſſi l'alliance que l'on trouve dans une infinité de Chrétiens entre la foi hiſtorique de l'Evangile, & un debordement de mœurs épouvantable, il faut croire que les notions de l'entendement ne ſont point le reſſort de nos actions ; & qu'ainſi les Payens avec toute cette connoiſſance vague qu'ils avoient de Dieu, n'ont pas dû être neceſſairement plus en état de purifier leur cœur, que s'ils n'avoient point eu cette connoiſſance.

XI. Que vû comment on s'eſt élevé en France contre le ſyſtême de Mr Pajon, un Calviniſte rigide ne ſçauroit croire qu'il ſuffit d'être perſuadé des veritez Evangeliques, pour avoir *ipſo facto* tout ce qu'il faut afin de pratiquer la Morale de l'Evangile.

XII. Que vû les idées d'honneur & de gloire qui regnent parmi les Chrétiens, & qu'ils n'empruntent pas de l'Evangile, vû auſſi les idées d'honneur & de gloire qui étoient ſi puiſſantes ſur les Payens, & que le ſyſtême de leur impure Theologie ne leur donnoit pas, un homme peut avoir de ces idées indépendamment de la croyance qu'il y ait un Dieu : il peut par exemple connoître qu'un ingrat eſt digne de blâme, qu'un fils eſt loüable lorſqu'il a du reſpect pour ſon pere, comme il connoît indépendam-

pendamment de la Religion que le tout eſt plus grand que ſa partie.

XIII. Que vû la vie reglée & honnête d'Epicure, de Pline & de quelques autres Athées dont l'Hiſtoire fait mention, on ne peut point dire qu'ignorer une providence ſoit une cauſe neceſſaire du dereglement des mœurs, à moins qu'on ne veüille ſoûtenir cette abſurdité, qu'une choſe dont on a vû des exemples, eſt impoſſible.

XIV. Que vû ces exemples, la force du temperament, celle de l'éducation, celle du goût de chaque païs, il eſt abſurde de ſoûtenir qu'un Athée de quelque temperament qu'il ſoit, de quelque maniere qu'on l'ait élevé, en quelque païs qu'il vive, eſt neceſſairement plongé dans toutes ſortes de vices, ivrogne, adultere, inceſtueux, avare, voleur, traître, aſſaſſin, ſatyrique, faux témoin, parricide, empoiſonneur, ennemi & perſecuteur de ſa propre famille; en un mot, qu'il eſt neceſſairement plus dereglé que quelque Payen que ce ſoit, de quelque temperament que ſoit ce Payen, de quelque maniere qu'on l'ait élévé, & quel que ſoit le païs où il demeure.

XV. Que pour bien connoître l'inégalité des crimes, il ne faut point s'arrêter aux loix humaines, qui en puniſſent quelques-uns & qui en tolerent d'autres, & qu'il ſuffit de ſçavoir qu'une choſe eſt défenduë de Dieu,

Dieu, pour ne pouvoir la commettre ſans tomber dans tout ce qui conſtituë le crime. Que les circonſtances qui ſe tirent de l'état où ſe trouve le pecheur de ſes connoiſſances, & de ſes fins, font varier le degré de turpitude ſelon le plus ou le moins, mais qu'il y a des médiſans & des impudiques qui ſont devant Dieu auſſi criminels que les meurtriers.

XVI. Que les idées de l'ordre nous faiſant clairement connoître que le bien moral ſurpaſſe le bien phyſique, & que plus on aime la vertu, plus on la prefere à la vie, Dieu qui eſt ſouverainement ſaint, doit avoir (ſi on peut ſe ſervir du plus & du moins à ſon égard) plus d'amour pour ſa ſainteté que pour ſon autorité, & qu'ainſi ceux qui le repreſentent tout couvert de crimes, comme les Payens repreſentoient Jupiter, l'offenſent par un endroit plus ſenſible, que ceux qui comme Epicure lui ôtent le gouvernement de l'Univers.

XVII. Que l'indépendance étant la plus ſublime de toutes les perfections phyſiques de Dieu, & celle qui fait dans les Ecoles ſa difference de tout autre être, c'eſt errer moins groſſierement d'établir avec Epicure que Dieu parfaitement heureux en lui-même ne ſe mêle pas du gouvernement du monde, que d'établir, comme ont fait quelques Payens, que Dieu a beſoin de ſe nourrir d'exhalaiſons.

Ce

Ce que j'ai enſeigné touchant la conſcience errante, revient à ceci.

I. Que vû l'évidence avec laquelle nous connoiſſons que la conſcience nous detourne d'une choſe en nous dictant qu'elle eſt défenduë de Dieu, & qu'elle nous pouſſe à une choſe en nous la repreſentant comme ordonnée de Dieu, on ne peut agir contre le dictamen de la conſcience ſans mépriſer Dieu, & par conſequent ſans pecher.

II. Que vû la pareſſe ou la corruption qui nous empêchent ſi ſouvent de connoître nos devoirs, on peche en ſuivant les inſtincts d'une conſcience ignorante, toutes les fois que cette ignorance vient de notre faute.

III. Que vû la ſouveraine équité de Dieu, ou le temperament de ſa juſtice par ſa bonté infinie, vû auſſi les exemples du vol, de l'adultere, du parricide qui ſortent de cette eſpece de crimes par la bonne foi où l'on ſe trouve à l'égard d'un pere, & d'un mari putatifs, il faut être perſuadé que l'ignorance invincible diſculpe.

IV. Que vû l'égalité des devoirs envers un pere, & un mari putatifs, & un pere & un mari veritables, nos devoirs envers la verité putative & envers la verité effective ſont les mêmes : bien entendu que ce que l'on fait envers la verité putative par une ignorance vincible, eſt criminel, & puniſſable.

Voilà,

Voilà, Meſſieurs, ce que j'enſeigne. Nous avons à Rotterdam un Miniſtre & Profeſſeur en Theologie qui ſoûtient que cette doctrine eſt impie, & qui la donne pour une preuve convaincante d'Athéïſme. Je ferois tort à vos lumieres ſi je vous priois de faire decider qu'il ſe trompe : il n'y a point d'Ecolier dans vos claſſes qui ne ſoit capable de vous épargner cette peine, & de voir que le vrai Dieu eſt mêlé de telle ſorte dans ma doctrine, qu'on l'y trouve par tout. Il y eſt dans les principes, dans les conſequences, dans les applications, dans les uſages, *in*, *cum*, *ſub*, comme diſent les Lutheriens à d'autres égards. Ce que je vous demande donc, eſt de vouloir prendre la peine de faire examiner ſi pour le moins ma doctrine ne ſeroit point fauſſe. Je la crois très-vraye en toute rigueur, & philoſophiquement & theologiquement par rapport à un Calviniſte. Si vos déciſions m'étoient contraires, je leur porterois tout le reſpect qu'elles meritent : ayez donc la bonté de m'apprendre, en cas que j'erre, comment il faut qualifier chacune de mes erreurs : car vous ſçavez qu'il y a des erreurs de divers genres, il y en a d'inſcretes, de temeraires, de dangereuſes, de ſcandaleuſes, d'heretiques.

CHAPI-

CHAPITRE VIII.

Courte Revuë des maximes de Religion & de Morale établies dans le Libelle intitulé Courte Revuë, &c. *& refuté dans les Chapitres precedens.*

I. PAge 1. col. 2. L'Auteur de ce Libelle traite d'opinion libertine & tendante à l'impieté, & à la negation de la providence, le ſentiment de ceux qui croyent que Dieu ne fait point de prodiges miraculeux pour être des preſages de l'avenir.

Il y a de l'impieté dans ce diſcours: car c'eſt dire nettement que ceux qui prouvent l'exiſtence de Dieu & ſa ſage providence par des argumens diſtincts de celui des preſages, prennent une peine fort inutile. Selon lui il n'y a que l'argument des preſages qui puiſſe perſuader que Dieu ſe mêle de nos affaires, car ſans cette preuve les autres ne feroient que conduire les hommes à l'impieté, & leur perſuader l'Epicuréïſme. Peut-on traiter plus indignement les preuves ſolides que les Metaphyſiciens donnent de l'exiſtence & de la providence de Dieu? Souffrira-t'on qu'un Miniſtre faſſe conſiſter toute la force de cette partie de la Metaphyſique, dans un argument auſſi ſujet à conteſtation que l'eſt celui des augures? N'eſt-ce point cenſurer David (1) qui

(1) *Pſeaume 19.*

cru que la beauté des cieux, & la regularité de leurs mouvemens annonçoient Dieu toute la terre ? Saint Paul (1) pour convaincre les Gentils qu'ils ſeroient inexcuſables, ne s'eſt-il pas contenté de leur dire que Dieu s'étoit revelé à eux par la creation du monde ? Ceux qui dreſſerent notre Confeſſion de Foi ont eu bien meilleure opinion des preuves que les ouvrages de la creation offrent à nos yeux : ils n'ont point jugé, non plus que David & que S. Paul, que le ſecours des preſages fût neceſſaire à ces preuves.

II. Pag. 1. col. 2. Il ſupprime la (2) raiſon pour laquelle j'ai nié les preſages, raiſon qui eſt priſe des interêts de la perfection de Dieu, & qui ſuffit pour refuter l'accuſation d'impieté. Il faut donc ou qu'il ſe faſſe un principe general, *qu'il eſt permis de ſupprimer les raiſons de ſa partie*, ou qu'il ait ſupprimé les miennes malicieuſement. Il n'avoüera pas ce dernier fait. Il faut donc qu'il avouë qu'il tient un principe de Morale très-pernicieux.

III. D'ailleurs il traite d'impies ceux qui ne rejettent la doctrine vulgaire des preſages, que parce qu'elle impute à Dieu une conduite

(1) *Romains, ch. 1. v. 20.* (2) *Voyez ci-deſſus, pag. 352. J'ai montré une ſemblable ſuppreſſion en d'autres endroits.*

conduite qui ſeroit manifeſtement un défaut dans un Souverain. (1)

IV. Pag. 1. col. 2. Il ſoutient (2) *que l'Athéïſme* a été un malheur ſi à craindre qu'il a été neceſſaire que Dieu fît des miracles pour l'empêcher. Cette doctrine choque la ſouveraine ſageſſe de Dieu, & tous nos lieux communs de Theologie. Dieu s'eſt tellement peint dans ſes ouvrages, *que* les plus ſtupides l'y peuvent connoître ſans le ſecours des miracles. (3) Phidias ſert tous les jours d'exorde aux Predicateurs à l'égard de cette doctrine.

V. Pag. 1. col. 2. Il établit que les fauſſes Religions (le Paganiſme par exemple) ne doivent point leur origine à la politique des Magiſtrats, à l'artifice des Prêtres, & à la ſuperſtition des peuples, il croit donc que Dieu eſt l'auteur de ces fauſſes Religions; il oſe imputer à Dieu tant de choſes abominables, & choquer le ſentiment commun des Theologiens, qui nous diſent éternellement que les cultes abominables du Paganiſme ſont de l'invention du Diable, qui a voulu ſe faire adorer des hommes

(1) *Notez qu'on ſe borne ici & p. 352. aux queſtions non décidées par l'Ecriture. Voyez mes Cometes, ch. 223. 224. 225.* (2) *C'eſt le ſoûtenir que de condamner comme ſcandaleuſe ma propoſition.* (3) *Voyez ci-deſſus, pag. 353.*

mes ſous le nom de Jupiter, de Bahal, &c. Voyez ci-deſſus la page 357. & 388.

VI. Pag. 2. col. 1. Il établit que ſi les Athées étoient moins criminels que les Idolâtres, on ne pourroit pas les punir de mort, & qu'il faudroit les laiſſer vivre comme on laiſſe vivre les Idolâtres. C'eſt dire nettement (1) qu'on ne pourroit point punir de mort un Prêtre de Bahal, & un homme qui blaſphemeroit contre l'Evangile en faveur du Paganiſme. Comment accordera-t'il cela avec le ſupplice de Servet, qu'il a approuvé dans ſes Paſtorales, & avec le droit qu'il attribuë aux Magiſtrats de punir les fauſſes doctrines? Ne leur ôte-t'il pas le plus beau droit, s'il leur ôte celui d'infliger la peine de mort dans les cas qui le demandent? Il ſeroit facile de lui montrer que rien n'eſt plus ridicule, que de ſoûtenir qu'ils peuvent punir par la priſon, par l'exil, par la confiſcation des biens; mais non pas par le gibet.

VII. VIII. Pag. 2. col. 1. Il condamne ce que j'avois ſoûtenu, que *quand on n'a pas le cœur ſanctifié par la grace du Saint Eſprit, la connoiſſance d'un Dieu & d'une providence eſt une trop foible barriere pour retenir les paſſions de l'homme*. Il croit donc que la connoiſſance ſeule de Dieu, ſans la grace du Saint

(1) *Voyez ci-deſſus, p. 366.*

Saint Eſprit, eſt une aſſez forte barriere pour retenir les paſſions de l'homme. Il eſt donc Pelagien. Voyez ci-deſſus la page 369. 370. vous y trouverez deux propoſitions dénoncées qui furent la 7. & la 8.

IX. X. Pag. 2. col. 1. Il poſe que l'Athéïſme conduit neceſſairement à la corruption des mœurs, & que ſans cela les Magiſtrats n'auroient pas raiſon de chaſſer les Athées, & de les faire mourir. 1°. Cette doctrine nous mene tout droit au Pyrrhoniſme eu égard à toute l'Hiſtoire profane; car s'il n'eſt pas vrai que Pline a vécu honnêtement, & ſi tous les faits que j'ai rapportez ſont fabuleux, pourquoi croiroit-on qu'Ariſtote a été le precepteur d'Alexandre ? 2°. Cette doctrine poſe que les Magiſtrats ne peuvent punir les Idolâtres & les Heretiques, qu'à cauſe de leurs mauvaiſes mœurs ; car s'il faloit ſouffrir les Athées en cas que leurs mœurs fuſſent bonnes, il faut à plus forte raiſon tolerer toutes ſortes d'heretiques, & d'idolâtres lorſqu'ils vivent bien. Qu'il accorde cela s'il peut avec ſes principes de l'Intolerance.

XI. Pag. 2. col. 1. Il pretend que c'eſt ruiner la doctrine de la foi juſtifiante, que de ſoûtenir qu'un homme perſuadé de la verité de la Religion Chrétienne peut être fort dereglé dans ſes mœurs. Il pretend donc que tous ceux qui croyent hiſtoriquement

ment les veritez de l'Evangile ont la foi ſanctifiante, & qu'ils ſeront ſauvez. Quelle abſurdité ! Si la perſuaſion ſuffit pour la bonne vie, pourquoi a-t'il ſoûtenu à Mr Pajon que les lumieres de l'entendement ne ſuffiſent pas à nous convertir, & qu'il faut de plus que le Saint Eſprit touche & fléchiſſe notre cœur ? Que deviendra la delectation prevenante ? Eſt-elle neceſſaire pour exclure ſimplement le doute ? Le Diable qui ne doute point y aura donc part.

XII. Pag. 2. col. 2. Il appelle ſcandaleuſe la ſincerité que l'on a de convenir que l'hiſtoire ne parle point des mauvaiſes mœurs des Sadducéens. Il faut donc qu'il ſe conduiſe par les principes d'une Morale très-corrompuë; qu'il regarde comme très-édifiante la conduite de ceux qui calomnient les heretiques, & qu'il pretende qu'il faut appuyer la verité ſur des artifices frauduleux.

Voilà douze (1) propoſitions que je denonce. On en trouvera ſix autres dans la petite declaration que je publiai l'an 1691. au ſujet de la *Courte Revuë* Il faut ſeulement que j'avertiſſe à l'égard de la derniere, qu'il y a joint ailleurs l'exception de l'aſſaſſinat.

(1) *J'en aurois pû trouver davantage dans la* Courte Revuë, *ſi j'avois voulu marquer tout ce qui s'y trouve de mauvais.*

l'aſſaſſinat. Le remede eſt bien palliatif, comme on le lui a montré dans les Entretiens ſur la Cabale Chimerique. Cette denonciation ſera ſuivie de celle de pluſieurs autres erreurs, ſi je vois qu'on trouve à propos pour les interêts de la verité de continuer ces procedures. Son ſeul Syſtême de l'Egliſe qui ouvre le ſalut à toutes les Religions, & qui nous convainc de ſchiſme, pourra occuper long-tems le Bureau.

FIN.

TABLE

TABLE
DES
MATIERES PRINCIPALES

Contenuës dans le Tome ſecond des Penſées diverſes. Augmentée de divers Articles dans cette nouvelle Edition, & de la Table de l'Addition. Pref. *ſignifie la Preface de l'Addition.*

A.

ADAM Jeſuite cité. 392.

ALEXANDRE LE GRAND. Sa mort anticipée eût fait un grand bien au monde. 167. Cauſes qui euſſent pû empêcher ſes victoires. *ibid.* Ne vouloit pas ſurprendre ſes ennemis. 246.

ALLEMAGNE. Bizarrerie de ſon gouvernement. 256. Lenteur de ſes Diétes. 257.

ANGLETERRE. Son Gouvernement mixte la rend moins propre à s'oppoſer aux François. 253.

ANNIBAL. 168.

ATHÉES. Pluſieurs grands Philoſophes ont été accuſez de l'être par les Demagogues. *Pref. pag.* 8. On nie qu'il y en ait. 355. S'ils ſont ſenſibles à la gloire. 384. Il y a des gens qui voudroient que l'on parlât d'eux de mauvaiſe foi. 394.

ATHÉISME. Le même principe qui pouſſe les Athées au mal, y pouſſe également les Idolâtres. 112. Quelle ſeroit quant aux mœurs une ſocieté d'Athées. 18. Si elle ſe feroit des loix de bienſeance & d'honneur. 48. Exemples d'Athées qui ont bien vêcu. 54. Les voluptueux ne s'amuſent gueres à

attaquer la Religion ou à être Athées. 62. Pourquoi on ſe figure les Athées ſi méchans. 69. Deux ſortes d'Athées. 70. Un Athée peut avoir des idées d'honnêteté. 72. Peut être avide de loüange 52. 75. 76. L'Athéïſme a eu des martyrs. 87. Si l'Athéïſme rend incorrigible. 91. Il peut y avoir des Athées qui ne ſe rangent pas extérieurement à la Religion dominante. 115. Limitation que j'ai donnée à ce mot. 262.

AVARICE. Pourquoi elle eſt ſi commune. 44. D'accord avec le prodigal. *ibid.*

AUTRICHE. Quelle a été autrefois l'ambition de la Maiſon d'Autriche. 234. Ses violences contre les Sectes. 236. La lenteur de ſa politique. *ibid.* Quelle eſt ſa foibleſſe préſentement. 242. On n'a pas plaint ſes diſgraces. 269. A été moins propre que la France à la Monarchie univerſelle. 284.

B.

S. BERNARD. Il ſe trompa dans le bonheur qu'il predit à la ſeconde Croiſade. 275.

BRANTOME. 217.

C.

CABINET, plus redoutable au Cardinal de Richelieu. 218.

CASSIUS. Sa maxime *cui bono*. 190.

CASTELNAU. 53.

CATHERINE DE MEDICIS. Deſordres de ſa Cour. 1.

CAUSES. Subordination des cauſes ſecondes. 150. Cauſes occaſionnelles. 156. Petites cauſes de grands évenemens. 214.

CICERON. Combien il raiſonnoit juſte ſur l'avenir. 225.
CITATIONS infidéles. 232.
COMBLER. Ce que c'eſt que combler la meſure de ſes pechez. 174.
COMETES. Elles ne ſont ni la cauſe, ni le ſigne des malheurs qui les ſuivent. 212. Les Cométes n'ont point les marques d'un ſigne envoyé de Dieu. 206. Ne peuvent être un preſage ſi elles ne ſont miraculeuſes. 145. 171. Pluſieurs hypotheſes pour expliquer leur nature. 145. Si les Cométes reviennent après un certain tems. 161. Dieu n'a point voulu ſe faire connoître aux hommes par les Cométes. 180. Ni les rendre inexcuſables par les Cométes. 193. Les Cométes ne ſont pas capables de faire connoître Dieu. 182. 195. Ni de s'inſinuer dans nos paſſions. 218.
COMMUNION. Des frequentes Communions. 8.
CONDOM. (Mr l'Evêque de) 96.
CONQUERANS. Ils doivent donner beaucoup à la Fortune. 235. Ne doivent pas perſecuter les Religions. 236. Les anciens Conquerans ne l'ont point fait. 239.
CONSCIENCE. Droits de la conſcience errante. 405. *& ſuiv.* Il faut toûjours ſuivre ſes lumieres. 413.
COURTISANES. Elles ont une grande liberté à Rome. 135. 136. On pourroit les traiter d'Héretiques. 136.
CROIRE. D'où viennent les difficultez de croire. 93. Il n'eſt pas aiſé de croire, comme l'on s'imagine. 94. On ne croit pas des choſes qu'il ſeroit de notre interêt de croire. 103.

CROISADES. Les croiſez crurent mal-à-propos aux prédictions de S. Bernard, & d'un Solitaire. 275. 276.

D.

DAILLÉ cité. 392.
DESCARTES accuſé d'Athéïſme. *Pref. p.* 7.
DES-MARETS cité. 346. 418.
DEVINER. Il y a des Politiques qui devinent l'avenir. 225.
DIABLE eſt reconnu l'Auteur des fauſſes Religions. 358. 388.
DIEU. A quoi on peut connoître ſi on fait quelque choſe pour l'amour de Dieu. 29. Erreurs pires que de nier la providence de Dieu. 125. La vuë d'une Cométe ne fait pas mieux connoître la nature de Dieu. 182. L'autorité de Dieu le doit emporter ſur toute raiſon. 187. 191.
DIGESTE. Loi du Digeſte citée. *Pref. pag.* 4.
DRABICIUS. Reflexion ſur ſes Propheties. 279. 280.

E.

EPICURE. Bonne vie d'Epicure. 66. 73. & de pluſieurs de ſes Sectateurs. 55. 66. 72. Il y a des erreurs plus groſſieres, que celle par laquelle il nioit la Providence. 125. Peines contre ſes Sectateurs. 59.
ERREURS. De la diverſe maniere dont on ſe gouverne envers ceux qui errent & ceux qui pechent. 133. Il y a des erreurs innocentes. 138. & involontaires. 14. 102. D'où vient qu'une erreur eſt pire qu'une autre. 142.
EVENEMENS. Contingence des évenemens. 165.

165. Peu de choſe change les plus grands évenemens. 168. 212. Et en eſt cauſe. 214.

EUROPE. Quel eſt ſon état preſent 249. On ne ſçait pas ſi elle demeurera toûjours dans ſon aſſoupiſſement. 284. 294.

EXTRAITS. Qui ſont ceux qu'on peut excuſer de faire de mauvais extraits d'un livre. *Pref. pag.* 3.

F.

FEMMES. Quelle eſt la cauſe de leur continence. 19. 22. Sont moins ſenſibles à l'honneur que les hommes. 20. Aiment la médiſance. 35. Sont cauſes des plus grands évenemens. 215. 245. Pourquoi leur honneur conſiſte dans la continence. 81.

FEVRE de Saumur. 418.

FORTUNE. De ſon inconſtance. 267.

FOI. Subſiſte avec toute ſorte de crimes. Voyez SUPERSTITION. Dire cela, eſt aggraver la malice de l'homme, & non pas l'extenuer. 13. Si le manque de foi eſt toûjours un effet de la corruption du cœur. 14. 102.

FRANÇOIS. Ce qu'on dit d'eux chez les Etrangers. 250.

G.

GENERALES. Agir par des loix generales eſt une choſe très-digne de Dieu. 198. 209. Tout ce que Dieu a fait pour les Païens, eſt dans l'ordre de la Providence generale. 208.

GRACE. Que ſans la grace du S. Eſprit l'homme ne peut faire aucun bien. 7.

GRÆVIUS cité. 346. 418.

H.

HENRI IV. Etat où il ſe trouva à cauſe des deſordres de la ligue. 290.
HOLLANDE. Grands avantages qu'elle remporta ſur l'Eſpagne. 268. Ne fait la guerre que pour le bien de l'Europe. 269.
HORACE. De ſa converſion de l'Epicuréïſme à l'Idolâtrie. 123.
HOSPITAL (Chancelier de l') Il a été ſoupçonné d'Athéïſme. 61.

I.

IDOLATRIE. Combien il a été difficile de la ruiner. 97. Idolatrie des Egyptiens pire que de n'adorer rien. *Pref. pag.* 5. Limitation que j'ai donnée à ce mot. 362. Si on l'a punie de mort. 366.
JESUITES. On croit que c'eſt pour l'amour d'eux, qu'on a ſupprimé un Decret du Pape condamnant. 131. Propoſitions. *ibid.* De leur attachement aux interêts de la France, & de l'utilité qui en peut naître. 258.
IMMORTALITÉ. Si ceux qui ne croyent pas l'immortalité de l'ame, peuvent deſirer une immortelle renommée. 50. Pluſieurs ſouhaitent de ſe convaincre de l'immortalité de l'ame, & ne peuvent. 104.
IMPUDICITÉ. Combien elle eſt debordée. 25. Pourquoi elle eſt ſi commune. 19. 32. Fait tort à la Religion Chrétienne. 25.
INGRATITUDE. Si on peut ſe venger d'un ingrat. 265.
JOURS. Il n'y a point de jour tout-à-fait ſemblable à un autre. 165.
JUIFS. De l'averſion qu'ils avoient pour l'Idolatrie.

l'Idolatrie. 99. Se payent de mauvaiſes preuves. 123. Sentimens impies qu'on leur attribuë. 127. De leur ſuperſtition. 221.

JURIEU. Ses variations. *Pref. p.* 2. Ce qui fut repondu à ſa courte revuë. 319. *& ſuiv.* Sa conduite au Conſiſtoire. 322. *& ſuiv.* S'il a fait des plaintes à l'Auteur. 340. Sa mauvaiſe foi dans les extraits de ce Livre 343. *& paſſim alibi.* Cité 393. Saletez qu'il a publiées. 404. Ses maximes de Religion & de morale. 432. *& ſuiv.*

L.

LIBERTÉ. Comment les peuples la ſouffrent. III.

LIGUE. Si les Ligues ſont à craindre. 285. Cauſes qui ont affoibli la derniere Ligue contre la France. 286. Beaux exploits faits par des Ligues. 289. La Ligue contre Henri IV. vint à bout de la valeur de ce Prince. *ibid.* Le Roi a craint la derniere Ligue. 293.

T. LIVE. 185.

LOIX. Les Loix humaines ſont la vertu de bien des gens. 19. Combien il importe de ne point faire d'exception aux Loix. 199. Loix generales. Voyez GENERALES.

LOÜIS LE GRAND. Sa moderation. 272. Préjugé où l'on eſt à ſon égard. 243. Habileté de ſes Miniſtres. 244. Caractere de ſon courage. 246. S'il pourroit recommencer la guerre avec raiſon. 264. Sa qualité de Fils aîné de l'Egliſe & de Roi très-Chrétien, l'oblige à ne pas profiter de la foibleſſe de ſes voiſins. 271. Il eſt trop ſage pour ſe fier à des Propheties qu'on fait courir. 273. A fort ſouhaité la paix de Nimegue. 293.

LUCRECE. Elle n'aimoit pas la chaſteté par principe de Religion. 81.

M.

MAGIE. Grandier en fut accuſé. *Pref. p.* 7.
MAHOMET. Comment a traité les Chrétiens. 237.
P. MAIMBOURG. 226. 238. 259. 274. 277.
MAÏMONIDES. 101.
MARC AURELE croyoit que les Dieux avoient beſoin de nourriture. 128.
MEDISANCE. Pourquoi elle eſt ſi commune. 34. Combien elle eſt criminelle. 39.
MENTIR. D'où vient l'inclination à mentir. 34.
MIRACLES. Ils auroient été inutiles parmi les Païens, & favorables à l'Idolatrie. 122. 143. Quels miracles Dieu fait parmi les Infideles. 176. Quelle eſt la difference entre les miracles & les effets de la nature par rapport à l'homme. 203. Caracteres des vrais miracles. 205. 213.
MŒURS. Deſcription de la corruption des mœurs de ce ſiecle. 8.
MONSTRES. Ce ſont purs ouvrages de la nature. 198.
MONTAGNE. 94.

N.

NIMEGUE. Combien la paix de Nimegue a été heureuſe pour la France. 255. Le Roi a ſouhaité cette paix. 294.
LA NOUE. Examen de ſes préſages. 232.

O.

ORANGE. Grandes qualitez de Mr le Prince d'Orange. 287. 293.

P.

P.

PAYENS. D'où venoient leurs vertus. 69. Leur Religion étoit propre à faire des Athées. 106.
PASQUIER. Refutation d'un de ſes préſages. 229.
PECHÉ. Pourquoi un peché eſt plus ordinaire qu'un autre. 32. En quoi conſiſte la grieveté d'un peché. 37. Si les pechez ſont égaux. 378.
PHARAON. Son endurciſſement n'eſt point expliqué à la lettre. 191.
PLAISIR. L'homme a plus d'amour pour le plaiſir, que de haine pour la triſteſſe. 32. Le plaiſir eſt le grand reſſort des actions humaines. 45. *& ſuiv.*
PRESAGES. Refutation des préſages. 229. Mauvais préſages ſans ſuite. 228. Comment ce ſeroit un Athéïſme que de les nier. 350.
PROPHETIES. On dit qu'il y en a qui promettent une grande gloire à la France. 261. On eſt fort imprudent quand on s'engage à quelque deſſein à cauſe d'une Prophetie. 273. C'eſt une pauvre choſe que de ſe fier à des viſions Prophetiques. 281.
PROSPERITÉ. Injuſtice de ceux qui ſe plaignent de la proſperité des méchans. 201.
PROVIDENCE. Il y a de erreurs plus groſſieres que celles qui la nient. 125. Erreurs pires que de la nier. 391.

R.

RELIGION. Le zele qu'on a pour la Religion, n'eſt quelquefois qu'entêtement. 4.

La

La Religion n'eſt pas un frein ſuffiſant pour arrêter la malice du cœur de l'homme. 17. 28. Les idées qu'on a de l'honnête, ne viennent pas de la Religion pour la plûpart. 50. 78. L'homme ne veut pas que la Religion autoriſe le mal. 109. Pourquoi cela. 112. Les Religions étrangeres ont été ſouvent défenduës parmi les Païens. 183. Si la Religion eſt l'unique bâſe des ſocietez. 374. 400. *& ſuiv.*

REPUBLIQUES. Combien elles ont mortifié quelquefois les Rois. 251. S'il eſt vrai que la France ſoit entourée de Republiques. *ibid.* & 252.

RICAUT. 25. 60. 90. 237.

ROCHEFOUCAUT cité. 288.

S.

SADUCÉENS. Quelles étoient leurs opinions. 58. Conduite que JESUS-CHRIST a tenuë à leur égard. 98.

SOLEIL nourri de vapeurs. 128.

SPINOSA. 63. 86.

STAPLETON cité. *Pref. p.* 8.

SUBORDINATION. Les cauſes ſecondes ne ſont point ſubordonnées l'une à l'autre, quoiqu'elles ſoient toutes dirigées par un même agent. 150. *& ſuiv.*

SUPERSTITION. Elle n'empêche pas qu'on ne ſoit très-méchant. 5. Du traité de Plutarque touchant la ſuperſtition. 116.

T.

TERENCE cité 80.

TERRE. Changemens qu'elle ſouffre. 162

TONNERRE en tems ſerain. 121.

TROYE. Quelle a été la cauſe de la guerre de Troye. 215. Qu'une Cométe n'eût pas pû y contribuer. 218.

TURCS. Leur conduite avec les Chrétiens. 238. Sont menacez par des Propheties. 262. 277.

V.

VANINI. Pourquoi mis à mort. 59. Reflexions ſur ſa conduite. 87.

VARGAS. Sa cruauté. *Pref. pag.* 9.

VENGEANCE. Attachement des Corſes à la vengeance. 33. Pourquoi c'eſt une paſſion ſi commune. 43. Plaiſir qu'on trouve dans la vengeance. *ibid.* D'où vient ce plaiſir. *ibid.*

VESTALES, impudiques. 33.

VIE. L'homme ne vit point ſelon ſes principes. 66. 83.

VOLUPTUEUX. Les gens voluptueux n'examinent point les matieres de Religion. 62.

UTILITÉ. En quel ſens il eſt permis de douter des choſes dont on ne connoît pas l'utilité. 189.

Fin de la Table.
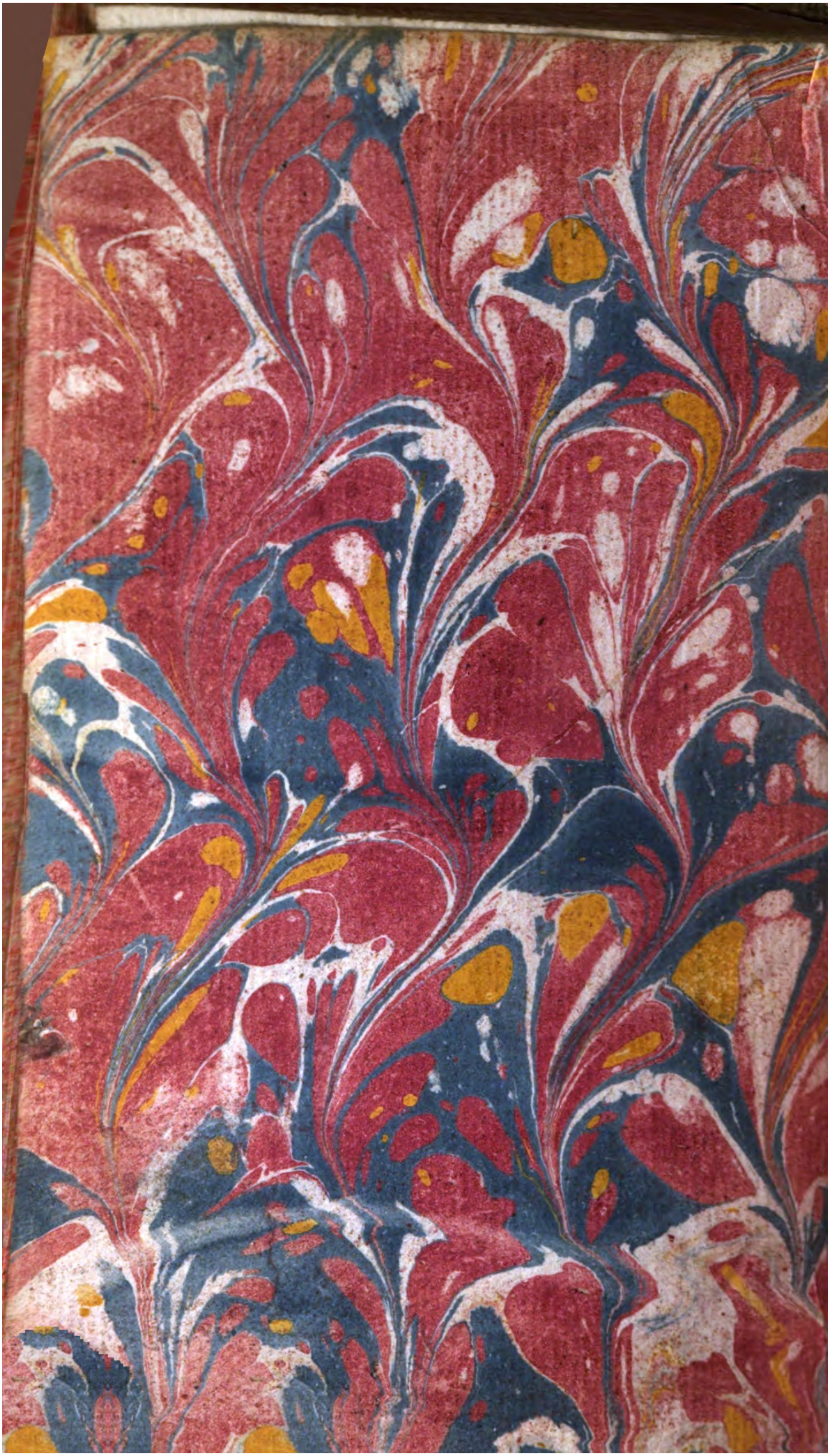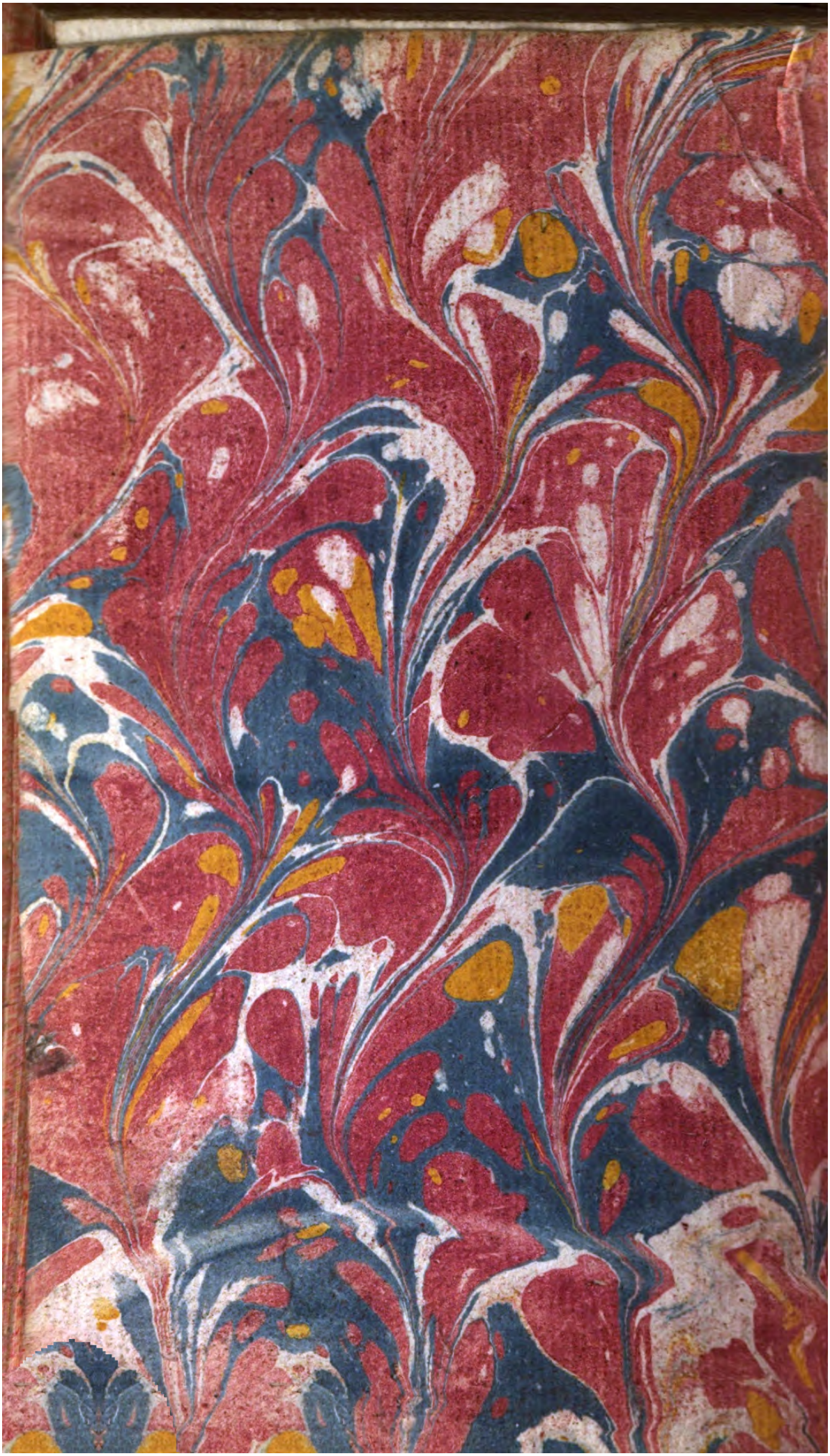
520369